

**UNIVERSITE DE RENNES II - HAUTE-BRETAGNE**

*ECOLE DOCTORALE ARTS, LETTRES, LANGUES et COMMUNICATION*  
**DEA HISTOIRE ET CRITIQUE DES ARTS**

**Les goûts artistiques  
des officiers de judicature  
à Rennes, au XVIII<sup>e</sup> siècle  
(1700 – 1792).**

**Tome 1**

**Sous la direction  
de Madame Marianne Grivel  
Professeur d'Histoire de l'Art  
à l'Université de Rennes II – Haute Bretagne.**

**Patrick BELORDE  
2003/2004**

INTRODUCTION .....	5
--------------------	---

<b>PREMIERE PARTIE : ETAT DE LA QUESTION – La bibliographie et les sources.</b>
---

<b>I. LA BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>8</b>
A. LES ETUDES CONCERNANT LE GOUT ARTISTIQUE .....	8
1. <i>Un intérêt ancien</i> .....	8
2. <i>L'état actuel de la recherche</i> .....	9
B. LA QUESTION DES COLLECTIONS .....	12
1. <i>Les collections célèbres</i> .....	12
2. <i>Le primat donné à la peinture flamingo-hollandaise</i> .....	13
3. <i>L'exemple breton</i> .....	14
4. <i>Les types d'œuvres</i> .....	15
a) La peinture.....	15
b) La gravure.....	15
c) La tapisserie.....	16
d) Le décor .....	17
C. LES ELEMENTS SOCIAUX ET JURIDIQUES.....	17
1. <i>Les caractéristiques</i> .....	17
2. <i>L'exemple breton</i> .....	18
D. LA PLACE DES INVENTAIRES DANS L'EXPRESSION DU BEAU .....	18
<b>II. LES SOURCES .....</b>	<b>20</b>
A. LES ASPECTS JURIDIQUES.....	20
1. <i>L'utilisation des fonds archivistiques dans le cadre juridique</i> .....	20
a) Les archives juridiques .....	20
b) Les archives à caractère privé .....	21
2. <i>Un élément essentiel : l'inventaire des meubles et valeurs mobilières</i> .....	22
a) Les différents actes de procédure.....	22
b) L'inventaire après décès .....	22
c) L'inventaire volontaire .....	23
B. LES CHOIX ARTISTIQUES.....	23
1. <i>L'exploitation systématique des inventaires</i> .....	23
a) Un corpus important .....	23
b) Des objets choisis .....	24
2. <i>Des outils d'analyse</i> .....	25
a) Des relevés authentiques.....	25
b) Des actes comptables.....	25
c) L'approche problématique.....	26
d) L'utilisation des outils .....	26
3. <i>Les typologies d'œuvres et d'objets</i> .....	26
a) Peintures .....	27
b) Tapisseries .....	27
c) Miroirs .....	27
d) Revêtements muraux .....	27
C. LES ECRITS SCIENTIFIQUES ANCIENS .....	27
1. <i>Le XVII<sup>e</sup> siècle</i> .....	27
2. <i>Le XVIII<sup>e</sup> siècle</i> .....	28
D. LES GUIDES ET REPERTOIRES.....	30
1. <i>Usage des guides</i> .....	30
2. <i>Les répertoires</i> .....	30

E.	LES APPORTS DES COLLECTIONS ACTUELLES.....	31
1.	<i>Les « reliefs » de l'histoire</i> .....	31
2.	<i>Les catalogues des musées</i> .....	31
3.	<i>Les collections privées</i> .....	31

<p><b>DEUXIEME PARTIE : ELABORATION DU PLAN DE THESE - Les goûts artistiques et culturels des officiers de judicature à Nantes et Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle.</b></p>
---

<b>I.</b>	<b>LE MODE DE VIE</b> .....	<b>34</b>
A.	ASPECTS PROCEDURIERS .....	34
1.	<i>Les actes de procédure</i> .....	35
2.	<i>Le droit coutumier breton</i> .....	38
3.	<i>Exemples de documents juridiques</i> .....	40
B.	LES VARIABLES SOCIOLOGIQUES .....	45
1.	<i>Des groupes diversifiés</i> .....	45
2.	<i>La répartition professionnelle</i> .....	48
3.	<i>Des lieux de vie caractérisés</i> .....	49
a)	Les localisations juridiques.....	49
b)	Les évolutions dues à l'incendie .....	53
c)	Des localisations éloquentes .....	54
<b>II.</b>	<b>L'HABITAT ET SON DECOR</b> .....	<b>57</b>
A.	LES APPARTEMENTS ET LES HOTELS .....	57
B.	LE GOUT POUR LE DECOR .....	58
C.	LES DECORS IN SITU .....	59
<b>III.</b>	<b>LA PRATIQUE CULTURELLE A NANTES ET A RENNES</b> .....	<b>60</b>
A.	LA DIFFUSION ET LA COMMANDE .....	60
1.	<i>La diffusion</i> .....	60
2.	<i>La commande</i> .....	60
B.	UN CATALOGUE DES ŒUVRES.....	61

<p><b>TROISIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT DE RECHERCHE - L'esthétisme au XVIII<sup>e</sup> siècle à Rennes.</b></p>
--

<b>I.</b>	<b>LE CORPUS DES ŒUVRES</b> .....	<b>64</b>
A.	UN CORPUS VARIE .....	64
1.	<i>La représentation des objets</i> .....	64
2.	<i>L'utilisation statistique des objets du corpus</i> .....	65
3.	<i>L'utilisation statistique de l'ensemble des meubles</i> .....	67
4.	<i>Contextualisation du corpus</i> .....	68

B.	LA VALEUR DES OBJETS DU CORPUS .....	69
1.	<i>Tableaux de valeur du mobilier de l'étude dans la noblesse</i> .....	69
2.	<i>Tableaux de valeur du mobilier de l'étude dans la bourgeoisie</i> .....	71
C.	LES ŒUVRES RECONNUES.....	72
1.	<i>Les tableaux</i> .....	72
2.	<i>Les miroirs</i> .....	74
3.	<i>Les tapisseries</i> .....	76
4.	<i>Les autres revêtements muraux</i> .....	81
<b>II.</b>	<b>LE PHENOMENE DE LA COLLECTION .....</b>	<b>85</b>
A.	LES PREREQUIS A LA COLLECTION.....	85
B.	LES EXEMPLES DE QUALITE D'ENSEMBLE D'OBJETS D'ART ET DE DECORATION .....	88
C.	LES LIEUX DE L'EXPOSITION.....	110
<b>III.</b>	<b>LES ACTEURS DE LA DIFFUSION .....</b>	<b>113</b>
A.	DIFFUSION ET EDUCATION.....	113
1.	<i>La répartition des libraires-imprimeurs</i> .....	114
2.	<i>Les conflits avec l'administration</i> .....	115
3.	<i>Les conflits avec les autres corporations</i> .....	115
4.	<i>La contribution didactique</i> .....	116
a)	Un exemple de rébellion.....	118
b)	Un fonds d'inventaire non exploité.....	120
c)	Le lien du libraire et du client.....	121
d)	La diffusion musicale .....	122
e)	La diffusion graphique.....	124
B.	DIFFUSION ET PRODUCTION.....	125
1.	<i>Un peintre expert : Huguet</i> .....	125
2.	<i>Un peintre apprécié Angillis</i> .....	126
3.	<i>Un peintre mal connu Baziray</i> .....	129
4.	<i>Un exemple de copie</i> .....	132
C.	DIFFUSION ET COMMERCE.....	134
1.	<i>Les prisages et adjudications</i> .....	134
2.	<i>Les lignées de revendeurs</i> .....	136
	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>138</b>

<b>TABLEAU DES SOURCES : SOURCES MANUSCRITES</b>
--

<b>I.</b>	<b>ARCHIVES NATIONALES .....</b>	<b>140</b>
<b>II.</b>	<b>ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE.....</b>	<b>141</b>

## TABLEAU DES SOURCES : SOURCES ICONOGRAPHIQUES

I.	ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'ILLE-ET-VILAINE.....	168
II.	ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE DE RENNES .....	169
III.	COLLECTIONS.....	169

## TABLEAU DES SOURCES : SOURCES IMPRIMEES

I.	ETUDES ANCIENNES .....	170
II.	GUIDES DE RECHERCHE EN ARCHIVES.....	172
III.	REPERTOIRES DE BIBLIOGRAPHIE.....	174

## BIBLIOGRAPHIE

I.	HISTOIRE.....	175
A.	HISTOIRE GENERALE DES XVII <sup>E</sup> ET XVIII <sup>E</sup> SIECLES .....	175
1.	<i>Ouvrages d'étude</i> .....	175
2.	<i>Ouvrages régionaux</i> .....	175
B.	HISTOIRE DES INSTITUTIONS .....	176
1.	<i>Ouvrages d'étude</i> .....	176
2.	<i>Ouvrages régionaux</i> .....	177
C.	HISTOIRE CULTURELLE.....	177
1.	<i>Ouvrages d'étude</i> .....	177
2.	<i>Ouvrages régionaux</i> .....	178
II.	HISTOIRE DE L'ART.....	180
A.	LES ARTS AUX XVII <sup>E</sup> ME ET XVIII <sup>E</sup> ME SIECLES .....	180
1.	<i>Ouvrages généraux</i> .....	180
2.	<i>Ouvrages régionaux</i> .....	180
B.	LES ARTS GRAPHIQUES ET LES ARTS DECORATIFS .....	181
1.	<i>La peinture et le dessin</i> .....	181
2.	<i>La gravure</i> .....	184
3.	<i>La tapisserie</i> .....	185
4.	<i>Les arts décoratifs</i> .....	187
C.	LA DIFFUSION DE L'ESTHETIQUE ET LA COLLECTION.....	187

# Introduction

Le sujet de ce mémoire de DEA s'intéresse aux goûts artistiques des officiers de judicature à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La question du goût occupe depuis longtemps le débat intellectuel ; déjà Antoine Furetière, au XVII<sup>e</sup> siècle, a donné une définition précisant qu'il s'agit « *de tout ce qui est inventé et bien travaillé* ». Il précise aussi que « *les uns ont le goût des tableaux de Poussin, les autres de Rubens* »<sup>1</sup>. Cette dichotomie artistique reflète bien les exposés esthétiques de l'époque.

Nous avons choisi de nous attacher au groupe des officiers de judicature, c'est-à-dire aux détenteurs d'offices juridiques à caractère vénal, charges que détiennent les magistrats de haut rang du Parlement et les magistrats inférieurs du Présidial et des Juridictions seigneuriales du ressort de Rennes, pour une période qui va de 1699 à 1792. Ce groupe social<sup>2</sup> a déjà fait l'objet d'études à caractère juridique dont Bernard Barbiche offre une remarquable approche institutionnelle<sup>3</sup> ou d'études historiques, dont la recherche de Gauthier Aubert illustre magistralement l'exemple du président de Robien<sup>4</sup>. Cependant les mœurs artistiques dans la sphère privée, mais aussi dans le cadre de la notoriété, pour ce qui cotoie le goût et les manifestations qui s'y adjoignent, n'ont pas été étudiées.

Nous avons procédé, dans la première partie, à une bibliographie aussi complète que possible. La base de notre recherche a consisté en un dépouillement de séries d'archives formant le corpus des sources desquelles nous avons fait émerger un outil critique propre à dégager notre analyse.

Dans la seconde partie, nous avons réalisé le plan de thèse qui correspond à la synthèse des connaissances et des idées que nous avons pu acquérir et qui sont

---

<sup>1</sup> **Furetière (A.)**, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Editions Husson, 1720, article goût non paginé.

<sup>2</sup> Le concept de groupe social est préféré à celui de classe sociale, qui amènerait à envisager une analyse marxiste, hors de propos ici.

<sup>3</sup> **Barbiche (B.)**, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris, Editions Presses universitaires de France, 1999.

<sup>4</sup> **Aubert (G.)**, *Le Président de Robien. Gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, Editions des Presses Universitaires de Rennes, 2001.

susceptibles d'étayer le travail ultérieur qui concernera Nantes et Rennes de manière exhaustive.

Enfin dans la troisième partie, le développement de recherche, nous avons étudié la question de l'esthétisme à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui illustre bien la problématique essentielle de notre travail.

# **PREMIERE PARTIE**

*-Etat de la question-*

# La bibliographie et les sources

## I. La bibliographie

### A. Les études concernant le goût artistique

#### 1. Un intérêt ancien

L'intérêt pour l'art du XVIII<sup>e</sup> siècle s'est atténué en France dès l'amorce du XIX<sup>e</sup> siècle. Les événements révolutionnaires, la chute du régime monarchique expliquent pour partie ce phénomène. Le retour de la peinture d'histoire et du message glorifiant les systèmes politiques, comme le fit Louis David (1748-1825) n'y est pas étranger. En Angleterre, toutefois, l'intérêt se poursuit avec le catalogue raisonné de John Smith<sup>5</sup>. On pourrait voir en Charles Blanc<sup>6</sup>, l'un des précurseurs de l'étude du goût chez les peintres français ; cependant ce sont les frères Goncourt qui rétablissent l'intérêt du public pour cette peinture, avec toutes les erreurs et incertitudes inhérentes à des travaux encore peu scientifiques, quoique érudits<sup>7</sup>. Baudelaire, Verlaine et le donateur de tableaux de Watteau au Louvre, le docteur La Caze, contribuent beaucoup, par la valeur de leurs écrits pour les uns, par ses dons pour l'autre, à prodiguer de l'importance à ce moment artistique. Emile Bellier et Louis Auvray construisent un outil pratique de connaissance sur les artistes<sup>8</sup>. Ils

---

<sup>5</sup> **Smith (J.)**, *A catalogue Raisonné of the works of the Most Eminent Dutch, Flemish and French Painters*, 9 volumes, Londres, 1829-1842.

<sup>6</sup> **Blanc (C.)**, *Histoire des peintres de toutes les écoles*, 3 tomes, Paris, 1860-1877

<sup>7</sup> **Goncourt (E.), (J.)**, *Catalogue raisonné de l'œuvre peint dessiné et gravé d'Antoine Watteau*, Paris, 1875 et **Goncourt (E.), (J.)**, *L'art du dix-huitième siècle*, 3<sup>e</sup> édition, 2 tomes, Paris, 1880-1882.

<sup>8</sup> **Bellier de la Chavignerie (E.)** et **Auvray (L.)**, *Dictionnaire général des artistes de l'Ecole française depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à nos jours. Architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et lithographes*, 2 tomes, Paris, 1882-1885.

permettent de se familiariser avec des peintres oubliés, pour la plupart. L'un des théoriciens de l'art André Fontaine, dans *Les doctrines d'art en France*, dès 1909, construit un outil critique de référence. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, les théoriciens de l'art ont approfondi cette « redécouverte » du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 2. L'état actuel de la recherche

Les travaux d'André Chastel<sup>9</sup> comme ceux de Jacques Thuillier<sup>10</sup> concourent à une étude fouillée du goût artistique en France, au niveau des différents arts graphiques et décoratifs. Une recherche de grande qualité est fournie aussi, par les écrits de Krzysztof Pomian et Thomas. W. Gaethgens<sup>11</sup> et d'autres auteurs, tels qu'Antoine Schnapper, Daniela Gallo ou Pierre Rosenberg. Ils ont réalisé une synthèse magistrale des arts au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les évolutions du goût au cours du siècle y sont relevées. Dominique Jarrassé, lui, a abordé plus particulièrement la peinture française<sup>12</sup>.

Les travaux récents redécouvrent la place de l'art et de l'artiste qui prend au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montre Krzysztof Pomian une envergure inégalée, les « *artistes vivants, ceux qui sont reconnus prospèrent* »<sup>13</sup> et ont une dimension presque métaphysique. « *Le rang des beaux-arts, en premier lieu de la sculpture et de la peinture, s'élève au point de les mettre en concurrence non seulement avec la science, la philosophie et les belles-lettres, mais aussi, à terme, avec la religion même, menacée décidément de toutes parts, à partir du moment où on leur accorde le pouvoir de transcender le temps et l'espace, jadis privilège de la seule poésie* » L'impact sur les amateurs d'art est de plus très fort, le passage d'une conception ontologique du monde, fondée sur le divin à une conception ontique plus matérielle se manifeste par « *l'élévation des œuvres d'art au rang des substances et de l'artiste au rang d'un créateur [ce qui] modifie profondément les termes de la vieille*

---

<sup>9</sup> Chastel (A.), *L'art français. Ancien Régime 1620-1775*, Paris, Editions Flammarion, 1995 et Chastel (A.), *L'art français. Le temps de l'éloquence, 1775-1825*, Paris, Editions Flammarion, 1996.

<sup>10</sup> Thuillier (J.), *La peinture française : le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Biro, 1991.

<sup>11</sup> Gaethgens (T.-W.), Pomian (K.), Gallo (D.), Rosenberg (A.) et Schnapper (A.), *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1998.

<sup>12</sup> Jarassé (D.), *La peinture française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Pierre Terrail, 1998.

<sup>13</sup> Gaethgens (T.-W.), Pomian (K.), Gallo (D.), Rosenberg (A.) et Schnapper (A.) *op. cit.*, p. 58-66.

*problématique du génie et du goût* »<sup>14</sup>. A ces modifications s'ajoute un changement radical d'esthétique.

Le message véhiculé par l'artiste et son œuvre devient tout autre « *Les écrits théoriques sur l'art publiés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle fournissent les mots clés qui peuvent conduire à une autre compréhension plus objective de l'art de cette époque. On n'attendait plus de l'art un message moral comme l'exigeait en particulier la peinture d'histoire du Grand siècle, mais on voulait qu'il agît sur le sentiment du spectateur. Le goût déterminait la culture. Le concept du goût devint le principal thème de discussions des philosophes. Si différentes qu'en fussent les définitions, il y avait unanimité pour reconnaître que le goût ne se formait pas seulement à partir de la raison, mais surtout à partir de la sensation et du sentiment [...]. Désormais le concept de goût était lié au sentiment qui, ensemble avec l'esprit, formait le critère de jugement* »<sup>15</sup>.

De la peinture d'histoire glorifiant le monarque, l'art est passé dans le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, à des conceptions plus légères et ornementales, le tableau étant même supplanté par le décor, comme l'indique Daniela Gallo : « *Les motifs ornementaux inondent véritablement les murs et ne laissent plus de place aux tableaux que sous forme de dessus-de-porte dans des cadres qui leur sont prescrits par les décorateurs d'intérieur* »<sup>16</sup>. La demande des clients ne porte plus sur des histoires édifiantes, mais sur des sujets légers, allégoriques, voire érotiques. Une véritable révolution des arts s'opère, l'art devient global.

Néanmoins, malgré cette apparente légèreté, des interrogations demeurent car les progrès enregistrés et les avancées esthétiques pouvaient aussi être perçus comme la perte des idéaux, ce que la dernière partie du siècle va reconnaître en donnant la prépondérance à la peinture d'histoire fondée sur l'art antique, ses valeurs et ses thèmes héroïques. Les meilleurs exemples en sont Jean-Honoré Fragonard (1732-1806) et Louis David (1748-1825) qui ajoutent le rôle de la passion comme moteur des actes, même dans les scènes historiques cultivées.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 119-122.

Plusieurs exemples de travaux universitaires, parfois édités, révèlent, pour Paris, la mise en place progressive d'un goût caractéristique que les marchands tels Gersaint, Hecquet, Huquier, Mariette ou Sirois ou les collectionneurs, tels Crozat, de Lorangère, de la Roque, de Fonspertuis ou Bonnier de la Mosson, arrivent à affirmer. Guillaume Glorieux a magistralement traité du rôle, des influences de Edme-François Gersaint (1694-1750) dans le domaine des arts<sup>17</sup>. Son approche concerne la qualité du tableau et sa place, car « *personne ne peut se passer de tableau* »<sup>18</sup>. L'auteur établit un bilan du marché de l'art au XVIII<sup>e</sup> siècle, dynamique en Hollande où le marchand s'approvisionne régulièrement en tableaux, estampes, mais aussi à Paris, où il utilise les services de peintres locaux, édite des estampes et en achète lors des adjudications publiques. De même il vend des livres, y compris des « *marrons* »<sup>19</sup>. Une clientèle importante de conseillers du roi, d'aristocrates lettrés, érudits se pourvoit chez Gersaint en tableaux, estampes, livres, objets de décoration et de curiosité. La faveur de la clientèle va, principalement, aux peintures du Nord de l'Europe pour les clients peu cultivés et vers les dessins rares et la très grande peinture pour l'élite raffinée. Guillaume Glorieux nous apprend que Gersaint achète une partie de la collection de dessins de Pierre Crozat (1665-1740)<sup>20</sup>. Une centaine de dessins italiens, un peu moins des Ecoles flamande et hollandaise, tandis qu'il n'acquiert qu'une trentaine de dessins français. Gersaint se charge de l'exposition des tableaux et de la rédaction des catalogues lors de ventes de grande qualité. Il a une fine connaissance, des œuvres et des artistes, due à ses lectures et à sa pratique. Son rôle d'expert est reconnu. Nous découvrons que des tableaux de Jacopo da Ponte dit Bassano (v.1551-1592), Jan I Bruegel dit de Velours (1568-1625), Pierre-Paul Rubens (1577-1640), Antoon Van Dyck (1599-1641), Rembrandt van Rijn dit Rembrandt (1606-1669), Jean-Baptiste-Siméon Chardin (1699-1779), parmi d'autres, se vendent à la boutique<sup>21</sup>. Ces ventes confortent l'impression de rejet de beaucoup de personnes pour l'œuvre contemporaine, hormis pour quelques personnages de haut rang. « *L'exposition et la vente peuvent se lire comme des éléments qui construisent un*

---

<sup>17</sup> **Glorieux (G.)**, *A l'enseigne de Gersaint, Edme-François Gersaint, marchand d'art sur le pont Notre-Dame*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2002.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>19</sup> Les « marrons » sont des livres interdits sur décision royale ou mis à l'index. On y trouve notamment des œuvres de Brantôme, Rabelais, La Fontaine, Voltaire, Diderot et aussi d'auteurs jansénistes.

<sup>20</sup> **Glorieux (G.)**, *op. cit.*, p.296

<sup>21</sup> *Ibid.*, p.337, Gersaint se charge de la publicité de la vente dans les *Affiches de Paris*, du 18 avril et 5 mai 1748

*espace public et critique de la sphère du goût* »<sup>22</sup> de même « *Gersaint par son souci d'instruire le « grand public », de clarifier le savoir et de le diffuser s'inscrit parfaitement dans le courant des lumières et annonce avec force Condorcet* »<sup>23</sup>.

Gersaint s'insère bien dans ce grand mouvement dont parle Norman Hampson dans lequel « *les hommes cultivés sont convaincus qu'ils vivent dans ce qu'ils nomment un siècle des Lumières* »<sup>24</sup>.

La réflexion sur les typologies d'acheteurs débouche sur cette classification, le curieux s'amuse, se délecte des œuvres qu'il a, l'amateur admire les talents de l'artiste, le connaisseur a formé son goût par le regard. Ceci nous amène à vérifier les études relatives aux collections<sup>25</sup>.

## **B. La question des collections**

### **1. Les collections célèbres**

L'ouvrage de Guillaume Glorieux concernant Gersaint apporte des éléments importants au sujet des collections, « *il n'y a pas de petit cabinet, tel chétif qu'il soit, où il n'y en ait, même plusieurs, et c'est toujours par eux que l'on commence à établir la curiosité* »<sup>26</sup>. Cornélia Hatori a étudié les collections de Pierre Crozat l'un des plus beaux exemples pour le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. Auparavant Krzysztof Pomian à propos des collectionneurs parisiens et vénitiens du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>28</sup>, Antoine Schnapper pour la France au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>, apportent une vision approfondie du phénomène de collections. Antoine Schnapper donne de la collection une vision qui n'est pas numérique, il ne suffit pas d'avoir cinquante tableaux dans une pièce pour détenir une collection. La quantité ne rejoignant pas forcément la qualité, il importe

---

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 354.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 390.

<sup>24</sup> **Hampson (N.)**, *Histoire de la pensée européenne*, tome 4, *Le siècle des Lumières*, Paris, Editions du Seuil, 1972.

<sup>25</sup> Le terme de « collectionnisme » a été usité, n'étant qu'un néologisme nous ne l'intégrerons pas ici, lui préférant celui d'aptitude déterministe à collectionner ou celui de curiosité.

<sup>26</sup> **Glorieux (G.)**, *op. cit.*, p. 414.

<sup>27</sup> **Hatori (C.)**, *Pierre Crozat (1665-1740), un financier collectionneur et mécène*, thèse de doctorat d'Histoire de l'Art, Université de la Sorbonne, Paris IV, 1998.

<sup>28</sup> **Pomian (K.)**, *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris, Venise, XVI<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Gallimard, 1987.

<sup>29</sup> **Schnapper (A.)**, *Curieux du Grand Siècle : collections et collectionneurs dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, tome 2, Paris, Editions Flammarion, 1994.

de découvrir comment on collectionne, plus que pourquoi on le fait. « *Le lieu d'élection de l'accrochage était le cabinet, soit en tant qu'élément de la triade désormais classique de l'appartement distingué (antichambre, chambre, cabinet), soit un véritable « cabinet des tableaux », ainsi désigné dans certains inventaires* »<sup>30</sup> ce qui entraîne un rôle social important, mais ne préjuge, ni de la valeur, ni de l'intérêt porté.

## 2. Le primat donné à la peinture flamingo-hollandaise

Les peintures du XVII<sup>e</sup> siècle hollandaise et flamande ont souvent été préférées par les collectionneurs, à celles réalisées en France, particulièrement pour l'art contemporain. Une étude un peu ancienne de Pierre Courthion apporte une analyse intéressante quoique subjective sur les peintres<sup>31</sup>. Elogieux à l'égard de Rubens « *un extraordinaire exécutant* »<sup>32</sup>, il reconnaît la qualité de portraitiste de Van Dyck, le caravagisme délicat de Jacob Joardens (1593-1678), « *père des petits maîtres flamands qu'il dépasse par sa grande envergure* »<sup>33</sup>. Adrien Brouwer (1605-1639) ou David Teniers le jeune (1610-1690) sont, pour lui, parmi ces peintres plus anecdotiques qu'essentiels, mais que le XVIII<sup>e</sup> siècle aime encore. En ce qui concerne Teniers, son statut de « *peintre de cabinet d'amateurs* » et ses succès faciles gênent, étrangement l'historien. Rembrandt dont la sensibilité universelle fondée sur l'impression d'une œuvre pétrie « *dans la gangue et la pâte d'une humanité sans cesse rappelée sous la terrible apparence du quotidien* »<sup>34</sup> obtient une grande faveur. La place de Johannes Vermeer de Delft (1632-1675) est essentielle, mais le XVIII<sup>e</sup> siècle intellectuel, l'ignora. Ce siècle enclin à spéculer eût dû être sensible à la réflexion philosophique qui, sous une douce lumière et dans la quotidienneté, tend à l'universalité du message. L'œuvre emblématique du « *plus grand peintre du monde* » comme le clame Marcel Proust, fut ignoré en raison de la rareté des toiles sur le marché. Les paysagistes que sont Jacob Ruysdael (vers 1628-1682) et aussi Jan Rolandt de Vries (vers 1632 – vers 1681) fascinent par la qualité de leurs vues, de même les natures mortes qui alimentaient les fonds les plus illustres.

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>31</sup> **Courthion (P.)**, *La peinture hollandaise et flamande*, Paris, Editions Nathan, 1983.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p.76.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p.99.

Le travail de Alexis Merle du Bourg, récemment édité, fait le point avec brio sur la question des influences de Rubens sur la peinture française au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles et ainsi montre que la peinture du Nord a toujours séduit, même si les érudits prônaient une peinture moins réaliste<sup>35</sup>.

Ceci vaut à Paris et dans les grandes capitales européennes, il est à vérifier ce qu'il en est en Bretagne.

### 3. L'exemple breton

Pour ce qui regarde la Bretagne deux études de Gauthier Aubert l'une concernant le président de Robien<sup>36</sup>, l'autre les collections bretonnes<sup>37</sup> sont indispensables. Dans le travail au sujet des petits collectionneurs bretons, il mentionne que « *le problème de l'existence d'une « piétaille de la curiosité » bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle est en apparence particulièrement problématique* »<sup>38</sup>, pour reprendre l'expression d'Antoine Schnapper<sup>39</sup>. Il est difficile d'établir la liste des collectionneurs et encore plus de savoir qu'elles sont les œuvres qu'ils possèdent. Seuls émergent quelques avocats, magistrats qui peuvent nous intéresser, dans cette recherche. Dans son excellent travail touchant le Président de Robien, il réussit à établir les contours de la collection comme la définissait Schnapper. Il est envisageable que Robien ait constitué sa collection, pour les dessins, en particulier, comme l'avait conçue Pierre Crozat. Cornélia Hattori la qualifie de véritable « *histoire universelle de l'art* »<sup>40</sup>. Cependant en raison des problèmes d'attribution récurrents au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui crée des incertitudes, il n'est pas impossible que Robien n'ait pas connu la valeur de son fonds d'œuvres d'art. Il classe néanmoins par écoles ses 1173 dessins. Nous savons que ses 6000 estampes forment un ensemble de valeur, mais sans commune mesure avec les collections de « *quelques grands amateurs parisiens* »<sup>41</sup>. Quant aux 184 tableaux, ils révèlent que le président

---

<sup>35</sup> Merle du Bourg (A.), *Rubens au grand siècle. Sa réception en France, 1640-1715*, Rennes, Editions des Presses Universitaires de Rennes, 2004.

<sup>36</sup> Aubert (G.), *op. cit.*

<sup>37</sup> Aubert (G.), *A la recherche des petits collectionneurs en Bretagne au siècle des Lumières*, Rennes, Editions Presses Universitaires de Rennes, 2002.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>39</sup> Schnapper (A.), *Curieux...*, *op. cit.*, p. 427.

<sup>40</sup> Hattori (C.), *op. cit.*, p. 322.

<sup>41</sup> Aubert (G.), *Le Président de Robien...*, *op. cit.*, p. 219.

de Robien avait des goûts divergents de ceux de son groupe social<sup>42</sup>, notamment au niveau des thèmes de peintures et les localisations de celles-ci, car il donne la préférence à la campagne, plutôt qu'à la ville, pour l'installation. « *La profusion des tableaux dans un intérieur est un moyen de s'afficher comme un grand seigneur* »<sup>43</sup> ce que Robien ne manque pas de rappeler, mais différemment.

Les études concernant les types d'œuvres sont assez nombreuses, la littérature scientifique, à ce sujet, est multiple.

#### **4. Les types d'œuvres**

Les recherches s'approprient les différents objets artistiques en les classant, de manière catégorielle. Les travaux s'articulent autour de la peinture et des autres arts graphiques, de la tapisserie et des arts décoratifs, objets de notre étude.

##### **a) La peinture**

Les études multiples montrent que les œuvres prisées des élites françaises sont principalement les peintures hollandaise et flamande, la peinture italienne, la peinture française venant ensuite, de manière plus rare, surtout représentée par celle du XVII<sup>e</sup> siècle.

La question de la peinture a été abordée au travers du goût artistique et des collections, les œuvres sont majoritairement représentées par des huiles, des cuivres ou des bois. Elles sont encadrées de manière somptueuse de bordures de bois sculpté doré, aux ornements complexes et raffinés. Une très riche iconographie existe, malheureusement incomplète au niveau des collections privées.

##### **b) La gravure**

Les écrits de Jean Adhémar font le point sur la connaissance de la gravure<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> Sauf pour la prédominance des tableaux du Nord, majoritaires.

<sup>43</sup> **Aubert (G.)**, *op. cit.*, p. 246.

<sup>44</sup> **Adhémar (J.)**, *La gravure originale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Samogy, 1963.

Les recherches de Marianne Grivel sur le commerce de l'estampe au XVII<sup>e</sup> siècle à Paris<sup>45</sup>, peuvent en partie s'adapter au XVIII<sup>e</sup> siècle à Rennes, comme l'indique M. Mauger<sup>46</sup>. Le rôle de la gravure est fondamental, car elle sert de moyen de diffusion. Ainsi les sujets peints sont-ils gravés puis peuvent être copiés, ils servent de modèle aux liciers, aux peintres de chevalet et de clavecins, aux ornemanistes. La gravure offre un répertoire inépuisable.

La fabrication et la diffusion d'estampes aux mérites disparates sont importantes. A la collection de volumes de gravures de belles qualités s'ajoute la production en série ; la possession d'estampes se démocratise dans tous les milieux, y compris les plus modestes sous forme d'images de piété.

### c) La tapisserie

Les travaux de Fabienne Joubert, Amaury Lefébure et Pascal-François Bertrand<sup>47</sup> participent au regain d'intérêt pour cet art textile, qui n'avait pas eu de travaux importants depuis Jules Guiffrey<sup>48</sup>. Une approche scientifique, sur les différents ateliers, les techniques et les mérites des pièces en lien avec les peintres célèbres, leur permet de mentionner que « *la tapisserie ne jouit plus au siècle des Lumières, de la même faveur de la clientèle que précédemment : les grandes tentures à l'usage des souverains restent plus souvent rangées dans les garde-meubles qu'elles n'étaient tendues dans les salons d'apparat ; les nouvelles réalisations ne pouvaient orner les appartements modernes aux murs lambrissés de boiseries et garnis de glace du sol au plafond ; les pièces des siècles passés étaient envoyées à la campagne. Et pourtant de nombreuses tapisseries continuèrent à être produites en abondance dans tous les pays d'Europe* »<sup>49</sup>. Nous verrons ce qu'il en fut en Bretagne.

Un art rejoint celui de la tapisserie, dont il s'inspire, il s'agit de la toile imprimée. Ces toiles connues sous le nom d'indiennes ont fait l'objet de peu d'étude.

---

<sup>45</sup> Grivel (M.), *Le commerce de l'estampe à Paris au XVII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Librairie Droz, 1986.

<sup>46</sup> Mauger (M.), « La gravure à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XCVII, 1995, p. 111-165.

<sup>47</sup> Joubert (F.), Lefébure (A.) et Bertrand (P.-F.), *Histoire de la tapisserie*, Paris, Editions Flammarion, 1995. Voir aussi Bertrand (P.-F.), *Histoire de la Tapisserie, le XVIII<sup>e</sup> siècle, un art du décor et de l'ameublement*, Paris, Editions Flammarion, 1995.

<sup>48</sup> Guiffrey (J.), *Histoire de la tapisserie depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours*, Tours, Editions Mame, 1886.

<sup>49</sup> Joubert (F.), Lefébure (A.) et Bertrand (P.-F.), *op. cit.*, p. 208.

L'exemple le plus important concerne la toile de Jouy<sup>50</sup>, il convient d'y adjoindre les productions des dominotiers, réalisant les papiers peints.

#### **d) Le décor**

Sabine Melchior-Bonnet, au sujet des miroirs, publie un ouvrage de référence sur ces objets reflets, parfois somptueux, des apparences et des vanités, tableaux vivants dont seul le tain a conservé la trace des personnages reflétés<sup>51</sup>.

Jean Féray a illustré élégamment tous les aspects de la décoration en France, en envisageant sous forme normée et détaillée toutes les différentes composantes de la distribution des appartements, de leurs décors architecturaux ou mobiles, de l'ameublement, de l'éclairage et les collections qui y sont installées<sup>52</sup>.

Ces éléments succincts tant des goûts artistiques que des pratiques de la collection, nous amènent à retenir le groupe de notre étude, dans ses acceptions sociales et juridiques, puis à considérer ce que la recherche envisage de cette question.

### ***C. Les éléments sociaux et juridiques***

#### **1. Les caractéristiques**

Le corpus des officiers de judicature de notre étude a fait l'objet de travaux de type institutionnel.

François Bluche concourt à la connaissance de la noblesse des magistrats, dans des travaux de référence<sup>53</sup>. Marcel Marion réalise un recensement de toutes les

---

<sup>50</sup> Riffel (M.) et Rouart (S.), *La toile de Jouy*, Paris, Editions Mazenot, 2003.

<sup>51</sup> Melchior-Bonnet (S.), *L'Histoire du miroir*, Paris, Editions Imago, 1994.

<sup>52</sup> Féray (J.), *Architecture intérieure et décoration en France, des origines à 1875*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1988.

<sup>53</sup> Bluche (F.), *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle (1715-1771)*, Paris, Editions Economica, 1986.

fonctions que l'Ancien Régime comptait<sup>54</sup>. Dans le cadre qui nous concerne, de multiples définitions des fonctions d'offices apportent de précieux renseignements. La complexité des offices, la multiplicité de leur création et la variété des juridictions nécessitent un travail préalable de poids. Il permet de discerner dans le « *fretin présidial* »<sup>55</sup> ou dans les méandres des Parlements, les différentes fonctions et de clarifier les offices de conseillers du roi, dont le rôle et l'importance ne sont pas identiques à tous les échelons judiciaires. L'ouvrage récent de B. Barbiche apporte une vision actualisée dans l'imbroglio juridique des justices seigneuriales<sup>56</sup>, dans lesquelles, les officiers publics (juge, procureur fiscal, greffier) et les auxiliaires de justice (notaires, sergents, procureurs) interfèrent, ainsi que dans les degrés de juridiction, dont les ressorts sont variables<sup>57</sup>.

## 2. L'exemple breton

Les spécificités de la Bretagne sont abordées dans le très utile ouvrage d'André Giffard dont le recensement des seigneuries judiciaires laïques et ecclésiastiques en mentionne plus de 3700<sup>58</sup>.

Un des actes de justice dépendant des justices seigneuriales ou du siège présidial est l'inventaire après décès. Nous verrons que la recherche actuelle s'est beaucoup fondée sur cet élément codifié par le droit.

### ***D. La place des inventaires dans l'expression du beau***

Depuis de nombreuses années l'intérêt pour la source qu'est l'inventaire après décès n'a fait qu'augmenter. Les inventaires fournissent à la littérature scientifique des éléments sociaux, juridiques, humains et esthétiques de premier plan. Bernard Vogler<sup>59</sup>

---

<sup>54</sup> **Marion (M.)**, *Dictionnaire des Institutions de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Editions A. & J. Picard, 1923.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 433.

<sup>56</sup> **Barbiche (B.)**, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris, Editions Presses universitaires de France, 1999.

<sup>57</sup> Sous l'ancien régime l'appel des décisions de justice est variable selon la qualité du justiciable et selon le niveau de juridiction. Ainsi des décisions susceptibles d'appel pour les roturiers au Présidial le sont au Parlement pour les nobles.

<sup>58</sup> **Giffard (A.)**, *Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, 1661-1791*, Paris, Editions Arthur Rousseau, 1909.

<sup>59</sup> **Vogler (B.)**, *Les actes notariés, source de l'histoire sociale XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles (Actes du colloque de Strasbourg. Mai 1971)*, Strasbourg, Editions Istra, 1979.

s'attache à montrer l'utilité des actes notariés comme sources indispensables, comme le font aussi Daniel Roche et Jean Quéniart<sup>60</sup>.

En ce qui touche aux aspects esthétiques dans une acception d'Histoire des Arts, nous pourrions retenir le travail de Georges Wildenstein<sup>61</sup>. Pour ce qui regarde particulièrement la Bretagne, l'article d'Yves Tanneau présente tout l'intérêt de ce type de documents<sup>62</sup>. Pour ce qui relève de Rennes, dans les dernières années, de nombreux mémoires de maîtrise contribuent aux problématiques de la question. Charlotta Wolff, à partir d'inventaires après décès étudie sur les plans historique, sociologique et esthétique les choix et modes de vie de certains groupes sociaux rennais, dont des magistrats du Parlement et des magistrats inférieurs<sup>63</sup>. Sa conceptualisation normative de cet art de la frivolité qu'est la décoration et le mode de vie est effectuée avec rigueur. D'autres travaux sont menés dans le même cadre spatio-temporel et pour des groupes sociaux similaires mais leur approche relève de la culture matérielle, du cadre de vie, de l'histoire socio-culturelle, en général ; les acceptions artistiques, quant à elles, sont toujours minoritaires dans ces travaux<sup>64</sup>.

De la sorte, un examen attentif à partir des dépouillements d'archives que nous avons effectués se révèle-t-il judicieux pour étayer les aspects de la problématique que nous voulions soulever. L'examen des sources employées permet d'envisager, de confirmer ou d'infirmer ce que la bibliographie nous dit de ce goût des élites pour l'art au XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>60</sup> **Quéniart (J.)**, « L'utilisation des inventaires en histoire socio-culturelle », in *Les actes notariés : Sources de l'histoire sociale XVIe-XIXe siècles*, Strasbourg, Editions Istra, 1979.

<sup>61</sup> **Wildenstein (G.)**, *Le goût pour la peinture dans la bourgeoisie parisienne entre 1550 et 1610, d'après des inventaires après décès conservés au Minutier central des Archives nationales*, Paris, Gazette des Beaux-Arts, 1962.

<sup>62</sup> **Tanneau (Y.)**, « Manoirs et gentilhommières de Basse-Bretagne. Les meubles et la garde-robe d'une famille noble aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » in *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXV, Quimper, 1959, p. 1-28.

<sup>63</sup> **Wolff (C.)**, *La décoration des intérieurs rennais, 1770-1790*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1999.

<sup>64</sup> **Bienvenu (A.)**, *L'habitat à Rennes, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1984.

**Delauney (P.)**, *Le cadre de vie de la noblesse parlementaire dans le ressort du présidial de Rennes (1720-1789)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1995-1996.

**Perennes (E.)**, *Le cadre de vie des auxiliaires de justice rennais au XVIII<sup>e</sup> siècle (1717-1790)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1997.

**Messe (L.)**, *Le quartier du parlement de Bretagne, 1750-1789*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1998.

**Corbel (G.)**, *La place des Lices au XVIII<sup>e</sup> siècle. Espace, société et culture à Rennes sous l'Ancien régime*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 2003.

## **II. Les sources**

### ***A. Les aspects juridiques.***

#### **1. L'utilisation des fonds archivistiques dans le cadre juridique**

Pour connaître quelque peu les personnes de notre étude, il convient de se référer aux sources essentielles du fonds archivistique, que nous avons exploitées.

##### **a) Les archives juridiques**

Le travail le plus important a consisté à dépouiller les sources manuscrites, dans la série B, les sous-séries 2 B et 4 B, concernant les minutes des actes d'office, aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine. Il s'agissait d'établir le corpus humain le plus large possible concernant les officiers de judicature, en lien avec les institutions juridiques rennaises.

La sous-série 4 B inclut les minutes des actes d'offices des justices seigneuriales laïques et ecclésiastiques, relevant du ressort de Rennes. Le dépouillement en a été exhaustif. Il a permis de relever les catégories de détenteurs d'offices de judicature<sup>65</sup>.

La sous-série 2 B contient les minutes des actes d'office du siège présidial ; dépouillées de manière aléatoire, elles ont conforté les typologies sociales déjà mises en évidence<sup>66</sup>.

La série C du fonds de l'Intendance et des Etats de Bretagne est particulièrement intéressante pour les éléments qu'elle apporte au niveau des règlements concernant les libraires, les comédiens et les listes d'officiers de la Sénéchaussée et Présidial de Rennes.

---

<sup>65</sup> A.D.I.V., sous-série 4 B, liasses : 4 B 4403-4 B 5162, soient 112 liasses dépouillées, soient 222 scellés et inventaires.

<sup>66</sup> A.D.I.V., sous-série 2 B, liasses : 2 B 547- 2 B 753, soient 38 liasses dépouillées, soient 54 scellés et inventaires.

La sous-série C Fi contient de nombreux plans et gravures, aidant à la localisation spatio-temporelle.

Nous avons, en partie, dépouillé, dans la série E, des liasses des sous-séries 2 E et 4 E. Les liasses de la sous-série 2 E comportent des sources utiles dans le fonds des familles, celles de la sous-série 4 E s'intègrent dans le fonds des Etudes des notaires<sup>67</sup>.

La petite série L des Justices de paix, remplaçantes des juridictions seigneuriales après 1791, a été entièrement relevée.

Quant à la série Q des domaines nationaux, en partie étudiée, elle ajoute des éléments pertinents, au sujet des confiscations des biens des immigrés.

## **b) Les archives à caractère privé**

La série F du fonds des particuliers comporte des pièces utilisables, il s'agit de copies anciennes d'actes authentiques.

La série J, des fonds privés, se révèle abondante, elle aussi. Elle comporte quelques inventaires de qualité.

Le dépouillement de ces différentes liasses a, principalement, consisté à relever des inventaires, actes légaux importants dans le contexte juridique du XVIII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>67</sup> A.D.I.V., sous-série 4 E, Etude Pocquet/Ravenel et Etude Tumoine.

## **2. Un élément essentiel : l'inventaire des meubles et valeurs mobilières**

### **a) Les différents actes de procédure**

Dans les séries B, E, J, L, Q nous avons trouvé, principalement, des inventaires après décès, parfois appelés inventaires d'autorité et des inventaires volontaires.

Ces actes n'ont pas la même forme, mais ils correspondent toujours à une raison successorale, due au décès d'une personne ou anticipant celui-ci. Ils établissent des critères de définition et de transmission du patrimoine.

### **b) L'inventaire après décès**

Toujours associés à des mises sous scellés, les inventaires après décès sont parfois, suivis de ventes publiques. L'inventaire est un acte d'office, établi par une autorité légale qu'elle soit seigneuriale ou présidiale, lors de successions impliquant des héritiers mineurs ou en cas d'absence d'héritier, ainsi que dans les cas de créances, d'interdiction ou d'abandon de succession. La mise en œuvre de cet acte incombe aux héritiers ou leur représentant, le procureur<sup>68</sup>. Les règles bretonnes imposent que les greffiers rédigent ces actes, au nom du procureur fiscal et non pas les notaires royaux, comme dans les autres provinces françaises.

Un relevé des biens meubles est effectué peu après le décès de la personne sur réquisition judiciaire, associé à une mise sous scellés ; il établit brièvement les meubles présents au domicile du défunt. A la suite, parfois de longs mois plus tard, un lief de scellés est nécessaire, il précède l'inventaire proprement dit. Des éléments constants se trouvent dans les inventaires, en mentionnant l'état civil du défunt, sa profession, la composition de la famille. Il consiste, principalement, en une énumération des biens meubles et à leur estimation, soit par un marchand revendeur, plus rarement par un expert, ainsi que le séquestre des valeurs, des titres et papiers. A la fin de la procédure qui peut nécessiter plusieurs jours, un acte comptable est libellé, à partir duquel sont calculés les frais afférents à l'acte. Les héritiers, en

---

<sup>68</sup> Le terme de procureur est à comprendre comme l'homme de loi chargé des procédures, il ne plaide pas mais instrumente. Ce terme correspond aux anciens avoués du XX<sup>e</sup> siècle.

fonction de leurs liquidités, de leurs biens immeubles, des obligations relevant du mode successoral décident ou non de vendre tout ou partie des meubles estimés. En ce cas une vente aux plus offrants est diligentée au domicile ou à l'un des domiciles du défunt, elle se fait sous la direction d'un marchand revendeur assisté pour l'incantation, afin de déterminer les enchères. Les héritiers ont toujours la possibilité de retirer un objet dont l'enchère n'a pas abouti ou ils peuvent l'acquérir pour leur propre compte ; de nombreux marchands revendeurs participent aux enchères, y compris celui qui est chargé de la vente ou tout au moins son épouse.

### **c) L'inventaire volontaire**

Cet acte se produit aussi au décès d'une personne ou anticipe ce décès, il est établi par le légataire ou son hoir principal. Il peut aussi être rédigé dans le cadre d'une union matrimoniale, pour les avances d'hoirie ou l'établissement de dot. De présentation différente des autres actes, cet inventaire volontaire possède un format de grande taille favorisant le repérage discursif.

L'approche de l'élément humain, de ses liens avec les institutions judiciaires, la variété de ces groupes et la diversité des lieux de vie, amènent à s'intéresser aux goûts de ce corpus humain pour les objets artistiques, dont la présence est très importante dans les inventaires.

## ***B. Les choix artistiques.***

### **1. L'exploitation systématique des inventaires**

#### **a) Un corpus important**

Comme nous l'avons perçu précédemment<sup>69</sup>, la recherche actuelle se préoccupe beaucoup des documents historiques que sont les inventaires après décès et les ventes publiques consécutives, pour établir les éléments du goût.

---

<sup>69</sup> Cf. *supra* (la place des inventaires dans l'expression du beau), p. 19.

Au regard des informations que la critique scientifique apporte et des documents issus des dépouillements que nous avons réalisés, il est intellectuellement séduisant de vérifier ce qu'il en est en Bretagne, plus particulièrement à Rennes, au niveau du goût artistique.

L'utilisation des inventaires étoffe non seulement sur les plans juridique, sociologique et topographique, l'argumentation, mais apporte aussi de nombreux échos dans le cadre esthétique, ce qui relève d'une véritable intertextualité<sup>70</sup>.

Le total des inventaires dépouillés est de 291, principalement dans les séries 2 B et 4 B<sup>71</sup>, les inventaires exploités s'élèvent à 138, cependant ont été sélectionnés, pour l'exploitation comptable et par souci de clarté, 52 inventaires de la noblesse et 37 inventaires de la Bourgeoisie. Ces inventaires étant internes au groupe, il n'y a aucune interférence, ils sont donc représentatifs, quoique sélectifs.

## **b) Des objets choisis**

Dans les inventaires et les ventes ont été notés, systématiquement, les objets dont le point commun était l'appartenance aux meubles meublants véhiculant une image. Tous ces éléments, tableaux, dessins, estampes, tapisseries, tapis, miroirs et revêtements muraux, pour la plupart ornant les parois des logements étudiés, ont été exploités lorsqu'il y en avait, ce qui n'est pas le cas de tous les inventaires rencontrés<sup>72</sup>. De même ont été relevés l'argenterie et les livres. Lorsque trop peu d'objets artistiques apparaissaient, les inventaires n'ont pas été employés. Ils ne dévoilent pas assez d'éléments pertinents. Ce fait est particulièrement patent dans le groupe des procureurs. Ce phénomène justifie de la moindre quotité de nomenclatures que ne le laissait prévoir la catégorie des inventaires bourgeois.

---

<sup>70</sup> Ce terme de linguistique peut par extension sémantique s'appliquer aux divers liens qui relient les approches de notre fonds d'étude.

<sup>71</sup> La sous-série 4 B donne 222 scellés et inventaires, la sous-série 2 B en procure 54, la série L seulement deux, la série Q en donne quatre, la sous-série 23 J en fournit trois, la sous-série est dotée de quatre inventaires tandis que la sous-série 4 E en accorde deux. D'où un total de 291 scellés et inventaires relevés.

<sup>72</sup> Il ne s'agit en fait que de cas isolés.

## 2. Des outils d'analyse

### a) Des relevés authentiques

Le relevé systématique des scellés, inventaires et ventes y afférant fut réalisé de manière scientifique, en respectant scrupuleusement, les graphies et la syntaxe originales, avec les variations, les approximations, même les perturbations dyslexiques, qui laissent voir la rudimentaire formation linguistique des rédacteurs, comme l'indiquent ces mentions de « *sept pieces de tapisserie de haute lisse a personnages dauvergne, 360 £. Un mirouer avec sa carrée de bois de noyer avec placque de cuivre dorrée, 30 £. Une vieille piece de tapisserie de haute lisse toute mangée et ratie prizée avec trois vieilles pieces de Bergame* »<sup>73</sup>.

### b) Des actes comptables

A la suite de ces relevés, un calcul global des valeurs a été établi ainsi que des pourcentages par rapport à la valeur globale des meubles meublants. Par meubles meublants, il faut entendre les linges, hardes, objets et ustensiles, dont les objets d'art et de culture. Les denrées et animaux, les valeurs monétaires, les rentes et dettes n'en font pas partie. Dans les relevés systématiques des inventaires et des ventes n'ont été retenus que les meubles meublants. L'ensemble a été dénommé « total de l'inventaire ». La dénomination retenue pour le corpus d'objets à valeur artistique a été « total des images, tapisseries et glaces », elle exclut les livres, sauf quand ils concernent le domaine du beau, de même que l'argenterie<sup>74</sup>.

« Total de l'inventaire 21 521 £, total des images, tapisseries et glaces 1995 £ soient 9, 27% »<sup>75</sup>.

---

<sup>73</sup> A.D.I.V., 4 B 4993, juridiction de l'abbaye royale de Saint-Georges, scellés du 11 octobre 1699, inventaire du 8 février 1700 et jours suivants, concernant François Bonnier de la Cocquerie.

<sup>74</sup> Voir annexe 1 p. I. A.D.I.V., 4 B 4993, juridiction de l'abbaye royale de Saint-Georges, scellés du 11 octobre 1699, inventaire du 8 février 1700 et jours suivants, concernant François Bonnier de la Cocquerie.

<sup>75</sup> Voir annexe 2 p. II.

### **c) L'approche problématique**

Les choix d'objets artistiques se sont inspirés des mises en garde d'Antoine Schnapper « *On s'étonnera peut-être de ne pas trouver dans ce livre de tableaux statistiques, établissant par exemple le % dans les cabinets des peintures anciennes ou contemporaines, des genres, des sujets. Pour que ces tableaux soient autre chose qu'un habillage pseudo-scientifique, une trompeuse facilité, il faudrait des dépouillements systématiques à travers tout le minutier, ou établir des échantillons réellement satisfaisants, ce qui ne peut se faire, que pour des périodes ou des groupes sociaux étroitement délimités* »<sup>76</sup>. Cet avertissement vaut, en fait, tant pour la nature des objets, que pour leur qualité. Le conseil avisé mentionne l'existence de groupes sociaux et de périodes précises. Nous sommes dans ce cadre ; la réalisation de tableaux statistiques et de graphiques est envisageable.

### **d) L'utilisation des outils**

La mise en œuvre de ces outils que sont les tableaux statistiques et les graphiques fondés sur les dépouillements, permet d'analyser les différents aspects de ces groupes d'objets à caractère artistique. Nous en aurons l'usage dans le développement de recherche.

## **3. Les typologies d'œuvres et d'objets**

Les inventaires apportent des éléments très importants au sujet des typologies d'œuvres et des valeurs monétaires qu'elles représentent. Des exemplaires d'œuvres de grande qualité ont été trouvés. Nous réservons, au développement de recherche, là encore, l'exploitation de ces éléments.

---

<sup>76</sup> Schnapper (A.), *op. cit.*, p.11.

Les classifications d'objets ont été organisées de cette manière :

- a) Peintures**
- b) Tapisseries**
- c) Miroirs**
- d) Revêtements muraux**

Après avoir analysé les fonds d'archives, il est important d'aborder ce que la littérature ancienne indique sur le goût, de même, ce que les écrits plus contemporains des érudits du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles apportent sur cette question.

## ***C. Les écrits scientifiques anciens***

### **1. Le XVII<sup>e</sup> siècle**

Les écrits anciens sur la question esthétique sont multiples à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle notamment. Des divergences esthétiques, des confrontations se développent, alimentant le débat et la réflexion. Les oppositions concernent les choix esthétiques et les primautés accordées au dessin ou à la couleur. André Félibien (1619-1695)<sup>77</sup> défend une peinture dont le principe premier est la hiérarchie des genres. Tout ne se vaut pas dans la peinture. Certaines œuvres sont plus importantes par leur essence que d'autres. La noblesse, le « dessein » du sujet entraînent la qualité. Une scène vulgaire ne saurait atteindre au sublime. Le primat pour Félibien est accordé aux peintures d'Histoire, qu'elles soient religieuses ou historiques. Le peintre par excellence étant Nicolas Poussin (1594-1665). Charles Le Brun (1619-1690) en est un autre exemple avec la cohorte de ses élèves. Les critères de Félibien correspondent aux choix de l'Académie royale de sculpture et de peinture qui en accordant un statut aux peintres, leur intime des exigences, leur assigne aussi le rôle de conteur, de poète au service des puissants, dont l'exposé rhétorique se nomme peinture ou dithyrambe.

---

<sup>77</sup> **Félibien (A.)**, *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, Paris, 1666-1685.

**Félibien (A.)**, *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture pendant l'année 1667*, Paris, 1668.

**Félibien (A.)**, *Des principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture*, Paris, 1676.

A l'opposé, très souvent, Roger de Piles (1635-1709) défend une position très différente, au long de sa vie ; il lutte contre la suprématie du dessin, du « dessein » lui préférant la couleur, la lumière<sup>78</sup>. Le peintre qui reflète le mieux à ses yeux, ses choix esthétiques, est Pierre-Paul Rubens (1577-1640). A la fin de sa vie, de Piles devenu conseiller à l'Académie voit sa doctrine mieux acceptée. L'évolution de sa pensée le mène à se préoccuper des thèmes de l'essence et de la finalité de l'œuvre. Une œuvre doit ressembler à la nature puisqu'elle s'en inspire, c'est son essence et elle doit l'imiter si parfaitement qu'on peut la confondre avec l'objet réel, c'est là son but. La plus parfaite peinture séduit et trompe. Cependant les vues de l'Académie et ses choix stéréotypés vont à l'encontre des idées de de Piles.

## 2. Le XVIII<sup>e</sup> siècle

Les idées de l'Académie sont encore au début du XVIII<sup>e</sup> siècle très prégnantes, car le lien avec le pouvoir régalien est essentiel. Tout émane de lui, tout en découle. Il faut attendre les évolutions de la Régence pour sentir une évolution stylistique et philosophique.

Le chemin est alors tout tracé pour un théoricien du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme Denis Diderot (1713-1784) qui écrit : « *La nature ne fait rien d'incorrect. Toute forme belle ou laide a sa cause, et de tous les êtres qui existent, il n'y en a pas un qui ne soit comme il doit être* »<sup>79</sup>. Il fait de la nature l'inspiratrice du peintre. Ce principe définit des admirations pour Jean-Siméon Chardin (1699-1779) et le rejet de François Boucher (1703-1770). « *Si la scène est une claire, simple et liée, j'en saisirai l'ensemble d'un coup d'œil ; mais ce n'est pas assez. Il faut qu'elle soit variée ; et*

---

<sup>78</sup> **Piles (R.de)**, *Dialogues sur le coloris*, Paris, 1673.

**Piles (R.de)**, *Conversation sur la connoissance de la peinture, et sur le jugement qu'on doit faire des Tableaux, où par occasion il est parlé de la vie de Rubens & de quelques-uns de ses plus beaux ouvrages*, Paris, 1677.

**Piles (R.de)**, *Dissertation sur les ouvrages des plus fameux peintres (dédiée à Monseigneur le duc de Richelieu)*, Paris, 1682.

**Piles (R.de)**, *Les premiers éléments de peinture pratique*, Paris, 1684.

**Piles (R.de)**, *Cours de peinture par principes*, Paris, 1684.

**Piles (R.de)**, *Abrégé de la vie des peintres, avec des réflexions sur leurs ouvrages. Et un traité du Peintre parfait, de la connoissance des dessins et de l'utilité des estampes*, Paris, 1699.

<sup>79</sup> **Diderot (D.)**, *Essais sur la peinture. Salons de 1759, 1761, 1763*, Paris, Editions Hermann, 1984, p. 11.

elle le sera, si l'artiste est rigoureux observateur de la nature »<sup>80</sup>. Cependant peu de lecteurs intègrent les idées de Diderot car ses *Essais* ne furent édités qu'en 1795. Des articles de l'*Encyclopédie*, notamment l'article intitulé *Beau*, sont connus d'un public lettré et éduqué. Diderot y fait le catalogue de toutes les théories et expose ses conceptions philosophique et artistique. Les bibliothèques de notre corpus humain révèlent quelques livres de cet auteur, de même que les fonds de librairie<sup>81</sup>. Il est aussi évident que Félibien, de Piles, l'abbé du Bos (1670-1742) ou Charles Batteux (1713-1780) contribuent plus sûrement aux choix esthétiques des élites bretonnes.

D'autres écrits influencent plus évidemment l'homme du XVIII<sup>e</sup> siècle soucieux d'acquérir des œuvres d'art. Les principaux sont ceux de Dezallier d'Argenville qui s'intéresse surtout à la vie des peintres dans une perspective de collection de leurs œuvres, en les considérant dans des « cabinets de curiosités », dont il fait le recensement et l'éloge<sup>82</sup> ou ceux de La Font de Saint-Yenne qui fait l'état du goût pictural de son époque. Ils fréquentent les plus grands collectionneurs, voient leurs cabinets et éventuellement les conseillent. Des marchands s'impliquent particulièrement dans la question et nous apportent de très précieux renseignements comme P.-J. Mariette qui décrit l'un des plus beaux cabinets, celui du financier Crozat<sup>83</sup> ou comme E.-F. Gersaint (1694-1750) dont les catalogues de ventes d'objets artistiques des plus belles collections parisiennes fournissent aux chercheurs des matériaux de haute qualité.

Il pourrait aussi être utile de songer aux écrits extrêmement répandus de Charles Rollin dont l'influence est importante dans tous les établissements scolaires et tous les cercles intellectuels<sup>84</sup>.

D'autres sources imprimées, plus spécifiques sont nécessaires dans le cadre d'une approche qui se voudrait exhaustive.

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>81</sup> A.D.I.V., sous série 23 J 10, livre de marque de Louis-Charles-Marie de la Bourdonnaye Montluc, année 1763, achat le 9 septembre chez Maurice Ravaux, libraire rue Dauphine.

<sup>82</sup> **Dezallier d'Argenville (A.-J.)**, « Lettre sur le choix, l'arrangement d'un cabinet curieux », in *Mercur de France*, juin 1727, p. 1294-1330.

**Dezallier d'Argenville (A.-J.)**, *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, Paris, 1745.

<sup>83</sup> **Mariette (P.-J.)**, *Description sommaire du cabinet de feu M. Crozat*, Paris, 1741.

**Mariette (P.-J.)**, *Catalogue des tableaux et sculptures tant en bronze qu'en marbre, du Cabinet de feu M. le président de Tugny, et celui de M. Crozat*, Paris, 1751.

<sup>84</sup> **Rollin (C.)**, *De la manière d'enseigner les Belles Lettres, par rapport à l'esprit & au cœur*, Paris, Editions Etienne, 1721.

## **D. Les guides et répertoires**

### **1. Usage des guides**

De nombreux guides de recherche sont indispensables. Ils sont un préalable mais aussi un moyen de contrôle efficace de tous les relevés effectués. Nous mentionnerons les principaux. Le travail réalisé par Henri Bourde de la Rogerie sur les artistes bretons donne des informations sur les lieux d'intervention, sur les artistes et leurs travaux, mais il présente des incertitudes, ce qui le rend parfois aléatoire<sup>85</sup>. Le guide de Jacques Charpy offre aux chercheurs un outil d'exploration très complet sur les fonds archivistiques d'Ille-et-Vilaine<sup>86</sup>. Pour ce qui touche aux comparaisons à effectuer avec Paris, le fonds des minutes des notaires inventorié par Mireille Rambaud est un instrument nécessaire, même s'il ne couvre pas la totalité du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>.

### **2. Les répertoires**

La littérature savante locale des répertoires de bibliographie est indispensable. Des tables générales existent, elles recensent les bulletins et mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine de 1862 à 1934 et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne de 1920 à 1994. Les articles étant nombreux, ces tables permettent des repérages efficaces.

Les collections actuelles, tant auprès des musées que des particuliers constituent un dernier outil de recherche important. Il est vrai que les œuvres propriété des officiers de judicature de Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle se trouvent, dans des musées, des collections privées ou ont malheureusement été détruites.

---

<sup>85</sup> **Bourde de la Rogerie (H.)**, *Artistes, Artisans, Ingénieurs en Bretagne*, Bruz, Editions Association pour l'Inventaire de Bretagne.

<sup>86</sup> **Charpy (J.)**, *Guide des Archives d'Ille-et-Vilaine*, t.1, Rennes, Editions du Conseil Général, 1991.

<sup>87</sup> **Rambaud (M.)**, *Documents du Minutier Central concernant l'Histoire de l'Art (1700-1750)*, 2 tomes, Paris, Editions SEPVEN, 1964.

## ***E. Les apports des collections actuelles***

### **1. Les « reliefs » de l'histoire**

Il est bon de se souvenir que la plupart des œuvres de notre étude ont disparu, détruites par le temps-les revêtements muraux sont très rares-, par les hommes et l'usure, pour les tapisseries et les peintures. Il en va un peu différemment pour les estampes très diffusées, dont les épreuves multiples permettent de retrouver des exemples et ainsi d'avoir une appréciation plus pointue de la réalité esthétique du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### **2. Les catalogues des musées**

Les œuvres de quelque typologie que ce soit prennent souvent place dans les musées. Ceux-ci ont été construits à partir des fonds royaux, nobiliaires ou bourgeois, surtout durant la Révolution. Ils enrichissent leurs collections par des dons, des datations<sup>88</sup> ou des achats. Ces fonds produisent une abondante littérature scientifique issue de l'étude, tant au sein des musées que de la part des chercheurs. Les catalogues d'exposition fournissent de multiples éléments iconographiques et historiques, dont nous avons établi la liste la plus exhaustive possible. Ils permettent notamment de replacer ensemble des peintures, des séries de tapisseries, que l'histoire a séparé. De même, ils donnent accès à des œuvres appartenant à des propriétaires privés, qui le temps d'une rétrospective, les confient à des musées.

### **3. Les collections privées**

Là, il est beaucoup plus complexe de retrouver les objets de notre étude. La méfiance compréhensible des propriétaires gêne l'investigation. Quand ils acceptent de rencontrer le chercheur, le peu de connaissance qu'ils ont parfois de leurs collections, rend les découvertes très minces, s'il n'y a aucune documentation. Il faut se défier, particulièrement pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, de la multitude des œuvres copiées. Il était très fréquent de copier des tableaux célèbres, mais aussi des compositions moins connues. Les ateliers hollandais et parisiens (les peintres du pont Notre-Dame)

---

<sup>88</sup> La dation est un acte légal permettant de ne pas payer d'impôts de succession, en offrant à l'Etat des œuvres d'art.

étaient très coutumiers de ce genre d'activités. Certes l'acheteur du XVIII<sup>e</sup> siècle savait, parfois, à quoi s'en tenir, mais celui du XXI<sup>e</sup> siècle est plus démuni. La simple appréciation stylistique ne suffit pas à établir la qualité, l'authenticité, la provenance d'une œuvre. Nous nous garderons des hypothèses qui, pour séduisantes qu'elles soient, consistent à « reconnaître » dans telle ou telle œuvre, une similitude possible. La corrélation avec l'archive est indispensable.

Aussi bien la bibliographie étudiée que les sources dépouillées nous ont permis d'envisager l'analyse des données établies.

Le plan de thèse engagera les pistes des travaux de recherches ultérieures.

## **DEUXIEME PARTIE**

*-Elaboration du plan de thèse-*

# **Les goûts artistiques et culturels des officiers de judicature à Nantes et Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Le plan de thèse que nous nous proposons d'envisager s'articulera autour de trois axes forts que sont les documents juridiques et comptables, le recensement des habitats et des décors et le catalogue iconographique des œuvres et objets artistiques rencontrés à Nantes et Rennes.

## **I. Le mode de vie**

### ***A. Aspects procéduriers***

Dans la première partie de notre recherche, il s'agira d'accroître l'étude des différentes sources que nous aurons rencontrées et de les analyser. Nous pensons fonder l'investigation archivistique d'abord sur les inventaires après décès, pour les officiers de judicature de toutes les juridictions seigneuriales et présidiales ayant une fonction tant à Nantes qu'à Rennes, au sein des institutions judiciaires. Cette approche exploitera la totalité des inventaires.

Un autre travail documentaire sera le dépouillement systématique des fonds de l'Intendance, des fonds des familles, des fonds particuliers et des fonds privés. En partie abordés, ils ne l'ont été que succinctement, pour y prélever des repères.

Dans l'importante série C du fonds de l'Intendance, nous étudierons particulièrement les rôles de capitation, de même dans le fonds de la commission intermédiaire des Etats de Bretagne, la sous-série 2 C des bureaux de contrôle des actes, nous offrira de nombreuses informations, car l'insinuation obligatoire des actes offre des pistes de recherche. La considérable série E comme nous l'avons observée sera une source très riche, la sous-série 4 E des études notariales déterminera le panorama social des officiers, l'étude des fonds notariaux de Nantes établira des parallèles utiles. Les fonds de la série F et ceux de la série J devraient apporter de nombreuses bases de critique scientifique. Des contacts ont été pris avec Monsieur de Lorgeril et nous avons l'autorisation de travailler sur le fonds de la Forest d'Armaillé

et le fonds Huard de la Bourbansais, dont le dépouillement n'a été que très partiellement effectué. Nous espérons aussi avoir accès à d'autres fonds privés confiés aux Archives ou encore en possession des familles<sup>89</sup>.

La part notable qu'offrent les inventaires après décès, nécessite une approche juridique essentielle à la compréhension des habitudes du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## 1. Les actes de procédure

Nous accorderons une place primordiale aux inventaires après décès dont l'importance est capitale et fournit la base principale des sources manuscrites, comme nous l'avons mentionné dans l'état de la question.

L'inventaire après décès est un acte d'office, c'est-à-dire qu'il relève de la compétence civile de l'autorité judiciaire légale, attribuée à une juridiction seigneuriale ou relevant du siège présidial, élément du domaine royal. « *Tous les héritages situés dans la province sont sous le fief d'un seigneur ou du roi* »<sup>90</sup>. La coutume de Bretagne précise que les scellés, inventaires et ventes sont réalisés par les greffiers, au nom du procureur fiscal de juridiction ou du siège présidial, et, non par les notaires royaux comme dans les autres provinces. Nous avons, cependant retrouvé deux inventaires dans le fonds des Etudes notariales<sup>91</sup>. Rien ne permet, toutefois, d'avancer qu'il s'agit de grosses d'actes réclamés par l'étude<sup>92</sup>, tout dans la rédaction (intitulé, composition, respect des stéréotypes du genre) laisse à penser que nous avons à faire à un authentique acte d'office, ce qui est exceptionnel.

Au décès de la personne, un commis greffier va au domicile du défunt, sur demande du procureur fiscal, à la requête des héritiers. Il procède à la mise sous scellés très rapidement, aidé d'un serrurier et accompagné d'un membre de la famille ou de son représentant légal. La mise sous scellés est une obligation légale, à laquelle

---

<sup>89</sup> Nous pensons pour la Loire-Atlantique, notamment, au fonds de Grandmaison et au fonds Cornulier.

<sup>90</sup> **Poullain-Duparc**, *Principes du droit*, cité par **Giffard (A.)**, *Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1661-1791)*, Paris, Editions Arthur Rousseau, 1903, p. 36.

<sup>91</sup> A.D.I.V., 4 E 3248, Etude Tumoine, inventaire d'autorité du 10 juillet 1744, Rennes, concernant Gilles Bertin, conseiller du roi.

A.D.I.V., 4 E 3387, Etude Pocquet et Rapatel, inventaire après décès du 12 avril 1791, Rennes, concernant Pierre-Eusèbe Anneix de Souvenel, conseiller au conseil de Monsieur.

<sup>92</sup> La grosse est la copie d'un acte authentique ou d'un jugement exécutoire.

peu d'héritiers refusent de se soumettre. Cette mise sous scellés est censée protéger les droits des héritiers quels qu'ils soient.

Il s'ensuit dans les jours, les semaines, voire les mois ultérieurs un lief des scellés<sup>93</sup>, puis un inventaire. Le greffier rédige méticuleusement les minutes de l'acte. L'organisation de cet acte est réglementée. On y procède aux « *inventaires et certifications des meubles des mineurs et vente d'yeux ou n'y aura déclaration d'héritier souz bénéfice d'inventaire* »<sup>94</sup>, comme l'indique le registre des offices de chaque juridiction. Les nomenclatures sont réalisées pour faire cesser les communautés entre époux et garantir les droits des hoirs et/ou des créanciers. Il est à noter que la documentation bretonne différencie bien les termes d'inventaire et de vente, ce qui n'est pas le cas dans toutes les provinces où le terme générique englobe les deux moments de l'acte<sup>95</sup>.

Les héritiers présents ou représentés, sont assistés d'un procureur et/ou d'un avocat. Ils diligentent le prisage des biens à un marchand revendeur de leur choix<sup>96</sup>. Autant le descriptif mobilier est succinct lors de la mise sous scellés, autant l'inventaire peut être scrupuleux<sup>97</sup>. Il débute en général dans la cuisine et se poursuit dans les différentes pièces, plus ou moins nombreuses de l'appartement ou du logis. Une grande confusion règne dans les inventaires rennais. Il est parfois des associations étranges, dans le dénombrement et la prisée<sup>98</sup>. Cela provient d'une organisation peu rationnelle des espaces et du fait que la prisée s'effectue au fur et à mesure que se présentent les meubles. Nul souci de rédiger une nomenclature en regroupant les articles de manière logique, comme dans d'autres ressorts, notamment dans le ressort du Parlement de Paris. Le tri et la mise en cotes des papiers, titres de famille, contrats divers constituent la dernière partie du document, son organisation est plus rationnelle. Les aspects financiers des débits, des crédits et les valeurs

---

<sup>93</sup> Le lief de scellés est le contrôle des marques et sceaux et l'ouverture de ceux-ci par l'autorité compétente ou son délégué (souvent le commis greffier).

<sup>94</sup> **Giffard (A.)**, *Les justices seigneuriales, en Bretagne au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle (1661-1791)*, Paris, Editions Arthur Rousseau, 1903, p. 92.

<sup>95</sup> **Schnapper (A.)**, *op. cit.*

<sup>96</sup> Les marchands revendeurs tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle forment un groupe délimité, très contesté par les corporations des merciers et des libraires.

<sup>97</sup> A.D.I.V., 2 B 644, juridiction du siège présidial, scellés du 16 juin 1759, inventaire du 21 février et jours suivants, concernant Charles Huchet de la Bédoyère, rue Corbin à Rennes.

<sup>98</sup> A.D.I.V., 4 B 4894, juridiction du régairre du chapitre, scellés du 11 octobre 1786, inventaire du 20 au 27 février 1787, concernant Charles-Auguste de Martel, rue de Monfort à Rennes et château de Pomeniac à Bain.

monétaires n'entrent pas dans le calcul des tarifs des meubles meublants<sup>99</sup>. L'indication de leur valeur est effectuée tout au long de l'acte, page par page, avec parfois des sous-totaux. A la fin de celui-ci est donné le total en chiffres et en lettres. Il est fréquent que les commis greffiers commettent des erreurs arithmétiques, celles-ci après vérification se révèlent minimes.

Il est à noter qu'au cours de l'acte des contestations peuvent surgir, notamment sur la possession d'œuvres d'art. Parfois des éléments très humains, comme la mort d'un héritier, dont la signature se trouve à la fin de la prisée du jour précédent sa propre mort, se produisent<sup>100</sup>.

D'autres actes sont liés à ces inventaires, comme les mises sous tutelle des mineurs, des partages, des reconnaissances de trousseil.

A la suite de l'inventaire, les greffiers sur ordre du procureur fiscal s'activent à la vente des biens, si les héritiers le requièrent. Dans certains cas, celle-ci suit de très près l'inventaire, surtout s'il est de faible valeur. Ces ventes résultent, souvent, de nécessités financières, de passifs lourds ou de l'obligation de payer les parts immobilières de certains héritiers. Une fois sur deux, environ, une vente suit l'inventaire après décès<sup>101</sup>. Elle révèle une grande disparité entre la mise à prix et la réalisation de la liquidation. Il est habituel qu'une crue existe ; il en va de même aujourd'hui lors des enchères publiques, les priseurs l'estiment à 25% ce qui était déjà le cas au XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois sous l'ancien régime la crue peut être très importante<sup>102</sup> et nous avons constaté des différences notoires entre la prisée et la vente, en terme financier.

---

<sup>99</sup> On entend généralement par meubles meublants : les habits, le linge, le mobilier, les ustensiles de la vie quotidienne ainsi que les victuailles et denrées alimentaires récoltées, dans l'étude qui nous concerne, les éléments comestibles ne sont pas comptabilisés. Ici la référence au Code Civil de 1804, ne nous paraît pas aberrante, car si Napoléon a copié le principe d'une codification générale des lois, ce que firent déjà les empereurs romains, il a repris des habitudes du droit coutumier dans certains domaines. Dans le **Livre II - Des biens et des différentes modifications de la propriété**

*Titre I – De la distinction des biens*

l'article 517 précise : « *Les biens sont immeubles, par nature, ou par leur destination, ou bien par l'objet auquel ils s'appliquent* ».

<sup>100</sup> A.D.I.V., 4 B 5122, scellés du 17 janvier 1759, inventaire du 26 avril au 30 juillet 1759, rue Balais à Rennes, concernant Anne-Thérèse de Kernezné de la Roche.

A.D.I.V., 4 B 5122, scellés du 29 avril 1759, couvent des Carmélites à Rennes, concernant Anne-Françoise de Robien de la Roche. Elle participe du 26 au 28 avril à l'inventaire des biens de sa fille à l'hôtel Marboeuf.

<sup>101</sup> Sur 120 inventaires après décès utilisables, recensés pour le moment, nous avons relevé 62 ventes dans les sous-séries 2 B et 4 B, ce qui donne 52% de vente en lien avec un inventaire.

<sup>102</sup> A.D.I.V., 4 B 5138, juridiction de l'abbaye royale de Saint Melaine, scellés du 27 avril 1772, concernant Anne-Camille Auvril, conseiller du roi, hôtel de Cicé à Rennes, vente du 26 juin au 7 juillet 1772. La vente multiplie par 3,5 la valeur du prisage et jusqu'à 16 fois pour certains objets artistiques. Le prisage est de 1715 £, la vente de 2852 £. La crue est de 60%.

En Bretagne le phénomène de la crue peut atteindre 60%. Nous émettons l'hypothèse de la rigueur modeste janséniste, car la crainte de l'imposition ne se justifie pas, puisqu'elle est inexistante en ce domaine. Les estimations, que les priseurs effectuent, les impliquent<sup>103</sup>. Les acquéreurs pour des raisons particulières laissent, parfois, chuter les prix<sup>104</sup>. Dans ce cas les vendeurs peuvent retirer les objets de la vente, car ils sont toujours prioritaires et bénéficient du droit de retrait, comme le montre cet extrait d'inventaire « *un trumot de glasse avec sa carée dorée adjudgé après plusieurs enchères a la Lignel et retirés sur le champ par le dit Sr de Pinieuc en la d[ite] qualité d'héritier beneficiere pour Madame de Pinieuc sa mère* »<sup>105</sup>

Il sera indispensable de vérifier ce qu'il en est de tous ces points dans les diverses juridictions des différents ressorts situés dans la ville du siège de la Chambre des comptes et dans celle où siège habituellement le Parlement. Ceci permettra de corroborer les aspects déjà rencontrés.

L'étude des textes juridiques communs à la province permet la compréhension du système légal dans lequel vivent les officiers de judicature et auquel ils participent activement<sup>106</sup>

## 2. Le droit coutumier breton

La Coutume de Bretagne envisage deux types successoraux, le partage noble, inégalitaire et le partage roturier, égalitaire. Le cas des héritages nobles est particulièrement significatif. La loi prévoit le droit d'aînesse, dans le partage noble.

---

<sup>103</sup> Dans ce cas ils achètent l'objet.

<sup>104</sup>A.D.I.V., 2 B 696, juridiction du siège présidial, scellés du 21 mai 1767, concernant Maurice Ravaux, libraire, rue Dauphine. L'inventaire est de 31 633 £, la vente de 26 848 £. Il y a décade de 15%. Elle s'explique du fait qu'il n'y a pas d'hoir direct et que la clientèle se méfia d'une vente sur décision de justice. Ravaux étant mort en prison pour avoir vendu de « *mauvais livres* », la clientèle put aussi profiter de l'occasion pour faire chuter les enchères.

<sup>105</sup>A.D.I.V., 2 B 549, juridiction du siège présidial, vente du 24 et 25 juin 1729, concernant Hélène-Marie du Bouexic de Bienassix, hôtel de Pinieuc à Rennes.

<sup>106</sup> **Argentré (B. de)**, *L'Histoire de Bretagne, des rois, des ducs, comtes et princes d'icelle*, Paris, Editions Nicol Biron, 1618.

L'aîné perçoit le préciput<sup>107</sup> qui est déduit de la succession globale. De cette succession il reçoit les deux-tiers, le tiers restant étant réparti entre les autres héritiers, quel qu'en soit le nombre. Ce droit est d'autant plus marquant pour les terres nobles de la succession. S'ajoutent à ces éléments du partage noble des droits annexes comme celui d'accroissement<sup>108</sup>, le choix des lotties<sup>109</sup> et enfin le droit de saisine<sup>110</sup>. Il semble évident que, parfois, il faille vendre une partie des meubles, si les liquidités ne sont pas suffisantes pour pourvoir les cadets de leur maigre dévolution.

---

<sup>107</sup> Le préciput, fixé par l'article 541 de la Coutume de Bretagne, accorde à l'aîné généralement le manoir principal et les bois de décorations, éléments importants, au niveau symbolique et financier.

<sup>108</sup> Le droit d'accroissement concerne la part des héritiers entrés en religion, dans un monastère. Morts civilement, leurs parts reviennent de droit à l'aîné.

<sup>109</sup> Le droit de choix de lotties peut se révéler avantageux, non financièrement, mais au niveau de la qualité de certains objets de la dévolution.

<sup>110</sup> Ce droit confère à l'aîné le pouvoir de détenir les titres et d'intenter en justice toutes les actions qu'il jugera utiles. Il est aisé de comprendre l'avantage qui peut en être tiré et du désavantage qui en ressort pour les cadets.



Copie des scellés<sup>111</sup> :

27 avril 1772  
scellé après  
le décès de  
M. de trevenegat

St melaine

*L'an mil sept cent soixante douze  
Ce jour vingt septième d'avril aux huit heures du matin soussigné  
Claude Le Maignan commis juré ordinaire a l'Exercice du greffe de la  
juridiction de Labbaye Royale de Saint Melaine de Rennes certiffie  
que sur lavis nous donné que messire anne camille auvril chevallier  
Seigneur de trevenegat conseiller doyen du parlement et second  
commissaire du Conseil du Roy aux Etats Etoit decedé ce jour En son hotel rue  
de paris paroisse de Saint jean, par M. pierre felix jacquin  
de Saint andré Encien officier au regiment de Danpierre cavallier  
fils de dame michelle thereze du chesne Epouze En premiere  
nosses du Sieur jean Baptiste jacquin Et decedée Epouze de mondit  
Sieur de trevenegat je me suis a sa requeste transporté sur et  
audit lieu al Effet de raporter Bref Etat et certificat des meubles  
et Effets delaisés par ledit feu monsieur de trevenegat et apposer  
les Scellés par tout ou besoin sera pour la conservation des droits de  
qui il appartiendra ou Etant en presence de mondit Sieur de  
Saint andré et Madame Marie Scolastique auvril veuve de Mr  
deforsan Sœur dudit defund monsieur de trevenegat et sous la  
Reservation de leurs droits respectifs, et de laditte dame de forsan  
Sous celle de Sexpliquer aussy quelle verra sur lamptation dela  
ditte succession j'ay procedé aupaupresent mon proces verbal comme  
Suit. Dans la chambre ou est decedé le dit feu M. de trevenegat  
Et premier une commode a quatre tiroirs Garny de cuivre doré fermant a deux clefs  
dans les quels sont les differentes especes de linges y relaisés et non fermés  
de leur deux clefs me Restais ensuite j'ay apposé sur les Entrées des  
Serrures le scellé en bande de papier de mon chiffrés et empreintes  
a chaque bout sur ... des armes de la seigneurie, trois morceaux  
de tapisserie de haute lice, deux fauteuils, cinq chezes et deux Escabeaux  
de tapisserie, une pendulle En bois doré avec son support, trois portraits  
En cadre de bois doré, et six tableaux En cadre de bois doré, une petite...*

Cet exemple de mise sous scellés reflète bien les habitudes de la rédaction de ce type d'acte, codifié, réglementé, à la valeur légale incontestable.

Tout d'abord est précisée la date : « *L'an mil sept cent soixante douze ce jour vingt septieme avril 1772* », puis l'heure, « *huit heures du matin* », le nom et la fonction du requis, « *Claude Le Maignan commis juré ordinaire a l'Exercice du greffe de la juridiction de labbaye Royale de Saint Melaine* », le nom et qualité du défunt,

---

<sup>111</sup> A.D.I.V., 4 B 5139, juridiction de l'abbaye royale de Saint Melaine, scellés du 27 avril 1772, concernant Anne-Camille Auvril de Trevenegat, hôtel de Cicé à Rennes.

*« messire anne camille auvril chevallier seigneur de trevenegat conseiller doyen du parlement », le lieu d'habitation, « hotel rue de paris », le nom du requérant, « M. pierre felix jacquin de Saint andré », les noms du beau-fils et de l'héritière putative, « mondit sieur de Saint andré et Madame marie Scolastique auvril veuve de Mr de forsan sœur dudit defund », puis suit le procès verbal proprement dit avec la mise sous scellés aux « armes de la seigneurie », et le descriptif mobilier, « dans la chambre .... une commode ».*

Exemple d'inventaire après décès :

  
Inventaire fait par l'Autorité de la Cour  
par le sieur procureur de Rennes des biens meubles  
papiers et effets de pendant de la succession  
propre et simple d'une veuve souppain de Cornulier  
Chevalier sieur marquis de Château Tromont  
procheint à mortier au parlement de Bretagne  
à la Requête de messieurs Charles René de Cornulier  
Chevalier sieur Comte de Lorgouet et autres leurs  
autres possesseurs à mortier au parlement de  
Bretagne comme Tuteurs de l'aimable Anne  
de Cornulier fille Mineure dudit feu sieur procureur  
de son dernier mariage avec dame Marie  
Rose Françoise de Bortolme, auquel Inventaire  
a été procédé par nous Louis Anne François parault  
Greffier de la Cour dudit parlement et Georges Guillard  
Commissaire Inquisiteur du mesme parlement  
presens de l'aimable Elizabeth de Cornulier dame  
des Nobles filles aisnée dudit feu sieur procureur  
de Cornulier de son premier mariage avec dame  
Françoise Duryeu, et de noble messieurs Joachin  
peronneau adas au parlement de Bretagne pour  
de provision de messieurs François de monmorancy  
Chancelier de la Cour et autres leurs

Copie de l'inventaire<sup>112</sup>

6 janvier 1728

*Inventaire fait Dauthorité de la Cour  
Et Siège pre[sidi]al de Rennes des biens meubles  
papiers et effets dependants de la succession  
pure et simple de Me[ssi]re Toussaint de Cornullier  
vivant Chevallier Seig[neu]r marquis de Chateaufremont  
president à mortier au parlement de Bretagne  
a la requeste de Me[ssir]e Charles René de Cornullier  
chevallier Seig[neu]r comte de Largouet et d'autres lieux  
aussy president à mortier au parlement de  
Bretagne comme tuteur de damoiselle anne  
de Cornullier fille mineure dud[it] feu Seig[neu]r presid[en]t  
de son dernier mariage avec feu dame marie  
rose francoise de Boilesve, auquel Inventaire  
a esté procedé par nous Louis anne françois farault  
greffier en chef dud[it] pre[sidi]al et Georges Guillard  
commissaire Enquesteur du mesme Siege En  
presence de dame Elizabeth de Cornullier dame  
des Netumieres fille aisnée dud[it] feu Seig[neu]r presid[en]t  
de Cornullier de son premier mariage avec feu  
dame francoise Denyau et de noble m[âtr]e Joacim  
perinneau av[oc]at aud[it] parlem[en]t de Bretagne fondé  
de procuration de me[ssi]re francois de monmorancy  
chev[alier] seig[neu]r de la Reniere et autres lieux ...*

Cet exemple d'inventaire entre dans le cadre d'une longue série de pièces, concernant le président Toussaint de Cornulier. Les éléments pertinents sont moindres que dans certains autres actes, mais ils permettent d'avoir des informations généalogiques sur le défunt, ce qui n'est pas si fréquent. Ainsi, nous apprenons qu'il s'est marié tout d'abord avec « *dame francoise denyau* » et qu'il a eu, au moins, de cette union « *dame Elizabeth de Cornullier dame des Netumieres* » et qu'elle est sa

---

<sup>112</sup> A.D.I.V., 2 B 547, juridiction du siège présidial, scellés du 10 novembre 1727, concernant Toussaint de Cornulier, inventaire de novembre 1727 à janvier 1728.

« *filie aisnée* ». Ensuite, nous apprenons qu'il a épousé « *dame marie rose francoise de Boilesve* » et qu'il en a eu, au moins, « *damoiselle anne de Cornullier* » et qu'elle est « *filie mineure* »<sup>113</sup>.

Ces documents qui concernent un groupe déterminé, les officiers de judicature, reflètent partiellement les données des nombreux actes étudiés. Les inventaires apportent de précieuses informations quant à la connaissance de l'environnement sociologique des hommes de loi.

## **B. Les variables sociologiques**

### **1. Des groupes diversifiés**

Toutes les personnes dont les scellés, inventaires et éventuellement ventes ont été réalisés appartiennent peu ou prou aux institutions judiciaires rennaises.

Le premier groupe concerne la noblesse de robe liée aux offices et charges du Parlement de Bretagne. Au XVIII<sup>e</sup> siècle ces offices ne s'acquièrent qu'entre nobles justifiant de quatre degrés de noblesse.

---

<sup>113</sup> Eléments de la généalogie Cornulier :  
Toussaint de Cornulier (1660-1727) épouse  
- 1680 Françoise Denyau  
-1689 Anne-Louise de Tremereuc  
-1718 Jeanne-Marie-Rose-Françoise de Boylesvé, veuve du Président de la Bourdonnaye.



Cette liste imprimée par Guillaume Vatar, imprimeur ordinaire du roi et du Parlement, à Rennes, en 1728, à sa boutique « à la Palme d'or » donne le nom des présidents conseillers et gens du roi du Parlement de Bretagne, en 1727-1728<sup>114</sup>. Il est à noter que Toussaint de Cornulier décédé le 10 novembre, n'est pas mentionné.

François Saulnier a effectué, comme nous l'avons déjà vu, le relevé de toutes les familles robes et a réalisé les généalogies y afférant<sup>115</sup>. Ce travail est d'une grande utilité pour comprendre les méandres de cette société axée sur l'argent, le pouvoir et les relations familiales, dont nous étudierons les actes les plus utiles à comprendre le mode de vie.

De véritables dynasties se partagent les offices de magistrats, les plus prestigieux, tant du siège que du parquet. Ainsi se retrouvent les familles de la Bourdonnaye Montluc, de Boislevé, Champion de Cicé, Caradeuc de la Chalotais, de Coniac, de Cornulier, de Francheville, Huchet de la Bédoyère, de Langle, de Marboeuf, de Robien, de Rosnyvinen de Piré .... Des ventes d'offices ont lieu régulièrement entre les membres de clans usant de stratégies et d'influences pour imposer leur prépondérance. Par le biais d'achat d'offices prestigieux, des familles tentent d'entrer dans ce cercle très fermé. Les offices moins attractifs de conseillers sont occupés par des familles moins influentes, comme les Farcy, les de la Falluère ou des cadets de familles prestigieuses

La valeur des offices décroît au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce n'est donc plus l'aspect vénal qui détermine les achats ou possessions d'offices de magistrats, mais bien le rôle social et l'impact politique qu'ils confèrent. Nous envisageons d'approfondir ces éléments.

Un mépris profond et rédhitoire affecte les relations avec le deuxième groupe sociologique de notre étude, constitué des magistrats des cours inférieures et des auxiliaires de justice. La série du fonds de l'Intendance possède des listes intéressantes de ces magistrats et auxiliaires de justice<sup>116</sup>. Nous avons transcrit les

---

<sup>114</sup> A.D.I.V., 1 Bd 22, personnel de la cour, listes des membres du Parlement, 1589-1787

<sup>115</sup> **Saulnier (F.)**, *Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, Rennes, Editions Plihon et Hommay, 1909.

<sup>116</sup> A.D.I.V., C 1834, fonds de l'intendance, liste des notaires et C 1835, fonds de l'intendance, liste des offices (1740-1741) de la Sénéchaussée et du Présidial.

listes des procureurs au Parlement et des procureurs au Présidial ainsi que celle des notaires royaux<sup>117</sup>. S'y ajoutent les listes des huissiers et des greffiers qui fournissent un groupe un peu moins important numériquement.

Le corpus humain comporte deux corps juridiques : le groupe qui partage noblement et celui qui partage roturièrement, avec, nous l'avons vu des droits différents au niveau successoral. Dans le groupe qui partage roturièrement, il convient de distinguer la bourgeoisie et ce que nous nommerons la noblesse en accession ou noblesse intermédiaire qui partage encore bourgeoisement, tout en aspirant à entrer dans la noblesse.

## 2. La répartition professionnelle

Il convient d'envisager ce que la documentation nous dit des activités des officiers de judicature. Les inventaires ont constitué la base du travail scientifique, nous envisageons de poursuivre, tant à Rennes, où sera abordé l'ensemble du fonds 2 B, qu'à Nantes, où la série B, accentuera l'analyse de ce type de documents. La série d'inventaires dépouillés, pleinement utilisables, est constituée, pour l'heure, de 110 inventaires<sup>118</sup>, dont la répartition sociologique est la suivante :

Noblesse rovine	Noblesse intermédiaire	Bourgeoisie
43 inventaires	7 inventaires	60 inventaires

Les répartitions professionnelles intra nobiliaire et intra bourgeoisie s'organisent de cette manière, elles confirment la répartition sociologique. Dans les différents inventaires étudiés, nous trouvons les offices suivants :

---

<sup>117</sup> Voir annexes 3-9 p. III à IX.

<sup>118</sup> Les variations numériques proviennent de doublets dus aux successions divisées ou aux successions d'époux décédés de manière rapprochée.

Magistrats de la noblesse :

Magistrats du siège		Magistrats du parquet	
Présidents	Conseillers	Greffiers en chef	Procureurs généraux
15	24	2	2

Magistrats et auxiliaires de justice de la bourgeoisie :

Procureurs auprès du Parlement	Procureurs auprès du Présidial	Avocats auprès du Parlement	Autres (notaires, huissiers, greffiers)
10	22	21	14

Ces éléments chiffrés seront ultérieurement à mettre en parallèle avec les montants des successions. Ils sont à rapprocher des localisations des domiciles et d'autres critères objectifs.

### 3. Des lieux de vie caractérisés

#### a) Les localisations juridiques

Les inventaires après décès sont effectués dans le ressort du présidial, domaine du roi ou de différentes juridictions seigneuriales qu'elles soient laïques ou ecclésiastiques. Les justices seigneuriales concernant particulièrement Rennes sont les suivantes : juridictions de Brais et Fleuré, du marquisat de Cucé, de la Prévalaye Matignon, du marquisat d'Epinay, de la Martinière Montbarrot, de la Rivaudière, de la Tourniole, des régaires de l'évêché, des régaires du chapitre, du prieuré de Saint-Cyr, du prieuré de Saint-Denis, de l'abbaye royale de Saint-Georges, de l'abbaye royale de Saint-Melaine, soient sept seigneuries laïques et six seigneuries ecclésiastiques. Comme nous l'avons envisagé, ces juridictions fonctionnaient selon le même principe qu'elles soient sous l'égide d'un seigneur laïc ou religieux.

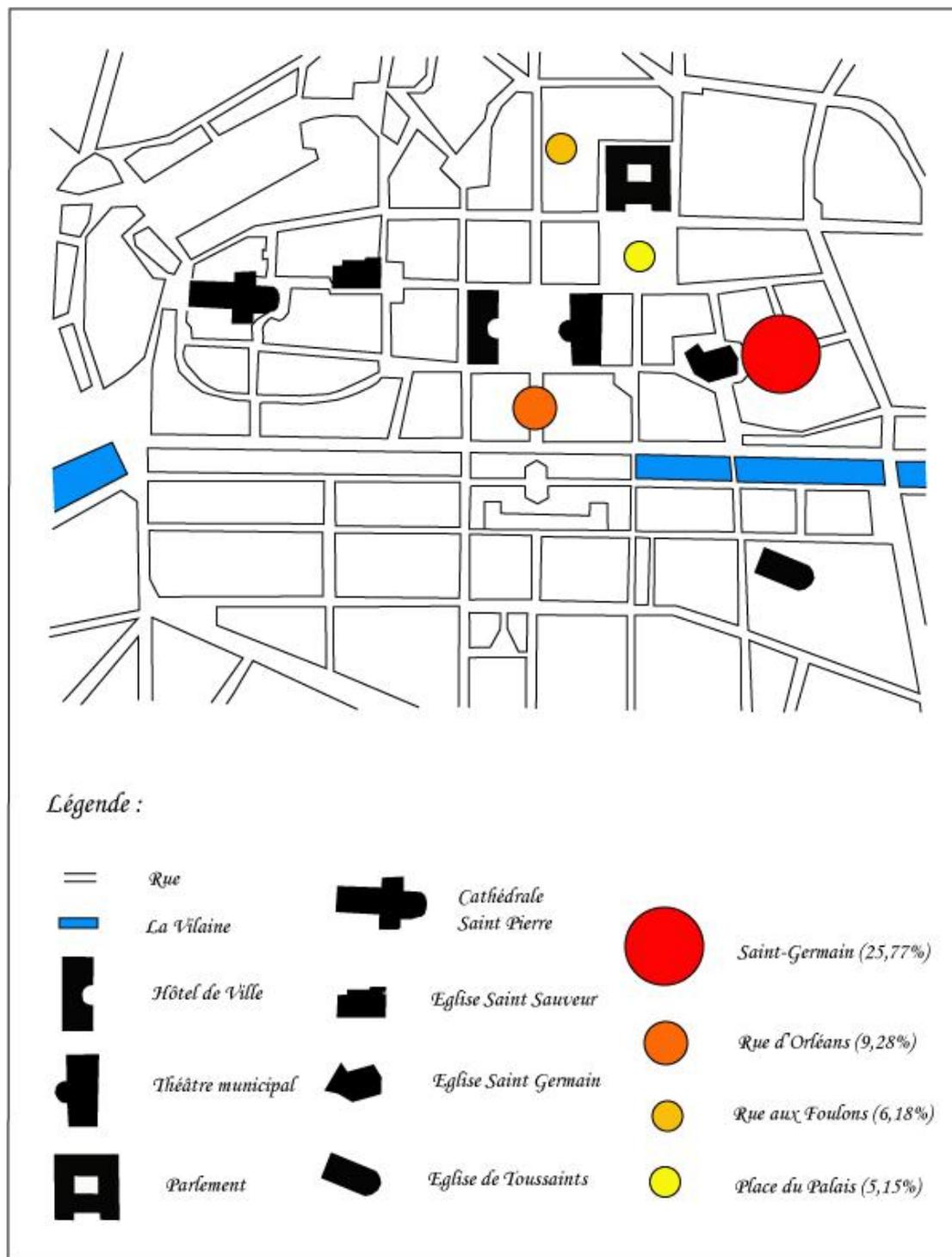
Il est intéressant de constater que dans une même rue plusieurs juridictions intervenaient, ce qui on l'imagine, compliquait la tâche des habitants, mais faisait le bonheur des hommes de loi. La rue aux Foulons, par exemple, relève du marquisat d'Epinau, de l'abbaye royale de Saint-Melaine et du domaine royal ; la rue des Dames est du ressort du prieuré de Saint-Denis, du marquisat d'Epinau et des régaires de l'évêché, non pas concurremment mais simultanément, en raison de la distribution complexes des seigneuries et de l'organisation des paroisses.

Dans le cadre des inventaires étudiés, les répartitions, par rue, variables selon le groupe social sociales ont été réalisées.

#### Occurrences les plus nombreuses

La bourgeoisie présente les occurrences les plus nombreuses (41 rues ou lieux), mais avec des points de force :

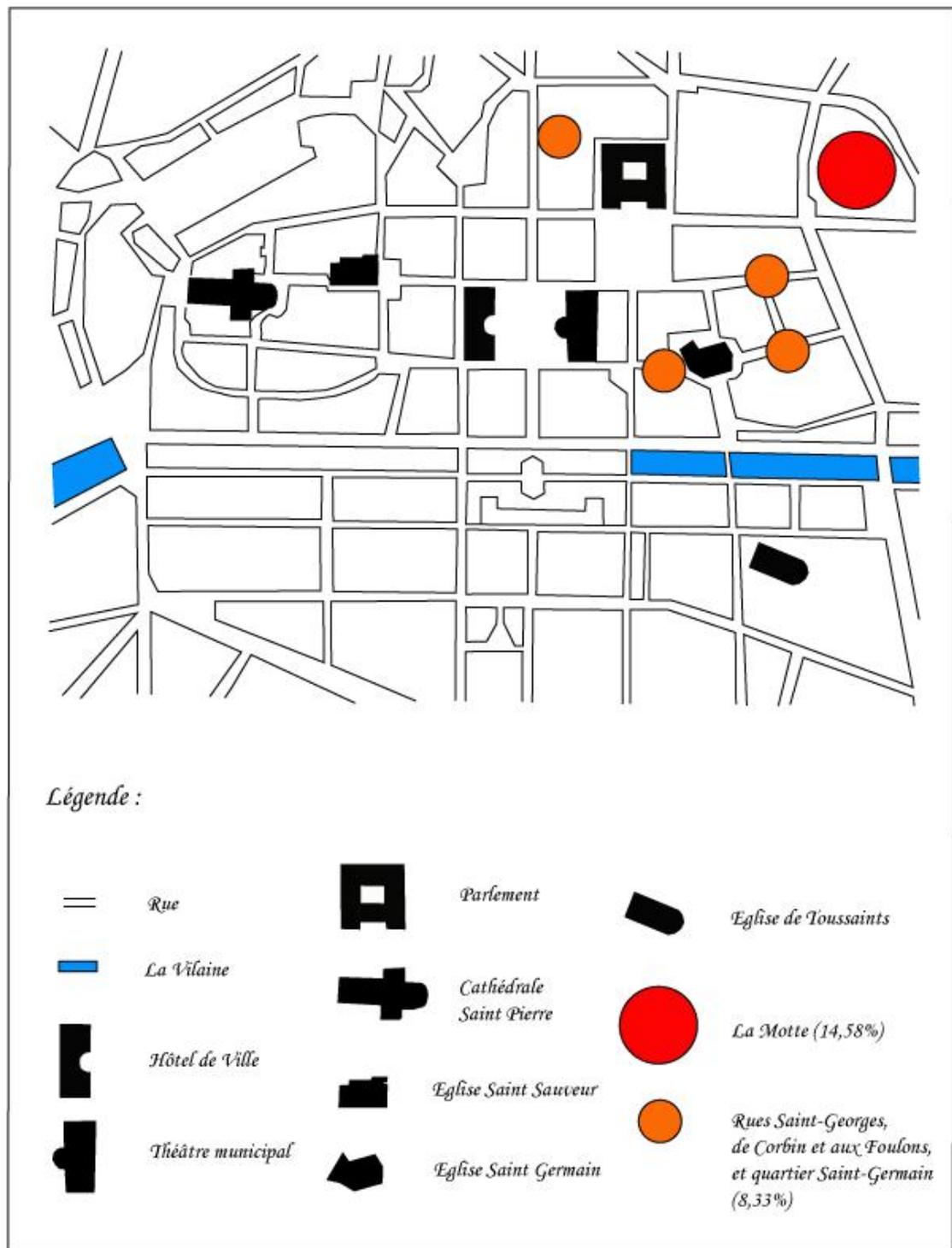
Saint-Germain	Rue d'Orléans	Rue aux Foulons	Place du Palais
25,77%	9,28%	6,18%	5,15%



**Plan 1 :** localisation des occurrences les plus nombreuses pour la bourgeoisie

La noblesse présente des occurrences moins diversifiées (24 rues ou lieux) :

La Motte	Rue Saint-Georges	Rue Corbin	Saint-Germain	Rue aux Foulons
14,58%	8,33%	8,33%	8,33%	8,33%



**Plan 2 :** localisation des occurrences les plus nombreuses pour la noblesse

## b) Les évolutions dues à l'incendie

Ces répartitions spatiales d'occupation de l'espace rennais ont évolué au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Rennes était au tout début du siècle une ville médiévale pourvue de beaux hôtels du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles. Le parcellaire urbain, complexe et mal organisé, a été complètement modifié après l'incendie de 1720<sup>119</sup>. Cet incendie débute rue Tristin, la progression du feu est très rapide, les limites de propagation de l'incendie correspondent à la rue du Chapitre et à la Place du Palais, les gens fuient leurs maisons, sauvent ce qu'ils peuvent de meubles et de valeurs.

Un recensement des destructions est organisé du 27 janvier au 27 mars 172<sup>120</sup>. D'abord sont relevés les ravages immobiliers, puis les dégâts mobiliers. Le total des destructions immobilières est calculé sur la base de la valeur affermée, la somme s'élève à 293 246 £. En ce qui concerne les biens mobiliers, sans compter les crédits ou les rentes, le total des destructions monte à 2 527 947 £. Au moins sept hectares de superficie sont détruits, 2400 familles sont sans logement. Un terrier est établi, les adjudications se font aux anciens propriétaires, en respectant un nouvel alignement. Ce drame a permis de transformer le cadre de vie des Rennais autour du parlement et de l'hôtel de ville. Il s'agit de réédifier la ville car elle est anéantie en de nombreux quartiers. Sous le contrôle de Gabriel, les architectes Le Mousseux, Abeille, Huguet participent à sa reconstruction. Le parlement<sup>121</sup> ne fut pas touché par l'incendie, par contre l'hôtel de ville, le présidial<sup>122</sup> et le beffroi furent brûlés. Les lieux décisionnels demeurèrent identiques et axés autour du pouvoir juridique et politique et les clivages sociaux subsistèrent<sup>123</sup>.

---

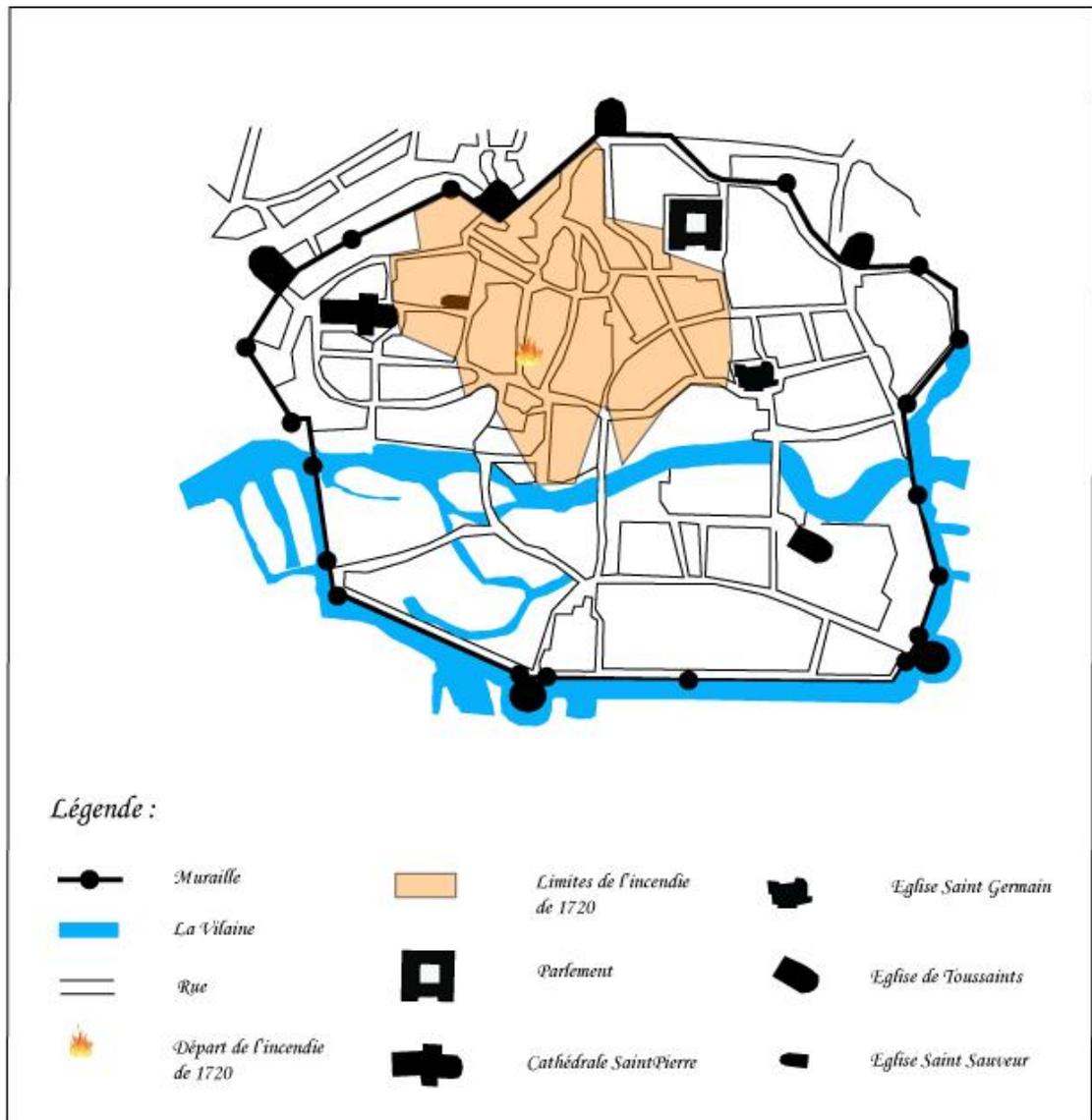
<sup>119</sup> Voir plan 3

<sup>120</sup> A.D.I.V., C 3228, fonds de l'intendance, liste des destructions dues à l'incendie de Rennes de 1720

<sup>121</sup> Voir annexe 10 p. X.

<sup>122</sup> Voir annexe 11 p. XI.

<sup>123</sup> **Ogée (J.-B.)**, *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*, Nantes 1778-1780, 2 vol., Rennes, Editions Mollier-Daniel, 1845, p. 607-608.



**Plan 3 :** étendue de l'incendie de 1720

### c) Des localisations éloquentes

L'étude des localisations des habitats dans le cadre des différentes juridictions permet de fournir des renseignements remarquables, tant au niveau du mode de vie, de l'état de fortune, des besoins professionnels que des stratégies sociales. Une résidence près du parlement est un signe ostensible d'appartenance soit à la noblesse robe, soit aux métiers de la magistrature inférieure. Le voisinage de ce lieu de pouvoir contribuait à conférer un statut social supérieur, que les prix des loyers et des ventes pourraient conforter. Cependant une trop grande proximité signifie aussi qu'un instrument visible du pouvoir, le moyen de déplacement, (la chaise à porteur ou le carrosse), n'est pas utilisable.

Après l'incendie de 1720, la reconstruction a considérablement modifié la

physionomie de la ville, en lui donnant ce visage rationnel, clair et moderne.

Le lieu au goût du jour, cependant, pour l'élite des familles est devenu la Motte Madame<sup>124</sup> Ce lieu extérieur à la ville, appartenait à l'abbaye voisine des Bénédictines, d'où ce nom en l'honneur de Madame l'abbesse de l'abbaye de Saint-Georges. Les plus beaux hôtels y sont construits comme les hôtels de Lopriac, de Kernezné, aussi de Marboeuf et de Caradeuc<sup>125</sup>. Ils apportent un nouveau type d'hôtel moins urbain que les logis des rues suivantes :

-Rue Corbin :

hôtels de Fouesnel, de Coetlogon, de Lasse ou de la Moussaie, de Piré ou Descartes et celui de la Bédoyère,

-Rue Saint-Georges :

hôtel de Montluc,

-Rue Le Bastard :

hôtels de la Guibourgère, Boisgeslin de Cucé,

-Rue du Chapitre :

l'hôtel de Blossac, celui du Plessix de Grénedan,

-proche de la Cathédrale :

l'hôtel de Pinieuc

-au Champ-Jacquet :

l'hôtel de Tizé ou des Nétumières,

-Rue aux Foulons :

celui de Robien,

-Rue des Dames :

hôtels de la Monneraye et de Coniac.

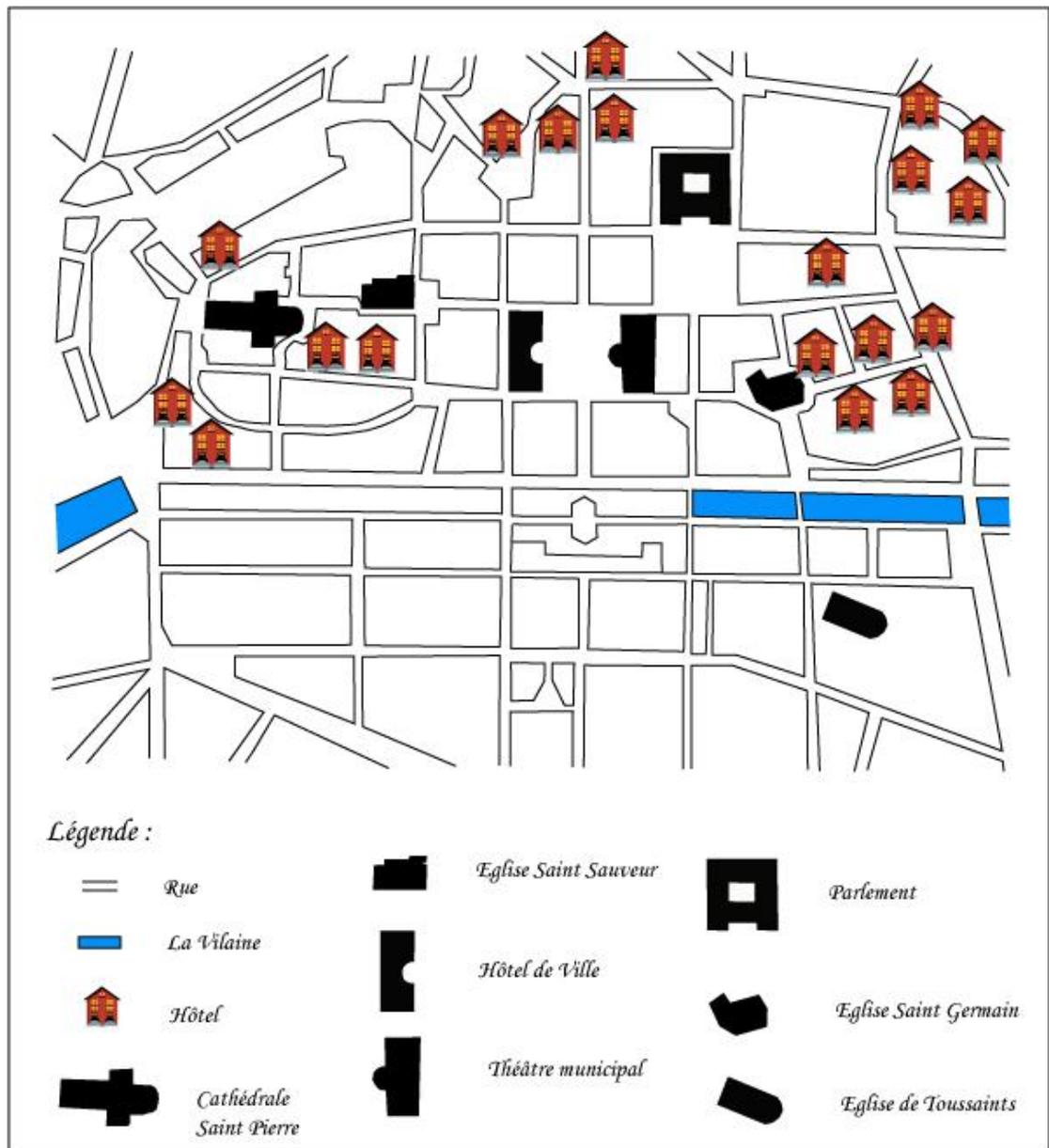
Cette diversification des résidences urbaines est un indicateur pertinent de l'évolution dont nous verrons de nombreux exemples<sup>126</sup>, qui pourront faire l'objet de travaux approfondis.

---

<sup>124</sup> Voir annexes 12 et 13 p. XII à XIII.

<sup>125</sup> Voir annexe 14 p. XIV.

<sup>126</sup> **Decombe (L.)**, *Notices sur les Rues, Ruelles, Boulevards, Ponts, Places & Promenades de la ville de Rennes*, Rennes, Editions Leroy, 1892, Bouhet, p. 107-108.



**Plan 4 :** implantation des hôtels particuliers principaux

La bourgeoisie aisée s'est réinstallée dans le quartier du parlement, comme la noblesse robine. Elle profite des nouvelles rues de Pesé, Dauphine, Du Guesclin, aux Foulons, d'Orléans et Place du Palais. Cependant nous l'avons constaté, les occurrences demeurent nombreuses et les vieux quartiers demeurent très habités telles les rues Saint-Georges, Corbin, des Francs-Bourgeois dans *l'intra muros*. Hors des remparts, rues Saint-Michel, Reverdiais, Saint-Dominique et faubourg l'évêque, la bourgeoisie moins aisée côtoie les groupes d'artisans.

Il sera intéressant de vérifier les divergences et points communs avec les officiers de Nantes.

## **II. L'habitat et son décor**

La structure sociale intervient, comme nous l'avons vu, dans l'emplacement de l'habitat. A Rennes, les localisations de résidence sont liées à la fonction. En effet l'activité parlementaire ou présidiale implique un logement proche de l'institution. Nous observons une répartition horizontale mais aussi verticale.

### ***A. Les appartements et les hôtels***

Les moins fortunés des officiers de judicature vivent à proximité des lieux institutionnels, mais s'installent dans des appartements. Ceux-ci sont souvent aux niveaux les plus élevés. Nous vérifierons si ces habitudes se retrouvent pour les officiers de Chambre des comptes et pour ceux des juridictions nantaises.

Un certain nombre d'officiers vivent dans des hôtels, nous savons que l'incendie a modifié le bâti rennais. Les lieux à la mode se sont déplacés des environs du Parlement pour aller dans le secteur de la Motte Madame, pour permettre des résidences de qualité disposant d'espace.

Avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles nous souhaitons étudier les exemples d'hôtels qui existent encore à Rennes, rue Corbin, place du Champ-Jacquet, place des Lices, rue des Dames, rue Saint-Georges, place de la cathédrale, assez proches des lieux institutionnels ou en conformité avec les habitudes de vie noble. Nous pourrions aussi nous intéresser à l'hôtel Marboeuf et Caradeuc, plus excentré, mais malheureusement, l'hôtel de Lopriac<sup>127</sup> et celui de la Gaudinai<sup>128</sup>, rue Hue, ont disparu, remplacés au XIX<sup>e</sup> siècle par des constructions moins ostentatoires.

En ce qui concerne Nantes les localisations autour de la chambre des comptes et de la cathédrale seront à confronter aux implantations dans les quartiers de l'Île Feydeau et de la Fosse, où résident les négociants.

---

<sup>127</sup> A.D.I.V., 2 E1 305, inventaire de Lopriac, de 1721 et A.D.I.V., 4 B 5025, inventaire de Lopriac, de 1750.

<sup>128</sup> A.D.I.V., 2 B 650 et 2 B 652, inventaire et vente Delmeur /Pinot de la Gaudinai, de 1756.

De nombreuses études existent concernant les hôtels rennais et nantais<sup>129</sup>. Il ne nous appartient pas de leur ajouter une autre recherche mais il nous intéresse de vérifier ce que l'habitat et son décor indiquent des goûts artistiques de l'époque.

## ***B. Le goût pour le décor***

Au XVIII<sup>e</sup> siècle les théoriciens et praticiens sont nombreux à donner des avis pour orner, décorer les hôtels et appartements, et à conseiller les œuvres que l'on désire installer pour établir une collection. Ce sont par exemple Dezallier d'Argenville<sup>130</sup>, Oudry<sup>131</sup>, Mariette<sup>132</sup>. Les polémiques entre Félibien et de Piles autour du primat donné au dessin et à l'idée ou à la couleur et à la lumière alimentent les débats concernant le goût ; de même l'apparition de la critique d'art née avec Diderot concourt au discours esthétique<sup>133</sup>.

Nous avons commencé à vérifier quels impacts ce propos peut avoir à Rennes, nous découvrirons ce qu'il en est à Nantes, au travers notamment des habitudes décoratives et des achats effectués.

---

<sup>129</sup> **Bienvenu (A.)**, *L'habitat à Rennes, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1984.

**Bony-Cepe (E.)**, *Le cadre de vie à Nantes selon les inventaires après décès (1678-1680)*, maîtrise d'Histoire, Nantes, 1983.

**Charrier (M.-A.)**, *La maison à Nantes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1755-1776)*, maîtrise d'Histoire, Nantes, 1980.

**Corbel (G.)**, *La place des Lices au XVIII<sup>e</sup> siècle. Espace, société et culture à Rennes sous l'Ancien régime*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 2003.

**Delauney (P.)**, *Le cadre de vie de la noblesse parlementaire dans le ressort du présidial de Rennes (1720-1789)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1995-1996.

**El Yamani (E.)**, *Etude sociale et économique d'après les inventaires après décès à Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle*, maîtrise d'Histoire, Nantes, 1974.

**Messe (L.)**, *Le quartier du parlement de Bretagne, 1750-1789*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1998.

**Perennes (E.)**, *Le cadre de vie des auxiliaires de justice rennais au XVIII<sup>e</sup> siècle (1717-1790)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1997

<sup>130</sup> **Dezallier d'Argenville (A.-J.)**, « Lettre sur le choix, l'arrangement d'un cabinet curieux », in *Mercur de France*, juin 1727, p. 1294-1330.

<sup>131</sup> **Oudry (J.-B.)**, « Réflexions sur ma manière d'étudier la couleur en comparant les objets les uns avec les autres », mémoire lu à l'Académie le 7 juin 1749 et publié dans *Le cabinet de l'amateur et de l'Antiquaire*, vol. III, 1844, p. 45-46.

<sup>132</sup> **Mariette (P.-J.)**, *Description sommaire du cabinet de feu M. Crozat*, Paris, 1741, Genève, Editions Minkoff, 1972.

<sup>133</sup> **Diderot (D.)**, *Essais sur la peinture. Salons de 1759, 1761, 1763*, Paris, Editions Hermann, 1984.

### **C. Les décors in situ**

Nous avons commencé à contacter des propriétaires privés afin de considérer les décors concernant les hôtels et appartements, nous comptons sur l'appui et les conseils de la D.R.A.C. pour localiser ceux qui sont exploitables.

Les inventaires après décès que nous avons déjà exploités mentionnent rarement les décors peints inclus aux boiseries car ils sont immeubles par destination et sont attachés à perpétuelle demeure<sup>134</sup>. Il en existe de rares mentions dans les inventaires, du fait même de leur classification en immeubles. Ainsi sont indiqués « *un tableau au dessus de la cheminée représentant Saint André lequel dit sieur [...] a dit avoir entandu dire estre d'un grand prix pour quoy il n'y a point été donné prix non plus que cinq tableaux qui sont d'attache à la boisure* » et plus loin « *Le surplus de la dite chambre boisée et deux tableaux tenants à la dite boisure avecq un portrait du dit S[ei] g [neur] de Piré au dessus de la cheminée auxquels je ne point donné prix* »<sup>135</sup> et « *quatre trumeau qu'étaient inscrustés dans la boisure et étant d'attache à l'hôtel ne leur a point donné de prix* »<sup>136</sup>. L'hôtel de Coniac notamment possède de riches décors dont nous essaierons d'établir les auteurs. Ceci nous amène à envisager ce qui concerne la pratique culturelle à Nantes et Rennes.

---

<sup>134</sup> Nous avons déjà précisé que le Code civil pouvait apporter des éléments concernant les coutumes habituelles. L'article 525 du **Livre II, Titre I** - De la distinction des biens précise : « *Le propriétaire est censé avoir attaché à son fonds des effets mobiliers à perpétuelle demeure, quand ils y sont scellés en plâtre ou à chaux ou à ciment, ou lorsqu'ils ne peuvent être détachés sans être fracturés et détériorés, ou sans briser ou détériorer la partie du fonds à laquelle ils sont attachés. Les glaces d'un appartement sont censées mises à perpétuelle demeure, lorsque le parquet sur lequel elles sont attachées fait corps avec la boiserie. Il en est de même des tableaux et autres ornements* ».

<sup>135</sup> A.D.I.V., 4 B 5014, inventaire volontaire Descartes en faveur de Christophe Rosnyvinen de Piré, de 1733.

<sup>136</sup> A.D.I.V., 4 B 5028, inventaire de Francheville, de 1755.

### III. La pratique culturelle à Nantes et à Rennes

#### A. La diffusion et la commande

##### 1. La diffusion

L'approche des fonds de bibliothèques nombreuses mais en général de prix médiocre pour le quantitatif, de plus de valeur pour la qualitatif comme le montrent les travaux de Jean Meyer<sup>137</sup> ce que confirment les prélèvements que nous avons effectués<sup>138</sup>, permet de découvrir un intérêt pour les ouvrages à caractère artistique, parfois remarquable<sup>139</sup>. Le développement de recherche abordera cette question au travers du lien entre le libraire et son client lettré<sup>140</sup>. Nous la développerons, dans l'optique d'une recherche plus globale des contacts entre les libraires et les clients, au travers de la dynastie Vatar et en nous inspirant des travaux de Jean Quéniart<sup>141</sup> dont les recherches ont ouvert des pistes de réflexion. Un autre pôle dynamique de la diffusion se situe dans le cadre des libraires imprimeurs qui vendent des gravures.

Bourde de la Rogerie a établi le recensement des graveurs qui ont travaillé à Nantes et à Rennes aux XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>142</sup>, comme Chaperon<sup>143</sup> ou Audran<sup>144</sup>. Ils sont nombreux, nous prévoyons à partir des mentions faites de rechercher ce que la documentation peut apporter. De même les noms des libraires, des imprimeurs permettront-ils de compulser les fonds archivistiques correspondant.

##### 2. La commande

Une autre démarche d'investigation consistera à partir des contrats établis chez notaires dans la Série E, sous-série 4 E à rechercher ce que les particuliers ont pu

---

<sup>137</sup> Meyer (J.), *La noblesse bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1985, t. 2, p. 1156-1177.

<sup>138</sup> A.D.I.V., 2 B 664, inventaire Huchet de la Bédoyère, de 1759.

<sup>139</sup> A.D.I.V., 2 B 547, inventaire de Cornulier, de 1727.

<sup>140</sup> A.D.I.V., 23 J 10 livre de marque de la Bourdonnaye Montluc et A.D.I.V., C 1463, 1464, 1465.

<sup>141</sup> Quéniart (J.), *Culture et société urbaine dans la France de l'ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Klincksieck, 1978.

<sup>142</sup> Bourde de la Rogerie (H.), *Artistes, artisans, ingénieurs en Bretagne*, Bruz, Editions de l'Association pour l'Inventaire de Bretagne, 1998.

<sup>143</sup> *Ibid.*, Chaperon, article 01527, non paginé.

<sup>144</sup> *Ibid.*, article Audran 0238, non paginé.

commander comme œuvres d'art et dans la sous-série 2 E déterminer les éléments attestant de la commande<sup>145</sup>, de même dans la série J<sup>146</sup>. Nous envisageons sinon, d'étudier particulièrement les décors établis à l'hôtel de Coniac et dans différentes demeures d'officiers de judicature, tels les Huard de la Bourbansais et les de la Forest d'Armaillé<sup>147</sup>.

Le recensement des fonds documentaires et les différents outils d'investigation que nous nous sommes donnés, permettront d'établir un répertoire critique.

## ***B. Un catalogue des œuvres***

Le développement de recherche aborde quelques exemples d'œuvres picturales et textiles que nous avons retrouvés par le biais de renseignements croisés, établissant des données nouvelles. Nous nous attacherons à accroître ces découvertes. Des études ont été menées qui laissent penser que des possibilités de recherches systématiques et exhaustives sont envisageables<sup>148</sup>.

Le catalogue établi en 1794 par Paste et Colin concernant les biens des immigrés rennais présente le recensement des biens qu'ils possédaient, il indique la présence d'œuvres essentielles<sup>149</sup>. Il témoigne aussi de la présence de nombreuses estampes dans les fonds. Nous ne traitons pas de cette catégorie d'œuvres dans le développement de recherche, nous envisageons d'en effectuer le catalogue à partir des différents inventaires et à partir de l'iconographie du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale de France. En effet les inventaires recèlent beaucoup de gravures, or le catalogue Paste et Colin précise les noms de nombre de graveurs de renom, tels que J.J. Flipart, Baleichou, P. Drevet, J. Daullé, F. Dequevauviller, Simoneau, Delafosse, Beauvarlet, Le Bart, Thomasin, notamment.

---

<sup>145</sup> A.D.I.V., 2 Eh 22 fonds Huchet de la Bédoyère.

<sup>146</sup> A.D.I.V., 23 J 10 et 11 livres de marque de la Bourdonnaye Montluc.

<sup>147</sup> Etude envisagée et autorisée à partir du fonds de Lorgeril, confié aux Archives d'Ille-et-Vilaine.

<sup>148</sup> **Aubert (G.)**, *La peinture en province de la fin du moyen-âge au début du XX<sup>e</sup> siècle. A la recherche des petits collectionneurs de peintures en Bretagne au siècle des Lumières*, Rennes, Editions des Presses universitaires de Rennes, 2002 et **Aubert (G.)**, *La noblesse, le pouvoir et le savoir dans la Bretagne des Lumières. Le président de Robien (1698-1756), gentilhomme et savant en son siècle*, thèse d'Histoire, Rennes 2, 2000.

<sup>149</sup> A.N. F 17 (1286-1287), ce catalogue mentionne notamment le tableau de Georges de la Tour, *Le Nouveau né*, désigné comme un « *tableau sur toile représentant une femme tenant un enfant emmailloté dans ses bras et une autre femme qui tient une chandelle allumée qui éclaire le tableau* ».

En ce qui concerne les tapisseries de belles collections privées et publiques permettent d'avoir des illustrations de séries que mentionnent les inventaires.

## CONCLUSION

## ANNEXES

## CATALOGUE

Nous réaliserons un catalogue à partir des éléments déjà retrouvés et de ceux que nous avons mentionnés, en précisant la nature, la date, la provenance, la localisation actuelle et en donnant des informations stylistiques.

## TABLEAUX DES SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Dans le cadre des futurs dépouillements d'archives et lors des lectures nouvelles ou plus approfondies que nous entreprendrons, nous étofferons le tableau des sources et la bibliographie qui se trouvent dans ce DEA.

## **Troisième partie**

### ***-Développement de recherche-***

## **L'esthétisme au XVIII<sup>e</sup> siècle à Rennes**

Le développement de recherche que nous nous proposons de mener est fondé sur les rapports qui existent entre le fait de posséder des œuvres ou des objets décoratifs et le sens de cette possession ou sa cause. Nous envisagerons à partir du corpus des œuvres de notre étude, si la détention des objets relève d'une stratégie esthétique ou de la volonté d'orne son intérieur, si des différences de conceptions artistiques existent selon le groupe social, si des habitudes semblables ou différentes à Rennes sont notables par rapport à Paris et quels intermédiaires contribuent à cette diffusion.

Toutes ces questions forment le fonds du débat que peut soulever le constat de la multiplicité des objets à valeur artistique ou décorative.

### **I. Le corpus des œuvres**

Le dépouillement des inventaires et des ventes a permis de recenser un corpus d'œuvres de toute nature. Comme nous l'avons indiqué, tous les inventaires exploités ne pouvaient faire l'objet d'une étude approfondie. Il a fallu sélectionner parmi eux, ceux qui offraient le plus d'éléments utilisables, en raison de leur nature, de leur description, de leur valeur et de leur identification. Nous nous attacherons à étudier, d'abord, la variété du corpus, puis la valeur des objets rencontrés, à établir ceux qui sont identifiables, à reconnaître les plus remarquables et à formuler des hypothèses heuristiques qui en découleront.

#### ***A. Un corpus varié***

##### **1. La représentation des objets**

Un élément est patent, dans tous les inventaires rencontrés, il y a des objets de type artistique ou décoratif. Parfois, il y en a très peu, mais ils existent toujours,

même très modestement. Il convenait d'en faire une approche critique. Il a d'abord fallu établir des catégories d'objets et les inclure au groupe sociologique correspondant. Les catégories sont les tableaux<sup>150</sup>, les miroirs, les tapisseries, les tissus et les papiers. Les deux groupes sont la noblesse et la bourgeoisie<sup>151</sup>.

## 2. L'utilisation statistique des objets du corpus

Les inventaires ont été classés selon leur fonds d'origine. Le relevé de tous les objets a été réalisé pour chaque inventaire ce qui a donné lieu à des séries statistiques sous forme de tableaux envisageant la valeur dans les fonds<sup>152</sup>. Les tableaux ont été collationnés jusqu'à 25%, ce qui est la valeur maximale rencontrée dans un inventaire. Les autres catégories ont été portées à 50%, en raison des fréquences plus grandes.

<b>Tableaux</b>	<b>&lt;5%</b>	<b>5% - 10%</b>	<b>10%- 25%</b>
	54,16%	25%	20,83%
<b>Miroirs</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	54,16%	33,33%	8,33%
<b>Tapisseries</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	22,91%	25%	52,08%
<b>Tissus</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	89,25%	18,75%	0%
<b>Papiers</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	95,83%	4,16%	0%

**Tableau 1** : pourcentage des objets de l'étude dans 52 inventaires de la noblesse<sup>153</sup>.

Des disparités apparaissent notamment au niveau des tableaux et tapisseries<sup>154</sup>. Les tableaux sont présents dans l'ensemble des successions, 54% du

<sup>150</sup> Le mot tableau reprend la terminologie des inventaires, il signifie peinture, dessin, estampe, sans préjuger de la nature exacte de l'œuvre, d'autres éléments interviennent pour la déterminer (description, valeur).

<sup>151</sup> Le mode de sélection correspond au mode de succession nobiliaire ou roturière.

<sup>152</sup> A.D.I.V., 2 B 547, inventaire Cornulier, en 1727. Il y a 52 tableaux (400 £), 12 miroirs (322 £), 112 tapisseries (6780 £), et 49 tissus tendus (189 £), ceci détermine la présence de 5% de tableaux, 4% de miroirs, 86% de tapisseries dans le total de valeur des objets de notre étude (7913 £).

<sup>153</sup> Ces références concernent les fonds des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine des séries 2 B, 4 B, 2 E, 2 E, 4 E, L 10, 23 J, 1 Q qui ont été répertoriées dans les Sources manuscrites.

<sup>154</sup> A.D.I.V., 2 B 654, inventaire Brilhac, en 1734. Les évaluations donnent 38 tableaux (302 £), 68 tapisseries (808 £), ce qui est peu par rapport à l'inventaire Cornulier de 1727. Ceci amène un

groupe ne possède que 5% de valeurs en tableaux, alors que l'autre moitié détient de 5% à 25%, dans l'ensemble du montant des objets possédés. Plus de la moitié des inventaires révèle la présence de nombreuses tapisseries, dont l'estimation est importante. Des évolutions se font remarquer aussi lorsqu'on envisage les périodes<sup>155</sup>. Le pourcentage indique des évolutions dans la quotité de chaque catégorie, la place monétaire considérable des tapisseries du début du XVIII<sup>e</sup> siècle disparaît au profit des miroirs, ce que conforte l'analyse esthétique de la période<sup>156</sup>.

Il importe de prendre en compte les éléments comptables que sont les valeurs extrêmes et la valeur médiane dans cette série d'inventaires. La plus forte valeur d'objets à caractère artistique égale 7913 £<sup>157</sup>. La valeur la moins forte est de 180 £.<sup>158</sup> La valeur médiane avoisine 1830 £.

<b>Tableaux</b>	<b>&lt;5%</b>	<b>5% - 10%</b>	<b>10%- 25%</b>
	48,64%	18,91%	35,13%
<b>Miroirs</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	29,72%	32,43%	43,24%
<b>Tapisseries</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	48,64%	29,72%	18,91%
<b>Tissus</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	54,05%	32,43%	5,40%
<b>Papiers</b>	<b>&lt;20%</b>	<b>20% - 50%</b>	<b>&gt;50%</b>
	100%	0%	0%

**Tableau 2** : pourcentage des objets de l'étude dans 37 inventaires de la bourgeoisie<sup>159</sup>

Près de la moitié de ces inventaires présente moins de 5% de la valeur en tableaux par rapport au montant global des meubles, mais une part importante comporte jusqu'à 25%.

---

pourcentage de 19% de tableaux et 63% de tapisseries dans le total du montant des objets de notre étude (1285 £).

<sup>155</sup> A.D.I.V., 2 B 744, inventaire Hay/Cornulier, en 1781, il y a neuf tableaux (129 £) et seulement une tapisserie (21 £), les six miroirs représentent (198 £), ce qui donne un pourcentage de 24% de tableaux, 4% de tapisserie et 37% de miroirs toujours en liaison avec la valeur globale de meubles (545 £).

<sup>156</sup> Gaethgens (T.W.), Pomian (K.), Gallo (D.), *op. cit.*, p. 135.

<sup>157</sup> A.D.I.V., 2 B 547, inventaire Cornulier, de 1727.

<sup>158</sup> A.D.I.V., 4 B 5138, inventaire Auvril de Trévenegat, de 1772.

<sup>159</sup> Dans les séries 2 B, 4 B, 2 E, 4 E, L 10, 23 J, 1 Q.

Les miroirs constituent moins de 20% de la valeur possédée par un tiers du groupe, jusqu'à la moitié pour un autre tiers et pour le dernier tiers, ces miroirs représentent plus de 50% des biens<sup>160</sup>.

Pour les tapisseries la moitié du groupe détient moins de 20% de valeur, l'autre moitié atteint les 50%, voire les dépasse.

Les tissus indiquent une forte moitié n'ayant pas 20% de valeur, l'autre rejoignant les 50%. Les papiers sont en totalité, dans la série de moins de 20%.

Pour ce qui touche la bourgeoisie, les valeurs extrêmes et la valeur médiane de cette série d'inventaire attestent que la plus forte valeur d'objets à caractère artistique atteint 2919 £<sup>161</sup>, la plus faible est de 12 £<sup>162</sup>, la valeur médiane dépasse 300 £.

Il est nécessaire de rapporter ces différentes valeurs à la quotité des meubles meublants<sup>163</sup>.

### 3. L'utilisation statistique de l'ensemble des meubles

Total de l'inventaire	<1000 £	1000 £ - 5000 £	>5000 £
Pourcentage	0%	10,41%	89,58%

**Tableau 3** : valeur des meubles meublants de 52 inventaires de la noblesse<sup>164</sup>

Les limites extrêmes des meubles meublants vont de 1715 £<sup>165</sup> à 90 891£<sup>166</sup>.

<sup>160</sup> A.D.I.V., 2 B 588, inventaire Le Bastard, de 1739. Les meubles meublants atteignent 1451 £. Les objets 156 £, ce qui représente 11% de l'ensemble. Il faut remarquer que les tableaux valent 23 £ et les tapisseries 128 £.

<sup>161</sup> A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/Pinot de la Gaudinays, de 1756, la valeur des objets à caractère artistique est 2919 £, ce qui rapporté aux 54 821 £, établit un pourcentage de 5%. Il est utile de comparer avec les inventaires suivants : A.D.I.V., 2 B 659, inventaire Berthelot/Abeille, de 1758, la somme des objets est 779 £ pour une valeur mobilière globale de 11 879 £, ce qui donne 7% et A.D.I.V., 2 B 659 inventaire Anneix, de 1758, atteignant 521 £, pour un montant global de 10 066 £ et un rapport de 5%.

<sup>162</sup> A.D.I.V., 2 B 578, inventaire Goubin, de 1737, donnant un pourcentage de 7% par rapport aux 172 £ du montant des meubles.

<sup>163</sup> Il s'agit de l'ensemble des meubles, hormis les denrées et cultures récoltées, comme nous l'avons déjà indiqué.

<sup>164</sup> Il s'agit des séries 2 B, 4 B, 2 E, 4 E, L 10, 1 Q.

<sup>165</sup> A.D.I.V., 4 B 5138, inventaire Auvril de Trévenegat, de 1772, la somme des objets est de 127 £, ce qui donne 7%.

<sup>166</sup> A.D.I.V., 4 B 5024, inventaire Le Feuvre de la Falluère, de 1749, la somme des objets est de 2882 £, ce qui correspond à 3%.

Pour ce qui regarde les pourcentages d'objets en rapport avec les meubles meublants, les deux plus élevés atteignent 25 et 66%, ils concernent la même famille comme nous l'avons déjà envisagé<sup>167</sup>.

Pour ce qui intéresse la bourgeoisie, il convient de préciser que près de la moitié des inventaires était quasiment dépourvus d'images, les inclure eût faussé les statistiques, puisque le critère de sélection est justement la présence d'images.

Total de l'inventaire	<1000 £	1000 £ - 5000 £	>5000 £
Pourcentage	<b>10,81%</b>	<b>51,35%</b>	<b>37,85%</b>

**Tableau 4** : valeur des meubles meublants de 37 inventaires de la bourgeoisie<sup>168</sup>

Les limites extrêmes s'établissent de 172 £<sup>169</sup> à 54 821 £<sup>170</sup>. Les pourcentages d'objets les plus élevés vont de 15 à 20%<sup>171</sup>.

#### 4. Contextualisation du corpus

Les comparaisons entre les occurrences de la noblesse et de la bourgeoisie fournissent des informations éclairant la problématique de la place de l'objet. Elles s'inscrivent dans une acception dont le caractère social est au moins aussi grand que l'aspect artistique. Ces phénomènes doivent être contextualisés au fil de la démarche heuristique.

Les valeurs des meubles sont globalement très inférieures dans la bourgeoisie<sup>172</sup>. Dans la noblesse, la plus basse valeur mobilière est de 1715 £, la plus

<sup>167</sup> A.D.I.V., 4 B 5025, inventaire de Lopriac fils, de 1750, les meubles meublants atteignent 7440 £, les objets 1900 £, ce qui procure une tranche de 25%, et, A.D.I.V., 2 E 1 305, concernant l'inventaire de Lopriac père, les meubles atteignent 8283 £, les objets sont estimés à 5771 £, ce qui octroie 66% de part.

<sup>168</sup> Il s'agit des mêmes séries archivistiques.

<sup>169</sup> A.D.I.V., 2 B 578, inventaire Goubin, de 1737.

<sup>170</sup> A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/Pinot de la Gaudinai, de 1756.

<sup>171</sup> A.D.I.V., 2 B 674, inventaire Leroy, de 1762, établissant un pourcentage de 15%, A.D.I.V. 2 B 740, inventaire Gougeon, de 1780, dépassant les 18% et A .D.I.V., 4 B 4747, inventaire Germé approchant 20%.

A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/Pinot de la Gaudinai, de 1756, la valeur des objets à caractère artistique est 2919 £, ce qui rapporté aux 54 821 £, établit un pourcentage de 5%.

<sup>172</sup> A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/Pinot de la Gaudinai, de 1756, la valeur des meubles est de 54 821 £, ce qui est très exceptionnel, le statut de notaire royal et secrétaire du roi explique ce phénomène.

haute de 90 891 £, rapportées aux 172 £ et aux 54 821 £ de la bourgeoisie, nous obtenons un rapport de 10% et de 60%. Il en va de même pour la valeur des objets de l'étude. Des divergences existent entre les fortunes mobilières de la noblesse et de la bourgeoisie, mais certaines sont proches.

Pour les tableaux les différences entre les inventaires sont minces. Pour les miroirs, il faut observer que la bourgeoisie accorde plus d'importance à cet instrument égotiste du paraître, dans la part qu'elle lui donne mais il faudra vérifier que les valeurs sont comparables. Les tapisseries, au contraire, indiquent que la bourgeoisie n'octroie pas une place d'excellence à ces objets, la noblesse lui accorde bien davantage ses faveurs. Les papiers et les tissus montrent des habitudes proches en raison des corollaires (coût pouvant être faible, utilisation rare au début du siècle).

Il faut aussi vérifier la qualité et la valeur, une simple bergame ne saurait rivaliser avec une tapisserie de Bruxelles de plusieurs milliers de livres Tous ces aspects demandent à être validés par l'étude des valeurs des objets.

## ***B. La valeur des objets du corpus***

Les éléments étudiés sont à mettre en relation avec les aspects comptables suivants qui donnent des indications précises quant à l'intérêt que constitue l'achat de tel ou tel objet. Nous aborderons successivement l'investissement global pour les objets, la part respective de chaque type, tant dans la noblesse que dans la bourgeoisie.

### **1. Tableaux de valeur du mobilier de l'étude dans la noblesse**

<b>&lt;500 £</b>	<b>500 £ - 1000 £</b>	<b>&gt; 1000 £</b>
<b>20,08%</b>	<b>25%</b>	<b>54,16%</b>

**Tableau 5** : valeur globale des objets étudiés

La majeure partie de la noblesse, soit 54,16%, possède des valeurs mobilières dépassant 1000 £, ce qui l'inscrit dans les catégories aisées. Il importe de vérifier quelle part est donnée aux différents types d'objets dans sa stratégie esthétique du paraître.

	<20 £	20 £-100 £	100 £-1000 £
<b>Tableaux</b>	34,41%	31,25%	34,34%
<b>Miroirs</b>	14,58%	18,75%	66,67%
<b>Tapisseries</b>	12,5%	12,5%	75%
<b>Tissus</b>	20,83%	35,42%	43,75%
<b>Papiers</b>	68,75%	27,08%	4,17%

**Tableau 6** : Valeur des objets de l'étude par type

La part accordée aux tableaux est assez faible, ce que corroborent les pourcentages de présence dans les inventaires : près de 66% des fonds possèdent moins de 100 £ de tableaux. Ce phénomène se vérifie dans la rareté des œuvres exceptionnelles (*cf. infra*). Par contre l'importance donnée aux miroirs se confirme : les deux tiers des fonds présentent des valeurs de plus de 100 £. Pour ce qui touche aux tapisseries, 75% des fonds offrent des valeurs supérieures à 100 £, atteignant même parfois plusieurs milliers de livres. Les autres revêtements (tissus, papiers) moins coûteux en général, ne représentent pas des investissements importants, d'autant plus que leur utilisation est tardive. Nous ne les découvrons dans les inventaires (sous forme de papiers) qu'à partir du dernier quart du siècle, ainsi dans l'inventaire Cornulier, dans la salle de compagnie du château de la Rivaudière à Chevaigné « *une tapisserie de papier doublée de toile* » est prisee 24 £.<sup>173</sup>.

Pour ce qui regarde la bourgeoisie, il convient d'observer les points similaires et les différences.

<sup>173</sup> A.D.I.V., 2 B 739, inventaire Cornulier, de 1780.

## 2. Tableaux de valeur du mobilier de l'étude dans la bourgeoisie

<500 £	500 £ - 1000 £	> 1000 £
75,67%	18,91%	2,70%

**Tableau 7** : valeur globale des objets étudiés

Il apparaît que l'essentiel des fonds en objets d'art ou décoratifs de la bourgeoisie ne dépasse pas 500 £, ce que nous avait déjà appris l'étude statistique, rares sont les inventaires dépassant 1000 £ d'objets<sup>174</sup>.

	<20 £	20 £ - 100 £	100 £-1000 £
<b>Tableaux</b>	70,27%	24,32%	5,41%
<b>Miroirs</b>	32,43%	35,13%	32,44%
<b>Tapisseries</b>	37,83%	32,43%	29,74%
<b>Tissus</b>	40,54%	43,24%	16,22%
<b>Papiers</b>	97,29%	2,71%	0%

**Tableau 8** : valeur des objets de l'étude par type

La majeure partie des inventaires montre des valeurs faibles pour les tableaux : presque 95% du groupe ne possède pas d'ensemble de plus de 100 £. Par contre les miroirs bénéficient d'un attrait plus vif. Les tapisseries ne forment pas une priorité de dépenses, contrairement à la noblesse. Les autres revêtements ne révèlent pas non plus un engouement considérable. Il est évident que ces chiffres de valeur sont à replacer dans le contexte des totaux d'inventaires mobiliers, dont le poids est moindre pour la bourgeoisie, pour des raisons sociales, économiques et politiques. Il importe de prendre quelques exemples des plus significatifs dans le spicilège d'inventaires afin d'étudier les objets de premier plan qui pourraient s'y trouver.

<sup>174</sup> A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/Pinot de la Gaudinai, de 1756.

## C. Les œuvres reconnues

Dans le corpus des œuvres ou objets de décoration rencontrés sont apparus quelques éléments reconnaissables. Ils concernent les tableaux, les miroirs, les tapisseries et les autres revêtements muraux.

### 1. Les tableaux

Par tableaux nous entendons toutes les sortes d'images que sont les peintures, les dessins et les estampes. Nous nous attachons d'abord à l'étude de la hiérarchie des genres, prônée par l'Académie<sup>175</sup>, tout en vérifiant si elle est intégrée par les officiers nobles bretons. Lorsque la mention du thème ou la dénomination de l'œuvre est donnée par l'inventaire ou la vente, nous en avons fait le recensement.

	Nombre d'objets	%
<b>Peinture d'Histoire</b>	18	4,79
<b>Peinture religieuse</b>	73	19,41
<b>Portraits</b>	171	45,48
<b>Paysages</b>	114	30,32
<b>Total</b>	376	100

**Tableau 9** : recensement des genres dans la noblesse, à partir de 42 inventaires<sup>176</sup>

Il est nécessaire de comparer les résultats de notre étude avec les travaux précédents et de se souvenir que dans notre étude ne sont concernées que les familles d'officiers de judicature. Le dénombrement des œuvres confisquées en 1794, réalisé par Paste et Colin, indique une part de 5,8% pour la peinture religieuse, 12,3% pour les portraits et 60,8% pour les paysages, natures mortes et scènes de genre<sup>177</sup>. Gauthier Aubert, trouve entre 1741 et 1755, pour les élites bretonnes : 15,1% de peinture d'histoire, 20% de peinture religieuse, 38,7% de portraits et natures mortes, 19,3% sous les dénominations de natures mortes, scènes de genre et paysages<sup>178</sup>. Charlotta Wolff obtient entre 1770 et 1790, pour la noblesse : 26,4% de peinture d'Histoire, 15,7% de peinture religieuse, 40,1% de portraits et 15,3% de paysages,

<sup>175</sup> La hiérarchie des genres établie par l'Académie royale de peinture et de sculpture donne une place primordiale à la peinture d'histoires religieuse ou mythologique dont Poussin, Le Brun et plus tard David sont des exemples majeurs. Leur valeur vient de leur aspect édifiant et didactique, prônant l'idéal et participant de l'exaltation au dépassement. Les autres catégories sont les portraits et les paysages, natures mortes et scènes de genre qui sont de moindre importance. Comme le mentionne Félibien dans sa préface aux « *Conférences de l'Académie royale* » en 1668, cité par Schnapper (A.), in *Largillière portraitiste du dix-huitième siècle*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Montréal, 19 septembre-15 novembre 1981, Québec, p. 62.

<sup>176</sup> Ces données sont établies à partir de 42 inventaires des séries 2 B, 4 B, 2 E, 4 E, L 10, 23 J, 1 Q.

<sup>177</sup> A.N., F 17 A 1286-1287.

<sup>178</sup> **Aubert (G.)**, *Le président de Robien... op. cit.*, p. 231.

scènes de genres et natures mortes<sup>179</sup>. Ainsi dans l'échantillon étudié la part des portraits est-elle plus importante que dans les études mentionnées. Il faut rappeler que le fonds 4B représente une part importante de l'étude, les portraits y sont prépondérants (105 occurrences sur 171), le phénomène se retrouve aussi pour la peinture religieuse (49 occurrences sur 57) et surtout pour les paysages (69 occurrences sur 114). Il est patent que la noblesse ne privilégie pas la hiérarchie des genres dans ses choix esthétiques, ceux-ci sont plutôt le reflet des égotismes et des modes. Des raisons sociologiques prévalent sans doute qui nécessiteront une observation détaillée en lien avec les localisations des habitats et des comparaisons d'époque, puisque notre étude s'étend sur un siècle complet.

En ce qui concerne la bourgeoisie, la classification est identique.

	<b>Nombre d'objets</b>	<b>Pourcentages</b>
<b>Peinture d'histoire</b>	27	10,97
<b>Peinture religieuse</b>	56	22,76
<b>Portraits</b>	89	36,18
<b>Paysages</b>	74	30,09
<b>Total</b>	246	100

**Tableau 10** : recensement des genres dans la bourgeoisie, à partir de 35 inventaires<sup>180</sup>

Nous pouvons remarquer la prépondérance accordée aux portraits et la part importante donnée aux paysages. Cependant les pourcentages sont plus équilibrés que dans la noblesse et nous n'en rencontrons pas qui soient prédominants.

Dans les différents fonds nous avons relevé 377 tableaux, dessins ou estampes dont le nom est mentionné concernant la noblesse et 246 pour la bourgeoisie. Dans la noblesse il y a 171 portraits, 115 paysages, natures mortes et scènes de genre et 91 tableaux religieux et historiques. Dans la bourgeoisie il y a 89 portraits, 74 paysages et 83 tableaux religieux et historiques. L'équilibre entre les différents genres est quasiment atteint dans la bourgeoisie, si on regroupe la peinture religieuse et la peinture d'Histoire. La bourgeoisie découvre au cours du siècle le goût pour la

<sup>179</sup> Wolff (C.), *op. cit.*, p. 143.

<sup>180</sup> Ces données sont établies à partir de 35 inventaires des séries 2 B, 4 B, 2 E, 4 E, L 10, 23 J, 1 Q.

représentation hiératique, glorieuse ou idolâtre, mais aussi sentimentale des membres de la famille ou de la cour, elle achète aussi des tableaux de paysages, venant de Hollande ou des copies d'œuvres hollandaises. La noblesse privilégiée, tout au long du siècle les portraits, particulièrement ceux de famille. Ils manifestent par la transcription picturale le pouvoir détenu par le second ordre. Il apparaît donc clairement que ni la bourgeoisie et encore moins la noblesse ne définissent leurs choix esthétiques en fonction des critères établis par l'Académie. Ils accordent leurs faveurs aux éléments de « *la sphère personnelle* » comme l'exprime Rolf Reichardt<sup>181</sup>, qui ajoute que les peintures de genre « *ne donnent pas par pur hasard des aperçus choisis de scènes de tous les jours, car leur intention est de représenter les sentiments et les valeurs du monde bourgeois* »<sup>182</sup>. Certains peintres ajoutant les vertus morales à leur œuvre, donnent une dimension presque idéaliste, notamment en évoquant les qualités de personnes représentées dans leur fonction ou leur talent, ce qui rejoint les choix de Diderot<sup>183</sup>. Il existe des aspects de choix esthétiques communs<sup>184</sup>. Nous devons admettre qu'ils sont tout à fait expliquables, comme l'a fort à propos mesuré Guy Chaussinand-Nogaret quand il étudie les impacts financiers sur l'éducation commune aux élites qu'elles soient bourgeoises ou nobles<sup>185</sup>.

La prédominance de la réalité, se retrouvant dans un autre élément symbole d'égotisme, de faste et de paraître se devine dans l'intérêt accordé aux miroirs.

## 2. Les miroirs

La bourgeoisie et la noblesse décorent leurs intérieurs de miroirs. Ils révèlent une démarche « *d'ostentation ou de revendication consciente ou inconsciente d'un certain statut ou d'une certaine culture* » comme le mentionne fort justement Charlotta Wolff<sup>186</sup>. De plus, ces objets ont reflété l'image de personnes disparues,

---

<sup>181</sup> Gaethgens (T.W.), Pomian (K.), Gallo (D.), Schnapper (A.) et Reichardt (R.), *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 345.

<sup>182</sup> Reichardt (R.), op. cit., p. 349.

<sup>183</sup> Diderot (D.), *Essais sur la peinture. Salon de 1763*, Paris, Editions Hermann, 1984. Il évoque Greuze dont il mentionne qu'il concourt « *à nous toucher, à nous instruire, à nous corriger et à nous inviter à la vertu* » p. 234.

<sup>184</sup> Chaussinand-Nogaret (G.), *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. De la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, Editions Complexe, 1984. L'auteur a montré que la noblesse avait au moins autant contribué à la Révolution que la bourgeoisie, car la formation intellectuelle était commune et les intérêts communs. La spécificité de la Bretagne, souvent rebelle au pouvoir monarchique, explique en partie des choix esthétiques qui ne peuvent être divergents entre la bourgeoisie riche et la noblesse.

<sup>185</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>186</sup> Wolff (C.), op.cit., p. 62.

c'est en ce sens qu'ils sont émouvants. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Antoine Furetière (1619-1688), dans son *Dictionnaire*, indique qu'il s'agit de « *glace de verre ou de cristal, fort unie & étamée par le derrière, qui représente les objets qui lui sont présentés, par le moyen de la réflexion des espèces ou de la lumière* »<sup>187</sup>. Le terme de miroir est sujet à discussion, il conviendrait de lui préférer le terme de glaces de miroirs comme l'indique Jean Feray<sup>188</sup>. Par commodité les deux termes seront employés. Les miroirs ornent les espaces entre les fenêtres, les dessus de cheminée, s'accrochent aux lambris ou en font partie et dans ce cas ne sont pas inventoriés, comme l'indique cet exemple : « *quatre trumeau qu'étant incrusté dans la boisure et étant d'attache a l'hôtel ne leur a point donné prix* »<sup>189</sup>. Très rares, car très chers, les miroirs proviennent, pour certains de Murano, comme le mentionne cet exemple: « *six glaces de Venise avec leur bordure ou chassy de bois doré* » estimées 100 £, en 1700<sup>190</sup>. Par édits royaux successifs, des installations voient le jour au faubourg Saint-Antoine, à Paris, où se développe la technique des glaces au tain de même qu'à Tournaville, en Normandie, au faubourg Saint-Germain, où s'amorce le procédé de la glace coulée, à Saint-Gobain, en Picardie, où s'installe la Manufacture Royale des Glaces de France, qui réalise de grandes glaces<sup>191</sup>. Les dimensions ne cessent d'augmenter au cours du siècle pouvant atteindre quatre-vingt pouces sur quarante-cinq (2,16 m. sur 1,22 m.).

A Rennes, dans les inventaires exploités, les dimensions sont quelquefois précisées. Nous rencontrons quelques parangons : « *un miroir à bordure de glace contenant 29 pouces de large et 38 de large [0,78m. sur 1,02 m.]... un petit trumeau à deux glaces contenant 50 pouces de long sur 11 de large [1,35 m. sur 0,29 m.] avec sa bordure ... un grand miroir bordure de glace garnie de cuivre doré la glace contenant 40 pouces de haut sur 28 de large [1,08 m. sur 0,75 m.] avec son balancier... un trumeau de glace en deux morceaux contenant 60 pouces sur 27 de large [1,62 m. sur 0,73 m.]* » coûtant respectivement 180 £, 25 £, 200 £ et 80 £<sup>192</sup> et « *un miroir avec son couronnement de glace et bois doré sur quarante quatre poulces de hauteur et saise de large* » valant 150 £<sup>193</sup>. Les cours des miroirs demeurent élevés, les prisages et les ventes, d'ailleurs avec une faible amplitude, s'établissent de quelques livres à plusieurs centaines, « *un grand miroir ceintré bordure a pilastre a*

<sup>187</sup> Furetière (A.), *op. cit.*, article miroir non paginé.

<sup>188</sup> Feray (J.), *Architecture d'intérieur et décoration des origines à 1875*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1988, p. 144-146.

<sup>189</sup> A.D.I.V., 4 B5028, inventaire de Francheville, de 1755.

<sup>190</sup> A.D.I.V., 4 B 7993, inventaire Bonnier de la Cocquerie, de 1700.

<sup>191</sup> Feray (J.), *op.cit.*, p. 144-146.

<sup>192</sup> A.D.I.V., 2 B 590, inventaire Gouyon de Marcé, de 1740.

*bande de glace prisé avec son balancier* » 500 £ et vendu 700 £<sup>194</sup>, « *un grand miroir de glace avecq sa bordure dorée son ballancier et crochets de fert* » prisé 800 £<sup>195</sup> ; ces tarifs sont d'autant plus élevés qu'ils sont précoces dans le siècle. Les encadrements des miroirs sont la plupart du temps indiqués, il existe des typologies variées : « *un miroir garny d'acier... une grande glace en miroir garny sur les bordures de plomb* »<sup>196</sup>, « *une grande glasse avec sa bordure en palques de cuivre* »<sup>197</sup>, « *un petit miroir garny de placques d'argent* »<sup>198</sup>, « *un petit miroir a carrée de bois* »<sup>199</sup>, des précisions sont parfois apportées : « *un trumeau a deux glaces avec sa bordure de bois blanchy en partie dorée en la quelle bordure est compris un petit tableau* »<sup>200</sup>, « *une grande glace avec ses bordures et couronnement de glace partie violet* »<sup>201</sup>. Ces miroirs sont dans des inventaires aussi bien bourgeois que nobles et atteignent des prix divers, de 9 £. chez de Cornulier pour le miroir à bordure d'acier, à 110 £ dans la succession Delmeur et même 260 £ dans la dévolution de Boyslevé, voire 800 £ dans la succession Rosnyvinen de Piré. Nous avons inclus en annexes quelques miroirs de qualité qui peuvent donner une idée de ce qui décorait les intérieurs rennais<sup>202</sup>.

Dans l'attrait esthétique que manifeste la possession d'objets artistiques ou décoratifs, plus que les miroirs s'imposent les tapisseries.

### 3. Les tapisseries

Les tapisseries sont présentes dans la quasi-totalité des inventaires dépouillés, tant de la noblesse que de la bourgeoisie. Le tableau de Jan Steen *La famille Van Goyen*<sup>203</sup> aujourd'hui au Nelson-Atkins museum of Art de Kansas City concerne les Flandres et montre un intérieur idéalisé comme l'a constaté la critique. Il permet de concevoir au mieux l'allure des panneaux de murs couverts de tentures de verdure

---

<sup>193</sup> A.D.I.V., 2 B 629, inventaire Robin d'Estréans, de 1750.

<sup>194</sup> A.D.I.V., 4 B 5010, inventaire Larlan de Rochefort, de 1722.

<sup>195</sup> A.D.I.V., 4 B 5014, inventaire Rosnyvinen de Piré, de 1732.

<sup>196</sup> A.D.I.V., 4 B 4889, inventaire Level, de 1773.

<sup>197</sup> A.D.I.V., 2 B 547, inventaire de Cornulier, de 1727.

<sup>198</sup> A.D.I.V., 2 B 565, inventaire Geslin de Trémergat, de 1734.

<sup>199</sup> A.D.I.V., 2 B 548, inventaire de Coetquen, de 1727.

<sup>200</sup> A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/ Pinot de la Gaudinaye, de 1756.

<sup>201</sup> A.D.I.V., 2 B 620, inventaire de Boyslevé, de 1747.

<sup>202</sup> Voir annexes 15-19 p. XV-XIX.

<sup>203</sup> Voir annexe 20 p. XX.

aux bordures à enroulements de feuilles. Elles occupaient tout l'espace et devaient être repoussées pour ouvrir les portes. Leur rôle d'isolant du froid et de protecteur des vents-coulis les rend très opportunes. De plus, elles sont souvent très belles et inspirées d'œuvres peintes de qualité. Félibien les conseille, car « *rien qui ne se conserve mieux que les tapisseries, c'est le moyen le plus assuré pour conserver long-temps & mesme pour multiplier les tableaux des plus sçavants hommes : c'est l'ornement le plus riche & le plus commode dont on puisse parer les dedans d'un Palais* »<sup>204</sup>. Elles sont toujours mentionnées de haute lice, quoique l'étude des fabrications prouve (*cf. supra*) qu'il en existe de basse lice. Furetière dans son *Dictionnaire* précise le mode de mise en œuvre des lisses, il s'agit d'« *assemblage de plusieurs longs filets de soye, ou de laine, ou de corde, étendu sur les métiers des sergiers, rubaniers, tapissiers, faiseurs de Brocards et cordiers qui servent de base & de fondement pour faire divers ouvrages en y appliquant de travers d'autres filets de plusieurs sortes de matières ou de couleurs. Ainsi on appelle des tapisseries de haute lisse, de basse lisse, du ruban double en lisse, celui qui est épais & plus fort qu'à l'ordinaire. On les appelle dans les étoffes, chaines & ce qui les traverse, trême* »<sup>205</sup>. L'appellation générique des inventaires fait référence, non au procédé de réalisation, selon le type de métier, ni à l'atelier de production, mais à un préétabli, le terme de « haute » lice ayant un rôle de valorisation qualitative<sup>206</sup>. Le terme de tapisseries est abusif, il faudrait lui préférer celui de tenture de tapisserie, puisque chaque tenture comporte de trois à huit pièces ; pour des raisons de commodité, le terme général de tapisserie sera préféré.

Les plus belles oeuvres viennent de Flandres, particulièrement de Bruxelles et partent pour toute l'Europe depuis le port d'Anvers. Elles sont encore utilisées dans les intérieurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi dans la chambre du pavillon de l'hôtel de Lopriac, rue Hue se trouve « *une tenture de tapisserie de Bruxelles en six pièces a petits personnages et animaux bordure à cartouche ornée d'enfants contenant trois aunes de hauteur sur dix huit à dix neuf aunes de tour [3,57 m. sur 21,5 ou 22,5 m.]* » valant 3000 £, ce qui est exceptionnel<sup>207</sup>. De plus modestes pièces existent utilisant la technique du fil double de laine et de soie, donnant plus de quatre fils au cm<sup>2</sup> comme

<sup>204</sup> **Félibien (A.)**, *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, t. I, Paris, 1666-1688, p. 243-244.

<sup>205</sup> **Furetière (A.)**, *op. cit.*, article lisse non paginé.

<sup>206</sup> Voir annexes 21-22 p. XXI-XXII.

<sup>207</sup> A.D.I.V., 2 E I 305, inventaire de Lopriac, de 1721.

ces « *cinq pièces de tapisserie fil double flandres contenant quatorze aulnes de cours sur deux aulnes et demie de hauteur [16,6 m. sur 2,97 m.]* » estimées 300 £. Les tapisseries d'Audenarde sont de moindre qualité. Nous en trouvons un exemple dans la même dévolution de Boyslevé, avec ces « *quatre pièces de tapisserie de verdure Oudenarde contenant onze aulnes et un quart sur deux aulnes et demies de hauteur [13,38 m. sur 2,97 m.]* », valant 280 £<sup>208</sup>.

En France, en 1662, est créée la Manufacture Royale de Tapisserie des Gobelins, il ne s'est trouvé aucune mention de cette provenance, ce que confirment les études précédentes qui n'en dénombrent aucune dans les inventaires, tant dans les travaux de Jean Meyer, que de Charlotta Wolff ou de Gauthier Aubert. Par contre les ateliers de la Marche alimentent le marché rennais où elles sont nombreuses. Ces tapisseries sont dites d'Auvergne, quoique le lieu soit la Marche, proche du Poitou et du Berry, nous trouvons des ateliers à Aubusson, Felletin et Bellegarde<sup>209</sup>. L'*Encyclopédie* dans son article sur la lisse précise « *il y a deux autres manufactures françoises en haute et basse lisse, l'une à Aubusson et l'autre à Felletin dans la haute Marche. Ce sont les tapisseries qui se fabriquent dans ces deux lieux qu'on nomme ordinairement tapisseries d'Auvergne* ».

Dans les inventaires se trouvent, par exemple, des verdure à feuilles d'aristoloche<sup>210</sup> ou à feuilles inversées, anciennes, comme ces « *trois pièces de tapisserie de Flandre a feuillage renversé contenant neuf aulnes de cour [10,7 m.] vendues 354 £<sup>211</sup>*, mais aussi des verdure comportant des scènes religieuses telles ces « *huit pièces de tapisserie a grands personnages représentant différentes histoires de l'ancien testament, contenant dix neuf aulnes de largeur [22,6 m.] brodée de laine* », prisées 1200 £<sup>212</sup>, des scènes pastorales ou mythologiques<sup>213</sup>, ainsi ces « *six pièces de tapisserie de Flandres de l'histoire [sic] d'Andromène [sic] a petits personnages contenant dix huit aulnes [21,42 m.]* » coûtant 2500 £<sup>214</sup>, dans des paysages

---

<sup>208</sup> A.D.I.V., 2 B 620, inventaire de Boyslevé, de 1747.

<sup>209</sup> Voir annexe 23 p. XXIII.

<sup>210</sup> Voir annexe 24 p. XXIV.

<sup>211</sup> A.D.I.V., 2 B 629, inventaire Robin d'Estréans, de 1750.

<sup>212</sup> A.D.I.V., 4 B 5026, inventaire de Lasse/de la Moussaye, de 1751.

<sup>213</sup> A.D.I.V. 2 B 664, inventaire Huchert de la Bédoyère, de 1759, « *sept pièces de tapisserie de flandre de l'histoire de Coriolan de dix sept aunes de cours sur deux aunes trois quarts de hauteur* » vendues 200 £.

<sup>214</sup> A.D.I.V., 4 B 5014, inventaire Rosnyviven de Piré, de 1732. Le thème d'Andromède a une fortune critique impressionnante. Des noms prestigieux se retrouvent tant chez les graveurs que les peintres qui ont choisi de narrer l'histoire de Persée délivrant Andromède. Par exemple Hendrick Goltzius (1558-

luxuriants évoquant les forêts profondes et aussi des chasses, notamment ces « *six pièces de tapisseries verdure a petits personnages représentant des chasses contenant dix huit aulnes de cours sur deux aulnes trois quarts de haut* [21,42 m. sur 3,27 m.] », estimées 270 £<sup>215</sup>, mais aussi des sujets plus familiers comme ces « *deux pièces de tapisserie de haute lice à jeux d'enfants de la continence de cinq aunes* [ 5,95 m.] » présentes dans un inventaire bourgeois et estimées 100 £<sup>216</sup>.

Les plus belles et plus onéreuses des tapisseries, nous l'avons dit, proviennent de Flandres, les plus appréciées étant *L'histoire d'Esther et d'Assuérus*. Cette série allie à la fois l'Histoire religieuse et la mythologie, au travers de cette jeune fille juive qui sauve son peuple d'une mort certaine, voulue par un félon conseiller du roi perse Assuérus, époux d'Esther<sup>217</sup>. Pour les chrétiens, elle est la préfiguratrice de l'intercession de la Vierge. « *Une pièce de tapisserie de flandres histoire d'Esther, six pièces de tapisserie à grands personnages histoire d'ester* » vendues 700 £<sup>218</sup>, montrent l'attrait pour ce thème. Des séries d'après Jean-François de Troy (1679-1752), sont tissées aussi aux Gobelins, jusqu'à la Révolution<sup>219</sup>. Elles sont aussi produites à Aubusson. La série la plus diffusée, dans différentes manufactures, est *L'histoire de Don Quichotte*, d'après Antoine Coypel (1661-1722)<sup>220</sup>, mais nous n'en avons trouvé aucun exemple. Il faut évidemment tenir compte de l'imprécision des inventaires qui annoncent rarement le type et le thème de la tapisserie. Par contre, un autre exemple diffusé et apprécié est le *Pastor fido*, d'après Gian Battista Guarini (1538-1612), il figure dans au moins un inventaire sous forme de « *deux pièces de tapisserie de haute lice conforme a celles qui est a Rennes dans l'hôtel de Piré de l'histoire de Pastor fido a grands personnages lesquelles deux pièces contiennent six aunes* [7,14 m.] », ajoutées à deux autres pièces, elles aussi d'Auvergne, pour un total

---

1617), Claude Mellan (1598-1668), François Chauveau (1613-1676) ou Tiziano Vecellio, dit Le Titien (1488-1576), Giorgio Vasari (1511-1574), Paolo Caliari, dit Véronèse (1528-1588), Pierre-Paul Rubens (1577-1640), Jacques Blanchard (1600-1669), Guidi Reni, dit Le Guide (1575-1649), Sébastien Bourdon (1616-1671), Claude Gelée, dit Le Lorrain (1600-1682), Louis le Jeune de Silvestre (1675-1760), François Lemoyne (1688-1737), Charles-Antoine Coypel (1694-1752), sans oublier Rembrandt, Van Dyck, Mignard, Le Brun et beaucoup d'autres. Nous avons dénombré environ 70 œuvres du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, tant en Italie qu'en Flandres et France.

<sup>215</sup> A.D.I.V., 2 B 620, inventaire de Boyslevé, de 1747.

<sup>216</sup> A.D.I.V., 2 B 658, inventaire Debroize, de 1758.

<sup>217</sup> Aujourd'hui cet acte de bravoure est commémoré dans les synagogues, lors de la fête de Pourim.

<sup>218</sup> A.D.I.V., 4 B 5010, inventaire Larlan de Rochefort, de 1722.

<sup>219</sup> A. N. F 17 A (1286-1287), de nombreuses estampes existent dans la famille de Rosnyvinen de Piré concernant les épisodes de l'histoire d'Esther : *Evanouissement d'Esther, Toilette d'Esther, Esther couronnée par Assuérus, Mardoche refuse de fléchir les genoux devant Aman, Aman arrêté par ordre d'Assuérus, Repas donné chez Esther*, gravées d'après de Troy par Beauvarlet.

<sup>220</sup> Voir annexe 25 p. XXV., tenture de *L'histoire de Don Quichotte*.

de 400 £<sup>221</sup>. Cette propension pour les thèmes de romans est fréquente, particulièrement, pour les auteurs italiens Guarini, Le Tasse (1544-1595) ou l'Arioste (1474-1533) mais aussi pour *L'Astrée*, d'Honoré d'Urfé (1557-1625)<sup>222</sup>. Nous savons que la *Jérusalem délivrée* du Tasse<sup>223</sup> donna des éditions illustrées de gravures de Antonio Tempesta (1550-1630), de Michel Lasne (1590-1667) ou de François Chauveau (1613-1676), qui fournirent matière à réaliser des séries de tapisseries estimées<sup>224</sup>

A Rennes les pratiques culturelles et esthétiques sont donc identiques à celles connues dans les autres villes du royaume. Les élites aiment avoir des tentures « *illustrant des scènes de romans à la mode ou des thèmes tirés de la mythologie et de l'Histoire antique* » pour orner leurs demeures bourgeoises ou aristocratiques. « *Dans une société où la lecture était un des passe-temps favoris, les amateurs aimèrent s'entourer d'un décor rappelant la vie de leur héros* »<sup>225</sup>. L'intérêt manifesté pour cette littérature héroïque, épique, élégiaque, romanesque porte sur des œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette corrélation des choix de la bourgeoisie et de la noblesse, là encore provient d'éléments culturels et éducatifs. Les tentures d'après Boucher sont très en vogue particulièrement les scènes de type exotique ou grivois<sup>226</sup>. Cependant il est important de signaler que le goût pour la tapisserie concerne tant la bourgeoisie aisée que la noblesse et qu'il se perpétue tout au long du siècle. Il n'y a un réel changement dans les goûts esthétiques, qu'à la toute fin du siècle, ainsi « *deux pièces de vieille tapisserie de haute lisse a personnages & deux autres de verdure* » atteignent lors d'une vente, à peine 72 £<sup>227</sup>.

Une autre pièce de la même série est vendue 48 £ après le décès de la veuve<sup>228</sup>. Les tapisseries vont finir par devenir comme l'indiquent divers inventaires « *ratties* », « *mytées* », « *mangées des ras* », « *trouées* » ou être utilisées comme bâche à

---

<sup>221</sup> A.D.I.V., 4 B 5014, inventaire de Rosnyviven, de 1732.

<sup>222</sup> Voir annexe 26 p. XXXVI., tenture de *L'Astrée*.

<sup>223</sup> **Careri (G.)**, *La Jérusalem délivrée du Tasse. Poésie, peinture, musique, ballet*, Paris, Editions Klincksieck, 1993, p.41-65 et « Le lingue comune d'Europa dall'umanismo ai lumi », in *Storia d'Europa*, Turin, Edtions Einaudi, 1995.

<sup>224</sup> Bien sûr la peinture véhicule aussi les beaux vers du Tasse, comme le tableau de Nicolas Poussin, *Renaud et Armide*, aujourd'hui à la Dulwich Picture de Londres, car tous les lettrés européens connaissent ces vers dédiés à Alphonse d'Este, duc de Ferrare.

<sup>225</sup> **Chevalier (D.)**, **Chevalier (P.)** et **Bertrand (P.-F.)**, *Les tapisseries d'Aubusson et de Felletin, 1457-1791*, Paris, Editions Solange Thierry, 1988, p. 43

<sup>226</sup> Voir annexes 27-28 p. XXVII-XXVIII.

<sup>227</sup> A.D.I.V., 2 B 739, inventaire de Cornulier, de 1780.

<sup>228</sup> A.D.I.V., 2 B 744, inventaire Hay des Nétumières/de Cornulier, de 1781, la pièce mesure trois aunes et demie, elle était dans l'inventaire de 1780, mais n'avait pas été vendue.

charrette de fourrage, d'où la rareté des modèles conservés de nos jours, malgré la grande production.

Les tarifs des tapisseries sont variables : le plus fort coût étant de 139 £ l'aune, pour une tapisserie de Flandres de *L'histoire d'Andromède*, dans la collection de Rosnyvinen, le plus faible de 5 £ et demie, pouvant être du « *menu verd* », spécialité des ateliers de Bellegarde. La valeur médiane est de 24 livres l'aune. Cette mention de la manufacture de la Marche, nous amène à évoquer un autre type de revêtement mural.

#### 4. Les autres revêtements muraux

Alors que les tapisseries de basse et haute lices représentent tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle une habitude dans le décor des demeures, signe d'élégance, de raffinement, de marque distinctive sociale et aussi d'une certaine désuétude ou d'un particularisme provincial<sup>229</sup>, il existe un type beaucoup plus modeste et utilitaire de revêtement des parois, en fait proche des verdure de piètre qualité de Bellegarde, ce sont les revêtements de grande diffusion. Ils sont multiples et regroupent les tissus et les papiers peints. Charlotta Wolff précise que les tissus sont « *d'aspect grossier et de grande taille, en général pour faire le tour de la pièce* »<sup>230</sup>, mais il en existe de somptueux atteignant des valeurs comparables aux plus belles tentures de haute lice.

Le recensement de tous les types de tissus a permis d'établir un relevé statistique. Les tissus y sont regroupés par espèce.

---

<sup>229</sup> On se rappellera que Louis XV n'aimait pas les tapisseries. Madame de Maintenon, qui les appréciait, en habile politique par l'intermédiaire de son frère le marquis de Marigny, directeur des bâtiments du roi, en maintint la mode, mais en variant les motifs.

<sup>230</sup> Wolff (C.), *op. cit.*, p. 81.

type	occurrence	pourcentage
Bergame ou Bellegame	129	<b>35,24%</b>
Point de Hongrie	49	13,38%
Port de Paris	12	3,27%
Camelot	8	2,18%
Callemande	2	0,54%
Toile peinte	52	<b>14,20%</b>
Perse	4	1,09%
Bazin	3	0,81%
Indienne	15	4,09%
Cotonine	16	4,37%
Coutil	3	0,81%
Damas	24	<b>7,37%</b>
Satin	8	2,18%
Soie	6	1,63%
Taffetas	4	1,09%
Brocatelle	5	1,36%
Mocade ou moquette	3	0,81%
Drap	4	1,09%
Serge ou ras	10	2,73%
Total	366	100%

**Tableau 11** : type de revêtements muraux <sup>231</sup>

Nous remarquons que les plus fortes occurrences regroupent le port de Paris, le point de Hongrie et les bergames, ils rassemblent près de 52% des tissus. Ces matériaux sont sans doute assez semblables, certains sont unis, d'autres à ondes, il en existe à dessins géométriques, à chevrons, à écailles de poissons, certains dits à oiseaux ou perroquets, comme ces « *quatre pièces & morceaux de tapisserie de point d'hongrie a oizeaux & a bande* » estimés 8 £<sup>232</sup>. Ces revêtements au nom générique de bergames, sont réalisés en laine.

<sup>231</sup> Les accolades utilisées regroupent les types de revêtement en plusieurs catégories, tapisseries au tissage grossier, comme le port de Paris, de cotonnade, comme les indiennes, de matières précieuses, comme le brocard.

<sup>232</sup> A.D.I.V., 2 B 653, inventaire Corvaisier, de 1756.

D'autres fils peuvent se placer dans la trame ou la chaîne et sont soit de lin, de chanvre ou de poil de chèvre. Ainsi le camelot est « *une étoffe non croisée, composée d'une chaîne et d'une trame qui se fabrique avec la navette [...]. Il s'en fait de toutes sortes de couleurs ; les uns de poil de chèvre [...] d'autres dont la chaîne et la trame sont entièrement de laine* »<sup>233</sup>. Les tarifs peuvent aussi être élevés, ainsi « *cinq pièces de tapisserie de calmande* » sont adjugées 75 £<sup>234</sup>. Ces productions se font à Elbeuf, Rouen, Amiens, Lille et Roubaix et entrent en concurrence avec les marchandises anglaises ou hollandaises. Tous ces tissus à vocation de parement sont très communs et apparaissent dans les inventaires bourgeois et nobles<sup>235</sup>.

D'autres variétés de textiles s'observent, ce sont les toiles peintes ou indiennes, faites en coton. Elles sont peintes ou imprimées et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle valent assez cher, par exemple « *quatre pièces de tapisserie de toile de coton doublées d'une grosse toile blanche* » sont prisées 80 £<sup>236</sup>, alors que la valeur diminue au fil du siècle « *trois pièces de tapisserie d'indienne fond rouge a desseins blancs* » ne valent plus que 32 £ après la Révolution de 1789<sup>237</sup>. Certaines familles en possèdent de nombreux exemplaires, notamment ces « *quatre pièces & deux laises de tapisserie de toile peinte simple et neuve a desseins suivi & a fleurs rouge et brune* » estimées 96 £, auxquelles s'ajoutent « *la tapisserie complete de la dite chambre en toile peinte fond rouge a fleurs brune & blanche & doublées de toile neuve rousse & une petite portière de toile peinte aussy fond rouge, la dite tapisserie en douze laise* » prisée 80 £<sup>238</sup>, de même les « *six pièces de tapisserie de toile peinte a paysage* » sont vendues la somme élevée de 142 £<sup>239</sup>.

Les tarifs sont variables notamment, en raison de l'évolution des techniques passant de l'impression à la planche, à l'impression au rouleau. Provenant à l'origine des Indes et transportées par la Compagnie des Indes Orientales, les toiles peintes d'Orient sont très chères et prisées des élites. Un arrêt de prohibition du 26 octobre 1686, interdit les « *toiles peintes aux Indes ou contrefaites dans le Royaume* », en raison de la concurrence qu'elles provoquent pour les corporations de tisserands lainiers et soyeux et pour des raisons d'idéologie protectionniste. Cette interdiction

---

<sup>233</sup> Savary des Bruslons (J.), *Dictionnaire universel de Commerce*, 1741, t. I.

<sup>234</sup> A.D.I.V., 2 B 565, inventaire de Brilhac, de 1734.

<sup>235</sup> Les localisations varient entre les catégories et les niveaux de fortune. Il est constant que le pourcentage de présence de bergames soit inverse au pourcentage de haute lice en fonction du niveau de fortune.

<sup>236</sup> A .D.I.V., 2 B 548, inventaire de Coetquen, de 1727.

<sup>237</sup> A.D.I.V., 23 J 12, inventaire La Bourdonnaye Montluc, de 1792.

<sup>238</sup> A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/Pinot de la Gaudinais, de 1756.

<sup>239</sup> A.D.IV., 4 B 4888, inventaire Blain de Saint Aubin, de 1767.

rend ces toiles plus attractives, ce qui facilite la contrebande, la fabrication illégale, comme à Bolbec, en Normandie et amène à des compromis. En 1759, l'interdiction est levée ; dès 1760, la manufacture Oberkampf produit des étoffes décoratives à Jouy-en-Jossas, dont toute la France utilise les motifs. A Nantes des indiennes se développent, en lien avec la Traître des Noirs, ajoutant ce commerce lucratif du coton, lors des traversées en droiture, de retour de Saint-Domingue<sup>240</sup>.

D'autres tissus existent : les brocatelles et les damas. Ils utilisent la soie et atteignent des valeurs importantes, comme ces « huit morceaux de tapisserie de Brogatelles rouge » qui sont vendus 91 £<sup>241</sup> ; les damas peuvent atteindre plusieurs centaines de livres et se retrouvent dans les plus beaux intérieurs, telles ces « six pièces de tapisserie de damas vert doublée avec une portière pareille » estimées 200 £<sup>242</sup>.

Une autre mode existe, à vocation avantageuse, ce sont les papiers peints, de qualité variable selon la fabrication. Les plus modestes sont faits par les dominotiers<sup>243</sup> et tendus sur les murs ou collés sur toile en s'appuyant aux parois, les plus chers sont dits « papier de Chine ». En voici quelques exemples : « quatre pièces de tapisserie en papier velour » prisées 30 £<sup>244</sup>, « deux pièces de tapisserie de papier de chine doublée de toile à sac, baguettes en bois doré » appréciées 36 £<sup>245</sup>. Les papiers se dégradent vite c'est pour cela qu'ils sont doublés ; des réserves existent, des rouleaux sont conservés, comme le précise la présence dans une vente d'« un rouleau de papier peint [...] un autre rouleau de papier peint » vendus en tout 6 £<sup>246</sup> ou des feuilles sont préservées dans « une caisse en bois de sapin avec des peintures sur toilles et des papiers veloutés »<sup>247</sup>.

D'autres revêtements, plus anecdotiques se retrouvent, tout au long du siècle, dans les intérieurs ruraux des officiers de judicature, des tentures de cuir ou de paille. Les premières sont très anciennes et passées de mode, les secondes remplacent l'été les lourdes tentures de haute lice rangées dans les armoires.

---

<sup>240</sup> Lazareff (F.), *Nicolas Roche, un noble irlandais immigré à Nantes, 1701-1779*, mémoire de maîtrise d'Histoire, I.C.E.F. de la Roche-sur-Yon, 2003, t.2, l'armateur fait effectuer le transport de balles de coton, de l'indigo, qu'il ajoute à celui du sucre, du vin, du cacao et du café.

<sup>241</sup> A.D.I.V., 2 B 629, inventaire Robin d'Estréans, de 1750.

<sup>242</sup> A.D.I.V., 4 B 5162 Le Pelletier/La Bourdonnaye Blossac, de 1765.

<sup>243</sup> Les dominotiers sont des imprimeurs.

<sup>244</sup> A.D.I.V., 4 B 5048, inventaire de Caradeuxc de la Chalotais, de 1790.

<sup>245</sup> A.D.I.V., 2 B 739, inventaire de Cornulier, de 1780.

<sup>246</sup> A.D.I.V., 2 B 744, inventaire Hay des Nétumières/de Cornulier, de 1781.

<sup>247</sup> A.D.I.V., 4 B 5162, inventaire Le Pelletier/La Bourdonnaye Blossac, de 1765.

De telles quantités d'œuvres dans les fonds mobiliers invitent à penser qu'il y a une volonté délibérée de regrouper des objets à vocation artistique ou décorative<sup>248</sup>. Ainsi se pose la question de la collection, au sens où l'entend l'Histoire de l'Art et non le sens commun. Cette assertion vaut particulièrement pour les objets de prix.

## II. Le phénomène de la collection

### A. Les prérequis à la collection

Nous voulons, d'abord, envisager quels prérequis permettent de considérer un ensemble d'objets comme une collection. Les travaux d'Antoine Schnapper sont à cet égard essentiels, comme nous l'avons précédemment indiqué. Il mentionne que le *modus operandi* est plus décisif et que « *le nombre de tableaux ne suffit pas à constituer une collection* »<sup>249</sup> contredisant en cela les travaux dirigés par Pierre Chaunu, pour lequel la quantité d'œuvres et l'appel à un expert attestent du principe de collection. L'élément caractéristique de la détermination d'une collection est la valeur des objets la composant.

Les peintures atteignent des sommes considérables. A Paris, principalement les tableaux de Nicolas Poussin (1594-1665), ainsi, *Orphée et Eurydice* atteint 3500 £, *Le Jugement de Salomon* vaut 5000 £, tandis que *Moïse frappant le rocher* (aujourd'hui au musée de l'Ermitage de Saint-Petersbourg) coûte 8000 £. Posséder une œuvre de Poussin est le signe d'un placement corrolaire de toute collection, tout comme le fait d'avoir des copies de Raphael (1483-1520), Guido Reni (1575-1642), l'Albane (1578-1660), Titien (1488/1490-1576) ou Corrège (1494-1534)<sup>250</sup>. Parmi les valeurs montantes, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle « *la peinture de genre flamande ou hollandaise s'impose dans les cabinets des plus grands amateurs français, elle avait toujours eu sur le marché parisien une place énorme, mais discrète, trop méconnue jusqu'à présent* »<sup>251</sup>. Les travaux d'Alexis Merle du Bourg ont récemment montré que l'attrait pour la peinture du Nord est constante depuis la mort de Rubens,

---

<sup>248</sup> Voir annexes 29-30 p. XXIX-XXX.

<sup>249</sup> Schnapper (A.), *op. cit.*, p. 17.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 72 et suivantes.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 91.

en 1640, malgré la querelle des tenants du dessin et ceux de la couleur, « *la querelle des rubénistes et des poussinistes n'explique en rien la passion des amateurs du XVIII<sup>e</sup> siècle pour Teniers, Wouwermans, Metsu ou Gérard Dou* »<sup>252</sup>

Un autre placement est florissant et se montre un bon indicateur des tendances du marché, il s'agit de la tapisserie. Ainsi, la tenture *d'Amadis* est estimée 6000 £, à la mort de Monsieur frère du roi, en 1701 et à 29 000 £ à la mort de son fils le Régent, en 1724, de même, *L'histoire d'Artémise* évolue de 6000 à 16 000 £<sup>253</sup>. Ce critère d'accroissement de la valeur marchande contribue à penser à une collection, ce qui pour le Régent dont la formation aux arts fit partie de son éducation brillante, n'a rien de surprenant<sup>254</sup>, comme l'indique le tableau *Le cabinet du Régent*<sup>255</sup>. En revanche, il n'en va pas de même dans tous les inventaires des « personnes de qualité ».

En dehors des peintures et des tapisseries, le marché parisien offre des estampes pouvant atteindre jusqu'à 100 £, toujours en lien avec les bibliothèques, puisque les plus belles gravures sont reliées en volume et comportent des œuvres de Callot, Mellan, Bosse, Silvestre, Sébastien Le Clerc notamment.

La possession de dessins, quant à elle, révèle un esprit curieux, développé et un goût pour l'art plus assimilé. Nous connaissons l'importance de la collection de Everhardt III Jabach (1618-1686)<sup>256</sup> qui détient un riche ensemble d'estampes et de dessins. Il fait, de plus, travailler Louis de Boullogne (1654-1733) à la copie d'œuvres italiennes<sup>257</sup>.

Un ultime critère indiquant la présence d'une collection est la fugacité de celle-ci. L'ensemble est souvent dispersé lors de ventes à la mort de l'amateur, voire durant sa vie en cas de besoins financiers ou de volonté d'acquérir de nouvelles pièces.

La cohérence de ces prérequis se retrouve-t-elle dans la documentation rennaise ? Existe-t-il des similitudes pouvant attester de la présence d'une collection ? C'est ce que nous allons essayer de dégager.

---

<sup>252</sup> Merle du Bourg (A.), *Rubens au grand siècle*, op.cit., p. 306.

<sup>253</sup> Schnapper (A.), op.cit., p.13-15.

<sup>254</sup> Une thèse très attendue de Françoise Mardrus est en préparation au sujet des collections de peintures de Philippe d'Orléans.

<sup>255</sup> Voir annexe 31 p. XXXI

<sup>256</sup> Jabach dirige la Compagnie des Indes et a des intérêts dans la Manufacture d'Aubusson.

<sup>257</sup> Schnapper (A.), op. cit., p. 272.

Le corpus des œuvres reconstitué est suffisant pour envisager la réflexion, ce que mentionne Gautier Aubert au sujet des petites collections bretonnes<sup>258</sup>. Les éléments définis comme indicateurs du phénomène de collection étayeront la démarche.

Le premier critère concernant le nombre d'œuvres ne peut s'appliquer à Rennes, aucun ensemble ne contient une profusion d'œuvres. L'aspect de la valeur est lui un principe plus valide. Gautier Aubert a établi un recensement partiel des petits collectionneurs bretons<sup>259</sup>, nous en avons trouvé d'autres.

Un critère complémentaire relève de la présence ou non d'un expert pour la prise des meubles, il n'y en a pas souvent dans les inventaires rennais. Jean-François Hugué expertise parfois des tableaux<sup>260</sup>, mais la plupart du temps seul un marchand revendeur est chargé de ce travail.

Le critère ultime est celui de la volatilité des collections, au travers des exemples suivants nous cherchons à en vérifier l'hypothèse. Pour les objets d'art de Lopriac, la transmission des biens à son fils indique une volonté de conserver l'ensemble, de même dans la succession d'Anneix de Souvenel, il semble qu'il y ait eu dévolution au moins partielle.

Au travers de différents inventaires, dans la perspective de la problématique de collection, nous tenterons d'approcher ces termes de collections et de collectionneurs.

---

<sup>258</sup> **Aubert (G.)**, *La peinture en province...op. cit.*, 2002, p. 57.

<sup>259</sup> **Aubert (G.)**, *op. cit.*, p. 62-63, tableau de recensement des images d'après les inventaires après décès. La plus grande quantité d'images concerne l'inventaire d'Alexis-Jacques Anneix de Souvenel, en 1759. Il possède 231 images pour une valeur de 141 £, ce qui donne une moyenne de 60 s. par image. Nous avons étudié cet inventaire (2 B 659, minutes des actes d'office du Présidial de Rennes), il importe de relativiser l'importance d'une telle collection, pour autant que nous puissions la qualifier de telle. En effet, dans le même inventaire « *quatre pièces de tapisserie de haute lice en verdure contenant dix aunes de cours sur deux aunes et demie de haut prisées à quinze livres l'aune fait* » 150 £. Le tableau le plus cher est « *un grand tableau de Paysage avec sa bordure de bois doré* ». Nous l'avons peut-être retrouvé dans l'inventaire du fils Pierre-Eusebe-Alexis Anneix de Souvenel, vendu 21 £ à un marchand revendeur, en 1791, (4 E 3387, fonds des notaires Pocquet et Rapatel). Par contre l'inventaire de Lopriac, de 1721 au niveau des images apporte la somme de 2190 £, pour 19 images, ce qui donne une moyenne de 115 £ par image. Cet inventaire (2 E 1 306, fonds des familles) est analysé dans notre étude.

<sup>260</sup> A.D.I.V., 2 E 1 306, inventaire de Lopriac, de 1721, Hugué est chargé de la prise des tableaux. Nous consacrons un chapitre à cet artiste *cf infra*. (un peintre expert Hugué). A.D.I.V., 2 B 564, inventaire de Brilhac, de 1734. Nous verrons qu'il acquiert aussi l'un des tableaux.

## ***B. Les exemples de qualité d'ensemble d'objets d'art et de décoration***

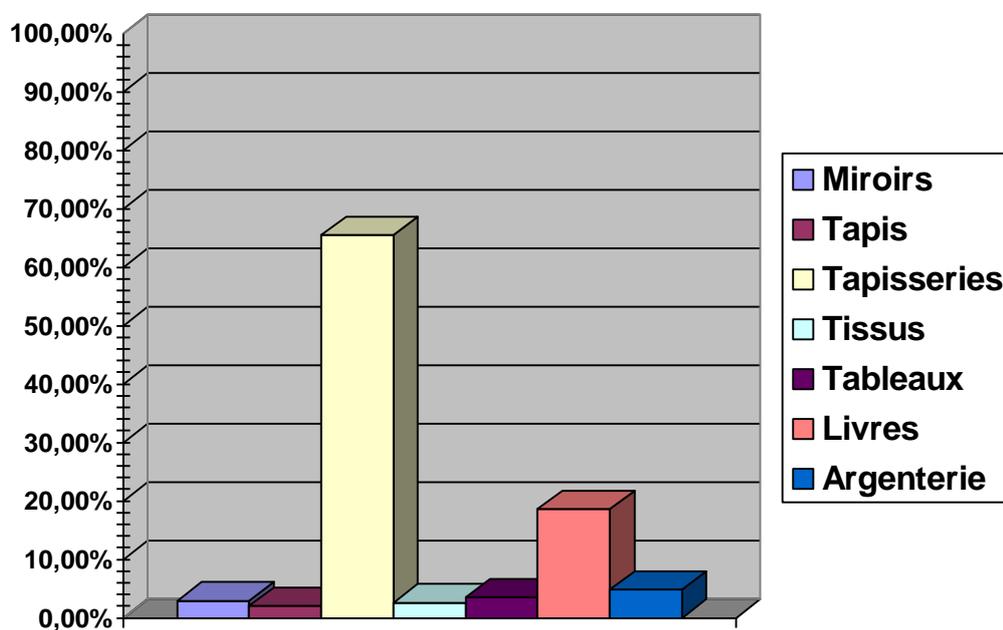
Le premier exemple concerne le président Toussaint de Cornulier, il naît en 1660 et meurt en 1727. Nous avons utilisé son inventaire après décès dans le plan de thèse (*cf supra*). Il cumule les titres de comte de Largouet et de Vair et marquis de Châteaufrémont. Il réside tant à Rennes, à l'hôtel de Tizé, place du Champ-Jacquet, qu'au château de Vair à Anetz. Il épouse en 1680 Françoise Denyau, puis en 1689, Anne-Louise de Tremerreuc et en 1718 Jeanne-Marie-Rose-Françoise de Boyslevé veuve du président de la Bourdonnaye. Du premier lit, il a Elisabeth, née en 1682 et décédée en 1747, elle est l'épouse de Jean-Paul Hay des Nétumières, conseiller au Parlement. Le total de l'inventaire des meubles est de 17 528 £, le total des images, tapisseries et glaces de l'étude s'élève à 7913 £. L'inventaire révèle une importante série de livres atteignant 1793 £, de même les tapisseries forment un ensemble de qualité atteignant le montant important de 5670 £, pour 87 pièces formant différentes tentures, ce qui donne une valeur moyenne de 65 £. La plus belle série de pièces comporte « *quatre pièces de tapisserie de haute lisse à petits personnages* » estimées 1200 £, soit 300 £ la pièce. Ni le sujet, ni les dimensions des tentures ne sont précisés, mais en raison des dimensions habituelles, nous pouvons envisager une mesure de deux à trois aunes par pièce, ce qui correspond aux données de notre étude<sup>261</sup>.

Les graphiques suivants établissent d'abord l'ensemble des biens inventoriés (miroirs, tapisseries, tableaux, tissus, argenterie et livres) pour le premier, alors que le second envisage la place des objets artistiques et décoratifs. C'est-à-dire que le premier comporte les livres et l'argenterie, le second ne comporte que les objets de l'étude.

---

<sup>261</sup> La valeur moyenne de l'étude est de 24 £. L'aune, la série de tapisseries à petits personnages atteint, quant à elle, une valeur de 100 à 150 £, ce qui est très important.

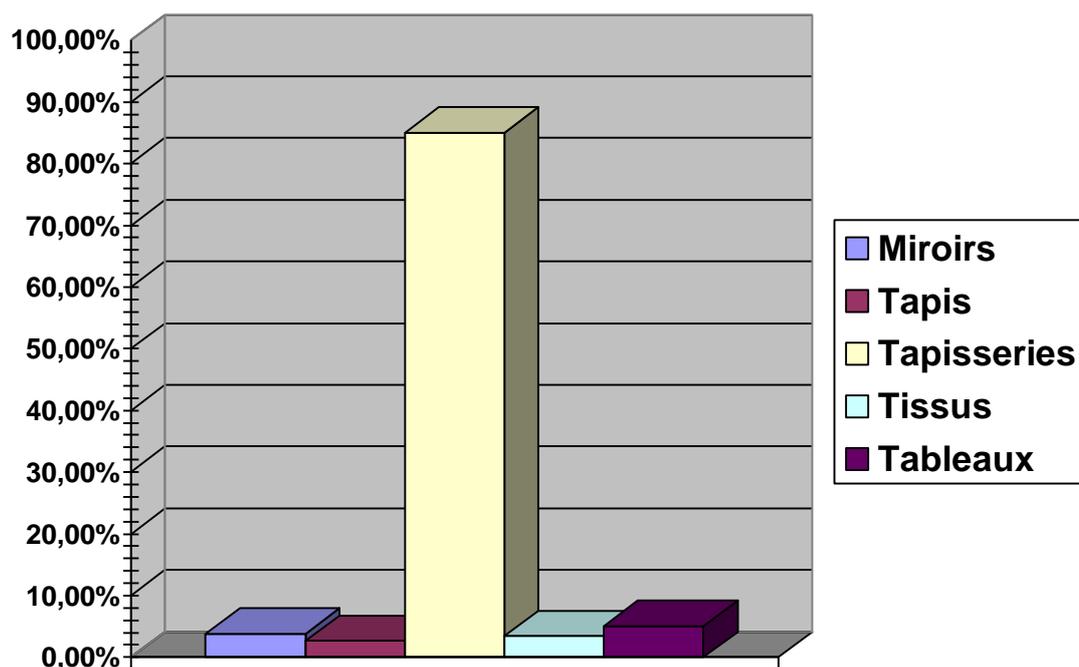
## INVENTAIRE CORNULIER



**graphique 1** : ensemble des biens inventoriés<sup>262</sup>

La part des tapisseries est importante, puisqu'elle dépasse 60% dans le total des objets, les livres représentent un peu moins de 20%.

<sup>262</sup> A.D.I.V., 2 B 547, inventaire de Cornulier, de 1727.



**graphique 2** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>263</sup>

La part des tapisseries est considérable, elle dépasse 80%, ce qui est marquant et conforme aux habitudes du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le critère de la valeur est donc ici probant. Aucune vente des biens n'a lieu. Nous avons retrouvé l'inventaire de Elisabeth de Cornulier épouse de Jean-Paul Hay des Nétumières, mais il est peu précis au niveau des tapisseries. Par contre, il indique la présence du « *portrait de Louis quatorze a carrée doré qui a esté fait apporter d'Orgères* » et qui est vendu 128 £.<sup>264</sup> Il ne se trouve pas dans l'inventaire paternel, il appartient peut-être aux Hay.

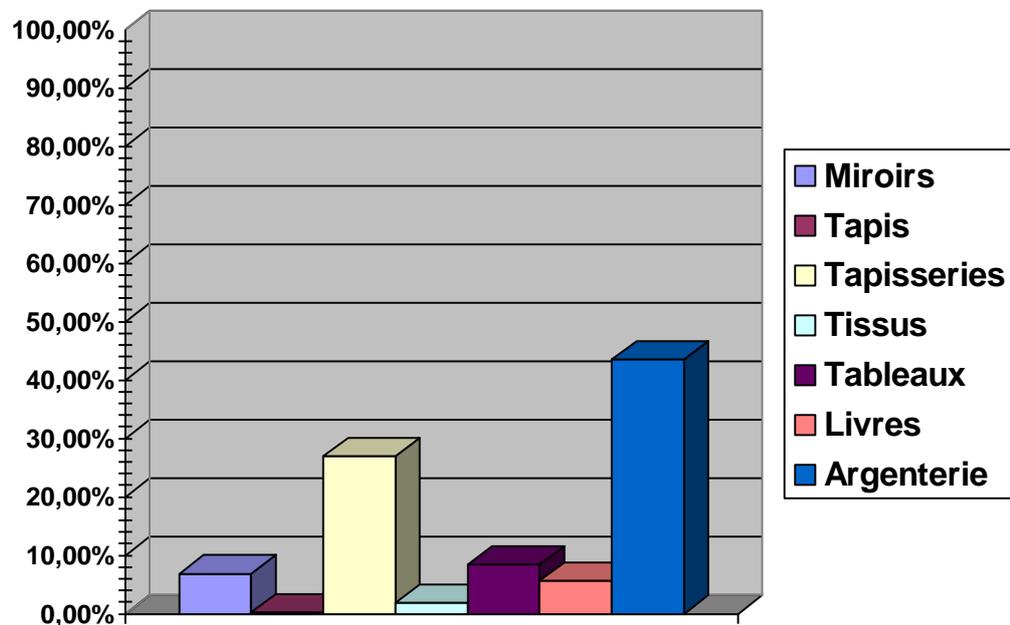
Dans cet exemple seulement une partie des critères est observable.

<sup>263</sup> A.D.I.V., 2 B 547, ...

<sup>264</sup> A.D.I.V., 2 B 620, inventaire de Elisabeth de Cornulier, épouse de Jean-Paul Hay des Nétumières, de 1747.

Le second inventaire concerne le président Joseph-Hyacinthe-François de Boyslevé, celui-ci naît en 1679 et décède en 1739. Il réside dans son hôtel à Rennes mais aussi au château de Chamballan à Rougé. Il épouse en 1701, Jeanne-Thérèse Geoffroy de la Villeblanche, puis en 1713 Marie-Angélique de France et en 1729 Julienne-Agnès Le Vicomte veuve de noble-maître Pierre Hevin. Son inventaire établi par Roinsard, marchand revendeur s'établit à 19 456 £ pour l'ensemble des meubles, à 4152 £ pour les images, tapisseries et glaces de l'étude.

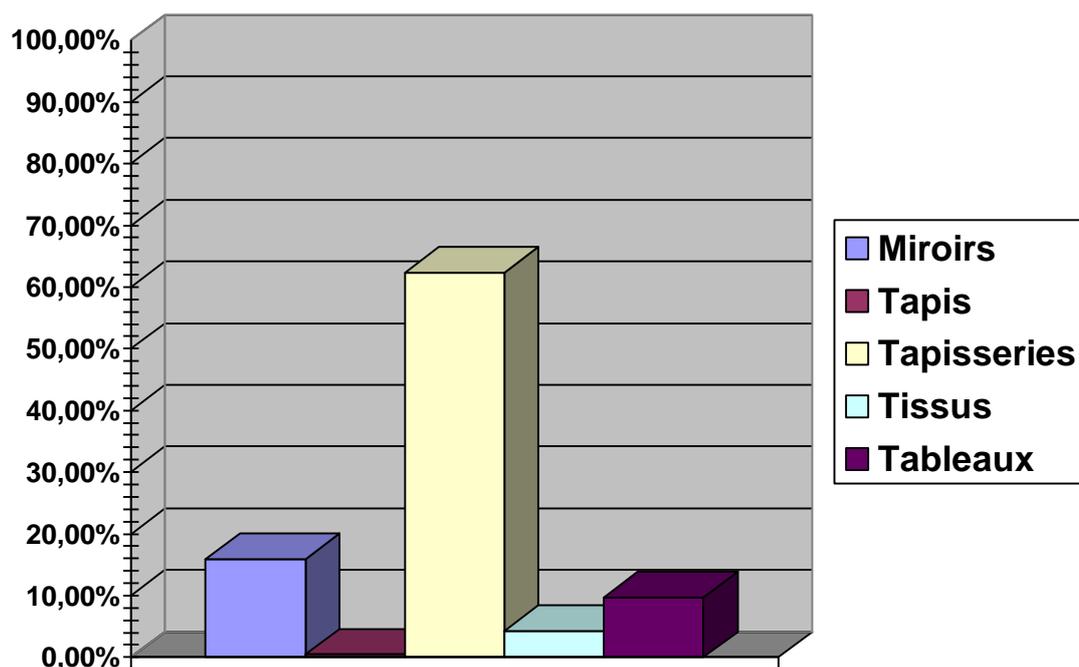
## INVENTAIRE BOYSLEVE



**graphique 3** : ensemble des biens inventoriés<sup>265</sup>

L'argenterie occupe une place importante, de 4888 £, soit plus de 40% de l'inventaire dont nous pouvons inférer le rôle traditionnel de placement et d'apparat.

<sup>265</sup> A.D.I.V., 2 B 620, inventaire de Boyslevé, de 1747.



**graphique 4** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>266</sup>

La place des tapisseries est plus modeste que chez Cornulier, d'ailleurs aucune pièce exceptionnelle ne se trouve dans la nomenclature. Le point le plus remarquable se situe au niveau des tableaux. L'un d'eux est de qualité exceptionnelle, il s'agit de *Vénus et les amours Cérès et Bacchus*<sup>267</sup>. Cette œuvre est prisée 300 £, ce qui est considérable. Cependant il faut relever qu'il s'agit de la seule pièce d'exception de l'ensemble, elle est égarée parmi un ensemble modeste, aussi ne pouvons-nous évoquer une collection. Ce tableau n'est pas sans évoquer le tableau de Rubens, *Vénus et Cupidon, Cérès et Bacchus*, aujourd'hui au Staatliche Museen de Cassel<sup>268</sup>.

Les inventaires suivants présentent des caractéristiques plus décisives.

La famille de Lopriac appartient au corps des officiers de judicature qui ont regagné leur groupe d'origine de noblesse d'épée. René de Lopriac marquis de

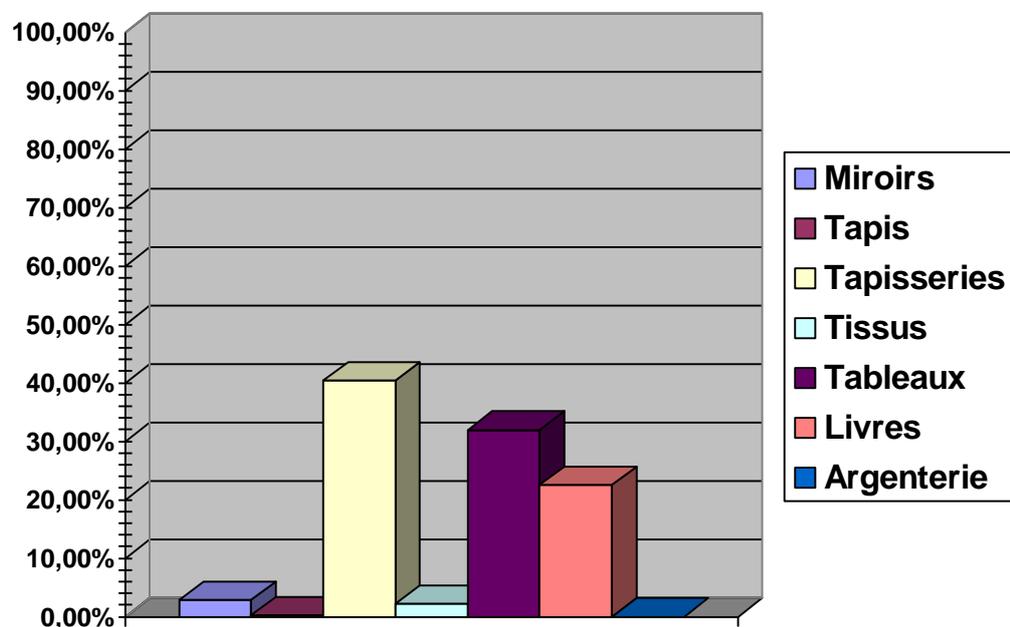
<sup>266</sup> A.D.I.V., 2 B 620, ...

<sup>267</sup> Voir annexe 39 p. XXXIX.

<sup>268</sup> Voir annexe 40 p. XL. Ce tableau est entré dans la collection du landgrave de Hesse-Kassel, vers 1749. Rubens est aussi l'auteur de la *Venus frigida*, du Koninklijk Museum d'Anvers et d'un tableau, *Minerve protégeant la Paix contre Mars*, de la National Gallery de Londres, qui se réfère peut-être au même thème de Vénus. L'inventaire de Boyslevé indique un tableau de même dénomination, en 1747. Nous ne saurions mentionner qu'il s'agit de la même œuvre. Des recherches paraissent nécessaires à ce sujet. Nous nous garderons de toute extrapolation hâtive.

Coetmadeuc est conseiller au Parlement, il naît en 1663 et décède en 1721. Il vit dans son hôtel, rue Hue, dans le quartier nouveau de la Motte Madame. Il épouse en 1696, Judith-Hiéronymme Rogon de Beaubois. Ils ont notamment Guy-Marie comte de Donges. L'inventaire indique le prisage effectué pour les tapisseries par Dufresne maître tapissier et par Huguet peintre, il atteint 8283 £ pour l'ensemble mobilier et 5751 £ pour les objets de l'étude, dont le caractère est exceptionnel compte-tenu des prix.

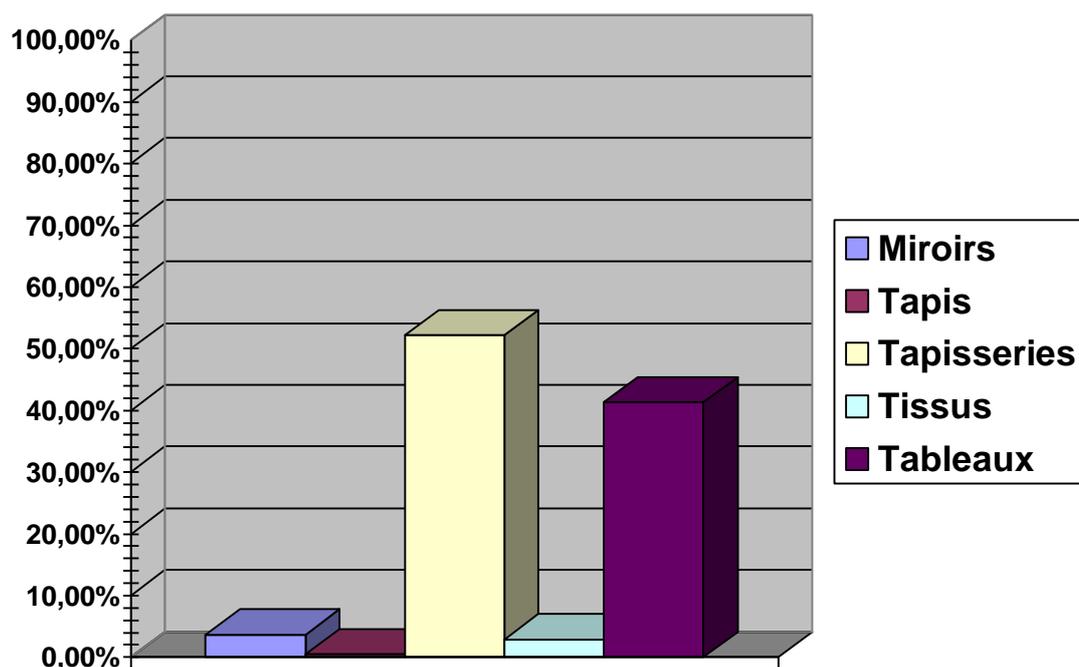
## INVENTAIRE LOPRIAC



**graphique 5** : ensemble des biens inventoriés<sup>269</sup>

L'aspect le plus notable est la présence d'un fonds important de peintures, dont le descriptif est assuré par l'expert. Son estimation est de 2190 £ pour 19 œuvres sans compter les cinq portraits de famille non prisés comme à l'habitude. Ceci donne une valeur moyenne de 115 £, non négligeable, même à l'aune des collections de l'ensemble du pays. Il convient de relever que les tapisseries forment un poste notable, principalement en raison de la « *tenture de tapisserie de Bruxelles en six pièces à petits personnages et animaux bordure à cartouche ornée d'enfants* » évaluée par le tapissier 3000 £, représentant plus que la totalité des peintures.

<sup>269</sup> A.D. I.V., 2 E 1 306, inventaire de Lopriac, de 1721.



**graphique 6** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>270</sup>

Ici la prédominance des tapisseries et des peintures est flagrante. Voici la liste des œuvres peintes mentionnées :

*« Un tableau représentant la Mort de Saint Bruno avec sa carrée marbrée et dorée prisé par le Sieur Huguet ... 300 £*

*Autre représentant Sainte Marie l'Egiptienne avec sa bordure dorée... 200 £*

*Autre avec sa bordure dorée Joseph et la femme de Putifar... 30 £*

*Autre représentant des Joueurs aux cartes avec sa bordure dorée... 100 £*

*Autre de la Sainte Famille sur cuivre avec sa bordure dorée et un autre aussy sur cuivre de meme grandeur représentant une Dessente de Croix... 80 £*

*Autre représentant un Combat de vielleurs avec sa bordure dorée... 50 £*

*Un autre avec sa bordure dorée sur bois représentant le Festin de Baltazar... 50 £*

*Cinq tableaux représentant les Cinq sens de nature avec leur bordure dorée... 500 £*

*Autre avec sa bordure représentant une Cuisine chaise poisson... 100 £*

*Autre représentant une Dessente de Croix avec sa bordure dorée... 40 £*

*Un Bacchanal représentant Silène avec les Satires prisé avec sa bordure dorée... 500 £*

*Autre représentant du Gibier et des raisins avec sa bordure dorée... 70 £*

<sup>270</sup> A.D.I.V., 2 E 1 305, ...

*Un portrait de Louis 14 et une autre de Monseigneur le dauphin avec leurs bordures ovalles... 120 £*

*Un tableau sans bordure représentant une Boucherie... 50 £*

*Nous a été aussy présenté cinq portraits [...] auxquels n'a été donné prix comme étant portraits de famille et le dit Sieur Huguet signé pour rapport »<sup>271</sup>.*

Cette liste est significative, elle concerne d'abord un ensemble cohérent de 19 tableaux dont le thème est connu ce qui permet d'envisager des localisations d'origine au moins pour certains. Elle mentionne des valeurs substantielles, mais surtout elle communique le nom du priseur qui s'engage à titre personnel à acheter le tableau s'il ne trouve preneur, l'incitant en général à être prudent dans ses estimations. Le critère de la volatilité ne se vérifie pas puisque l'ensemble des œuvres se retrouve dans l'inventaire qui suit.

Il concerne la brue de René de Lopriac, Marie-Louise de Roye de la Rochefoucault, épouse de Guy-Marie de Lopriac, comte de Donges, marquis d'Assérac, baron de Savenay et de Bécherel. Elle décède en 1750, dans son hôtel de Donges, rue Hue.

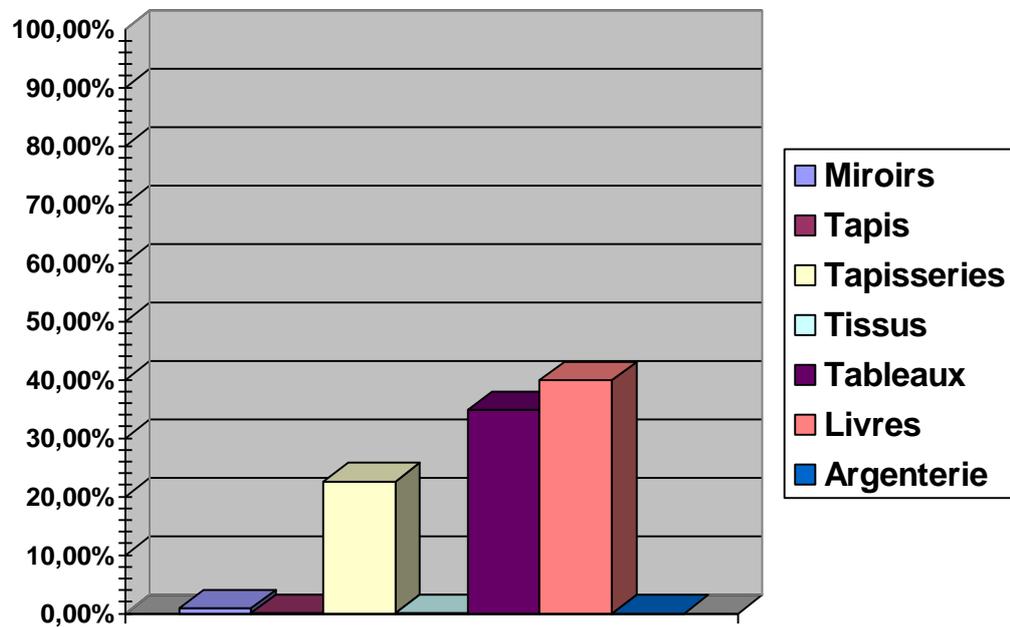
Gautier Aubert a effectué le recensement comparatif des deux inventaires<sup>272</sup>.

---

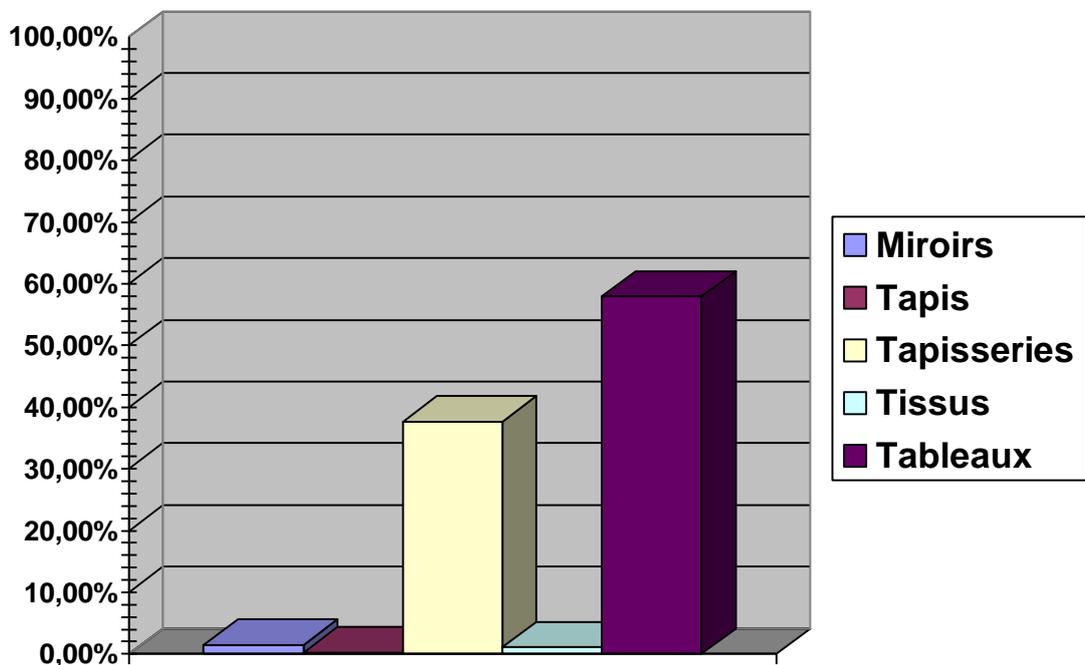
<sup>271</sup> Voir annexes 34-41 p. XXXIV-XLI.

<sup>272</sup> **Aubert (G.)**, *Le président de Robien, op. cit.*, tableau relevant les œuvres p. 174.

# INVENTAIRE LOPRIAC



**graphique 7** : ensemble des biens inventoriés<sup>273</sup>



**graphique 8** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>274</sup>

<sup>273</sup> A.D.I.V., 4 B 5025, inventaire de Lopriac, de 1750.

<sup>274</sup> *Ibid.*

Le deuxième inventaire de Lopriac, montre une prédominance des livres et des tableaux, dans le premier graphique et un monopole des tableaux dans le deuxième graphique. L'analyse comparée des deux inventaires permet d'établir un certain nombre de données, tout d'abord, la prise de l'inventaire de Lopriac de 1750, n'est pas confiée à un spécialiste, contrairement au premier, de 1721, hormis pour la bibliothèque dont Jacques Vatar réalise le catalogue et dont l'estimation dépasse les 1200 £. La question de la valeur se pose dans le deuxième inventaire, puisqu'en tenant compte des fluctuations, le total des inventaires passe de 2190 £ à 1106 £ et même 980 £<sup>275</sup>, si nous retirons les tableaux non présents dans le premier inventaire. La valeur est moindre quoiqu'il y ait plus de tableaux, ce qui signifie soit que l'estimation initiale était abusive, soit que la mode des thèmes des œuvres est devenue désuète, entre les deux inventaires ce qui nous semble peu probable, en raison de l'engouement pour les thèmes flamands des scènes de genre que révèle la nomenclature. Il est envisageable que la prise du deuxième inventaire ait été délibérément sous-estimée, ce que tend à confirmer le prix dévolu aux tapisseries. Il est patent que Guy de Lopriac a acquis sept œuvres nouvelles et a conservé les tableaux que son père détenait en 1721, ce qui écarte le principe de volatilité, mais concerne celui de l'accroissement, ce qui s'est vu aussi dans les collections de Robien où la « part du fils » est peu importante<sup>276</sup>.

Un élément anecdotique concerne le regroupement des œuvres dans l'inventaire de 1750. Dans la salle des archives, de l'hôtel de Lopriac, rue Hue, se présentent à tour de rôle à la vue du spectateur « *un baccanal avec Silène et des satyres* », ensuite « *une Dessente de croix* » à laquelle s'ajoute une « *Boucherie* », enfin « *un portrait de Louis XIV et un autre de Monseigneur le Dauphin* ». Nous ne saurions y voir malice, mais les associations ont de quoi surprendre.

Nous envisageons maintenant, trois inventaires concernant trois générations successives. Ce fait est suffisamment rare pour être mentionné, nous n'avons pas trouvé d'autres exemples de succession patrimoniale inventoriée concernant trois générations. Le premier touche Charles-Marie Huchet de la Bédoyère, né en 1647, mort en 1716, époux d'Eléonore du Puy de Murinais. Il est procureur général au Parlement et réside dans son hôtel rue Corbin ou au château de la Bédoyère à Talensac. L'ensemble de l'inventaire est de 27 261 £, dans lequel la part des images,

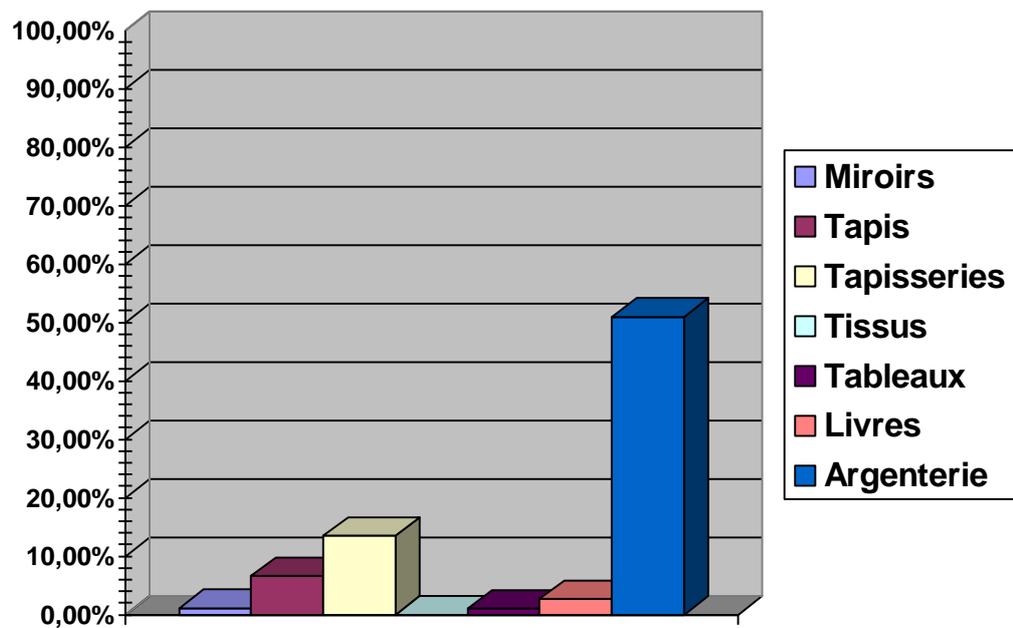
---

<sup>275</sup> Soit une décrue de 45%, ce qui est considérable en un quart de siècle.

<sup>276</sup> **Aubert (G.)**, *op. cit.*, p. 171-173.

tapisseries et glaces atteint 2905 £. La prise est effectuée par Dufresne en raison d'un bel ensemble de tentures.

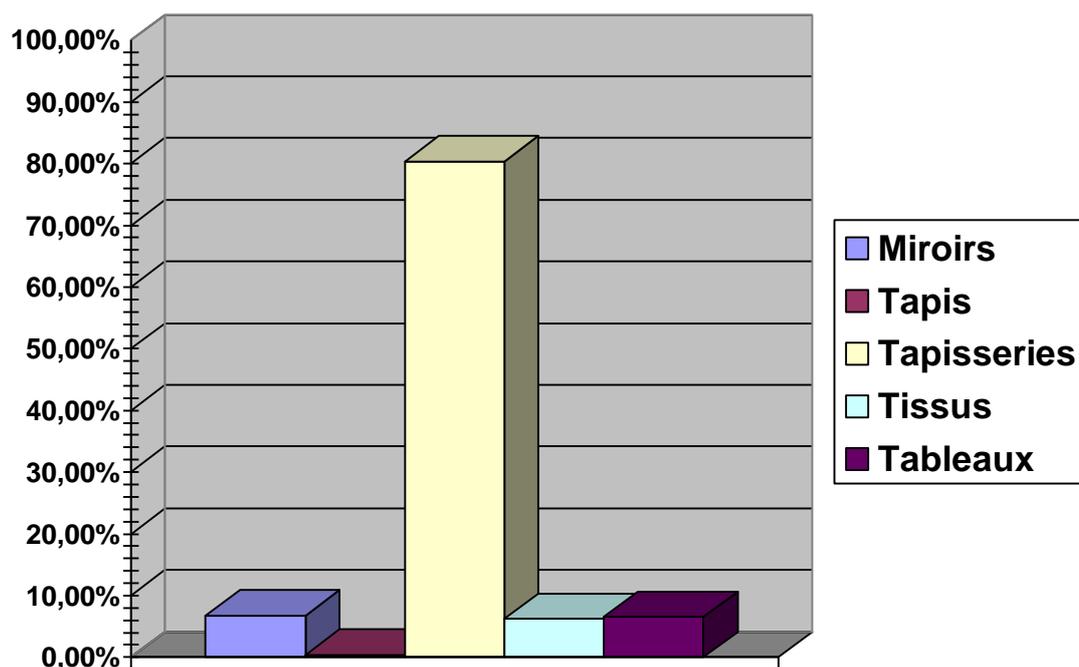
## INVENTAIRE HUCHET DE LA BEDOYERE



**graphique 9** : ensemble des biens inventoriés<sup>277</sup>

Les pièces d'argenterie constituent la moitié de la valeur estimée en objets d'art.

<sup>277</sup> A.D.I.V., 2 E h 20, inventaire Huchet de la Bédoyère, de 1716.



**graphique 10** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>278</sup>

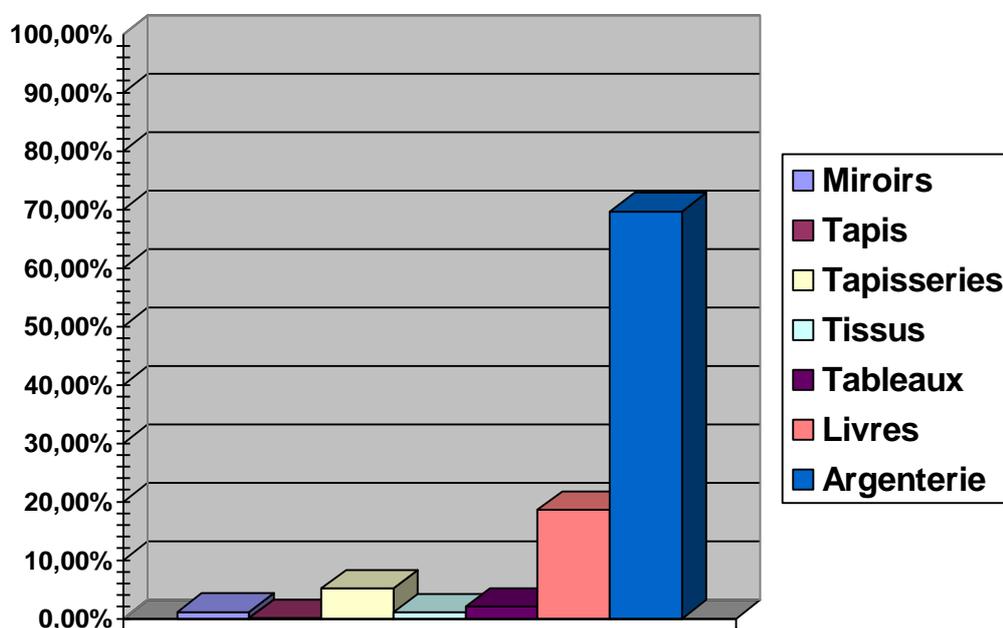
Les tapisseries constituent le fonds le plus étendu d'objets, ainsi sur 2905 £ d'objets de notre étude, 2335 £ sont constituées en tapisseries, dont « *six pièces de tapisserie a personnages et verdure* » prisées 600 £.

L'inventaire suivant concerne Charles Huchet de la Bédoyère, né en 1683 et mort en 1759, il épouse Guyonne-Marie Danycane en 1704. Procureur général il réside à son hôtel rue Corbin et au château de la Forest neuve à Glénac<sup>279</sup>. Le prisage est effectué par Roinsard, la bibliothèque est estimée par Vatar. Le total des meubles est de 29 026 £, celui des objets de l'étude de 2227 £, ce qui montre une grande stabilité dans les valeurs détenues.

<sup>278</sup> *Ibid.*

<sup>279</sup> Huchet de la Bédoyère est fameux pour ses idées jansénistes, comme nous le verrons plus loin.

## INVENTAIRE HUCHET DE LA BEDOYERE

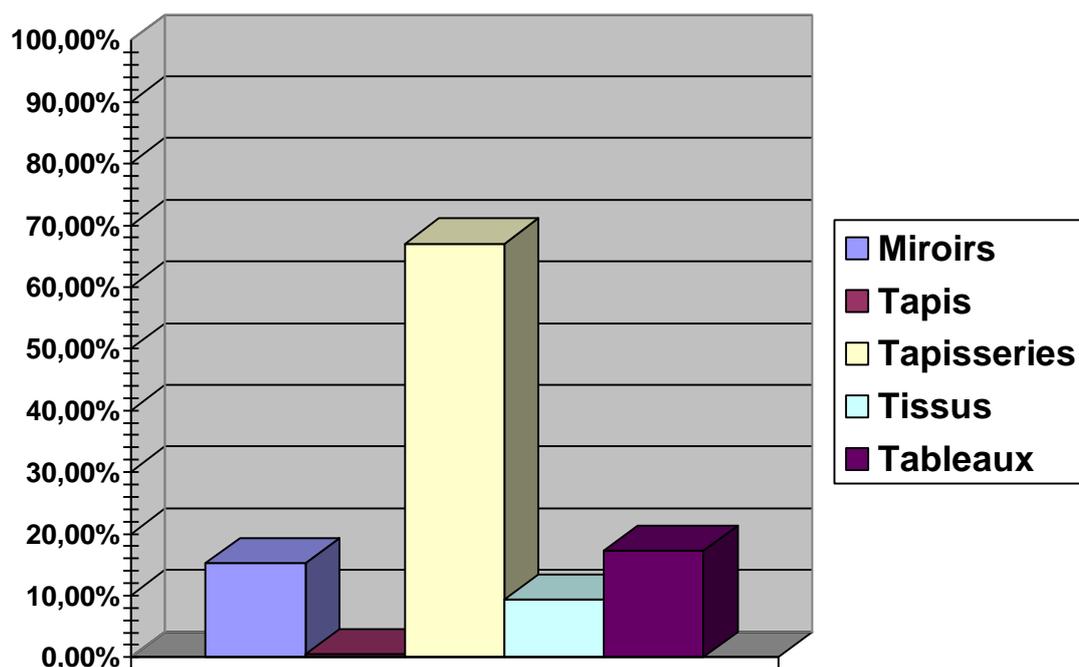


**graphique 11** : ensemble des biens inventoriés<sup>280</sup>

La part prépondérante est constituée par l'argenterie, la valeur de 13 285 £, identique aux 13 919 £ de l'inventaire de 1716 , permet de penser que celle-ci date de la génération précédente, d'ailleurs, elle n'avait pas été vendue. L'argenterie comporte notamment cinquante assiettes au poinçon de Paris « *armoyée de deux écussons accolés, le premier portant d'azur à six billets percés d'argent, trois deux et un, le second portant également d'azur à un globe mi partie d'argent et d'azur, soutenu d'un vol d'argent surmonté d'une étoile d'or* » pesant 106 marcs et 4 onces, ce qui fait à 48 £ le marc, 5112 £<sup>281</sup>. La bibliothèque est prisée 3558 £ et possède notamment des « *Médailles sur les principaux évènements du règne de Louis 14 depuis 1638 jusqu'à la fin de 1700 gravées en taille douce par les soins de l'Académie des Sciences, Paris, 1702* » estimées 33 £.

<sup>280</sup> A.D.I.V., 2 B 640, inventaire Huchet de la Bédoyère, de 1759.

<sup>281</sup> Il est à noter que l'austérité des mœurs janséniste ne s'associe pas au dépouillement matériel.



**graphique 12** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>282</sup>

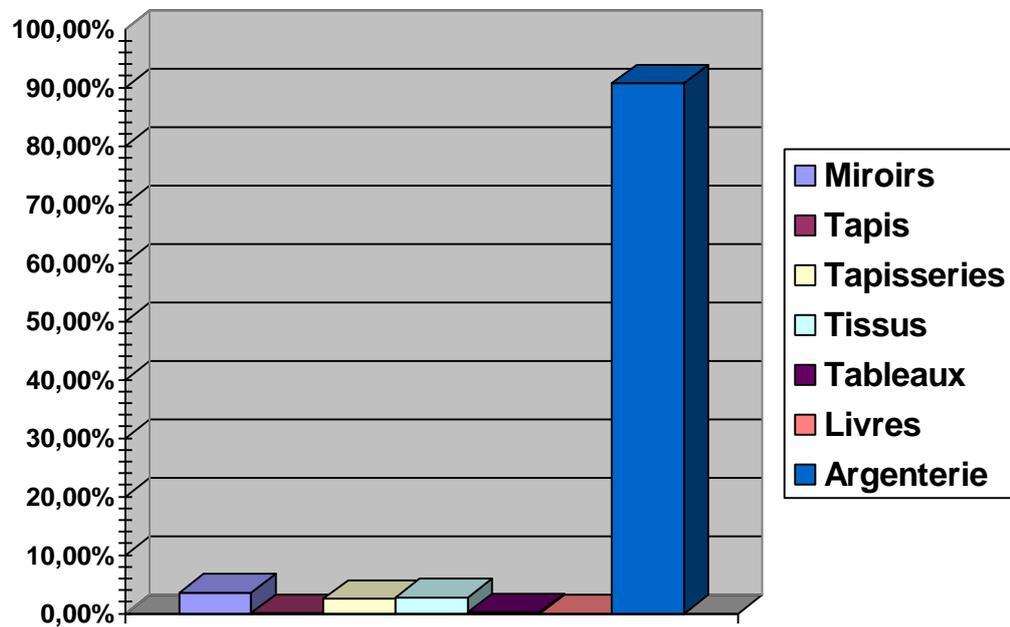
La part des tapisseries demeure identique, cependant des tentures ont été vendues en 1716, rien ne permet de considérer qu'il y a transmission d'une suite de tenture. Dans l'inventaire de 1760, de belles séries existent, comme celle de « *l'histoire de Joseph* » et celle de « *l'histoire de Coriolan* », mais leurs prix d'estimation sont peu élevés, 200 et 150 £. Il existe quelques tableaux dont « *un grand portrait de Louis Quinze notre sire dans son enfance à carrée dorée* » prisé 40 £ et un « *portrait du Comte de Toulouse à carrée dorée* » estimé 25 £., cependant nous ne saurions envisager une collection de peintures, quoique celles-ci n'aient pas été vendues.

Le dernier inventaire intéresse Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de la Bédoyère, né vers 1724, mort en 1786. Il épouse en 1744 Agathe Sticotti, actrice italienne<sup>283</sup>. Marguerite-Hugues réside rue aux Foulons dans l'hôtel de la Besnerais et au château de la Bédoyère. Il appartenait à une loge maçonnique. L'inventaire est de 8485 £ au total et seulement de 358 £ pour les objets de l'étude.

<sup>282</sup> A.D.I.V., 2 B 664, ...

<sup>283</sup> Cette alliance est contestée par Charles Huchet de la Bédoyère et le mariage est annulé en 1745 par le Parlement de Paris. Nous abordons plus loin ces éléments.

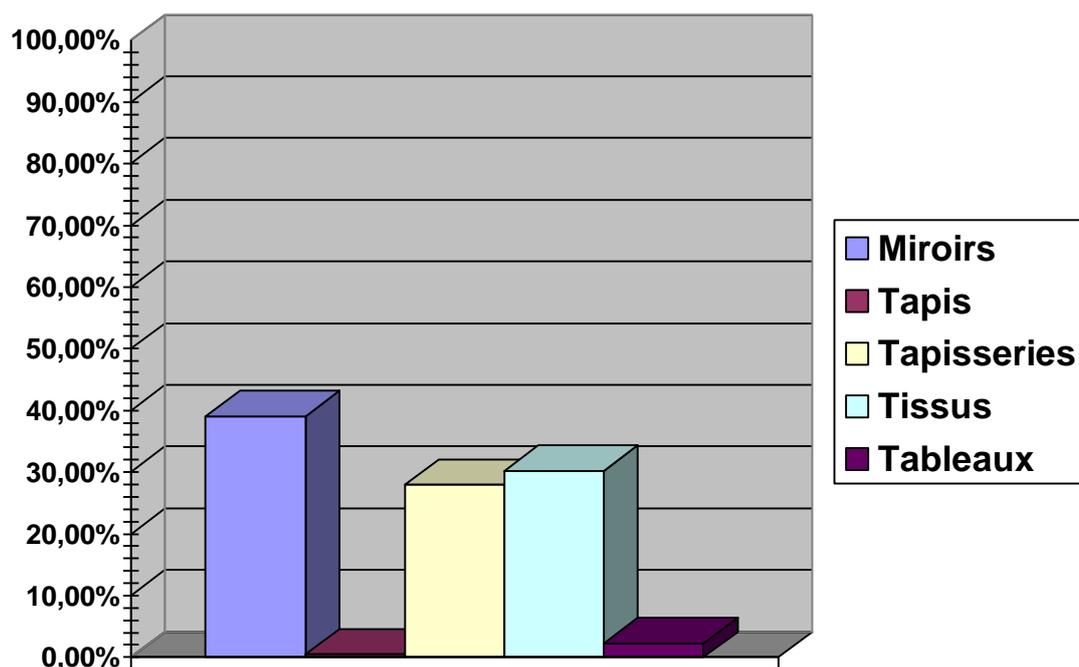
## INVENTAIRE HUCHET DE LA BEDOYERE



**graphique 13** : ensemble des biens inventoriés<sup>284</sup>

La part consacrée à l'argenterie, dans cet inventaire, en valeur monétaire, est nettement moins importante que dans l'inventaire paternel, mais correspond à un pourcentage dominant dans l'ensemble des meubles.

<sup>284</sup> A.D.I.V., 4 B 5157, inventaire Huchet de la Bédoyère, de 1786 .



**graphique 14** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>285</sup>

Les plus fortes valeurs concernent les miroirs et les tissus, ce qui est conforme aux habitudes de la fin du siècle, il convient de rappeler que les tableaux de famille ne sont pas inclus dans les inventaires et ne sont jamais vendus, ce que rappelle l'inventaire « *les tableaux qui sont dans la présente salle de compagnie sont reconnus pour être de famille [...] pour quoi il requiert qu'il n'y soit donné aucun prix* ».

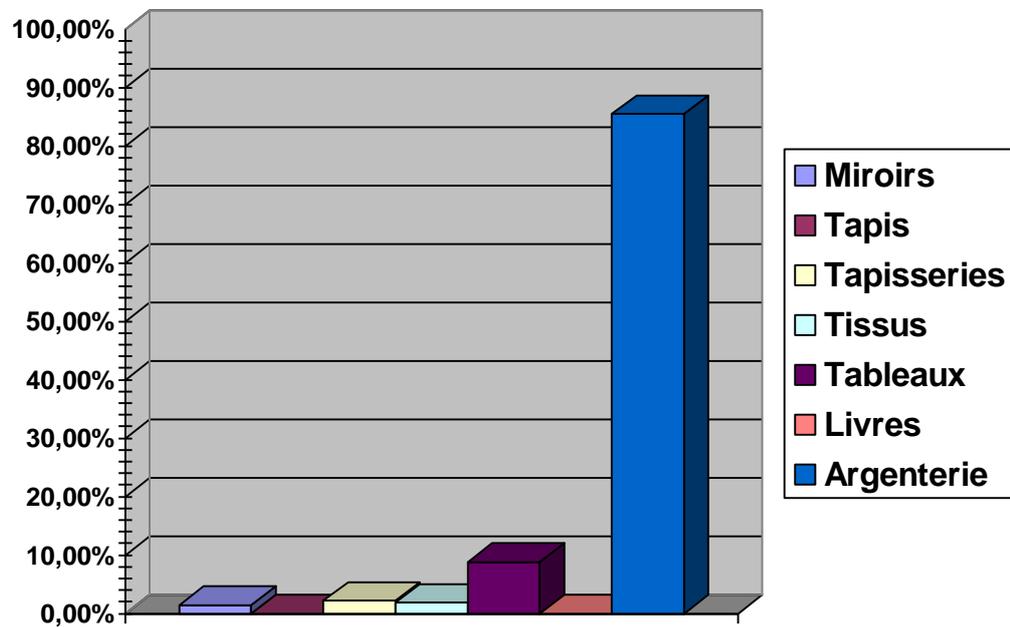
L'ensemble de ces trois inventaires établit un certain nombre de données à confronter aux critères du phénomène de collection qui nous intéresse.

Le prisage n'est pas systématiquement effectué par un spécialiste, la valeur n'est pas toujours importante, par contre l'instabilité de l'ensemble est la règle, pour des raisons de paiement des dévolutions de cadets comme à l'accoutumée.

Envisageons maintenant un inventaire atypique dans le panel de ceux qui ont été étudiés. Il s'agit de celui de Anne-Camille Auvril de Trévenegat, né en 1684, mort en 1771, époux de Thérèse-Michelle du Chesne. Il est conseiller au Parlement et réside au petit hôtel de Cicé. Le total de l'inventaire est de 1715 £, le cours des objets à caractère artistique est de 127 £, ce qui constitue un petit ensemble.

<sup>285</sup> *Ibid.*

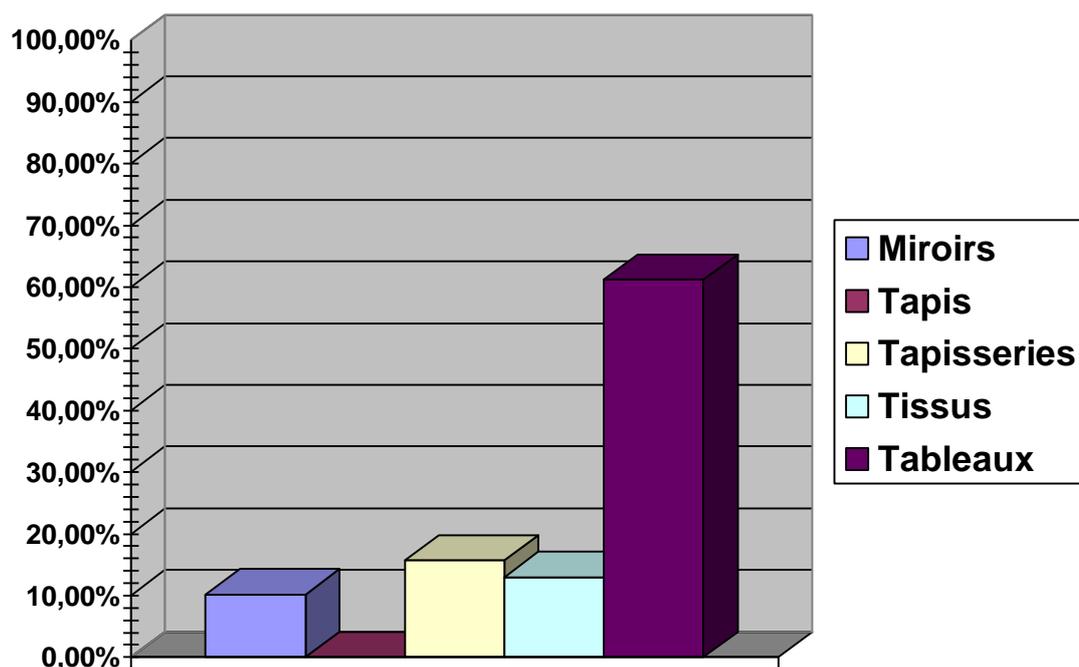
## INVENTAIRE AUVRIL



**graphique 15** : ensemble des biens inventoriés<sup>286</sup>

La part de l'argenterie dans le total des valeurs est importante, celle des tableaux est particulièrement significative comme l'indique ce deuxième graphique.

<sup>286</sup> A.D.I.V., 4 B 5138, inventaire Auvril de Trévenegat, de 1771.



**graphique 16** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>287</sup>

Le pourcentage de tableaux est inhabituel. Il s'agit d'estampes : « *une grande estampe représentant Louis XV sous glace et cadre de bois* », « *deux estampes cadre doré et verre blanc représentant La place royale et celle de Bordeaux* », « *six autres cadres doré et verre blanc représentant la Bataille d'Alexandre* » pour des valeurs estimées respectivement de 12, 9 et 12 £. Les estampes sont vendues, il est frappant de constater la grande différence entre l'appréciation et la vente, particulièrement ces « *six autres gravures [des batailles d'Alexandre vendues] a Monsieur de Coniac* » payées 42 £<sup>288</sup>, ce qui correspond à une augmentation de trois fois et demie<sup>289</sup>.

Quoique l'ensemble soit plutôt modeste les critères de collection sont ici presque atteints.

L'inventaire qui suit concerne une famille bourgeoise, cependant elle est alliée à des familles prestigieuses comme celle des Coniac, puisque le père de Pélage de Coniac épouse en 1718 Claude-Geneviève Pinot de la Gaudinai. Il s'agit de l'inventaire après décès d'Anne-Marie Delmeur veuve de Olivier-René Pinot de la

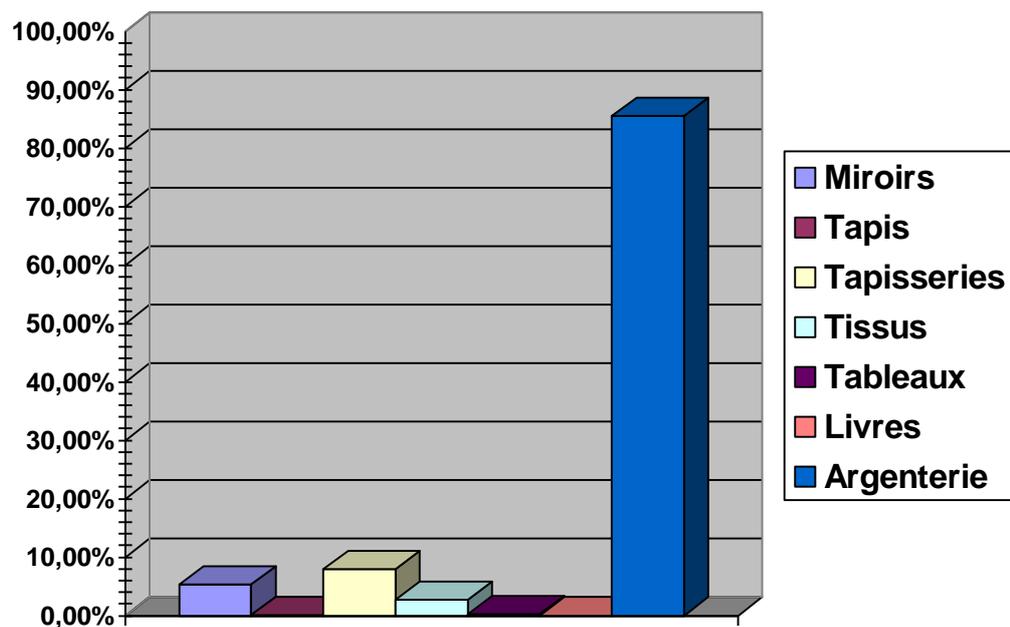
<sup>287</sup> A.D.I.V., 4 B 5138, ...

<sup>288</sup> Il s'agit de Pélage de Coniac qui fait construire le bel hôtel de Coniac rue des Dames et se montre grand amateur de beaux objets, malheureusement nous n'avons pu accéder encore à son inventaire de décès de 1818.

<sup>289</sup> Il se peut que ces estampes correspondent aux gravures de Gérard Audran (1640-1703), d'après Le Brun. Leur valeur de 42 £. à la vente indique qu'elles sont de qualité.

Gaudinai, notaire secrétaire du roi, résidant place du Palais. La famille de la Gaudinai possède un bel hôtel dans le quartier recherché de la Motte, rue Hue<sup>290</sup>. Le total de l'inventaire est de 54 821 £, le total des objets est de 2918 £. Le partage est fait de manière roturière en quatre lots le 12 août 1756<sup>291</sup>.

## INVENTAIRE DELMEUR/ PINOT



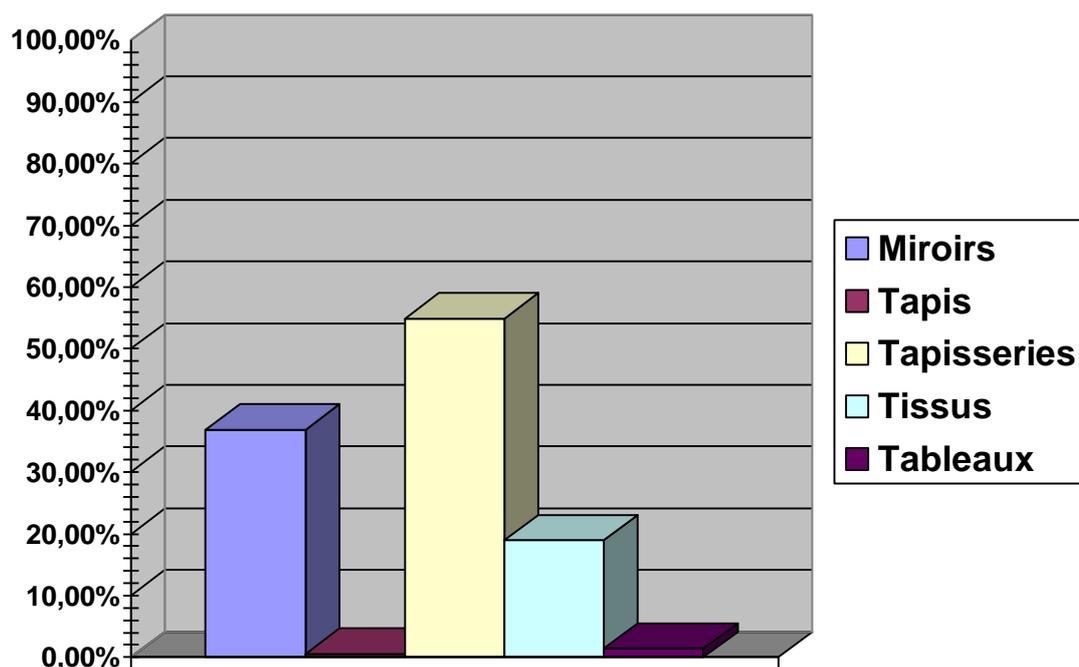
**graphique 17** : ensemble des biens inventoriés<sup>292</sup>

Le pourcentage de l'argenterie pour cette famille partiellement bourgeoise la fait rejoindre le clan très fermé de la noblesse. Elle possède pour 17 233 £ en argenterie.

<sup>290</sup> A.D.I.V., C 355 Fi 8, carte du faubourg de la rue Hue, de 1737.

<sup>291</sup> A.D.I.V., 2 B 650, partage des biens Delmeur/Pinot, de 1756.

<sup>292</sup> A.D.I.V., 2 B 652, inventaire Delmeur/Pinot, de 1756.



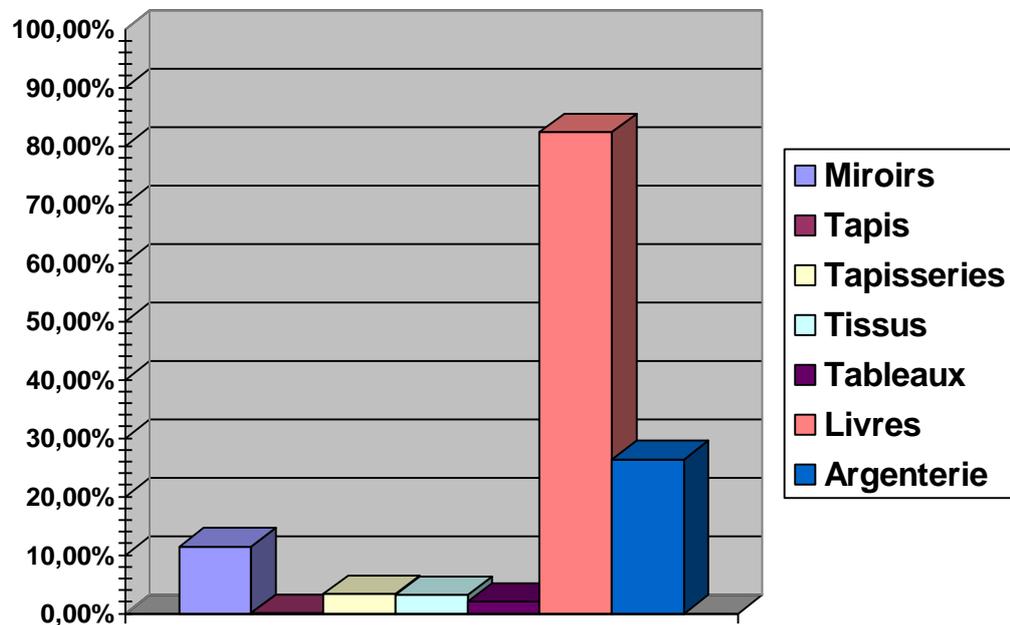
**graphique 18** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>293</sup>

L'élément le plus déterminant est la présence d'une belle série de tapisseries, dont un ensemble de Flandres « *les dittes huit pièces contenant ensemble vingt quatre aunes  $\frac{3}{4}$  de cours sur deux aunes un quart de hauteur* » évalué à 865 £.

L'inventaire suivant est celui de l'épouse de Louis-Paul Abeille, avocat au Parlement et ingénieur contribuant à la reconstruction de Rennes. Le prisage est effectué pour les livres par Jacques-Jean Vatar. L'ensemble de cet inventaire bourgeois atteint 11 879 £, celui des objets arrive à 779 £.

<sup>293</sup> *Ibid.*

## INVENTAIRE BERTHELOT/ABEILLE

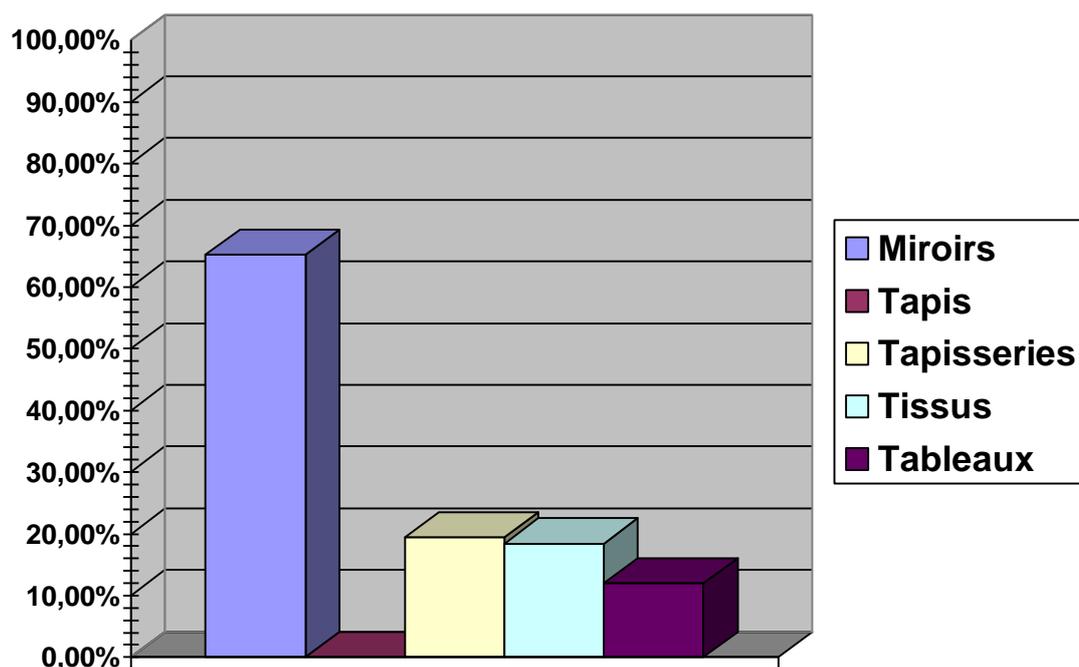


**graphique 19** : ensemble des biens inventoriés<sup>294</sup>

Cet inventaire a déjà été étudié par Gautier Aubert qui mentionne Abeille, parmi les curieux<sup>295</sup>. Il est révélateur des goûts d'un homme de culture possédant pour 3135 £ de livres, 100 £ d'objets d'histoire naturelle, 79 volumes des *Mémoires de l'Académie des Sciences* qui valent 800 £ et une série de gravures et de dessins.

<sup>294</sup> A.D.I.V., 2 B 659, inventaire Berthelot/Abeille, de 1758.

<sup>295</sup> **Aubert (G.)**, *Le président de Robien...*, *op.cit.*, p. 233.



**graphique 20** : place des objets artistiques et décoratifs<sup>296</sup>

La part concernant les miroirs est importante, en effet plusieurs trumeaux témoignent du goût de cet avocat pour le reflet de ses succès. Un autre groupe d'objets est constitué d'estampes, de dessins et de quelques peintures. Parmi elles « trois gravures à cadre de bois » valent 18 £, « deux gravures à cadre doré » sont prisées 20 £, « un portrait au crayon rouge à cadre doré » coûte 4 £, « deux dessins à l'ancre de la chine à cadre doré » sont évalués 12 £ et « un tableau représentant la Sainte Vierge avec sa bordure de bois doré » est estimé à 10 £, notamment. La mention de dessins est rare dans les ensembles rennais<sup>297</sup>.

Les critères établis de collection, là encore ne se retrouvent pas en totalité. Il se dégage de cette analyse qu'aucun amateur d'objet de qualité ne puisse être qualifié de collectionneur, même s'il existe des approches de collections. Le seul collectionneur multiforme est sans embage le président de Robien, comme le mentionne justement Gautier Aubert, « le président de Robien apparaît assez isolé dans un milieu parlementaire qui semble avoir eu un intérêt modéré pour les beaux-

<sup>296</sup> A.D.I.V., 2 B 659, ...

<sup>297</sup> Nous excluons de cette assertion la célèbre collection de dessins du président de Robien qui constitue le fonds le plus important du musée des Beaux-Arts de Rennes. Cet ensemble a été étudié par Gautier Aubert, *Le président de Robien...*, op.cit., p. 216-218.

*arts* »<sup>298</sup>. Ce milieu montre plus de convoitise pour les tapisseries, les miroirs et surtout l'argenterie. Il est probable que l'aspect marchand de ces objets et leur valeur-ressource en cas de difficultés y participent largement. Ils sont plus facilement monnayable et se substituent à la monnaie déficitaire numériquement tout au long du siècle, ce qui a contribué à la valorisation dont ils bénéficient. Ainsi l'aspect de décoration et d'ostentation semble plus avoir été le moteur des achats des objets que celui de la constitution de collections. L'expression « collection » semble peu appropriée, mais la langue française ne possède pas de terme différent qui qualifie les associations d'objets que l'on cherche à conserver, à regrouper et qui présentent une certaine importance numérique. L'appellation la plus adéquate serait alors celle d'association d'objets. Les officiers de judicature rennais qu'ils soient nobles ou bourgeois accumulent des objets à vocation artistique ou décorative.

Il convient de vérifier dans quels lieux ils associent ces objets, sont-ils lieux cérémoniaux ou lieux privés ? Ces objets concourent-ils à l'estime portée à tel ou tel officier en fonction de son importance sociale et financière, flattant un *ego* attaché aux apparences ou manifestent-ils une curiosité intellectuelle, une secrète sensibilité ?

### **C. Les lieux de l'exposition**

Des études ont déjà proposé des réponses à ces questions. Gautier Aubert à partir de 4742 « tableaux » rencontrés dans les inventaires des élites bretonnes de Rennes, Saint-Malo, Nantes, Brest et Quimper de 1741 à 1755 établit que la plupart se situe dans les chambres (2002 cas), dans les cabinets (824 cas), dans les salles (711 cas) et dans les salles de compagnie (146)<sup>299</sup>. L'aspect privé, le lieu de l'intime par excellence qu'est la chambre mérite une attention particulière et le cabinet, lieu de l'étude et de la réflexion est digne de recevoir des objets à caractère artistique<sup>300</sup>. Charlotta Wolff a montré que pour la période de 1770 à 1790, le phénomène est identique et que les lieux favorisés demeurent les chambres et les cabinets<sup>301</sup>. Dans l'ensemble des inventaires dépouillés nous avons trouvé des habitudes similaires.

---

<sup>298</sup> Aubert (G.), *op.cit.*, p. 233.

<sup>299</sup> Aubert (G.), *op.cit.*, tableau p. 230.

<sup>300</sup> Voir annexes 29 et 31. p. XXIXet XXXI.

<sup>301</sup> Wolff (C.), *op.cit.*, p. 118.

Cependant il convient de vérifier ce qu'il en est de tous les objets de valeur que sont les tapisseries, les miroirs et les tableaux les plus raffinés que nous avons trouvés.

Dans l'inventaire de Lopriac de 1721, dont la prisée des tableaux est effectuée par Huguët et les tapisseries par Dufresne (*cf. supra*), la belle tenture de Bruxelles estimée 3000 £ se situe dans « *la chambre du pavillon* » de l'hôtel de Lopriac. Les tableaux sont eux regroupés, pour une raison que nous ignorons, au « *monastère des dames religieuses de la Trinité* »<sup>302</sup>. Dans l'inventaire de 1750<sup>303</sup>, ils se trouvent dans la « *chambre à coucher de Monsieur le Comte* », ce sont *Le chaste Joseph*, *Le Repas de Balthazar* et *L'Odorat* et dans la « *chambre de compagnie* » *Les fruits et un livre* et *Deux vieillards qui se battent*. Par contre, c'est aux « *Archives* » que sont placés *La Bacchanale avec Silène et les Satyres*, *La Descente de Croix* ou une *Boucherie* et dans le « *Cabinet de la Bibliothèque* » que sont accrochés *Marie l'Egyptienne*, différents portraits de famille ou *La Cuisinière avec du gibier*. Il existe donc une grande variété des lieux d'accroche favorable à une observation diversifiée, les thèmes ne nous permettent pas de considérer des pièces de prédilection pour la religion, la mythologie ou la vénération familiale.

Dans la succession Huchet de la Bédoyère de 1716, les tentures valant quelques centaines de livres, sont accrochées dans « *la chambre parquettée* » ou dans la « *chambre donnant sur le derrière* », le plus beau tableau « *Jeux et festes des Vénitiens* », évalué 50 £, se situe dans « *la grande salle donnant sur le perron* »<sup>304</sup>. Dans l'inventaire de Boyslevé de 1747, les plus beaux éléments se retrouvent dans « *la salle de compagnie* » de l'hôtel pour « *six pièces de tapisserie en verdure fine flandre...* » et dans celle du château de Chambellan pour « *un tableau représentant Vénus et les amours Cérès et Bacchus* » estimés respectivement 800 et 300 £<sup>305</sup>. Chez la dame de Lasse de la Moussaye, la plus belle tapisserie d'une valeur de 1200 £ est placée dans le « *salon du rez de chaussée* » et concerne des « *histoires de l'Ancien Testament* »<sup>306</sup>. Dans l'inventaire Pinot de la Gaudinays, les plus belles pièces de tapisseries et les peintures sont placées dans la « *salle de compagnie* » et dans le « *cabinet sur la place entre les deux chambres de feu Madame de la Gaudinays et*

---

<sup>302</sup> Il est envisageable qu'ils soient au monastère car la veuve s'y est retirée en attendant la procédure de succession, ce qui est fréquent, comme nous l'avons vu pour la succession de Kernezné, Anne-Marie de Robien marquise de Kernezné de la Roche décède le 29 avril 1759, au couvent des Carmes où elle s'était retirée, A.D.IV., 4 B 5122, inventaire de 1759.

<sup>303</sup> A.D.I.V., 4 B 5025, ...

<sup>304</sup> A.D.I.V., 2 Eh 20, ...

<sup>305</sup> A.D.I.V., 2 B 620, ...

*celle de compagnie* »<sup>307</sup>. Dans l'inventaire Berthelot/Abeille le lieu d'accroche choisi est la « *chambre à coucher* » et le « *cabinet* »<sup>308</sup>. Il n'y a pas de différence notable dans les lieux privilégiés d'installation des tapisseries et des tableaux. Les miroirs de grande qualité sont établis dans la « *grande chambre* » du château de Piré, pour l'inventaire de Rosnyviven de Piré, ainsi que pour l'une des plus belles tentures de notre relevé d'inventaire : « *L'histoire d'Andromède* »<sup>309</sup>. L'inventaire de Larlan de Quercadio offre les mêmes caractéristiques, le plus beau miroir « *ceintré bordure a pilastre bordé de glace* » est disposé dans « *la chambre rouge* »<sup>310</sup>.

Il semble donc que les plus beaux éléments de décoration, d'exposition, de curiosité sont destinés tant aux lieux d'apparat qu'aux lieux privés. Ce qui est un peu divergent des constatations d'autres études. Cependant il ne faut pas oublier que lors des inventaires les objets sont déplacés, regroupés, ainsi les tapisseries<sup>311</sup>, ce qui fausse les données. De même le terme générique de chambre est à connotation variable, pouvant signifier un lieu intime comme une pièce de représentation. Il paraît cependant patent qu'une certaine modestie ou un égotisme fort favorise l'implantation des objets dans des lieux non accessibles au visiteur peu intime et qu'ils participent du confort<sup>312</sup>.

Par contre l'intimité des jeunes héritiers ne risque pas d'être perturbée par des visites de curieux de beaux objets. Les chambres destinées aux enfants sont pour le moins spartiates, nous en donnons les rares exemples trouvés. Dans la « *chambre des enfants au second* » se trouvent « *cinq morceaux de bergame* », estimés 5 £, dans l'inventaire Lefevre de la Falluère<sup>313</sup>. Dans celui du fils du procureur de la Chalotais la « *chambre des enfants* » bénéficie de « *deux mauvaises pièces de tapisserie de haute lice* », prisées 6 £.<sup>314</sup> Dans la dévolution de la Moussaye, la « *chambre des garçons* » s'orne d'« *un petit miroir de bois rouge* » prisé 1 £ 10s.<sup>315</sup> Les filles ne sont guère mieux loties, puisque dans l'inventaire Bonnier de la Cocquerie, la « *chambre des filles* » est agrémentée de « *quatre pièces de tapisserie de Belgame* »

---

<sup>306</sup> A.D.I.V., 4 B 5026, inventaire de Lasse de la Moussaye, de 1757.

<sup>307</sup> A.D.I.V., 2 B 652, ...

<sup>308</sup> A.D.I.V., 2 B 659, ...

<sup>309</sup> A.D.I.V., 4 B 5014, inventaire de Rosnyviven de Piré, de 1733.

<sup>310</sup> A.D.I.V., 4 B 5010, inventaire de Larlan de Quercadio, de 1723.

<sup>311</sup> Il est fréquent que des pièces de tapisserie soient éparpillées dans différentes pièces et que le priseur diffère leur estimation, jusqu'à ce qu'il les aient toutes vues.

<sup>312</sup> Voir annexes 28-29 p. XXVIII-XXIX.

<sup>313</sup> A.D.I.V., 4 B 5024, inventaire Lefevre de la Falluère, de 1749.

<sup>314</sup> A.D.I.V., 4 B 5048, inventaire de Caradeuc de la Chalotais, de 1790.

<sup>315</sup> A.D.I.V. 4 B 5026, ...

valant 15 £.<sup>316</sup>. Par contre dans la prisée des biens de Léon de Tréveret la « *chambre de Mesdemoiselles* » est embellie de « *ce qu'il ya de tapisserie d'indienne* » coûtant 48 £ et de « *trois pièces de tapisserie à grands personnages* » estimées 200 £.<sup>317</sup>. Dans ce cas les demoiselles peuvent fort bien être adultes. Le tableau de Jean-Baptiste Greuze (1725-1805) *Un écolier qui étudie sa leçon*, aujourd'hui à la National Gallery of Scotland d'Edimbourg, manifeste bien ce climat dépouillé qui préside à l'éducation des enfants, au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>318</sup>.

Si l'éducation silencieuse<sup>319</sup> n'est pas la préoccupation majeure des familles d'officiers de judicature, la part accordée à la culture et à toutes les formes de diffusion de celle-ci mérite que nous nous y attachions. Ce souci culturel explique la raison de la présence d'objets de qualité dans les inventaires qui ne sont pas uniquement des nomenclatures d'objets, mais témoignent d'un attrait et de curiosité. Ces éléments confortent ce que nous avons envisagé des proximités d'une partie de la bourgeoisie et d'une partie de la noblesse formant une véritable élite, éduquée, cultivée.

### III. Les acteurs de la diffusion

Détenir une collection nécessite une culture de qualité, il nous paraît nécessaire d'envisager les acteurs de diffusion de celle-ci, en lien avec l'éducation, qu'ils soient marchands, experts ou créateurs.

#### A. Diffusion et éducation

Le rôle d'intermédiaires entre les acheteurs et les vendeurs, la propension marchande à l'expansion d'objets nouveaux et à la diffusion culturelle reviennent aux

---

<sup>316</sup> A.D.I.V., 4 B 5011, inventaire Bonnier de la Cocquerie, de 1726.

<sup>317</sup> A.D.I.V., 4 B 4686, inventaire Léon de Tréveret, de 1786 .

<sup>318</sup> Voir annexe 87 p. LXXXVII.

Et au sujet de l'éducation les *Mémoires* de Lauzun et les *Mémoires* de Madame de Créquy in **Chaussinand-Nogaret (G.)**, *op. cit.*, p. 100.

<sup>319</sup> Quoiqu'anachronique, ce terme peut aider à la compréhension du phénomène. Il est utilisé en psycho-pédagogie pour envisager la part diffuse de l'éducation ne découlant d'aucune démarche didactique, mais étant due à la seule imprégnation familiale par l'exemple.

libraires, aux imprimeurs, aux peintres, aux merciers et aux revendeurs. Nous examinerons ici la place des libraires dans la cité, les oppositions qu'ils suscitent ou provoquent, leur concours à la formation du goût dans tous les arts, leur ascendant intellectuel et didactique et leur influence politique et philosophique.

## 1. La répartition des libraires-imprimeurs

Il existe deux catégories dans ce corps de métier, les imprimeurs ou libraires-imprimeurs et les libraires qui n'impriment pas. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à Rennes, il existe huit libraires-imprimeurs, au milieu du siècle, ils ne sont plus que six. Les libraires sont neuf en 1776<sup>320</sup>. Les libraires-imprimeurs exercent leur profession de manière réglementée, associés à la gestion administrative de Rennes.

En 1730, est élaborée la charte établissant les statuts des imprimeurs, libraires et relieurs de la ville de Rennes<sup>321</sup>. Il y avait une demande expresse pour l'obtention de ces droits, de même que pour la répartition des tâches relevant de chacun<sup>322</sup>. Guillaume Vatar « à la *Palme d'or* » se voit confier les impressions concernant les décisions royales, les textes parlementaires et juridiques. Joseph Vatar réalise les impressions relevant de l'Intendance. Julien Vatar ainsi que Nicolas Audran impriment les affaires du Palais. Jacques Gaine imprime des heures pour enfants, des cantiques et des chansons. La veuve Garnier se spécialise dans les textes relevant des Etats, des fermes des contrôles des actes et des actes notariés.

Le problème du nombre de libraires-imprimeurs est récurrent au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. La liste, établie en 1768, donne un avis moral sur chaque membre de la confrérie. L'intendant diligente régulièrement des enquêtes<sup>323</sup>. Ceci nous amène à envisager les relations avec le pouvoir et les autres corps de métiers.

---

<sup>320</sup> **Le Maître (A.-J.)**, « Développement de voyages, genèse du folklore aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles » in *Mémoire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, Rennes, tome LXII, 1985, p. 318. La liste des imprimeurs comporte Audran, Garnier, Julien Vatar, Nicolas Vatar, la veuve François Vatar. Les libraires sont Jacques Vatar, Remelin, Lesceine, Blouet, Robiquet, Testu, Dandelle, Ameline, la demoiselle Vatar.

<sup>321</sup> A.D.I.V., 1 F 976, Fonds de la Borderie, statuts de libraires, imprimeurs et relieurs de la ville de Rennes, en 1730. Voir annexe 42-48 p. XLII-XLVIII.

<sup>322</sup> A.D.I.V., C 1461 (1623-1771), Fonds de l'Intendance, répartition des impressions, 15 avril 1730.

<sup>323</sup> A.D.I.V., C 1464 (1765-1767), Fonds de l'Intendance, état de libraires et libraires-imprimeurs en 1768.

## 2. Les conflits avec l'administration

La suspicion qui entoure les libraires-imprimeurs est fréquente. En mai 1717, une déclaration royale portait sur les « *défenses d'imprimer & vendre aucuns Livres, Libelles, Mémoires ou autres ouvrages sans permission* »<sup>324</sup>. Dans un contexte de montée en puissance des idées des Lumières, tous les monarques ont une attitude répressive et coercitive à laquelle les libraires-imprimeurs répondent par une position déférente face aux demandes expresses du pouvoir, ce qui retarde la diffusion des idées nouvelles ou par un comportement d'opposition, en participant activement au mouvement de réflexion et de remise en cause du système centralisé qu'imposent les intendants. Les libraires ne rencontrent pas seulement l'hostilité de l'administration mais aussi celle d'autres corporations ou corps de métiers.

## 3. Les conflits avec les autres corporations

L'intendant d'Aguesseau, en mai 1742, exprime les doléances des libraires, il précise qu'ils « *se plaignent de ce que plusieurs particuliers de cette ville font à leur préjudice un commerce public de vieux livres. Ils demandent en même tems la confiscation d'une saisie qu'ils ont faite chez les nommés Gautier et Haloche dans le mois de may de l'année dernière et sur laquelle les officiers de Police refusent de prononcer. Je suis surpris que ces officiers ayent différé jusqu'à présent à rendre aux Libraires la Justice qu'ils demandent, et comme il est juste de les maintenir dans les droits qui leur appartiennent et qui sont confirmés par l'arrêt du conseil du 16 septembre 1735 portant règlement entre les Imprimeurs Libraires et les marchands merciers-grossiers-jouailliers du Royaume* »<sup>325</sup>. Il est vrai que les libraires se trouvaient confrontés à la vente, peu licite mais tolérée, de livres chez les relieurs, les graveurs et les merciers. Cette polémique aboutit à un nouvel arrêt du conseil du roi établissant une liste redéfinie des libraires-imprimeurs, en 1759<sup>326</sup>. Comme preuve, justifiant de leur mérite, les libraires arguent du fait qu'ils concourent à la formation de la population, il convient de vérifier ce qu'il en est.

---

<sup>324</sup> A.D.I.V., C 1461 (1765-1767), Fonds de l'Intendance, déclaration royale du 12 mai 1717 portant interdiction de publier des livres non autorisés.

<sup>325</sup> A.D.I.V., C 1461 (1623-1771), Fonds de l'Intendance, lettre de l'intendant au roi, le 10 mai 1742.

<sup>326</sup> A.D.I.V., C 1462 (1729-1758), Fonds de l'Intendance, arrêt du conseil d'Etat, le 12 mai 1759.

#### 4. La contribution didactique

Cette contribution participe du grand mouvement dont parle Norman Hampson en rapportant les propos de Voltaire : « *Il y a toujours dans notre nation un peuple qui n'a nul commerce avec les honnêtes gens, qui n'est pas du siècle, qui est inaccessible au progrès de la raison et sur qui l'atrocité du fanatisme conserve son empire Il est à propos que le peuple soit guidé et non pas qu'il soit instruit. Il n'est pas digne de l'être... . Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes* »<sup>327</sup>. Hampson ajoute que les attitudes des philosophes « *n'impliquent ni mépris ni hostilité envers ceux qui ont pour tâche d'accomplir un travail utile à la société. Les philosophes espèrent que les lents progrès de l'éducation parviendront peu à peu à élever les plus intelligents du petit peuple jusqu'à la participation à une société policée dont la stabilité était un fait acquis [...] ils étaient convaincus de ne pouvoir pas faire plus que de répandre les lumières, la tolérance et l'humanité parmi les gens éduqués* »<sup>328</sup>. Les propos acerbes, voire dédaigneux de Voltaire sont atténués par le chercheur britannique. Jean Quéniart a montré que les libraires ont contribué à la formation de groupes diversifiés au cours XVIII<sup>e</sup> siècle, tandis que le niveau de maîtrise de la lecture et de l'écriture augmente régulièrement<sup>329</sup>. Ils participent aussi à l'éducation d'une couche cultivée de la population. « *Le libraire [...] privilégie la nouveauté : s'il y a des invendus, des stocks qui s'écoulent mal, son fonds se compose essentiellement des livres qu'il espère vendre, parce qu'ils répondent à la demande du public. On y trouve donc, avec les ouvrages dont le débit est continuellement assuré, les nouveautés, les titres à la mode, ceux du moins qui correspondent aux goûts particuliers de sa clientèle* »<sup>330</sup>. Les goûts des officiers de judicature évoluent durant le siècle comme l'indique le dépouillement des fonds de bibliothèques. Malheureusement un travail exhaustif se révèle complexe puisque très souvent ces listes sont incomplètes. Réalisé, par des commis incompétents, comme le précise Jean Meyer, l'inventaire « *ne témoigne en aucune façon des lectures préférées du défunt* »<sup>331</sup>. L'approche de quelques inventaires, dont ceux de Charles-Félix Hay des Nétumières et Charles Huchet de la

---

<sup>327</sup> Voltaire cité par **Hampson (N.)**, *Histoire de la pensée européenne... op. cit.*, p. 135.

<sup>328</sup> **Hampson (N.)**, *op.cit.*, p. 136.

<sup>329</sup> Des désaccords existent sur le degré d'alphabétisation à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cependant les résultats aux concours du début du XIX<sup>e</sup> siècle montrent assez que le degré d'instruction était au moins convenable.

<sup>330</sup> **Quéniart (J.)**, *Culture et Société urbaines... op. cit.*, p. 378.

<sup>331</sup> **Meyer (J.)**, *La noblesse bretonne... op. cit.*, p. 1157.

Bédoyère, notamment, donne des indications sur le degré de curiosité, sinon de culture, du défunt, quand il ne s'agit pas de convention sociale<sup>332</sup>. Cette curiosité se retrouve dans le goût pour la mythologie, notamment, pour les romans à la mode, dont les fonds de tableaux, d'estampes et tapisseries regorgent, avec des attrait tout particulier pour *l'Histoire d'Esther et d'Assuérus*, *le Pastor Fido*, *l'Astrée*, *la Jérusalem délivrée* ou *l'histoire de Don Quichotte*, comme nous l'avons déjà souligné<sup>333</sup>. Les œuvres les plus demandées aux libraires sont au début du siècle, principalement des livres d'auteurs anciens, des livres de Droit et de Religion, ainsi que des almanachs<sup>334</sup>. Des auteurs rares, comme Salluste (86-34 ap. J.C.), Marsile Ficin (1433-1499) ou Erasme (1469-1536) sont en vente chez Pierre Garnier, par exemple, en 1725. Ils s'adressent à une élite intellectuelle. Après 1750, le Droit et la Religion laissent la place à une littérature plus contemporaine. *L'Encyclopédie* bénéficie de 4000 souscriptions en 1759, de même que *Candide* de Voltaire ou *l'Esprit des Lois* de Montesquieu, dont les tirages sont multiples<sup>335</sup>. Les libraires sont à l'initiative de ce qu'on nomme les cabinets de lecture ou cabinets littéraires, mais comme le mentionne Guy Chaussinand-Nogaret « *les cabinets de lecture et les bibliothèques publiques sont fréquentées plutôt par ceux qui ont déjà une bibliothèque que par ceux qui n'en ont pas* »<sup>336</sup>. Très surveillées, les chambres de lecture contribuent à la diffusion intellectuelle. Les membres ont accès à de nombreux volumes que le libraire prête (ce qui peut inciter aussi à l'achat) et à des périodiques

<sup>332</sup> A.D.I.V., 4 B 5003, juridiction de l'abbaye royale de Saint-Georges, inventaire du 31 août 1711, concernant Sébastien Bellouard, avocat à la cour, rue Saint-Georges. Dans la bibliothèque se trouvent une *Histoire de Bretagne* de d'Argentré, des oeuvres de Suétone et de Calvin.

A.D.I.V., 4 B 4795, juridiction du régaire de l'Evêché, inventaire du 27 août 1757, concernant Charles-Félix Hay des Nétumières, descendant de conseillers du roi, château de la Rivaudière à Chevaigné et hôtel de Han, rue de la Monnaie. Dans la bibliothèque, des auteurs anciens comme Anacréon, Plutarque, Platon, Lucien, Virgile côtoient Saint Augustin, l'Arioste, Montaigne, Molière, Boileau, Montesquieu, Swift ou Rousseau.

A.D.I.V., 2 B 664, actes d'offices du Présidial, inventaire du 21 février 1760, concernant Charles Huchet de la Bédoyère, procureur au Parlement, rue Corbin. La bibliothèque de ce janséniste fameux recèle des auteurs anciens tels que Anacréon, Thucydide, Polibe, Terence, Cicéron, Catule, Ovide, Plutarque, Virgile, Petrone, Martial, Suetone, Lucien mais aussi Saint Augustin, François Pétrarque (1304-1374), François Rabelais (1494-1553), Michel Eyquem de Montaigne (1533-1592), Pierre de Bourdeille de Brantôme (1540-1614), Michel de Cervantes (1547-1616), Pierre Corneille (1606-1684), Thomas Corneille (1625-1709), Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière (1622-1673), Blaise Pascal (1623-1662), Charles de Ségondat de Montesquieu (1689-1755) ou Jean-Marie Arrouet, dit Voltaire (1694-1778). Si la présence de Pascal ne surprend pas celle de Rabelais et surtout celle de Brantôme, dont les œuvres sont interdites, a de quoi étonner chez un janséniste.

<sup>333</sup> Voir le corpus des œuvres.

<sup>334</sup> Les almanachs concernent une grande partie de la population, ils sont achetés aussi bien par la noblesse que par la bourgeoisie, ainsi que par la population la plus modeste. Leur rôle informatif ou distrayant les rendait attractifs.

<sup>335</sup> **Le Maître (A.-J.)**, *art. cit.*, p. 313-328.

<sup>336</sup> **Chaussinand-Nogaret (G.)**, *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle... op. cit.*, p. 105, montre les clivages forts au sein du deuxième ordre.

comme le *Courrier de l'Europe*, l'*Année littéraire* ou le *Journal encyclopédique*. En 1775, au retour du Parlement, la chambre littéraire comporte 96 membres issus du barreau, de la magistrature, du clergé ou du négoce. La mise en place de loges de la franc-maçonnerie, dont Marguerite-Hugues-Charles-Marie Huchet de la Bédoyère<sup>337</sup>, fils du procureur, est l'un des membres actifs<sup>338</sup> contribue à un climat de suspicion de la part des autorités. Cette défiance fait suite aux affaires opposant le Parlement et le Gouverneur.

Les chambres littéraires ont été pour le pouvoir un souci constant, comme le montre l'affaire de ce libraire, Maurice Ravaux.

### a) Un exemple de rébellion

L'affaire qui nous occupe a débuté dans un contexte politico-religieux très pernicieux et conflictuel. Le procureur général Louis-René de Caradec de la Chalotais (1701-1785) contribue à la lutte contre les Jésuites, le collège jésuite est fermé en août 1762. Une ancienne rivalité idéologique oppose les Jansénistes aux Jésuites<sup>339</sup>. Les choix de la Chalotais<sup>340</sup> plutôt progressiste et philosophe, sont en fait, comme l'a bien montré Jean Meyer, des choix jansénistes<sup>341</sup>. Ils sont en opposition avec ceux du gouverneur d'Aiguillon, favorable aux Jésuites<sup>342</sup>. Une rivalité très forte oppose le Parlement et les Etats au pouvoir. La Chalotais est arrêté en 1765, le Parlement est scindé. Le groupe soutenant le gouverneur est moqué, de

---

<sup>337</sup>A.D.I.V., 2 B 664, Actes d'offices du présidial, inventaire du 21 février 1759, concernant Charles Huchet de la Bédoyère procureur général et 4 B 5157, juridiction de l'abbaye de Saint-Melaine, inventaire du 9 mai 1787, concernant Marguerite-Hugues. Ces pièces attestent des conflits de ce brillant intellectuel, avec son père le procureur qui ont défrayé la chronique. En effet son mariage, avec une comédienne Agathe Sticotti, rendit furieux son père le procureur et sa mère Guyonne Danycan issue d'une famille du négoce malouin, très impliqués dans le jansénisme. Voir aussi C 171, Fonds de l'Intendance, au sujet d'une demande d'internement pour des fils « *dissipateurs, libertins* » par lettres de cachet.

<sup>338</sup> **Le Moigne-Mussat (M.-C.)**, *Musique et Société à Rennes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Genève, Éditions Minkoff, 1988, p. 90. Il appartient à la *Loge de l'Égalité*. Il est plus aisé de comprendre les discordes, quoique les choix moraux et les exigences ne soient pas si éloignés entre jansénistes et francs-maçons.

<sup>339</sup> **Lebrun (F.)**, *Le XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Armand Colin, 1986, p. 306-308.

<sup>340</sup> **La Chalotais (L. de)**, *Essai d'Éducation nationale ou plan d'étude pour la jeunesse*, Paris, 1763.

<sup>341</sup> **Meyer (J.)**, *La noblesse bretonne*, *op.cit.*, p. 994-996.

<sup>342</sup> Le conflit entre les deux conceptions religieuses autour du dogme de la grâce et du libre-arbitre oppose les tenants jansénistes d'une morale austère, rigide dont Pascal est empreint, aux casuistes jésuites qui s'accommodent avec la morale et accordent de l'importance à la formation sensible. Les Jésuites devront quitter la France à partir de 1764, Rennes avait anticipé la décision royale en fermant le Collège, dès 1762. Voir sur la question **Lebrun (F.)**, *op.cit.*, p. 306-308 et **Meyer (J.)**, *op.cit.*, p. 991-1003.

nombreux libelles et pamphlets circulent. Finalement, en 1768, Aiguillon est désavoué<sup>343</sup>.

Le 21 mai 1767, Maurice Ravaux<sup>344</sup> marchand libraire, décède en prison à Vitré. Il est écroué sur décision royale, depuis le 29 avril. L'acte de baptême de Ravaux précise qu'il est « *fils de Jacques Ravaux et de Barbe Pinsart né le 12 avril 1729 à Saint Maurice d'Ohy, diocèse de Laon* »<sup>345</sup>. Devenu maître libraire le 28 mars 1763, il prête serment le 19 avril. Il achète le fonds de Jacques-Jean Vatar, avocat au Parlement qui possède le manoir et la terre de la Mabilais et dont la fortune est estimée à environ 200 000 £<sup>346</sup>. Il acquiert un office de conseiller et se fait dénommer « *Messire et Ecuyer* ». Ravaux était son garçon libraire ce qui explique la transaction. Une procédure très complexe débute de la part de libraires concurrents, y compris de membres du clan Vatar, afin de faire annuler la vente<sup>347</sup>. L'inventaire indique la prisée des meubles de « *la chambre littéraire cy devant dissoute par ordre royal de sa majesté* ». A la mort de Ravaux la liste des libraires-imprimeurs indique que ce dernier vendait de « *mauvais livres* »<sup>348</sup>. Il est probable que ces livres concernent des livres jansénistes et des livres philosophiques interdits. Ravaux en tant que marchand libraire ne pouvait imprimer que des cartes d'autel et des livres d'heures, cependant la présence de livres « *en blanc* » à relier dans le fonds, laisse à penser qu'il pouvait déroger à l'interdiction et éditer autre chose lui-même, comme des libelles. Son garçon libraire, Remelin, lui succède et devient maître libraire<sup>349</sup>.

Il ne semble pas que le fonds Ravaux ait fait jusqu'à présent l'objet d'une étude ni que celui-ci ait été exploité comme élément parcellaire.

---

<sup>343</sup> **Pocquet (B.)**, *Histoire de Bretagne*, tome VI, Mayenne, Editions Floch, 1975, p. 294-336.

<sup>344</sup> Voir dossier Ravaux, annexes 49-54 p. XLIX-LIV.

<sup>345</sup> A.D.I.V., 2 B 696, actes d'office du Présidial, inventaire du 21 mai 1767, concernant Maurice Ravaux, libraire, rue Dauphine dont l'enseigne est « *à la Science* »

<sup>346</sup> **Ferrieu (X.)**, « Les libraires à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXII, Rennes, 1985, p. 223-284. Paul Vatar frère de Jacques imprima et édita des pamphlets en faveur du Parlement et de la Chalotais, pour lesquels il fut emprisonné.

<sup>347</sup> A.D.I.V., C 1463 (1759-1763), Fonds de l'Intendance, au sujet de réclamations et contestations diverses.

<sup>348</sup> A.D.I.V., C 1464 (1765-1767), Fonds de l'Intendance, au sujet de livres prohibés, ce que faisait déjà Vatar. Il est dommage que les livres incriminés ne soient pas mentionnés. Cependant la nomenclature des livres en vente à la boutique révèle des informations. Voir annexes 53-56 p. LIII-LVI.

<sup>349</sup> A.D.I.V., C 1465 (1767-1769), Fonds de l'Intendance, au sujet de l'état des libraires en juin 1768, Remelin est cité comme tel. Voir annexes 55 p. LV.

## b) Un fonds d'inventaire non exploité

L'inventaire des biens meubles privés et professionnels de Ravaux est réalisé par son garçon libraire, Remelin, pour cela il est payé 60 £.<sup>350</sup>. Le fonds de livres comporte des « *in folio, in quarto, in octavo, des brochures, des cartes d'autel, des heures ou livres de piété, des livres classiques, des œuvres de musique, des cartes géographiques et des estampes* ». Parmi les livres, figurent quelques beaux exemplaires à caractère artistique dont l'*Architecture* d'Antoine Le Pautre (1621-1679), gravée en un volume et éditée à Paris, en 1653, la première édition de l'*Atlas universel* de François Robert (1737-1819) et de Gilles Robert de Vaugondy (1688-1766) en 108 cartes, reliée en veau, publiée à Paris, en 1758, le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* d'Antoine Furetière, (1619-1688) dont huit tomes appartiennent à l'édition de La Haye de 1723 et dix tomes à celle de Neufchâtel de 1765. Le *Recueil d'Antiquités* [égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises] de Claude de Tubières, comte de Caylus (1692-1765), célèbre graveur et archéologue, est vendu dans la boutique dans la version qui vient de paraître à Paris en 1767, alors que l'édition de l'*Histoire de l'Art chez les anciens* de Johann-Joachim Winckelmann (1717-1768) opposé esthétiquement est, elle aussi, fournie<sup>351</sup>.

Ravaux a un souci évident de la formation didactique de sa clientèle curieuse qui peut de pourvoir en livres.

-des architectes et théoriciens : Jacopo Barozzi, dit Vignole (1507-1573), Andrea di Pietro Palladio (1508-1580), Jacques Androuet du Cerceau (1510-1585), d'Auguste-Charles d'Aviler (1653-1701), Pierre Bullet (1639-1716)

-des peintres et théoriciens : Charles Le Brun (1619-1690), Roger de Piles (1635-1709)

- des académiciens André Félibien (1619-1695), Charles Batteux (1713-1780)

-du recteur de l'Université, éminent spécialiste de la formation humaine de la jeunesse et célèbre janséniste : Charles Rollin (1661-1741).

---

<sup>350</sup> A.D.I.V., 2 B 696 , ...

<sup>351</sup> Il sera intéressant de se souvenir des travaux de Thomas-W. Gaethgens et Krzysztof Pomian, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle...*, *op.cit.*, p. 50-66. Ils y ont abordé le rôle du livre illustré, véritable recueil d'images représentant des antiquités, principalement les œuvres de Piranèse, *Vedute di Roma* (1748), *Antichità romane* (1756) et *Diverse maniere d'adornar i camini* (1768). L'influence de Caylus, graveur et archéologue et celle de Winckelmann, historien de l'Art et archéologue y sont abordées.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle la polémique, entre les tenants rubénistes du coloris et de la lumière et les poussinistes attachés à l'intention intellectuelle et au dessin continue d'être alimentée, puisque le libraire peut fournir aux clients les différents arguments ; même si les éditions de l'historiographe Félibien sont anciennes, par contre celle du peintre et auteur de Piles date de 1767<sup>352</sup>.

### c) Le lien du libraire et du client

La propension aux œuvres à caractère artistique qu'offrait Maurice Ravaux à ses clients n'était pas un phénomène rare. Les fonds de bibliothèque y compris ceux du début du siècle en offrent des exemples. Nous envisageons comme paradigme le cas du Président de Cornulier, que nous avons déjà étudié. En 1727, il possède de nombreux ouvrages esthétiques, dans sa résidence de l'hôtel des Nétumières au Champ-Jacquet. Les *Images ou tableaux de plate peinture* dit *Tableaux de Philostrate*, œuvre du grec Philostrate traduite par Blaise de Vigenère vers 1570, sont dans sa bibliothèque, dont une édition date de 1602 et l'autre de 1615<sup>353</sup>. Les dessins sont dus à Antoine Caron (v. 1527-1599) et ont été gravés par ses gendres Thomas de Leu (1555-v.1612) et Léonard Gaultier (v.1561-v.1635)<sup>354</sup>. De même il possède des ouvrages d'architecture, celui de Vitruve (Ier siècle ap.J.-C.), *l'Architecture* de Philibert de Lorme (1514-1570), *l'Architecture* de Jacques Androuet du Cerceau (v.1520-1586), éditée en 1535, *il primo libro de architectura* [le premier livre d'Architecture] de Sébastien Serlio (1475-1554) dans la première édition de 1545<sup>355</sup>, de même que *les perspectives ou théorie pratique d'architecture*, par Hans Vredeman de Vries (1526-1604), ce qui manifeste son intérêt pour cet art ainsi que pour le livre illustré<sup>356</sup>. La possession du château de Vair à Anetz, important témoin architectural, en témoigne.

---

<sup>352</sup> A.D.I.V., 2 B 696, inventaire Ravaux, de 1767. Le fait de proposer ces livres participe du courant intellectuel et esthétique qui occupe les esprits, le fait de présenter les *Figures antiques de Rome*, gravées par Melon manifeste ce goût pour l'Antiquité retrouvée qui se retrouve même à Rennes.

<sup>353</sup> Voir annexe 57 p. LVII, nous n'avons retrouvé qu'une édition de 1630.

<sup>354</sup> Grivel (M.), *op. cit.*, p. 304 et 345-346

<sup>355</sup> Blunt (A.), *Art et Architecture en France, 1500-1700*, Paris, Editions Macula, 1983, p. 60.

<sup>356</sup> Zerner (H.), *L'Art de la Renaissance en France, l'invention du classicisme*, Paris, Editions Flammarion, 1996, p. 278-286, « le livre illustré » et p. 373-386, « le sentiment national : Philibert de Lorme ».

Un autre exemple d'intérêt pour la bibliophilie se retrouve avec le Président Louis-Charles-Marie de la Bourdonnaye Montluc. Il acquiert plus de 700 livres entre 1749 et 1766<sup>357</sup>. Nous retrouvons Ravaux comme libraire attitré. Fréquemment, des achats ont lieu à la boutique « à la Science », rue Dauphine d'abord chez Jacques-Jean Vatar, puis chez Ravaux<sup>358</sup>. Il acquiert régulièrement les tomes de l'*Encyclopédie* les payant 30 £ à chaque fois<sup>359</sup>. Pour la souscription des *Mémoires de l'Académie*, il verse 660 £ et les fait relier pour 160 £ ; il se procure aussi des livres concernant la peinture, dont les auteurs ne sont pas mentionnés. Il paie 3 £ pour des estampes de la *Nouvelle Héloïse*, sans doute pour agrémenter le volume de Rousseau. Ses derniers achats de livres sont effectués chez Ravaux, le 9 septembre 1763 il s'agit de la *Lettre* [à d'Alembert sur les spectacles] de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) et de l'*Education* de Denis Diderot (1713-1784) et le 20 septembre 1764<sup>360</sup>. Il est cependant important de noter que ni le *Contrat social* et ni l'*Emile*, interdits en 1762 n'ont été achetés, car ils ne figurent pas aux inventaires. Il acquiert aussi des livres concernant l'agriculture, ce qui indique son intérêt au moins partiel pour les physiocrates et achète des volumes à caractère religieux. Après 1764 aucun achat de livres n'est apparemment effectué ou tout au moins nous n'en trouvons pas trace dans son livre comptable bien tenu, qui par ailleurs mentionne 39 £ pour les spectacles à l'Opéra de Paris aux Ballets et à la Comédie.

Ceci nous amène à évoquer aussi le rôle que jouent les libraires, dans cette formation intellectuelle et sensible qu'est la musique.

#### **d) La diffusion musicale**

Marie-Claire Le Moigne-Mussat a montré le rôle essentiel de la musique dans le développement de la sensibilité à Rennes, « *les Jésuites ont à coup sûr marqué jeunes nobles et bourgeois. Par le biais du ballet, ils ont sans doute formé le goût. Il ne paraît pas alors abusif de faire un lien entre ces fêtes du collège et la présence à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montre le fonds de la Bibliothèque Municipale et les listes des saisies révolutionnaires, d'un certain nombre de livrets, de partitions et*

<sup>357</sup> Aubert (G.), *Le Président de Robien, op.cit.*, p. 311.

<sup>358</sup> Voir *supra* la transaction entre Vatar et son garçon libraire Ravaux.

<sup>359</sup> A.D.I.V., 23 J 10, Fonds privés, livre de marque de Louis de la Bourdonnaye Montluc, de 1749 à 1775, mentionnant des éléments comptables et intimes.

<sup>360</sup> Voir annexes 58-59 p. LVIII-LIX.

*même de manuscrits présentant un panorama significatif de l'opéra classique français dans le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle* »<sup>361</sup>. La place de la musique était essentielle dans les choix éducatifs de la Compagnie de Jésus, par le biais de la mimésis et sa valeur éthique. Après que les Jésuites ont été chassés du Collège et que le Jansénisme austère s'est installé plus fortement, des concerts ont continué cependant d'exister ; le duc d'Aiguillon organise des concerts à son hôtel, Paul-Christophe de Robien prête une salle dite le Trianon, au bout de son jardin<sup>362</sup>. Le goût pour la musique est bien ancré dans l'élite rennaise. Les inventaires après décès rencontrés montrent la présence d'instruments et d'œuvres possédés dans de nombreuses familles de rang divers<sup>363</sup>, ceci signifie une imprégnation musicale accentuée, ce que corroborent les travaux de Marie-Claire Le Moigne-Mussat qui mentionne également de nombreux instruments, dans les inventaires<sup>364</sup>. Il est intéressant de vérifier ce qu'il en est de la présence de la musique dans un fonds de libraire, là encore, l'inventaire de Maurice Ravaux s'avère essentiel. Les œuvres de Lully, Lambert, Mouret, Rousseau, des livres de sonates ou de trios ainsi que des livres de plain-chant, sont en vente<sup>365</sup>.

En raison de la fréquentation de la boutique très achalandée, dans laquelle les familles de Cucé, de Cuillé, de Cintré, Le Preste de Chateaugiron ou Anneix se

<sup>361</sup> **Le Moigne-Mussat (M.-C.)**, *op.cit.*, p. 31. Les œuvres de Lully, *Atys, Alceste, Amadis, Armide, Roland*, notamment, de Marin Marais, *Alcyon* ou de Desmarets, *Bacchus et Ariane*, existent dans le fonds de la Bibliothèque Municipale. Les familles les plus en vue en possèdent.

<sup>362</sup> **Aubert (G.)**, *op.cit.*, p.137. Le plafond de ce bâtiment était décoré de toiles de Jouvenet, peintes à l'origine pour le château de Launay, elles furent acquises finalement par les Robien. Dezallier d'Argenville en fit un descriptif élogieux. Le Trianon servait à accueillir « *la compagnie* », lieu agréable de la sociabilité.

<sup>363</sup> A.D.I.V., 2 B 564, actes d'office du Présidial, inventaire du 26 juin 1734, concernant le conseiller de Brillhac, deux clavecins. A.D.I.V., 2 B 644, inventaire du 8 août concernant le receveur des fermes Pierre Le Bel, une basse de viole. A.D.I.V., 2 B 659, inventaire du 3 janvier 1759, concernant l'avocat Anneix de Souvenel, six flûtes et un chalumeau (ancêtre de la clarinette). A.D.I.V., 23 J 12, fonds privés, inventaire du 2 septembre 1792, concernant le conseiller de la Bourdonnaye Montluc, une harpe et un forte-piano. A.D.I.V., 4 B 4795, régaire de l'évêché, inventaire du 27 août 1757, concernant Charles Hay des Nétumières, une guitare, une viole, une basse de viole et un clavecin. A.D.I.V., 4 B 5024, inventaire de mars 1749, concernant Claude Le Feuvre de la Falluère, une basse de viole, un violon, un clavecin « *a deux claviers garny d'ebaine et dyvoire* ». A.D.I.V., 4 B 5157, abbaye royale de Saint-Melaine, inventaire du 9 mai 1787, concernant Charles-Marie Huchet de la Bédoyère, un clavecin. A.D.I.V., 2 B 653, actes d'offices du Présidial, inventaire du 7 mars 1757, concernant Constance Lemezec, veuve du Plessis de Grénédan, un traité de viole. A.D.I.V., 4 B 5122, abbaye royale de Saint-Melaine, inventaire du 26 avril 1759, concernant Anne-Thérèse de Kernezné, « *livres de musique et cahiers de musiques françaises et latines* » achetés par le procureur de la Bédoyère.

<sup>364</sup> **Le Moigne-Mussat (M.-C.)**, *op. cit.*, « *un clavecin avec son soubassement peint en vert* », « *un excellent[clavecin] à grand ravalement et jeu de buffle qui lui donne la douceur d'un bon forte piano, chez Madame de la Motte, rue de Belair* », p. 92.

<sup>365</sup> A.D.I.V., 2 B 696, actes d'offices du Présidial, inventaire Ravaux, on trouve de nombreux exemplaires d'œuvres de Lully : *Alceste, Thésée*, édition Ballard de 1688, de Mouret : les *Amours de Dieux*, édition de 1727, de Rousseau : le *Devin de village*, édition de 1752.

fournissent, comme l'attestent les paiements effectués après l'inventaire et comme le prouve le livre de marque du Président de la Bourdonnaye Montluc.

Ce libraire participe à la vie culturelle de sa ville<sup>366</sup>, y compris dans le domaine de l'image.

### e) La diffusion graphique

Maurice Ravaux apporte aussi son talent dans la fabrication et la vente de livres d'heures, de nombreux paquets de livres de piété sont dans l'inventaire « *dix heures in 18 au Sacré cœur de Jésus, lat[in] franç[ais] Rennes Ravaux, 1763 faisant 89 volumes* », les mêmes « *heures au Sacré cœur dorées sur tranche avec l'Office des morts faisant 39 volumes ou heures* » Par ailleurs il vend des estampes et cartes de géographie, « *différentes estampes, scavoir la famille Calas, 2 portraits de Rollin* », « *1 vue de Saint Geneviève* », « *4<sup>1/2</sup> feuilles 16 portraits differens, pet[it]- in 4° Madame de Sévigné, Ninon de Lenclos* », « *Les délices de la Hollande avec cartes & plans, 1 vol[ume]. in 12, Amsterdam, 1697* », « *14 cartes contenant des parties séparées de l'atlas géographique et historique de Monsieur Buy de Mornas* ». Il procure aussi des almanachs « *in-4° de la justice et ecclésiastiques* », ainsi que de « *petites images communes* ». Ces articles concernaient principalement la clientèle plus modeste, qui contribue conjointement à l'élite à enrichir le marchand, habitude aussi fréquente à Paris, comme l'évoque Guillaume Glorieux<sup>367</sup>.

Il apparaît que les libraires participent à la vie intellectuelle de leur temps, en vendant tant des livres classiques que des brochures ou des livres d'art et de musique. Ils concourent, de même, à la diffusion des estampes qui sont présentes dans la plupart des foyers ainsi qu'à l'édification religieuse grâce aux livres de piété, interférant ainsi dans le débat religieux et philosophique du temps.

A côté des libraires, d'autres acteurs dynamisent les évaluations et les transactions d'objets artistiques, en pratiquant l'expertise et en produisant des œuvres sur le marché rennais.

---

<sup>366</sup> *Ibid.*, le relevé comptable des sommes dues par les clients s'élève à 13 000 £ environ.

<sup>367</sup> **Glorieux (G.)**, *A l'enseigne de Gersaint, op.cit.*, p. 188-189.

## B. Diffusion et production

### 1. Un peintre expert : Huguet

Jean-François Huguet (1679-1749)<sup>368</sup>, est ingénieur-architecte. Il collabore avec son homologue Le Mousseux, puis avec Louis-Paul Abeille<sup>369</sup> (1719-1807), ingénieur, mais aussi homme de loi et érudit, aux travaux de reconstruction de Rennes. Ces travaux sont dirigés par Isaac-René Robelin (1667-1732), ingénieur du roi, ils sont dus au programme de Jacques-Jules Gabriel (1667-1742), architecte du roi. Ces divers projets donnent lieu à de nombreuses études et dessins, auxquels ils participent tous<sup>370</sup>.

Huguet est régulièrement appelé comme expert en peinture<sup>371</sup>, notamment, en 1734, où il estime « *un tableau a carée dorée représentant Louis XIV* » 20 £ et obtient l'adjudication pour 136 £<sup>372</sup>, ce qui tend à prouver qu'il a fallu « *plusieurs bouts et débouts* » comme on le disait au XVIII<sup>e</sup> lors des ventes et que le tableau plaisait. Nous ne saurions dire s'il a un rapport avec le beau dessin, à l'encre de chine, que fit Huguet de la *Statue de Louis XIV*, en 1725 et qui se trouve peut-être mentionné dans le catalogue Paste et Colin, effectué à la Révolution<sup>373</sup>. Il apparaît que le tarif d'une vingtaine de livres est élevé pour l'époque. Gersaint, par exemple achète pour 3 £ en moyenne, les dessins de la collection Crozat<sup>374</sup>; mais nous savons aussi que le président de Robien acquiert une *Transfiguration* qui ressemble fort à celle de la collection Crozat, payée 24 £ par le marchand Hecquet<sup>375</sup>.

Huguet est l'auteur de dessins gravés concernant l'incendie de Rennes, l'érection de la statue de Louis XIV ou l'édification de bâtiments, en vente par

---

<sup>368</sup> Voir annexe 60 p. LX.

<sup>369</sup> Abeille est aussi économiste et avocat, il participe au mouvement intellectuel autour de la Chalotais.

<sup>370</sup> A.D.I.V., C 309 Fi 39, [Projet définitif pour la construction de l'hôtel de ville, du présidial et du beffroi de Rennes], de 1730 et C 315 Fi 3, *Elévation de la façade du Palais de Rennes...*

<sup>371</sup> **Bourde de la Rogerie (H.)**, *Artistes, artisans, ingénieurs... en Bretagne*, Bruz, Editions APIB, 1998, article Huguet 04154.

<sup>372</sup> A.D.I.V., 2 B 565, inventaire et vente de Brilliac, de 1734. Il est à remarquer que lors de la même vente, sont vendus à Declos, « *deux grands tableaux représentant Monsieur et Madame de Toulouse* » pour 200 £. Le Mousseux est l'administrateur des biens du comte de Toulouse, en Bretagne, ainsi que l'assistant de Robelin et de Huguet.

<sup>373</sup> A.N.F., 17 A 1286-1287, *Inventaire des tableaux, statues, bustes, gravures et desseins en portefeuilles, cartes, plans, volume[s] de gravures, de portraits, d'œuvres d'architecture, recueil de machines trouvés à Rennes dans les différents lieux appartenants à la République par les citoyens Paste et Colin peintres*, le terme générique de catalogue Paste et Colin est utilisé, il est établi en 1794.

<sup>374</sup> **Glorieux (G.)**, *op.cit.*, p. 297.

exemple, à Paris, chez Thomassin rue Saint-Jacques « à l'ymage de St Jean » ou chez Chéreau, rue Saint-Jacques, « aux deux piliers d'or »<sup>376</sup>.

Huguet dessine aussi des scènes de genre dont nous savons l'attrait exercé sur les élites, comme cette série des *Cris de Paris* « *Gli gridi della bellissima città di Parigi, composti et designati da Giovanni Francesco Huguet, in Agosto 1743* », en trente-neuf aquarelles gouachées<sup>377</sup>. Nous y trouvons, notamment *Le charlatan*, le personnage du dessin est vêtu d'un costume oriental, il arrache une dent à un jeune paysan, un texte y est associé « *Qui vient de loin a beau mentir très fort/Et sans avoir sorti j'ay ce beau privilège/Car, arrachant les dents soit qu'il vente soit qu'il neige/Je dis : c'est sans douleur ! Mais c'est toujours à tort* » ou *Le marchand d'orviétan*, élégamment vêtu, avec l'épée au verrou, d'une main il tient une pancarte sur laquelle on lit : « *Par Permission du roy* » ; de l'autre il présente un flacon de son orviétan, près de lui un grand sac d'où sort Polichinelle. Le marchand précise en aparté « *Je lui prône mon baume en rusé charlatan/Lequel baume n'est rien, mais remplit mon écuelle* »<sup>378</sup>. Ce thème plaisait, comme le prouve une gravure de Jean Moyreau de 1729, d'après Watteau qui utilise le même plaisant message<sup>379</sup>. Il constitue une association de la scène de genre et de la *commedia dell'arte*, qu'aimaient les Rennais comme le montre la venue de la troupe Bancolelli à Rennes<sup>380</sup>. Huguet effectue aussi nous l'avons vu des expertises, l'une d'elles est particulièrement intéressante, elle concerne Pierre Angillis<sup>381</sup>.

## 2. Un peintre apprécié Angillis

Pierre Angillis est né à Dunkerque et est baptisé le 15 novembre 1685 comme l'indique ce document annexé à son inventaire de 1734 : « *Du quinti novembris anni millesimi sexcentis octogenis quinti infrascriptus baptez petrum filium petri*

---

<sup>375</sup> **Aubert (G.)**, *La noblesse, le pouvoir et le savoir dans la Bretagne des Lumières. Le président de Robien (1698-1756), gentilhomme et savant en son siècle*, thèse d'Histoire, Rennes 2, 2000, p. 760-762.

<sup>376</sup> **Décombe (L.)**, « Un artiste rennais du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-François Huguet » in *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXII, 1903, p. 163-228.

<sup>377</sup> *Ibid.*, p. 163-228. Il convient de rappeler ici le goût très répandu pour la possession de gravures du souverain, une quasi production industrielle se développe au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons penser à la chanson de Clément Janequin *Les cris de Paris*, éditée par Pierre Attaignant dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 163-228.

<sup>379</sup> **Glorieux (G.)**, *op.cit.*, p. 196.

<sup>380</sup> **Décombe (L.)**, « Les comédiens italiens à Rennes » in *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, t. XXIX, 1900, p. 299-388.

*angillis et maria wingaert* »<sup>382</sup>. Il est l'auteur de scènes de genre dont *L'Arracheur de dent*, aujourd'hui dans une collection particulière, proche par le thème des dessins de Huguet ou la *Scène dans une cour d'auberge*, du musée des Beaux-Arts de Rennes. Il travaille dans toute l'Europe et « *c'est au cours d'un voyage de Rome à Londres qu'il s'arrêta à Rennes où il mourut* »<sup>383</sup>, rue Reverdiais, à l'auberge *Au dauphin*, le 14 avril 1734, dans sa quarante-neuvième année. Huguet est chargé de reconnaître les peintures qui se trouvent dans sa succession<sup>384</sup>. Il détermine « *deux ébauches, l'une représentant un vendeur d'orviétan et l'autre une feste de village* »<sup>385</sup>. De même il reconnaît différents tableaux achevés dont « *un tableau de Ternieres original sur bois représentant une tabagie avec sa bordure dorée* » et « *un autre représentant un savetier et sa boutique* » puis « *un autre représentant une vieille vendant des herbes* ». L'analyse sémantique et la compréhension syntaxique laissent à penser que le premier tableau est bien de Téniers, mais pour les suivants le nom « *autre* » fait-il référence à un autre original de Téniers ou à un autre tableau à bordure dorée, nous ne saurions le préciser. Il s'agit sans doute de David II Téniers (1610-1690), maître, puis doyen de la corporation de Saint-Luc, à Anvers et gendre de Brueghel de Velours. Son œuvre prolifique fourmille de scènes de genre d'intérieurs d'auberge comme les *Buveurs dans un cabaret* de la collection de la Galleria Borghese de Rome ou la *Scène d'auberge* du musée de Mannheim ou le *Cabaret* du musée du Louvre et aussi de scènes champêtres, villageoises et pastorales tels le *Repos champêtre* de la Galleria Doria Pamphili de Rome ou de la *Cabane des bergers* de la Galleria Corsini de Rome. Il est troublant de se souvenir qu'une *Tabagie* du même Téniers est vendue à Gersaint en 1745, dans le cadre de la succession d'Antoine de la Roque, l'un de ses clients et que Gersaint lui a vendu régulièrement des tableaux et d'autres objets<sup>386</sup>. Gauthier Aubert montre quels liens existent entre Angillis et le président de Robien et nous pouvons supposer que Gersaint a des contacts avec le président de Robien,

---

<sup>381</sup> **Bourde de la Rogerie (H.)**, *ibid.*, article Angillis 00150.

<sup>382</sup> A.D.I.V., 2 B 564, inventaire Angillis, de 1734, *le quinze novembre de l'année mille six cent quatre vingt cinq a été enregistré le baptême de pierre fils de pierre angillis et maria wingaert*. Voir annexe LXVI p 66.

<sup>383</sup> **Salomé (L.)**, *Guide des collections du musée des Beaux-Arts de Rennes*, Paris, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 1996, p. 96.

<sup>384</sup> Voir annexes 61-68 p. LXI-XLVIII.

<sup>385</sup> A.D.I.V., 2 B 564...

<sup>386</sup> **Glorieux (G.)**, *op.cit.*, p. 315 et 564. Il est, par suite d'une coquille d'impression, impossible de retrouver le prix de l'œuvre, la cote n° 36 ne correspondant à rien, le prix pouvant être de 45 £. Il est piquant de constater que le tableau de Chardin, *L'enfant au toton* est vendu 25 £

comme collectionneur de renom<sup>387</sup>. Angillis a-t-il des œuvres originales de Téniers pour les vendre ? Huguet sert-il ensuite d'intermédiaire ? Nous ne pouvons déduire un rapport entre la *Tabagie* présente à Rennes, en 1734 et celle de la succession de la Roque de 1745, dans l'état actuel de la recherche. Dans l'inventaire d'Angillis se retrouvent des ébauches de tableaux, particulièrement de *feste de village* ou *feste de bergers* ; ceci prouve qu'Angillis travaille sur le motif, peut-être imite-t-il Téniers, voire Watteau ? Il est évident qu'il est influencé par la peinture flamande du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment par les détails anecdotiques des costumes et par l'expression de vie et de bonhomie, d'ailleurs son inventaire précise qu'il utilise « *quelques vieux habits et soyes lui servant de modelles pour les tableaux* » et qu'il se documente tant par la gravure comme l'indique cette mention de « *quelques estamples et desseins concernant la profession du deffunt* » que par des correspondances comme le laisse supposer ces « *quatre vingt lettres de différentes langues étrangères flamand, hollandois, anglois et françois* » Ces correspondances signifient aussi qu'il participe au commerce de l'art. Il est donc fort probable que les dessins d'Angillis du musée des Beaux-Arts de Rennes correspondent au relevé d'Huguet, dans l'inventaire qui désigne « *un portefeuille dans lequel il y a plusieurs études et desseins et quelque peu d'estemples [sic] concernant la profession du déffunt* »<sup>388</sup>.

Les artistes copient les œuvres souvent à partir de gravures, comme André Tremblin, qui dans sa boutique au *Coq hardi*, rue de Gesvres fournit de faux Watteau, sans vergogne ou encore Etienne Desrais qui en fait commerce<sup>389</sup>.

A ces caractéristiques de la peinture flamande, il ajoute une touche d'esprit, dans le cadre d'un pastiche, ce qui ne peut que séduire l'élite intellectuelle rennaise, car le goût du président de Robien est très porté vers ce genre. Angillis peint en s'inspirant de l'œuvre de Téniers, mais il y ajoute des éléments plus raffinés ; l'aspect rude de certaines scènes de genre appréciées des acheteurs flamands, hollandais et français doit être policé, pour s'adapter à la clientèle plus intellectuelle du XVIII<sup>e</sup> siècle français.

---

<sup>387</sup> **Aubert (G.)**, *Le président de Robien*, *op.cit.*, p. 184-185. Il cite les références des dessins d'Angillis et de « l'Ecole de Watteau » que possède le musée des Beaux-Arts de Rennes, inv. 794. 12594 et suivants, nous n'avons pu accéder aux collections de dessins, comme nous l'avions programmé, en raison de la fermeture aux étudiants, jusqu'au 6 octobre 2004.

<sup>388</sup> A.D.I.V., 2 B 564 ... Voir annexes 61-68 p. LXI-LXVIII.

<sup>389</sup> **Glorieux (G.)**, *op.cit.*, p. 234-236.

Le rôle de diffuseur de Huguet et d'Angillis se vérifie dans leurs pratiques commerciales vraisemblables. Il est possible qu'ils aient effectué tant un rôle de créateur comme peintre et dessinateur qu'un rôle marchand.

Un autre peintre se trouve dans les inventaires dépouillés, il s'agit de Baziray ou Baziré.

### 3. Un peintre mal connu Baziray

Il est l'élève ou peut-être l'épigone de Nicolas Largillière (1656-1746) et suit les leçons de son maître<sup>390</sup>, celui qui a contribué à la réception de Chardin à l'Académie et dont Myra Nan Rosenfeld a retracé l'itinéraire artistique, en nous montrant son rôle mal connu<sup>391</sup>. Quand Largillière, dès 1679, « *entreprend sa carrière de portraitiste à Paris, diverses tendances artistiques se manifestent dans la peinture française. L'Académie royale de peinture et de sculpture, championne de l'idéalisme, considère le portrait comme un genre secondaire. Pour l'Académie le portrait n'est digne d'estime que s'il témoigne de la situation sociale du modèle par le truchement d'éléments allégoriques et mythologiques. Le portrait historié et allégorique avait été créé par des artistes comme Antoine Coypel (1661-1722) et Pierre Mignard (1612-1695) pour le roi et la cour. Par contre, bon nombre de peintres flamands venus s'installer à Paris, dont Philippe de Champaigne (1602-1674) sont les tenants du réalisme dans le portrait. En outre de nombreux artistes français [...] peignent leurs clients bourgeois et membres du clergé, d'une manière réaliste dépourvue de tout artifice allégorique ou mythologique. Du temps de Largillière, l'importance du portrait grandit de façon significative, pour deux raisons. On assiste, tout d'abord, vers la fin du règne de Louis XIV et durant la Régence, à une transformation des structures sociales françaises, la haute bourgeoisie se taille une place plus importante dans la société et, par suite, dans le mécénat. En second lieu, l'Académie commence à changer d'attitude et sous l'influence de Roger de Piles (1635-1709) et d'autres théoriciens, dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, accepte la doctrine de l'imitation de la nature inspirée d'une certaine connaissance de la peinture flamande. Largillière a réussi de façon*

---

<sup>390</sup> Il a intégré en tous cas, parfaitement, les éléments propres aux caractères du portrait de type réaliste. Les élèves de Largillière ne sont pas tous connus. Le plus important semble être Jean-Baptiste Oudry (1686-1755).

<sup>391</sup> Le dictionnaire Bénézit le donne comme un élève de Largillière mais n'apporte pas de précision.

*magistrale à opérer la synthèse de deux conventions du portrait : le portrait de cour allégorique et le portrait bourgeois réaliste. Son génie tient à sa façon d'allier le naturel à l'artifice pour produire des portraits qui présentent à la fois un caractère individuel et une beauté visuelle intemporelle »<sup>392</sup>.*

Nous savons peu sur Baziray, il est certain qu'il réside à Rennes en 1748<sup>393</sup> et qu'il réalise comme son maître, des portraits. A l'aune des commentaires concernant Largillière, il est utile de vérifier ce que le disciple en conserve. Nous avons retrouvé dans des catalogues de ventes récentes la mention de plusieurs œuvres de Baziray<sup>394</sup>. Bourde de la Rogerie donne à Baziray des portraits de la collection La Herverie<sup>395</sup>, mais il ne parle pas de deux portraits que possède le musée des Beaux-Arts de Rennes et dont nous avons retrouvé trace. Seulement l'un d'eux est accessible à la recherche, il s'agit du *Portrait de Armand-Charles Robin d'Estréans* né en 1663 et décédé le 24 février 1750, à 87 ans. Il est conseiller au Parlement de Bretagne et réside rue de la Monnaie<sup>396</sup>. Nous avons étudié son inventaire après décès<sup>397</sup> qui mentionne « *quatre tableaux représentant les père et mère du dit feu sieur d'Estréans luy même et son frère qui ont esté réclamés* »<sup>398</sup>. Le musée a acquis en 1911 un tableau référencé sous

---

<sup>392</sup> *Largillière portraitiste du dix-huitième siècle*, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts de Montréal, Québec, 1981, p. 26.

<sup>393</sup> **Bourde de la Rogerie (H.)**, *Artistes, artisans, ingénieurs... en Bretagne*, Bruz, Editions APIB, 1998, article Baziray 00454.

<sup>394</sup> Ventes chez Christie's, du 23 juin 2000 et du 22 juin 2001:

*Portrait d'écclesiastique*, 1740, 80 x 64,5 cm, huile sur toile, *Portrait de jeune fille en Cérès*, 1740, 215 x 92 cm, huile sur toile, *Portrait d'homme en chasseur*, 1740, 215 x 120, huile sur toile, *Portrait d'un prélat assis devant son bureau*, 1740, 215 x 120, huile sur toile, ils sont tous vendus entre 9 000 et 40 000 €.

Vente chez Wilkinson's auctionneers, du 9 juillet 2004 (The old salesrooms. 28 Netherhall Road, Doncaster, Grande-Bretagne) :

*Portrait d'homme en veste brune*,

*Portrait de femme en bleu*,

1730, 81,5 x 63,5 cm, huile sur toile.

Le même format indique une paire représentant le mari et la femme, probablement. L'ensemble était mis à prix 4700 £ anglaises ( 3150 € ). Voir annexes 79-80 p. LXXIX-LXXX.

Ces tableaux sont tous signés au dos.

<sup>395</sup> **Bourde de la Rogerie (H.)**, *op.cit.*, article Baziray.

<sup>396</sup> **Saulnier (F.)**, *Le Parlement de Bretagne (1554-1790)*, Rennes, 1909, article Robin d'Estréans.

**Potier de Courcy (P.)**, *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, t. II, Rennes, Editions Régionales de l'Ouest, 1993, p. 483-484.

Pierre Robin d'Estréans épouse en 1644 Marie Glastel. Ils ont Salomon-François Robin d'Estréans, qui a lui-même Armand-Charles Robin d'Estréans. Celui-ci, né à Nantes est possessionné dans le duché de Retz (seigneurie du Plessis, à Saint-Père-en-Retz, des Renardières à Saint-Aignan de Grand-Lieu, du Bois-Joli, à Chauvé) avocat au présidial d'Angers, il est maintenu noble en 1669 et devient conseiller au parlement de Bretagne, en 1689. Il épouse, en 1701, Renée Boux, ils n'ont pas d'enfants. Il fait don par testament d'une somme de 10 000 £ pour la bibliothèque du Barreau du Parlement.

<sup>397</sup> Voir annexes 69-76 p. LXIX-LXXXVI.

<sup>398</sup> A.D.I.V., 2 B 629, inventaire Robin d'Estréans, de 1750. Voir annexes 69-76 p. LXIX-LXXXVI.

la cote 11. 23.5. *Portrait d'Armand Charles Robin d'Estréans*<sup>399</sup>. Placé dans les réserves, il montre un homme d'âge mur, mais pas un vieillard. Le tableau est signé Baziray et porte la date de 1750, « *BAZIRAY PINXT 1750* ». Il s'agit d'une huile sur toile de 80,5 cm sur 64,5 cm, les armes peintes en haut, dans la partie gauche du tableau, sont celles du marquis Robin d'Estréans<sup>400</sup>. La toile respecte les conventions propres au portrait officiel, en représentant le personnage vêtu de son costume de conseiller, mais se veut réaliste, en établissant un portrait de type psychologique, dans lequel se manifestent les sentiments ; cependant si le tableau est vraiment de 1750, d'Estréans a 87 ans, ce qu'il ne fait visiblement pas sur la toile<sup>401</sup>. Le deuxième portrait, dont le musée est détenteur n'est pas accessible, il est inscrit sous la cote 49.169.1. C'est un *Portrait de femme*, au dos y est inscrit *BAZIRAY 1733*. Les dimensions sont proches du *Portrait d'Armand Charles Robin d'Estréans* : 82 cm sur 63 cm. Il ne peut être exclu que le tableau de 1733, soit celui de la mère d'Armand Charles, qui à cette époque devait avoir une soixantaine d'année.

La dernière mention que nous ayons de Baziray est dans la livre de marque<sup>402</sup> du président de la Bourdonnaye Montluc, où il mentionne qu'il a donné 9 £ « à *Basiré pour le tableau de Coetnisan* » le 9 juin 1758<sup>403</sup>. Cette date suit de peu celle de la mort de Renée-Thérèse de Boyséon épouse du président, survenue le 20 avril 1758 « *le plus cruel de tous les moments* » comme il l'indique dans son livre de marque. L'inventaire après décès de l'épouse ne fait pas mention de ce tableau situé au château de Coetnizan, à Pluzunet<sup>404</sup>. La somme de 9 £ étant faible nous ne saurions l'interpréter sans risque, s'agit-il d'un solde de versements ou de tout autre chose ? Le livre de marque ne mentionne pas d'autres paiements. Il est tenu sérieusement, comme nous l'avons déjà précisé, puisque toutes les dépenses, même celles de bouche y figurent, mais nous avons relevé cependant des éléments lacunaires, aussi n'avons-nous pas de certitudes. Le paiement de 9 £ correspond peut-être à une restauration apportée au tableau. Est-il un portrait de Madame de La Bourdonnaye, puisque le peintre est spécialiste de ce type de production ? Rien ne permet de

---

<sup>399</sup> Voir annexe 77 p. LXXVII.

<sup>400</sup> Armes : blason de gueules à trois fers de pique d'argent, les pointes en bas. Voir annexe 78 p. LXXVII.

<sup>401</sup> Plutôt que de penser à une flagornerie de la part du peintre, ce que la position de Robin d'Estréans, simple conseiller, ne peut justifier, nous pensons qu'il s'agit d'une inscription posthume, puisque la date du décès et la date figurée sur le tableau sont identiques : 1750.

<sup>402</sup> Un livre de marque correspond à un journal intime et à un livre comptable indiquant tous les actes et dépenses de la vie courante.

<sup>403</sup> A.D.I.V., 23 J 10, livre de marque de Louis-Charles-Marie de la Bourdonnaye Montluc, de 1749 à 1775, année 1758.

<sup>404</sup> A.D.I.V., 2 B 658, inventaire de Boyséon/de la Bourdonnaye Montluc, de 1756.

l'affirmer dans l'état actuel de notre documentation. Il est intéressant de signaler que le président de La Bourdonnaye épouse Renée de Boyséon, âgée de 16 ans, en 1733, sur les terres de Coetnizan, or le portrait de femme de Baziray conservé au musée des Beaux-Arts de Rennes (*cf. supra*) date de 1733. Tous ces éléments tendent à prouver qu'il y a peut-être un rapport, entre la date du tableau de Baziray et la date du mariage de Renée de Boyséon<sup>405</sup> d'autant que le fils, Marie-Sévère-Louis de la Bourdonnaye Montluc effectue un paiement de 144 £, « *pour avoir rafraichi et réparé 18 morceaux de peintures tant tableaux que portraits* », le 19 mars 1783, à un peintre inconnu : Lunaud et lui verse 96 £ « *pour une copie de la Sainte Famille de Simon Vouet* »<sup>406</sup>. La question de ce tableau reste pour l'heure pendante.

Cet élément unique dans le fonds documentaire de la recherche, d'une copie, nous conduit à essayer de retrouver de quel tableau de Vouet il s'agit.

#### 4. Un exemple de copie

La mention de cette copie corrobore ce que nous savions du goût pour la peinture, dans la sphère des officiers de judicature de Rennes. Ils aiment l'art flamand et les peintures du XVII<sup>e</sup> siècle, en général. Il nous semble utile de vérifier quelle œuvre de Simon Vouet (1590-1649) peut correspondre à cette *Sainte Famille*.

Il existe, encore aujourd'hui, au moins quatre tableaux utilisant la thématique de la famille du Christ.

*Vierge avec l'Enfant, Sainte Elisabeth, Saint Jean-Baptiste et Sainte Catherine* dit *La Sainte Famille*<sup>407</sup>, au musée du Prado de Madrid. Ce tableau réalisé à Rome lors du séjour de Vouet chez Nicolo Pio dal Pozzo, vers 1614-1615, est sans doute celui qui est mentionné dans l'inventaire du cavalier dal Pozzo : « *un quadro rappresentante La Vergine, il Signore e San 'Giovanni col tre figure di Monsù Ouet* »<sup>408</sup>.

---

<sup>405</sup> Le fait de n'avoir pu voir le tableau de Baziray *Portrait de femme*, au musée des Beaux-Arts de Rennes ne permet pas d'établir qui est représentée. Si le tableau concerne une jeune femme, il peut s'agir de Madame de La Bourdonnaye, s'il s'agit d'une femme d'âge mûr, il peut montrer la mère d'Armand Charles Robin d'Estréans, épouse de Salomon-François Robin d'Estréans, fils de Pierre Robin d'Estréans et de Marie Glastel.

<sup>406</sup> A.D.I.V., 23 J 11, livre de marque de Marie-Sévère-Louis de la Bourdonnaye Montluc, de 1777 à 1785, année 1783. Voir annexe 81 p. LXXXI.

<sup>407</sup> Voir annexe 82 p. LXXXII.

<sup>408</sup> *Vouet*, catalogue de l'exposition du Grand Palais, Paris, 1991, p. 181, « *un cadre représentant la Vierge, le Seigneur et Saint Jean avec trois personnages de Monsieur Ouet* ».

*Sainte Famille avec Saint Jean-Baptiste*<sup>409</sup>, au Fine Arts Museum de San Francisco. Ce *tondo* est signé *SIMON VOUET FECIT Romae 1626*, il est diffusé par les gravures de Jean Lenfant et copié au moins trois fois, dont une copie de Jacques Stella (1596-1657) du musée Magnin de Dijon. Entré dans la collection Barberini en 1627 « *un quadro tondo in tavola con la Madonna e N[ostro] S[ignor]e in braccia, e S[an] Giovanni che abbraccia un agnello, con la cornice intagliata, e tutta dorata...* »<sup>410</sup>. *Le repos de la Sainte Famille*<sup>411</sup>, au musée des Beaux-Arts de Grenoble, est quant à lui gravé par Pierre Daret, en 1640<sup>412</sup>.

*Sainte Famille avec Sainte Elisabeth et Saint Jean-Baptiste*<sup>413</sup>, au musée du Louvre. Ce tableau est gravé par Dorigny en 1642 et des copies peintes sont réalisées<sup>414</sup>.

Rien ne permet d'affirmer quel tableau original ou quelle gravure a servi à Lunaud d'inspiration pour *La Sainte Famille* peinte pour le château de Laillé. Nous n'avons pour le moment que la quittance signée donnant *quitus* de la dette précisant « *jais resue de Monsieur Le Marquis de Monluc la somme de deux cents quarente livres, savoir quatre louis pour une copie de la S[ainte] famille de Simon Vouet et six louis pour avoir reparer et rafraichie dix huit tablaut et portraits dou quitence général a Rennes se 19 mars 1783* »<sup>415</sup>. Ce qui est par contre patent, c'est qu'un grand seigneur de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dont la reconstruction du château engloutit une fortune<sup>416</sup>, veut une copie d'une œuvre de la première partie du siècle précédent ; alors qu'il a démoli le château familial désuet, démodé à son gré, il paie une somme élevée de 96 £ pour le tableau ce qui traduit son intérêt. L'inventaire de 1792 pour cause d'émigration, n'est pas chiffré, mais une vente a lieu à la suite<sup>417</sup>. Dans l'inventaire sont mentionnés « *quatre grands tableaux* » qui n'apparaissent pas dans la vente. On peut penser qu'ils ont été réquisitionnés, l'inventaire Paste et Colin présente plusieurs tableaux qui pourraient correspondre comme « *La Vierge caressée par l'enfant Jésus, assise au pied d'une colonne, le petit saint Jean tenant une croix en derrière Jésus* » toile de 60 cm sur 37 cm ou « *La Vierge allaitant l'enfant Jésus* »

---

<sup>409</sup> Voir annexe 83 p. LXXXIII.

<sup>410</sup> Vouet, *op.cit.*, « *un cadre circulaire en bois avec la Madonne et Notre Seigneur dans les bras, et Saint Jean [Baptiste] qui enlace un agneau, avec la moulture taillée et toute dorée...* », p. 220-221.

<sup>411</sup> Voir annexe 84 p. LXXXIV.

<sup>412</sup> Vouet, *op. cit.*, p. 302-303.

<sup>413</sup> Voir annexe 85 p. LXXXV.

<sup>414</sup> Vouet, *op. cit.*, p. 180.

<sup>415</sup> A.D.I.V., 23 J 11, ..., année 1783.

<sup>416</sup> Jochaud du Plessix (G.), *Châteaux en Pays rennais. Cadre de vie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1999.

<sup>417</sup> A.D.I.V., 23 J 12, inventaire de la Bourdonnaye Montluc, de 1792.

toile de 40,6 cm sur 39 cm<sup>418</sup>. Il faudrait d'autres éléments pour déterminer des certitudes.

Tous ces éléments corroborent les goûts des élites, tant pour la peinture flamande que pour les copies des œuvres du XVII<sup>e</sup> siècle. Le rôle premier de l'Académie de peinture était de copier les peintures italiennes et de les envoyer au monarque, il se conçoit assez bien que les riches détenteurs d'offices de judicature en veuillent faire autant. L'étude des inventaires et des rares livres de marque montre quel type de peinture est prisé, nous avons aussi analysé l'expertise et la pratique artistique au travers de ces documents, il convient de nous intéresser à l'activité commerciale confiée aux marchands revendeurs.

## **C. Diffusion et commerce**

### **1. Les prisages et adjudications**

Les marchands revendeurs chargés de la prise des meubles et effectuant des achats très divers, interviennent activement dans la vie du commerce artistique<sup>419</sup>. Ils sont mis à part des catégories plus « nobles », car leur fonction est plus matérielle même s'ils participent du mouvement de formation morale et intellectuelle<sup>420</sup>. Leur manque de compétence pointue justifie le concours de spécialistes orfèvre, tapissier, libraire ou peintre (*cf. supra*). Ainsi retrouve-t-on, par exemple, le tapissier Dufresne estimant les tapisseries de René de Lopriac dont « *une tenture de tapisserie de Bruxelles en six pièces à petits personnages et animaux bordure à cartouche ornée d'enfants contenant 3 aunes de tour* » à 3000 £ et le peintre Huguet effectuant, la prise, comme il en est accoutumé d'« *un tableau représentant la mort de Saint Bruno avec sa carrée marbrée et dorée* » dont la valeur est fixée à 300 £<sup>421</sup>. De

---

<sup>418</sup> Wolff (C.), *op.cit.*, liste raisonnée des œuvres d'art saisies dans les maisons d'émigrés, d'après l'inventaire des Commissaires Paste et Colin. Le premier et le deuxième tableaux appartiennent à la catégorie B « *Le reste des maisons des émigrés* », sous les numéros 157 et 247.

<sup>419</sup> Les marchands revendeurs ont des rôles divers, puisqu'ils assurent l'expertise, incantent lors de la vente, achètent aussi, puis revendent. Les rôles d'expert, de commissaire-priseur et de galeriste leur sont ainsi dévolus.

<sup>420</sup> Les libraires avaient aussi un rôle marchand, mais il nous semble que leur influence éducative est plus grande. Ils contribuaient surtout à la diffusion des idées, même si leur « service » était monnayé.

<sup>421</sup> A.D.I.V., 2 E 1 305, Fonds des familles, inventaire du 4 octobre 1721, concernant René de Lopriac. Le tapissier Dufresne et le peintre Huguet participent aux prisages.

manière analogue Jacques-Jean Vatar assure le prisage des livres de bibliothèque Abeille<sup>422</sup>.

La plupart du temps dans les inventaires dépouillés, nous retrouvons les marchands revendeurs qui peuvent aussi acheter lors de la vente, des objets très variés, tandis qu'ils ont effectué l'expertise mobilière<sup>423</sup>. Nous n'avons relevé que les objets à caractère artistique constituant notre corpus et aucune spécialisation n'apparaît clairement. Nous avons vu que les libraires-imprimeurs rennais s'opposaient aux marchands revendeurs véritables concurrents à leurs yeux<sup>424</sup>.

Il semble qu'à Paris la situation ait été similaire comme l'indiquent les discordes entre les corporations, les marchands revendeurs étant qualifiés de « *brocanteurs et ramasseur de guenilles* » par Caylus<sup>425</sup>. Les marchands joailliers appartenaient au corps très vaste des marchands merciers. Ils étaient marchands de tableaux, d'estampes, de cabinets, de tables de marbre, de curiosités en général « *pourvoyeurs des élégances* »<sup>426</sup>, considérés par Diderot, « *comme marchand de tout faiseur de rien* »<sup>427</sup>. Il est vrai qu'ils ne créaient rien, n'étant ni artiste, ni artisan, ils transformaient en les ornant les articles achetés.

Les relations conflictuelles qui existaient entre les libraires, les merciers, les revendeurs à Rennes, comme l'indiquent les pièces du Fonds de l'Intendance, n'avaient donc, aucun caractère particulier à la ville. Les activités professionnelles devaient ressembler beaucoup à celles des marchands parisiens, tout en étant de qualité moindre. Les inventaires et les ventes montrent que les marchands revendeurs estimaient des objets de grande qualité parfois et qu'ils en achetaient, ainsi « la » Scellier paie-t-elle<sup>428</sup>, 17 £ 19 s pour « *un tableau représentant une chasse avec sa bordure de bois doré* » en 1754 et « la » Guesdon acquiert « *quatre pièces de tapisserie de verdure contenant huit aunes de cours sur deux aunes de hauteur* »<sup>429</sup> qu'elle paie 132 £, en 1757. Lors des ventes il est probable que ces marchands

---

<sup>422</sup> A.D.I.V., 2 B 659, actes d'office du Présidial, inventaire du 27 novembre 1758, concernant Marie-Charlotte Berthelot, épouse de l'avocat Louis Abeille.

<sup>423</sup> A.D.I.V., 2 B 644, actes d'office du Présidial, inventaire du 2 juin 1754, concernant Pierre Le Bel, *ibid.*, le prisage est effectué par Roinsard et Scellier, or l'adjudication se fait en partie au profit de leurs épouses « *trois morceaux de tapisserie commune adjudgée à la Roinsard* » 4 £ 6 s, « *un tableau représentant une Chasse avec sa bordure de bois doré adjudgée à la Scellier* » 17 £ 19 s.

<sup>424</sup> A.D.I.V. C 1461 (1623-1771), Fonds de l'Intendance, lettre de l'intendant au roi, le 10 mai 1742, dans laquelle les noms de deux revendeurs Haloche et Gautier sont accusés de vendre des livres illégalement. Ces noms se retrouvent régulièrement dans les inventaires et ventes.

<sup>425</sup> Caylus cité par **Glorieux (G.)**, *op.cit.*, p. 99.

<sup>426</sup> **Glorieux (G.)**, *op.cit.*, p. 138.

<sup>427</sup> **Diderot (D.)**, dans l'*Encyclopédie*, cité par **Glorieux (G.)**, *op.cit.*, p. 138.

<sup>428</sup> A.D.I.V., 2 B 644, inventaire Le Bel, de 1754.

<sup>429</sup> A.D.I.V., 2 B 653, inventaire Lemézec/du Plessis de Grénedan, de 1757.

achètent en étant mandatés par tel ou tel client, mais ceux-ci peuvent se déplacer en personne, c'est le cas par exemple de Monsieur de Coniac, qui en 1772 paie pour « *deux autres [gravures] sous verre cadre doré* »<sup>430</sup> 14 £ . L'étude des achats montre une grande disparité, les marchands revendeurs acquièrent des objets de valeurs très mêlées, allant de quelques sous à des milliers de livres<sup>431</sup> .

## 2. Les lignées de revendeurs

Des noms reviennent de façon récurrente, ceux de Roinsard, Scellier, La Noé, Guesdon, Saint Jean, Vaillant, tant dans l'expertise que pour les adjudications. L'occurrence la plus importante revient à Guesdon suivie de celle de Saint-Jean, en ce qui concerne le nombre de ventes dans lesquelles ces noms se retrouvent. Il serait intellectuellement tentant de songer à des « dynasties » et des alliances entre ces marchands mais le travail autour de ces métiers reste à conduire.

Nous avons trouvé deux inventaires, l'un de 1758, l'autre de 1792 concernant des patrimoines de marchands revendeurs. Le premier regarde la succession de Pierre Cabris<sup>432</sup>, ce nom de famille est fréquemment rencontré dans les ventes, le second intéresse la succession de Marguerite Guédon<sup>433</sup>, femme de Gilles Vaillant, marchande revendeuse, rue des Lillois (anciennement rue de Bertrand), dont le patronyme est le plus habituel<sup>434</sup>. Il ne peut être question à partir de si peu d'éléments d'envisager des hypothèses. Le seul élément certain est que ces actes concernent le patrimoine personnel et ne relèvent pas du domaine professionnel. Cela montre qu'à titre personnel, ils conservent des œuvres qui sont secondaires.

---

<sup>430</sup> A.D.I.V., 4 B 5138, inventaire Auvril de Trevenegat, de 1777.

<sup>431</sup> A.D.I.V., 2 B 744, inventaire Hay des Nétumières.de Cornulier, de 1781, « *quatre morceaux de tapisserie de papier de chine doublés de toile* » sont adjugés 18 £ 15s à la Saint Jean, « *un bois de lit alothomane, son imperiale courtepoint, sousbastements, rideaux, deux pièces de tapisserie, deux rideaux de fenestre, deux grands fauteuils en bois gris, coussins de plume housse d'étamine d'Angleterre, un sofa embouré, son coussin, deux petits oreillers, leurs housses & six fauteuils de bois gris en cabriolet, le tout couvert de en indienne de Perse, le dit lit monté dans la cour* » adjugé pour 3004 £ à Duingue.

<sup>432</sup> A.D.I.V., 4 B 5121, abbaye royale de Saint-Melaine, inventaire du 21 août 1758, concernant Pierre Cabris, place Sainte-Anne. La succession est de 1133 £ en valeur mobilière.

<sup>433</sup> L 4 Rennes N. E., justice de paix, vente des meubles de Marguerite Guédon, femme libre de Gilles Vaillant marchand revendeur, rue des Lillois (rue de Bertrand). La rue de Bertrand,actuellement (de Moleville au XVIIe siècle), a été nommée rue des Lillois en 1792, suite à un fait de guerre. La vente rapporte 6917 £.

<sup>434</sup> Il y a 14 ventes concernant ce patronyme, si on y ajoute celui de Vaillant on obtient 17 ventes.

Il apparaît que tant les peintres, les experts, les libraires que les revendeurs contribuent à la vie culturelle de la ville, diffusant auprès de leurs clients les choix esthétiques qu'ils demandent.

# Conclusion

Ce travail de DEA est une introduction à la thèse que nous espérons mener. Cette étude n'est absolument pas exhaustive, tant au niveau de la bibliographie que des sources.

Dans un premier temps, nous avons conduit une réflexion méthodologique grâce à l'abondante bibliographie lue et aussi grâce aux sources archivistiques et iconographiques rencontrées et pour lesquelles nous avons conçu différents outils d'analyse.

Dans l'exposé des possibilités de recherche du plan de thèse, nous avons précisé les sources que nous projetons de dépouiller. Les axes qu'il offre sont les modes de vie, l'habitat et son décor puis les éléments culturels à Nantes et Rennes. Nous envisageons la réalisation d'un catalogue des œuvres et des décors que nous rencontrerons.

La question de l'esthétique relevant des éléments culturels est partiellement connue, pour Rennes, il demeure à l'approfondir et à la comparer avec Nantes.

Nous sommes conscients des limites de notre étude, en partie dues au fait que le recensement des sources n'est pas encore complet pour Rennes. Nous espérons que des données importantes restent à découvrir dans le champ d'investigation que nous nous sommes fixé et que nous pourrions contribuer à la connaissance du goût dans les villes de Nantes et Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle.

# TABLEAU DES SOURCES

# *Sources manuscrites*

## **I. Archives nationales**

### **Série F**

**Administration générale de la France : versements de ministères et  
administrations publiques**

**Sous-série F 17**

## II. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

### Série B

#### Cours et juridictions d'ancien régime

##### Sous-série 2 B : Sénéchaussée et Présidial de Rennes

*Minutes des actes d'office du Présidial de Rennes (XVIII<sup>e</sup> siècle)*

2 B 547	10/11/1727	Scellé après décès de Messire Toussaint de Cornulier Président à mortier au Parlement Hôtel de Tizé (Nétumières), place du Champ-Jacquet
	.././1727	Inventaire après décès de Messire Toussaint de Cornulier
2B 548	097/03/1728	Scellé a. d. de Maître Joseph Laugée Secrétaire de Monseigneur le Procureur général du Parlement Rue Saint-Georges
	23/08/1728	Inventaire a. d. de Maître Joseph Laugée
2 B 549	28/07/1728	Scellé a. d. de Maître Julien-René Malherbe Procureur au Présidial Près le Pont Saint-Michel
	23/11/1728	Inventaire a. d. de Maître Malherbe
	09/12/1728	Vente des biens de Maître Malherbe
	20/08/1728	Scellé a. d. de Dame Hélène du Bouexic Veuve de Messire de Bienassix Hôtel de Pinieuc, près la cathédrale
	29/12/1728	Inventaire a. d. de Dame du Bouexic
	24/01/1729	Vente des biens de Dame du Bouexic
	14/03/1729	Scellé a. d. de Maître Pioche Huissier au Parlement Rue des Dames
	22/08/1729	Vente des biens de Maître Pioche
2 B 550	30/10/1728	Scellé a.d. de Messire Maurice Avril seigneur de la Chaussée Conseiller au Parlement Rue de la Monnaie
2 B 560	12/02/1732	Scellé a. d. de Maître François Desrieux de la Villeaubert Avocat au Parlement Rue de Toulouse
2 B 564	28/01/1734	Scellé a. d. de Messire Pierre de Brilhac Premier Président au Parlement Hôtel de Brilhac, Rue de Brilhac
	26/06/1734	Inventaire a. d. de Messire de Brilhac
	19/04/1734	Inventaire a.d. de Pierre Angillis Peintre Rue Reverdiais

2 B 565	03/07/1734	Scellé a. d. de Messire Gervais Geslin seigneur de Trémergat Président à la chambre des Requêtes au Parlement Rue Royale
	24/08/1734	Inventaire a. d. de Messire Gervais Geslin de Trémergat
	01/07/1734	Scellé a. d. de Dame Marie Louise Fabronye Veuve de feu Ecuyer Julien-Louis sieur du Vivier Conseiller au Présidial de Rennes Portes Mordelaises
	21/10/1734	Inventaire a. d. de Dame Marie-Louise Fabrony
	23/10/1734	Vente des biens de Dame Marie-Louise Fabrony
	.../10/1734	Vente des biens de Messire Pierre de Brilhac
2 B 567	07/11/1734	Scellé a. d. de Maître François Pastol sieur de Kerlouaic Procureur au Parlement Rue de Toulouse
	14/11/1735	Inventaire a. d. de Maître Pastol
	18/11/1735	Vente des biens de Maître Pastol
2 B 570	17/10/1735	Scellé a. d. de Demoiselle Jeanne-Françoise Marigault Veuve de Maître Julien Ribault sieur de la Tourandais Procureur au Présidial de Rennes et échevin Rue d'Echange
	26/06/1736	Inventaire a. d. de Demoiselle Jeanne Marigault
	03/11/1735	Scellé a. d. de N. H. Jacques de Montrieul Receveur des fouages ordinaires de l'Evêché de Rennes Rue Reverdiais
	22/11/1735	Scellé a. d. de M. Charles Bécherel Sergent royal au Présidial de Rennes Place du Palais
	26/05/1736	Inventaire a. d. de M. Charles Bécherel Sergent royal Place du Palais
	02/06/1736	Vente des biens de M. Charles Bécherel
2 B 578	04/09/1737	Scellé a. d. de Maître Pierre Goubin Greffier de la juridiction de Cucé Rue Saint-Dominique
	21/11/1737	Inventaire a. d. de Maître Pierre Goubin
	25/01/1738	Scellé a. d. de Maître André Le François Procureur au Parlement Rue de Brilhac
2 B 580	13/02/1738	Inventaire a. d. de Maître André Le François
	17/02/1738	Vente des biens de Messire Joseph-Luc de Kernezné Seigneur marquis de la Roche Lieutenant des Maréchaux de France Hôtel Marboeuf, la Motte
	19/02/1738	Inventaire volontaire de Maître François Gazon Sieur de Champeaux Echevin Rue de Châteaurenault
2 B 588	02/11/1739	Inventaire a. d. de N. Maître Le Bastard sieur des Métairies Avocat au Parlement Rue d'Estrées
	21/11/1739	Vente des biens de Maître Le Bastard

2 B 590	08/01/1740	Scellé a. d. de Messire Amaury Gouyon Chevalier seigneur comte de Marcé Conseiller du roi au Parlement Hôtel de la Garais, rue Saint-Louis
	16/01/1740	Inventaire a. d. de Messire Gouyon de Marcé
	22/01/1740	Scellé a. d. de Maître Charles Augustin Lauron Sieur de la Collinière Procureur au Présidial de Rennes Rue d'Orléans
	23/03/1740	Inventaire a. d. de Maître Lauron
	02/02/1740	Scellé a. d. de N. Maître Hyacinthe-Etienne Poulain Sieur de Belair Avocat au Parlement Rue d'Orléans
	22/02/1740	Scellé a. d. de N. Maître Jean-Baptiste Bertelot Sieur de la Granière Procureur au Parlement et échevin Rue Reverdiais
	10/03/1740	Inventaire a. d. de Maître Bertelot
	02/05/1740	Vente des biens de Maître Bertelot
2 B 620	08/08/1747	Scellé a. d. de Dame Elisabeth de Cornulier Dame marquise des Nétumières Epouse de Messire Jean-Paul Hay des Nétumières Porte Saint-Sauveur
	26/10/1747	Inventaire a. d. de Dame Elisabeth de Cornulier
	29/11/1747	Vente des biens de Dame Elisabeth de Cornulier
	19/09/1747	Inventaire volontaire de Messire Joseph de Boylesvé Chevalier seigneur comte de Chambellan Président au Parlement Hôtel de Boylesvé ...
	30/03/1748	Scellé a.d. de Maître Guy-Gilles Ravend Procureur au Parlement Tour aux Foulons
	03/05/1748	Inventaire a.d.de Maître Ravend
2 B 623	16/4/ 1748	Scellé a. d. de Perrine Louvet Veuve de Maître André Bourdays Maître monnayeur à Rennes Rue de Toulouse
	08/10/1748	Inventaire a. d. de Perrine Louvet
	18/10/1748	Partage des biens de Perrine Louvet
	09/06/1748	Scellé a. d. de Maître Phelippe sieur de Tronjolly Procureur au Parlement Rue Chateaurenault
	10/06/1748	Scellé a. d. de Maître Siméon de la Marre Procureur au Présidial Rue Dauphine
	02/07/1748	Scellé a. d. de Maître Robert sieur de la Saudraye Avocat au Parlement Maison près des Jacobins
	06/09/1748	Inventaire a.d. de Maître Robert
	30/09/1748	Vente des biens de Maître Robert

2 B 627	06/09/1749	Scellé a. d. de N. Maître Hubert du Boueix Procureur au Présidial Rue d'Orléans
	24/10/1749	Inventaire a. d. de Maître du Boueix
	13/05/1750	Vente des biens de Maître du Boueix
2 B 628	10/12/1749	Inventaire volontaire Dame Anne-Marguerite- Françoise de Gonnellieu Epouse de Messire Luc-François de Brunet Chevalier seigneur de Montlouet Château de Montlouet, Pleines-Fougères
2 B 629	24/02/1750	Scellé a. d. de Messire Armand-Charles Robin d'Estréans Chevalier seigneur du Bois Joly Conseiller au Parlement Rue de la Monnaie
	27/04/1750	Inventaire a. d. de Messire Robin d'Estréans
2 B 644	02/06/1754	Scellé a. d. de Noble Homme Pierre Le Bel Receveur des Fermes du domaine Rue de Clisson
	18/07/1754	Inventaire a. d. de N.H. Pierre Le Bel
	30/08/1754	Vente des biens de N. H. Pierre Le Bel
	10/10/1754	Scellé et inventaire a. d. de Maître Guy Kouanton Commis au Greffe du Présidial de Rennes Rue de la Pesée
2 B 650	04/0/1757	Partage des effets mobiliers de Dame Anne-Marthe Delmur Veuve d'Ecuyer Olivier-René-Simon de la Gaudinaye Notaire secrétaire du roi, maison et couronne de France Place du Palais (cf. 2 B 652)
2 B 651	29/04/1756	Inventaire a. d. de Dame Françoise Huteau des Burons ép. de Messire Marie Freslon chevalier de la Freslonnière Conseiller au Parlement Place du Palais
	19/06/1756	Scellé a. d. de Messire Jean-Baptiste du Plessis Chevalier seigneur de Grénédan Conseiller du roi Hôtel du Plessis, rue de Montfort
	15/11/1756	Inventaire a.d. de Messire du Plessis de Grénédan
2 B 652	12/08/1756	Scellé a. d. de Dame Anne-Marthe Delmur Veuve d'Ecuyer Olivier Pinot de la Gaudinays Notaire, secrétaire du roi (cf. 2 B 650) Place du Palais
	25/10/1756	Inventaire a. d. de Dame Delmur
2 B 653	30/11/1756	Scellé a. d. de Maître François Corvaisier Procureur au Présidial Rue d'Estrées
	12/02/1757	Inventaire a. d. de Maître Corvaisier
	06/06/1757	Vente des biens de Maître Corvaisier
	.././1756	Scellé a. d. de H. et p. Dame Constance Lemézec Veuve de Messire Jean-Baptiste du Plessis de Grénédan Hôtel du Plessis, rue de Montfort
	07/03/1757	Inventaire a. d. de Dame Lemézec
	30/03/1757	Vente des biens de Dame Lemézec

2 B 658	06/06/1758	Inventaire volontaire de Messire Charles-Louis-Marie de la Bourdonnaye chevalier seigneur de Montluc Président au Parlement Après décès de Dame Renée-Thérèse de Boyséon Hôtel de la Guibourgère, Rue ...
	23/07/1758	Scellé a. d. de Maître Pierre-Sulpice Debroize Sieur de la Rougerais Conseiller du roi, juge magistrat au siège présidial Rue Châteaurenault et rue Du Guesclin
	14/08/1758	Inventaire a.d. de Maître Debroize
	22/08/1758	Scellé a. d. de Maître Alexis Baconnière Procureur au Parlement Rue de la Pesée
	19/01/175	Inventaire a. d. de Maître Alexis Baconnière
2 B 659	27/11/1758	Inventaire volontaire de Louis-Paul Abeille Avocat au Parlement Procureur du roi de la maréchaussée Après décès de Dame Marie-Charlotte Berthelot
	29/11/1758	Scellé a. d. de N. Maître Alexis-François-Jacques Anneix Sieur de Souvenel Avocat au Parlement Rue de Rohan
	03/01/1759	Inventaire a. d. de Maître Anneix
2 B 664	16/06/1759	Scellé a. d. de H. et p. sg. Messire Charles Huchet Chevalier seigneur comte de la Bédoyère Conseiller du roi, Procureur général Hôtel de la Bédoyère, rue Corbin
	21/02/1760	Inventaire a. d. de Messire Huchet de la Bédoyère
	27/05/1763	Vente des biens de Messire Huchet de la Bédoyère
2 B 674	01/05/1762	Scellé a. d. de Noble Homme Jacques Herpin Négociant, Conseiller du roi Rue Beaumanoir
	13/07/1762	Inventaire a. d. de Jacques Herpin
	03/05/1762	Scellé a. d. de Dame Jeanne Losse Veuve de Messire Jacques comte de Sarsfield Hôtel des Nétumières, place du Champ-Jacquet
	10/07/1762	Inventaire a. d. de Dame Jeanne Losse
	23/05/1762	Scellé a. d. de Maître Antoine Henry sieur des Plantes Rue d'Estrées
	04/08/1762	Inventaire a. d. de Maître Antoine Henry
2 B 679	04/11/1763	Scellé a. d. de Charles-Louis Houvet Ecuyer, Commissaire ordinaire des Guerres Rue Duguesclin
2 B 696	24/05/1767	Inventaire a. d. de Maurice Ravaux Marchand libraire Rue Dauphine, « à la Science »
	26/07/1768	Vente des biens et marchandise de Maurice Ravaux
2 B 739	26/11/1779	Scellé a. d. de Dame Marguerite Gazon Veuve d'Ecuyer Jean Gardin de la Glatine Lieutenant de la maréchaussée Place du Palais

	13/12/1779	Inventaire a. d. de Marguerite Gazon
	13/12/1779	Scellé a. d. de Haut et Puissant seigneur Messire Toussaint de Cornulier Président à mortier au Parlement Hôtel Cornulier, rue aux Foulons
	23/02/1780	Inventaire a. d. de Messire Toussaint de Cornulier
2 B 740	02/02/1780	Scellé a. d. de Maître Joseph Artur sieur de Gauberais Avocat au Parlement Rue Saint-Georges
	25/02/1780	Scellé a. d. de Maître Jean-François Gougeon Procureur au Présidial Rue de Rohan
	23/05/1780	Inventaire a. d. de Maître Jean-François Gougeon
	26/05/1780	Vente des biens de Maître Gougeon
	12/02/1780	Scellé a. d. de Dame Jeanne de Lantivy Veuve de Messire Jean-Baptiste Gilot seigneur de Croyal Rue Saint-Dominique
	06/03/1780	Inventaire a. d. de Dame Jeanne de Lantivy
2 B 744	05/05/1781	Scellé a. d. de Haute et Puissante Marie-Félix-Pauline Hay des Nétumières Veuve de haut et puissant seigneur Messire Toussaint de Cornulier Président à mortier au Parlement Hôtel des Nétumières, Rue aux Foulons
	25/06/1781	Inventaire a. d. de Marie-Félix Hay des Nétumières
	19/07/1781	Vente des biens de Marie-Félix Hay des Nétumières
2 B 753	11/12/1782	Scellé a. d. de Messire Alexis-Jean-Pierre Viard Chevalier seigneur de Jussé Conseiller du roi Président de la Chambre des Comptes de Nantes Rue Du Guesclin
	01/04/1783	Inventaire a. d. de Messire Viard de Jussé
	16/06/1783	Vente d'un lot du partage de la succession Viard

#### **Sous-série 4 B : Juridictions seigneuriales**

##### *Juridiction de Brais et Fleuré*

4 B 4404	28/10/132	Inventaire a. d. de Maître Paul-Joseph Saiget Procureur au Parlement Rue d'Orléans
4 B 4406	28/04/1753	Inventaire a. d. de Messire Julien-Joseph de la Corbinaye Chevalier seigneur de Bourgon Conseiller du roi Hôtel Balan, Place du Pré Botté
	26/09/1753	Vente des biens de Messire de la Corbinaye
4 B 4408	07/09/1766	Scellé a. d. de Maître René Lasnier Procureur au Parlement Rue Saint-Germain

	../10/1766	Inventaire a. d. de Maître Lasnier
4 B 4409	08/09/1774	Scellé a. d. de N. Maître Charles Garnier Avocat au Parlement Rue Baudrairie
	20/04/1775	Inventaire a. d. de Maître Garnier
4 B 4410	05/09/1787	Scellé a. d. de Messire Pierre-François de Langourla Gouverneur pour le roi du château royal de Cesson Rue Baudrairie
	27/02/1782	Inventaire a. d. de Maître Jean-Baptiste Allain Procureur au Présidial de Rennes Rue Baudrairie
	07/03/1782	Vente des biens de Maître Allain

*Jurisdiction du marquisat de Cucé*

4 B 4487	08/11/1762	Inventaire a. d. de Dame Jeanne Mottay de Braux Rue ....
	16/11/1762	Vente des biens de la Dame de Braux

*Jurisdiction de la Prévalaye Matignon*

4 B 4616	04/06/1733	Scellé a. d. de Maître Le Vau Procureur au Parlement
	28/07/1733	Inventaire a. d. de Maître Le Vau
4 B 4617	04/02/1737	Scellé a. d. de Messire Pierre Mellet Chevalier seigneur de Châteauletard Conseiller au Parlement Châteauletard, Saint-Erblon
4 B 4620	26/01/1742	Scellé a. d. de Messire Guillaume de Guichardy Seigneur de Martigné Conseiller au Parlement
	20/06/1742	Inventaire a. d. de Messire Guillaume de Guichardy
	05/02/1746	Scellé a. d. de Maître Paul de la Rue Procureur au Présidial de Rennes
	03/05/1746	Inventaire a. d. de Maître Paul de la Rue
4 B 4624	28/02/1748	Scellé a. d. de Demoiselle Marie-Anne Blanchet Veuve de N. H. Michel Bédouel sieur d'Orvillé Rue Haute
4 B 4625	18/10/1752	Scellé a. d. de Dame Anne Cotton de la Moussais Veuve de Messire Louis de la Moussais Chevalier seigneur de la Baussais Hôtel Fouesnel, Rue d'Orléans
	04/04/1753	Inventaire a. d. de Dame Anne Cotton de la Moussais
	04/05/1753	Vente des biens de la Dame de la Moussais
4 B 4627	31/12/1756	Scellé a. d. de Messire Pierre Mellet Chevalier seigneur de Châteauletard Châteauletard, Saint-Erblon
	.../06/1756	Inventaire a. d. de Messire Pierre de Châteauletard
	20/02/1758	Inventaire a. d. de Maître René-Jean Le Pêcheur Procureur au Présidial de Rennes Rue d'Orléans

	28/10/1758	Scellé a. d. de Haut et Puissant Joseph d'Andigné Chevalier seigneur de Saint-Germain Conseiller au Parlement Rue de la Baudrairie
	16/05/1759	Inventaire a. d. de Messire Joseph d'Andigné
4 B 4628	17/09/1760	Scellé a. d. de Maître Louis Guibourd Conseiller magistrat au siège présidial de Rennes Rue d'Orléans
	17/01/1762	Scellé a. d. de Maître Guillaume Desprez Sieur de la Morlais Syndic, capitaine de la milice bourgeoise Rue d'Orléans
	09/07/1762	Scellé a. d. de Maître François Chevreil Sieur de la Tournerais Procureur au Présidial de Rennes Rue d'Orléans
	18/09/1762	Scellé a.d. de Dame Jeanne-Marie Le Comte Veuve de Maître François Bertelot Procureur au Présidial de Rennes Rue d'Orléans
	21/02/1763	Inventaire a.d. de Dame Le Comte
	28/02/1763	Vente des biens de Dame Le Comte
4 B 4629	08/03/1762	Scellé a. d. de Maître Claude Brindeau Procureur au Parlement Rue d'Orléans
4 B 4634	09/09/1774	Scellé a. d. de Maître Charles-François Leray Sieur de Lorgerie Avocat au Parlement Rue du Vault Saint-Germain
	12/06/1775	Inventaire a. d. de Maître Le Ray
	05/09/1782	Vente des biens de Maître Le Ray
4 B 4635	08/08/1777	Scellé a. d. de Maître Pierre Longuet Sieur de Brezeil Avocat au Parlement Rue Basse Baudrairie
4 B 4636	05/09/1780	Scellé a. d. de Ecuyer Joseph-Augustin Lange Sieur de la Gaillardière Capitaine d'infanterie Maison de l'Héraudière, Sercé
	19/02/1781	Inventaire a. d. de Ecuyer Langle de la Gaillardière
4 B 4638	0808/1782	Scellé a. d. de Dame Marie Séré Veuve de Messire Joseph-Esprit Lange sieur de la Gaillardière Château de l'Héraudière, Sercé
4 B 4640	22/02/1784	Scellé a. d. de Maître René-Jean Felot Procureur au Parlement Rue du Vault Saint-Germain
	25/05/1784	Scellé a. d. de Maître Philippe-Joseph Aubrée Procureur au Parlement Rue d'Orléans

4 B 4661	13/01/1786	Scellé a. d. de Maître Julien- François Péan de la Courbe Avocat au Parlement Rue d'Orléans
	16/03/1786	Scellé a. d. de Dame Rosalie de la Bourdonnaye de Liré Ep. de Messire François-Alexis comte de Maillé Brézé Rue d'Orléans
	11/04/1786	Inventaire a. d. de Dame Rosalie de la Bourdonnaye
	27/05/1786	Vente des biens de Dame Rosalie de la Bourdonnaye

*Juridiction du marquisat d'Épinay*

4 B 4671	12/03/1762	Scellé a. d. de Maître Jean-Etienne Hardion Huissier des eaux bois et forêts Place du Pré Botté
4 B 4673	24/02/1764	Scellé a. d. de Dame Marie-Elisabeth Mellet de la Tremblaye Veuve de Messire Alexis-Marie chevalier du Boisbérenger Rue Vasselot
	04/08/1764	Scellé a. d. de Ecuyer Charles Le Maistre Seigneur de la Garlaye Placis Saint-Germain
	09/11/1764	Inventaire a. d. de Ecuyer Le Maistre de la Garlaye
4 B 4676	08/02/1767	Scellé a. d. de Haute et Puissante Dame Marie de la Bourdonnaye Veuve de Messire Jean-François Le Maistre Chevalier seigneur comte de la Garlaye Hôtel de la Garlaye, Placis Saint-Germain
4 B 4677	03/04/1768	Scellé a. d. de Maître Martin Vallée Greffier de plusieurs juridictions Placis de Toussaints
4 B 4678	27/01/1769	Scellé sa. d. Maître René-Joseph Jehannier sieur de la Ville Conseiller au Présidial de Rennes Rue...
	08/10/1769	Scellé a. d. de Maître Pierre Jolivel Notaire royal Toussaints
4 B 4678	11/11/1771	Scellé a. d. de Suzanne Pioche Ep. Texier Marchande revendeuse Rue Vasselot
4 B 4681	28/01/1775	Scellé sa. d. de Maître Louis-Laurent Le Marchand Sieur de la Poupinois Procureur au Parlement Rue Saint-Dominique
	11/08/1775	Inventaire a. d. de Maître Le Marchand de la Poupinois
	20/07/1775	Scellé sa. d. de Maître Jean-Pierre Even Procureur au Parlement Rue Dauphine
	12/04/1776	Inventaire a. d. de Maître Even
	24/08/1776	Vente des biens de Maître Even

4 B 4682	07/08/1777	Scellé sa. d. de haut et puissant seigneur Arnaud de la Briffe Chevalier seigneur d'Amilly Premier Président au Parlement Rue des Dames
	21/07/1777	Inventaire a. d. d'Arnaud de la Briffe d'Amilly
	04/08/1777	Vente des biens d'Arnaud de la Briffe d'Amilly
4 B 4683	12/01/1778	Scellé a. d. de Demoiselle André de Garmaux Veuve de N.H. Chereil Procureur au Présidial de Rennes Rue de Toussaints
	13/06/1778	Inventaire a. d. de Demoiselle André de Garmaux
	28/02/1778	Scellé a. d. de Maître François-René de la Rousselière Avocat au parlement Vault Saint-Germain
	16/05/1778	Scellé a. d. de Dame Rose Busnel Veuve d'Ecuyer Messire Alexis de Bois Berranger Chevalier seigneur de la Maltière Château de la Maltière, Saint-Jacques de la Lande
	15/03/1779	Inventaire a. d. de Dame Rose Busnel
	22/03/1779	Vente des biens de Dame Rose Busnel
	27/08/1779	Scellé sa. d. de Messire Jean-Godefroy Gardin de la Bourdonnaye Lieutenant de la Maréchaussée de Bretagne Rue Dauphine et rue aux Foulons
	27/10/1778	Inventaire a. d. de Messire Gardin de la Bourdonnaye
4 B 4684	22/02/180	Inventaire a. d. de Dame Marie-Anne Moricauld Ep. de Messire Charles-Julien baron de la Villebeaud Seigneur de la Villegaro Rue Basse
	11/10/1780	Scellé sa. d. de Ecuyer Jean-Guillaume Guyet Sieur de la Villeneuve Avocat au Parlement Rue Dauphine
	29/01/1781	Inventaire a. d. de Ecuyer Jean Guyet de la Villeneuve
	04/11/1781	Vente des biens de Ecuyer Jean Guyet de la Villeneuve
4 B 4685	29/03/1782	Scellé a. d. de Messire Mathurin-Pierre Chereil Seigneur de la Rivière Président de la Chambre des Comptes de Nantes Hôtel de Cintré, Rue Saint-Guillaume
4 B 4686	31/08/1782	Scellé a. d. de Jean-Alain Léon Seigneur de Tréveret Conseiller et sénéchal au siège présidial de Rennes
	17/07/1783	Inventaire a. d. de Jean-Alain Léon de Tréveret
4 B 4687	27/06/1783	Scellé a. d. de Dame Renée-Marie-Françoise Duttiau Veuve de Messire Jean-Baptiste Dumouttié Brigadier des gardes du corps du roi Toussaints
	01/02/1784	Scellé a. d. de Demoiselle Jeanne-Françoise Le Charpentier du Margat Hôtel de la Garlaye, Placis Saint-Germain
	28/06/1784	Inventaire a. d. de Demoiselle Le Charpentier du Margat

	12/07/1784	Vente des biens de Demoiselle Le Charpentier du Margat
	08/10/1784	Scellé a. d. de Monsieur Urvoy de Saint Bedan de Carbonneur Rue aux Foulons
	12/03/1785	Inventaire a. d. de Monsieur Urvoy de Saint Bedan
	17/05/1785	Vente des biens de Monsieur Urvoy de Saint Bedan
4 B 4689	07/05/1787	Inventaire a. d. de Dame Perrine Guyot du Bronay Veuve de maître Louis-Pierre Guérault Procureur fiscal de la châtellenie de Piré Veuve de Ecuyer Jacques-François Dieupart de Vermelonde Lieutenant de cavalerie Rue aux Foulons
	10/05/1785	Vente des biens de Dame Perrine Guyot du Bronay
	16/10/1787	Scellé a. d. de Maître Julien-Benoit Lorient sieur du Paty Avocat au Parlement Rue aux Foulons
	05/11/1787	Inventaire a. d. de Maître Julien Lorient du paty
	21/07/1788	Scellé a. d. de Maître Christophe-Toussaint Aprvil Avocat au Parlement Rue aux Foulons
	09/10/1788	Inventaire a. d. de Maître Christophe Aprvil
	17/03/1788	Inventaire a. d. de Messire Claude-Louis de la Touche Limouzinière Seigneur de Mareuil Conseiller au Parlement Hôtel, Rue Saint-Etienne

Juridiction de la Martinière Montbarrot

4 B 4713	05/07/1778	Scellé a. d. de Dame Jeanne-Gillette de Lisle Veuve de Maître Charles Le Taneux Avocat au Parlement Rue Saint-Louis
	18/10/1778	Inventaire a. d. de Dame de Lisle
	21/10/1778	Vente des biens de Dame de Lisle
4 B 4714	10/05/1781	Scellé a. d. de Dame Marie-Rose de Gaultray Ep. de Maître Pierre-Eusèbe-Alexis Anneix de Souvenel Avocat au Parlement Rue Revardiais
	?	Inventaire volontaire de Pierre-Eusèbe Anneix de Souvenel

Juridiction de la Rivaudière

Juridiction de la Tourniole

4 B 4747	21/10/1719	Scellé a. d. de Dame Jeanne de l'Épinay Veuve du sieur de Langon du Bois Février Rue Saint-Germain
	30/07/1720	Inventaire a. d. de Dame de l'Épinay

4 B 4748	20/09/1722	Scellé a. d. de Maître François-Joseph Millière Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	20/09/1723	Inventaire a. d. de Maître Milière
	13/11/1723	Vente publique des biens de Maître Milière
4 B 4749	27/09/1726	Inventaire a. d. de Dame Perrine Lasné Ep. de maître Louis Boisleau sieur de la Morinaye Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	12/03/1728	Scellé a. d. de Maître Julien Lègué Procureur au Présidial de Rennes Rue Saint-Germain
	21/05/1728	Inventaire a. d. de Maître Julien Lègué
	08/10/1729	Scellé a. d. de maître Antoine Aubrée Procureur au Présidial de Rennes Rue Saint-Germain
	03/11/1729	Inventaire a. d. de maître Antoine Aubrée
4 B 4750	20/02/1732	Scellé a. d. de Maître Sulpice Doutramer sieur de Lautrais Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	06/08/1732	Scellé a. d. de Maître Jean martin sieur de Quergolin Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	11/08/1733	Scellé a. d. de sieur Guy Marion de la Pommerais Rue Saint-Germain
	22/02/1733	Inventaire a. d. de sieur Marion de la Pommerais
4 B 4751	13/05/1735	Scellé a. d. de Maître Barthélémy Bureau sieur de la Villeluan Greffier général de la maréchaussée de Bretagne Rue Saint-Germain
	12/08/1735	Inventaire a. d. de Maître Barthélémy Bureau de la Villeluan
	08/03/1736	Vente des biens de maître Bureau de la Villeluan
	04/05/1739	Scellé a. d. de Maître René-Marie Sedile sieur de Loseillère Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	27/07/1739	Inventaire a. d. de Maître René Sedille de Loseillère
	19/06/1740	Scellé a. d. de Dame Charlotte-Angélique Dugué Veuve de Ecuyer Jacques Baudot Conseiller, contrôleur des ventes de l'Hôtel de Ville de Paris Rue Saint-Germain
4 B 4753	03/10/1743	Scellé a. d. de Françoise-Marie Fougères Veuve de Maître Luc Brindejonc seigneur de la marre Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	03/03/1744	Inventaire a. d. de Dame Françoise Fougères
	09/03/1744	Vente des biens de Dame Françoise Fougères
4 B 4754	10/06/1746	Scellé a. d. de Demoiselle Ane Bilcoq Veuve de Maître René Morin Procureur au Parlement Rue Saint-Germain

	18/10/1746	Scellé a. d. de Renée Louazil Veuve Grou Imprimeur Rue Saint-Germain
	22/10/1748	Scellé a. d. de Jean-Baptiste de Launay Relieur et marchand de livres Rue Saint-Germain
4 B 4756	08/07/1753	Scellé a. d. de Maître Henri-François Retif Procureur au Parlement Auberge « le merle blanc », Rue Saint-Germain
	21/01/1754	Inventaire de Maître Henri Retif
4 B 4757	07/05/1755	Scellé a. d. de Maître Joseph Bigaré Procureur au Présidial de Rennes Rue Saint-Germain
	09/06/1755	Inventaire a. d. de Maître Joseph Bigaré
4 B 4758	16/11/1788	Scellé a. d. de Maître François-Joseph Hardy Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
4 B 4759	01/03/1768	Scellé a. d. de Demoiselle Perrine-Andrée Le Maignan Veuve de Maître Joseph Miette Procureur au Présidial de Rennes
	23/06/1768	Inventaire a. d. et vente des biens de Demoiselle Perrine Le Maignan
4 B 4760		Scellé a. d. de Maître René Durand sieur de la Mignonnerie Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	18/03/1771	Scellé a. d. de Maître Joseph-Pierre Martin Sieur du Pont Avocat... Rue Saint-Germain
	15/04/1771	Inventaire a. d. de Maître Joseph Martin du Pont
	22/04/1771	Vente des biens de Maître Joseph Martin du Pont
	24/09/1774	Scellé a. d. de Dame Marguerite Herrieux Veuve de Maître du Rozay Avocat au Parlement Rue Saint-Germain
	03//11/1774	Inventaire a. d. et vente des biens de Dame Marguerite Hervieux

*Jurisdiction des régaires de l'évêché de Rennes*

4 B 4790	01/04/1733	Scellé a. d. de Maître Pierre Lemasson Procureur au Présidial de Rennes Rue Saint-Louis
4 B 4795	22/04/1757	Scellé a. d. de Madame la comtesse de Langle Ep. de Messire Paul-Charles Hay Chevalier seigneur marquis des Nétumières Hôtel Han, rue de la Cordonnerie ou de la Monnaie
	11/07/1757	Scellé a. d. de Messire Charles-Marie-Félix Hay Chevalier comte des Nétumières Capitaine au régiment du roi Hôtel Han, rue de la Cordonnerie ou de la Monnaie

	27/08/1757	Inventaire a. d. de Messire Charles Hay des Nétumières
	14/09/1757	Vente des biens de Messire Charles Hay des Nétumières
4 B 4798	16/01/1760	Scellé a. d. de Maître François Fredel Procureur fiscal des régaires du chapitre de Rennes
	17/01/1760	Scellé a. d. de Maître Louis de Coussy Avocat au Parlement, docteur agrégé aux Facultés de Droit Place Saint-Pierre et Portes Mordelaises
4 B 4799	12/04/1761	Scellé a. d. de Maître Pierre-Victor Le Lou Dameny Procureur fiscal de la juridiction du chapitre de Rennes Rue Saint-Guillaume
	02/05/1761	Inventaire a. d. de Maître Pierre Le Lou Dameny
4 B 4802	28/03/1764	Scellé a. d. de Maître François Buot Greffier de juridictions Rue du Faubourg l'Evêque
	29/10/1764	Scellé a. d. de Maître René de la Grézillonaye Procureur au Présidial de Rennes
4 B 4812	25/05/1782	Scellé a. d. de Ecuyer Noel-Joseph de la Roue Rue Faubourg l'Evêque
4 B 4821	05/10/1781	Scellé a. d. de Ecuyer Joseph Léon de Montfermeil Conseiller, garde des sceaux de la Chancellerie Château des Loges, Bruz
	22/05/1782	Inventaire a. d. de Ecuyer Joseph Léon de Montfermeil
4 B 4822	05/07/1782	Scellé a. d. de Haut et Puissant Messire Marie-Auguste de Langourla Chevalier seigneur Commissaire des Etats de Bretagne Rue du Faubourg l'Evêque
	28/01/1783	Inventaire a. d. de Messire Marie-Auguste de Langourla
4 B 4823	13/02/1783	Scellé a. d. de N.H. Gilles –Laurent Lebrun de la Butterie Place de la Visitation, Saint-Grégoire
	24/07/1783	Inventaire a. d. de Gilles Lebrun de la Bluttière
	24/05/1783	Scellé a. d. de Dame Perrine Ferton Veuve de Maître Jacques de la Grézillonaye Procureur au Présidial de Rennes Rue Saint-Guillaume
4 B 4825	21/04/1784	Scellé a. d. de Maître Louis Rue Greffier de plusieurs juridictions Rue du Faubourg l'Evêque
	23/06/1784	Inventaire a. d. et vente des biens de Maître Louis Rue
4 B 4828	01/10/1785	Scellé a. d. de sieur Bigon Procureur fiscal de Messire de Montbourcher Rue Saint-Guillaume
	20/06/1786	Inventaire a. d. de sieur Bigon

*Juridictions des régaires du chapitre de Rennes*

4 B 4885	04/03/1700	Scellé a. d. de Dame Jeanne Cochet Ep. de Maître Lefaire de la Cochardière Huissier au Parlement Rue des Dames
----------	------------	---

	<i>04/01/1701</i>	Scellé a. d. de Messire Mathurin-Louis Tinaut Chevalier seigneur marquis de la Cour de Laye Rue du Four au Chapitre
	<i>10/05/1701</i>	Inventaire a. d. de Messire Maturin Tinaut de la Cour de Laye
4 B 4886	<i>22/07/1726</i>	Vente des biens de Dame Marie-Bertranne de Langle Dame douairière du Devon Saint-Germain
4 B 4887	<i>28/02/1760</i>	Scellé a. d. de Maître Jean-Guillaume Duliepvre Ecuyer Sieur du Bois de Pacé Avocat au Parlement Rue de la Psalette
	<i>10/04/1760</i>	Scellé a. d. de Dame Perrine Davy Veuve de Maître Delisle Receveur de Messieurs du chapitre, tiers référendaire à la Chancellerie Rue des Dames
	<i>28/04/1760</i>	Scellé a. d. de Messire Louis-René de Ploelec Conseiller au Parlement Rue du Four au Chapitre
	<i>30/09/1761</i>	Scellé a. d. de Maître Jacques Geslin Procureur au Parlement Rue du Chapitre
	<i>03/11/1761</i>	Inventaire a. d. de Maître Jacques Geslin
	<i>19/03/1763</i>	Scellé a. d. de Maître Bernard Mangourit Payeur des rentes des Etats Rue du Four au Chapitre
	<i>16/01/1764</i>	Inventaire a. d. de Maître Bernard Mangourit
4 B 4888	<i>21/03/1766</i>	Scellé a. d. de Maître Guillemois Huissier au Parlement Maison du Faux, Langon
	<i>04/08/1766</i>	Scellé a. d. de Demoiselle Gilette Germé Veuve de Maître Jacques Guillemois Rue des Francs-Bourgeois
	<i>05/03/1767</i>	Scellé a. d. de Messire Joseph-Jacques Blain de Saint-Aubin Conseiller, greffier en chef criminel du Parlement Rue des Dames
4 B 4889	<i>26/11/1773</i>	Scellé a. d. de Maître Pierre-Jean Level Sieur de la Gaudinai Procureur au Parlement Rue du Chapitre
	<i>17/01/1774</i>	Inventaire a. d. de Maître Pierre Level de la Gaudinai
	<i>18/01/1774</i>	Vente des biens de Maître Pierre Level de la Gaudinai
4 B 4890	<i>20/05/1777</i>	Scellé a. d. de Sieur François-Antoine Martigny Premier huissier du Consulat de Rennes
	<i>01/09/1777</i>	Inventaire a. d. de Sieur François Martigny
4 B 4891	<i>17/01/1778</i>	Scellé a. d. de Dame Constance de Guersans Veuve de messire Bernard-Louis du Bouexic Chevalier seigneur de Pinieuc Conseiller au Parlement Hôtel de Pinieuc, près la cathédrale

4 B 4892	06/04/1781	Scellé a. d. de Messire Joseph-René de Ruellan Chevalier seigneur marquis de la Ballue de Tiercent Place Saint-Pierre
	01/05/1781	Vente des biens de Messire Joseph de Ruellan
	08/07/1782	Scellé a. d. de N.H. Charles-Marie Pierrot de Launay Officier commensal de la Maison du roi et graveur de la Monnaie pour le roi Toussaints
	02/01/1783	Inventaire a. d. de Charles Pierrot de Launay
	02/06/1783	Vente des biens de Charles Pierrot de Launay
	23/01/1783	Dame Anne-Perrine Morel Veuve de N.H. Luc Nicolazo de la Sablonnière Echevin et capitaine de la milice bourgeoise Rue Basse
	17/02/1783	Inventaire a. d. de Dame Anne Morel
	24/03/1783	Vente des biens de Dame Perrine Morel
4 B 4893	19/01/1784	Scellé a. d. de haute et puissant Dame Marie Rozé de Varannes Veuve de haut et puissant seigneur Jérôme Champion Chevalier comte de Cicé Capitaine de Dragons Rue Saint-Louis
	03/05/1784	Inventaire a. d. de Dame Marie Rozé de Varannes
	27/05/1784	Vente des biens de Dame Marie Rozé de Varannes
	02/10/1784	Scellé a. d. de Messire Jean-François de la Monneraye de Bourgneuf Chevalier seigneur du Renn.. Hôtel de la Monneraye, rue des Dames
	03/12/1784	Scellé a. d. de Dame Jeanne-Françoise de Lestroy Dame du Boschet Veuve de Ecuyer Jacques de la Noé seigneur du Boschet Rue Saint-Louis
	11/04/1785	Inventaire a. d. de Dame Jeanne de Lestroy
	30/06/1785	Vente des biens de Dame Jeanne de Lestroy
4 B 4894	20/07/1785	Scellé a. d. de Maître Michel-Marie Grollau Notaire procureur et greffier de juridiction Saint-Grégoire
	16/04/1785	Inventaire a. d. de Maître Michel Grollau
	22/08/1786	Scellé a. d. de Maître Etienne-Cire Cosson Avocat au Parlement Rue Saint-Louis
	11/10/1786	Scellé a. d. de Haut et puissant seigneur Messire Auguste de Martel Rue de Montfort
	22/02/1787	Inventaire a. d. de Messire Auguste de Martel
	20/05/1787	Vente des biens de Messire Auguste de Martel
4 B 4895	05/12/1788	Scellé a. d. de Dame Gabrielle-Louise Le Cardinal de Kernier Ep. de Messire chevalier seigneur marquis Louis-Pierre Le Cardinal de Kernier Rue du Four au Chapitre
	08/08/1788	Inventaire a. d. de Gabrielle Le Cardinal de Kernier

	01/11/1788	Vente des biens de Gabrielle Le Cardinal de Kernier
	24/03/1789	Scellé a. d. de Maître Jean-Louis Richard Procureur au Présidial de Rennes Rue du Four au Chapitre
	07/07/1789	Inventaire a. d. de Maître Jean-Louis Richard

Jurisdiction du prieuré de Saint-Denis

4 B 4929	01/01/1724	Scellé a. d. de Dame Marie Lyais de la Chapelle Veuve de Messire Ecuyer chevalier seigneur de la Chapelle Rue des Dames
	12/06/1724	Inventaire a. d. de Dame Lyais de la Chapelle
	29/06/1724	Vente des biens de Dame Lyais de la Chapelle
	01/03/1783	Scellé a. d. de Maître Jean-Baptiste Noviceau Procureur au Présidial de Rennes Rue des Dames

Jurisdiction de l'abbaye royale de Saint-Georges

4 B 4993	13/10/1699	Scellé après décès de Messire François Bonnier Chevalier seigneur de la Cocquerie Président à mortier au Parlement Hôtel de la Cocquerie, rue Corbin
	02/06/1700	Inventaire a. d. de Messire Bonnier de la Cocquerie
4 B 5002	17/02/1710	Scellé a. d. de N. H. Julien Vallaire Sieur de Villeneuve Receveur des décimes de l'évêché de Rennes Rue Saint-Georges
	23/02/1710	Inventaire a. d. de Julien Vallaire
	29/08/1710	Vente des biens de Julien Vallaire
4 B 5003	07/04/1711	Scellé a. d. de N. H. Sébastien Bellouard Avocat au Parlement Rue Saint-Georges
	31/08/1711	Inventaire a. d. de Sébastien Bellouard
4 B 5010	09/11/1722	Scellé a. d. de Messire François de Larlan de Kercadio Chevalier seigneur comte de Rochefort marquis de la Dobiais Président à mortier au Parlement Hôtel de la Cocquerie, Rue Corbin
	22/04/1723	Inventaire A ; d. de Messire de Larlan de Kercadio
	27/04/1723	Vente des biens de Messire de Larlan de Kercadio
4 B 5011	02/11/1726	Scellé a. d. de Dame Marie-Thérèse-Françoise Bonnier de la Cocquerie Veuve de Messire de Larlan Président à mortier au Parlement Ep. de Messire Jean-Baptiste-Joseph de Francheville Avocat général au Parlement Hôtel de Rochefort (de la Cocquerie), Rue Corbin
	../..1726	Inventaire a. d. de Dame Marie-Thérèse Bonnier de la Cocquerie
4 B 5014	03/08/1731	Scellé a. d. de Ecuyer Jean-Baptiste Gigon Conseiller, audienier au Parlement Bas de la Motte

	<i>04/03/1732</i>	Inventaire a. d. de Jean-Baptiste Gigon
	<i>05/02/1732</i>	Scellé a. d. de Messire Louis-Ange de la Motte Chevalier seigneur d'Aubigné Conseiller au Parlement Rue Bourbon
	<i>21/08/1732</i>	Inventaire a. d. de Messire Louis de la Motte
	<i>25/08/1732</i>	Vente a. d. de Messire Louis de la Motte
	<i>01/03/1732</i>	Scellé a. d. de Messire Christophe de Rosnyvinen Chevalier seigneur de Piré Lieutenant de Messieurs les Maréchaux de France Hôtel de Piré (Descartes), Rue Corbin
	<i>15/09/1733</i>	Inventaire a. d. de Messire Christophe de Rosnyvinen de Piré
4 B 5024	<i>11/03/1749</i>	Scellé a. d. de Messire Claude Le Feuvre Chevalier seigneur de la Faluère Conseiller au Parlement Hôtel près la Motte
	<i>25/06/1749</i>	Inventaire a. d. de Messire Claude Le Feuvre de la Faluère
	<i>14/06/1749</i>	Scellé a. d. de Maître Pierre Rouxel sieur de la Besnardais Procureur au Présidial de Rennes Rue Saint-Germain
	<i>07/01/1750</i>	Inventaire a. d. de Maître Pierre Rouxel
	<i>08/06/1750</i>	Vente des biens de Maître Pierre Rouxel
4 B 5025	<i>16/09/1750</i>	Inventaire a. d. de Haute et Puissante Dame Marie-Louise de Roye de la Rochefoucault Ep. de haut et puissant seigneur Guy-Marie de Lopriac comte de Donges marquis d'Asserac Maréchal des camps et armées du roi Hôtel de Lopriac, Rue Hue, la Motte
4 B 5026	<i>23/01/1751</i>	Scellé a. d. de Dame Agathe-Ulalie Hubert de Lassé Dame comtesse de la Moussaye Hôtel de Lassé, Rue Saint-Georges
	<i>01/03/1751</i>	Inventaire a. d. de Dame Agathe Hubert de Lassé de la Moussaye
	<i>15/09/1754</i>	Scellé a. d. de Maître Pierre Le Métayer sieur de la Pinçonnais Avocat au Parlement Rue des Violliers
	<i>22/11/1754</i>	Inventaire a. d. de Maître Pierre Le métayer
	<i>01/12/1754</i>	Vente des biens de Maître Pierre Le Métayer
	<i>12/12/1751</i>	Scellé a. d. de Maître Michel-Jacques Prod'homme Avocat au Parlement Rue Hue
4 B 5028	<i>02/05/1755</i>	Scellé a. d. de Haut et Puissant Messire Jean-Baptiste-Joseph de Francheville Chevalier Président à mortier Hôtel de Francheville, la Motte
	<i>08/10/1755</i>	Inventaire a. d. de Messire Jean-Baptiste de Francheville
	<i>20/10/1755</i>	Inventaire volontaire de Messire Pierre-Joseph de Francheville Président à mortier Hôtel , Rue Saint-Vincent, Saint-Malo

4 B 5048	20/05/1789	Scellé a. d. de Maître Mathurin-Michel Le Minihiy Procureur au Parlement Rue Saint-Georges
	20/06/1789	Inventaire a. d. de Maître Mathurin Le Minihiy
	27/03/1790	Vente des biens de Maître Mathurin Le Minihiy
	08/01/1790	Scellé a. d. de N. H. Jean-François Le Bel Caissier régisseur des fouages, capitations et vingtièmes d l'évêché de Rennes Rue de Bourbon
	09/01/1790	Inventaire a. d. de Jean-François Le Bel
	24/01/1790	Scellé a. d. de Haut et Puissant seigneur Gabriel-Jean-Raoul de Caradeuc Chevalier seigneur de la Chalotais Conseiller au Parlement Hôtel de Piré, Rue Corbin
	08/03/1790	Inventaire a. d. de Messire Gabriel de Caradeuc de la Chalotais
	03/05/1790	Vente des biens de Messire Gabriel de Caradeuc de la Chalotais
	14/06/1790	Scellé a. d. de Demoiselle Angélique Saiget Place du Palais
	30/06/1790	Inventaire a. d. de Angélique Saiget
	06/07/1790	Vente des biens de Angélique Saiget

*Juridiction de l'abbaye royale de Saint-Melaine*

4 B 5121	20/03/1758	Scellé a. d. de haute et puissante Dame Françoise-Charlotte Ferret Veuve de haut et puissant seigneur Barthélémy-Anne-Marie marquis d'Épinay Hôtel Rue aux Foulons
	25/10/1758	Inventaire a. d. de Dame Françoise Ferret
	29/04/1758	Scellé a. d. de sieur Guillaume Pestin Receveur des déclarations au bureau des devoirs Rue Saint-Melaine
	22/08/1758	Inventaire a. d. de Sieur Guillaume Pestin
	01/07/1758	Scellé a. d. de Pierre Cabris Marchand revendeur Place Sainte-Anne
	21/08/1758	Inventaire a. d. de Pierre Cabris
	22/08/1758	Partage en 2 lots des biens de Pierre Cabris
4 B 5122	17/01/1759	Scellé a. d. de Demoiselle Anne-Thérèse de Kernezné Dame marquise de la Roche Hôtel Marboeuf, la Motte
	26/04/1759	Inventaire a. d. de Dame Anne de Kernezné
	28/07/760	Vente des biens de Dame Anne de Kernezné
	22/03/1759	Scellé a. d. de Dame Marie de Roche Veuve de Maître Claude Le Barbier Notaire royal et apostolique à Rennes Rue aux Foulons
	17/04/1759	Inventaire a. d. de Dame Marie de Roche

	23/08/1759	Vente des biens de Dame Marie de Roche
	29/04/1759	Scellé a. d. de Dame Anne-Françoise de Robien Dame marquise de la Roche Veuve de Messire Luc de Kernezné
	31/05/1759	Scellé a. d. de Maître Jacques-François Phelippe de Tronjoly Avocat au Parlement Rue aux Foulons
	12/09/1759	Inventaire a.d. de Maître Jacques Phelippe de Tronjoly
	03/03/1760	Vente des biens de Maître Jacques Phelippe de Tronjoly
4 B 5125	25/01/1761	Scellé a. d. de Maître François Doussault Procureur au Présidial de Rennes Rue aux Foulons
	04/03/1761	Inventaire a. d. de Maître François Douault
	23/03/1761	Scellé a. d. de Maître Pierre de la Motte Notaire et Procureur de juridiction Pacé
	07/05/1761	Inventaire a. d. de Maître Pierre de la Motte
	04/06/1761	Scellé a. d. de Maître Joseph-Yves Phelippe de Tronjoly Procureur au Parlement
	11/08/1761	Inventaire a. d. de Maître Joseph Phelippe de Tronjoly
	27/08/1761	Vente des biens de Maître Joseph Phelippe de Tronjoly
	12/10/1761	Scellé a. d. de haut et puissant seigneur Messire Claude-François-Marie de Marboeuf Président au Parlement La Motte
	23/03/1761	Inventaire a. d. de Messire Claude de Marboeuf
	13/04/1762	Vente des biens de Messire Claude de Marboeuf
4 B 5128	29/10/1764	Scellé a. d. de Maître Olivier-Jean Loisel Sieur de la Quinière Avocat au Parlement Rue Saint-Melaine
4 B 5133	31/10/1768	Scellé a. d. de Dame Françoise-Jacquette du Liepare du Bois de Pacé Veuve de Maître Olivier-Jean Loisel de la Quinière Avocat au Parlement Conseiller référendaire à la Chancellerie Rue d'Aquitaine
	28/11/1768	Inventaire a. d. de Dame Françoise du Liepare
	10/04/1769	Partage des biens de Dame Françoise du Liepare
	18/04/1769	Vente de biens après partage de Dame du Liepare
	06/12/1768	Scellé a. d. de Maître René-Michel-Pierre Touffait Procureur au Présidial de Rennes Place Saint-Anne
	12/06/1769	Inventaire a. d. de Maître René Touffait
	22/06/1769	Vente des biens de Maître René Touffait
4 B 5136	23/03/1771	Scellé a. d. de Maître Gabriel Lebreton Procureur fiscal et notaire Coupinier, Montgermont
4 B 5138	27/04/1772	Scellé a. d. de Messire Anne-Camille Auvril Chevalier seigneur de Trévenégat Conseiller au Parlement Petit hôtel de Cicé

	19/06/1772	Inventaire a.d. de Messire Anne-Camille Auvril de Trévénégat
	26/06/1772	Vente des biens de Messire Anne-Camille Auvril de Trévénégat
4 B 5141	22/09/1774	Scellé a. d. de Monsieur le marquis de Cucé Hôtel de Cucé, la Motte
4 B 5143	22/01/1775	Scellé a. d. de N.H. François-Guy Bigeault Commis à la commission intermédiaire Pavé Saint-Laurent
	11/05/1776	Inventaire a. d. de N.H. François Bigeault
	25/05/1776	Scellé a. d. de Maître Dominique Baucou sieur de Kerunno Procureur au Parlement
	17/09/1776	Inventaire a. d. de Maître François Baucou
	11/10/1776	Scellé a. d. de Maître Anne-Charles-Paul Duval du Mottay Conseiller au Présidial de Rennes Barre Saint-Just
	14/12/1776	Inventaire a. d. de Maître Anne-Charles Duval du Mottay
4 B 5144	08/04/1777	Scellé a. d. de Messire François-Pierre de Derval Pont Saint-Martin
	.././1777	Inventaire a. d. de Messire François de Derval
	18/06/1777	Vente des biens de Messire François de Derval
	03/07/1777	Scellé a. d. de Maître Antoine-Gabriel Leroy sieur de la Giraudais Procureur au Présidial de Rennes Rue Saint-Melaine
	28/01/1778	Inventaire a. d. de Maître Antoine Leroy
4 B 5153	18/08/1783	Scellé a. d. de Ecuyer Jacques-Marie Lefavre sieur de la Cormerais Greffier en chef des présentations du Parlement La Cochardière
	17/09/1783	Inventaire a. d. de Ecuyer Jacques Lefavre de la Cordemais
	21/11/1783	Vente des biens de Ecuyer Jacques Lefavre de la Cordemais
	04/10/1783	Scellé a. d. de Maître Jean-Georges Fontaine sieur des Frembaudières Avocat au Parlement Conseiller référendaire en la Chancellerie Manoir des Trois Croix
	23/01/1784	Inventaire a. d. de Maître Jean Fontaine des Frembaudières
4 B 5155	13/07/1785	Scellé a. d. de Demoiselle Jacqueline Rhallier de la Mancellière Hôtel de Caradeuc
4 B 5157	19/08/1786	Scellé a. d. de Messire Félix-Bonaventure de la Goublaye Conseiller au Parlement Porte de la cour des Carmélites
	23/11/1786	Scellé a. d. de Haut et puissant seigneur Marguerite-Hugues- Charles-Marie Huchet chevalier seigneur marquis de la Bédoyère Hôtel de la Besnerais, rue aux Foulons
	09/05/1787	Inventaire a. d. de Messire Marguerite-Hugues Huchet de la Bédoyère
	14/05/1787	Vente des biens de Messire Huchet de la Bédoyère

	12/12/1786	Scellé a. d. de Dame Renée-Gillette de la Lande Veuve de Maître Pierre-Jean-Baptiste Pichot de la Mabilais Avocat au Parlement
	19/01/1787	Inventaire a. d. de Dame Renée de la Lande
4 B 5162	27/10/1758	Inventaire volontaire de Nicole-Roger chevalier seigneur de Vavincourt Veuf de Dame Anne-Marie Le Sarazin, Dame de Mourvorel
	06/03/1765	Inventaire volontaire de haut et puissant seigneur Messire Paul-Esprit-Marie de la Bourdonnaye de Blossac chevalier seigneur comte de Colossac, marquis du Thimeur Conseiller du roi Maître des requêtes ordinaires, intendant de justice, de police et finances de la généralité de Poitiers Veuf de haute et puissante Dame Magdelaine-Louise – Charlotte Le Pelletier de la Houssaye Hôtel du Thimeur, rue aux Foulons

## Série C

### Administration générale avant 1790

#### Fonds de l'Intendance et des Etats de Bretagne

C 232-307	Réedification après l'incendie de 1720.
C 310	Hôtel de ville.
C 315	Parlement de Bretagne, plans, élévation (1724-1725).
C 1318	Chambres de lecture.
C 1319	Théâtres.
C 1320	Cartes de France par Cassini de Thury (1756). Cartes de Bretagne par Ogée (1769-1778).
C 1461	Création d'un Lieutenant général de police (1699). Défense d'imprimer et vendre des livres et libelles (1717).
C 1462	Répartition des impressions entre les libraires-impimeurs autorisés (1730). Arrêt du conseil d'Etat au sujet du nombre d'impimeurs (1759).
C 1463	Requête de Maurice Ravaux (1759). Lettre à l'Intendant contre la demande de Ravaux d'accéder à l'apprentissage chez Jacques-Jean Vatar (1760). Lettre de Maupéou au sujet des droits de Ravaux (1764).
C 1464	Etat des libraires-imprimeurs (1768). Liste avec avis moral de tous les libraires-impimeurs et libraires de Bretagne (1768).
C 1465	Lettre concernant Remelin successeur de Ravaux (1768).
C 1834	Liste de notaires de Bretagne (1744).
C 1835	Liste des officiers à la Sénéchaussée et au Présidial (1740-1741).

C 3228	Liste des biens immobiliers détruits par l'incendie de 1720 et estimation de la valeur affermée (1721).
C 3229	Liste de la perte et estimation des meubles, effets brûlés lors de l'incendie de 1720 (1721).
C 3991	Hôtel de la Commission Intermédiaire (1760-1790).
C 3992-3994	Tableaux généraux du montant de la capitation (1709-1790)
C 6140-6161	Déclarations de pertes après l'incendie. Reconstruction après l'incendie de 1720 (1720-1783).
C 6228	Registres d'inscription des travaux faits aux édifices publics (1700-1705).

## Série E

### Féodalité, familles, Etat civil, Notaires

#### Sous-série 2 E : Familles

2 Ec 2	21/08/1752	Scellé après décès de Messire Anne-Nicolas de Caradeuc Conseiller au Parlement Hôtel de la Moussaye, rue Saint-Georges
	16/09/1752	Inventaire a. d. de Messire Anne-Nicolas de Caradeuc
	31/12/1754	Scellé a. d. de Messire François-Gabriel-Nicolas de Caradeuc Conseiller au Parlement Hôtel de la Moussaye, rue Saint-Georges
	28/04/1755	Inventaire a. d. de Messire François de Caradeuc
	05/09/1755	Vente des biens de Messire François de Caradeuc
2 Eh 22	02/10/1716	Inventaire a. d. de Messire Charles-Marie Huchet de la Bédoyère Comte de Loyat Procureur général Hôtel de la Ville, rue Corbin
	28/10/1716	Vente des biens de Messire Charles Huchet de la Bédoyère
2 Eh 25	27/04/1778	Inventaire a. d. de Dame Marie-Thérèse de Jacquelot Veuve de Messire Alexis Huchet de la Bédoyère Capitaine des vaisseaux du roi Rue d'Estrées
2 El 305	04/10/1721	Inventaire a. d. de Messire René de Lopriac Chevalier seigneur marquis de Coetmadeuc Hôtel de Lopriac, rue Hue
2 Ev 2	1776	Catalogue du fonds de librairie de la veuve Vatar Nantes

## Sous-série 4 E : Etudes des notaires

### Etude Tumoine

4 E 3248	10/07/1744	Inventaire d'autorité de Maître Gilles-Julien Bertin Conseiller et procureur des Eaux et Forêts de la maîtrise de Rennes Rue Duguesclin [en vue du mariage de sa fille avec Messire René-Gabriel- Annibal Doudard chevalier seigneur des Hayes]
----------	------------	--

### Etude Pocquet /Rapatel

4 E 3387	12/04/1791	Inventaire de Pierre-Eusèbe-Alexis Anneix de Souvenel Conseiller au conseil de Monsieur frère du roi Rue de la Poullaillerie
----------	------------	--

## Série F

### Fonds particuliers

#### Sous série 1F : fonds divers

##### 1 F I Fonds Talbot

1 F 83	Famille Champion de Cicé.
1 F 85	Famille de Francheville.

##### 1 F IV Fonds La Bigne-Villeneuve

1 F 199	Liste des membres du Parlement.
1 F 200	Relation de l'incendie de Rennes de 1720. Extrait d'une notice sur la ville (1776). Mémoire sur l'hôtel de ville.
1 F 203	« Le vieux Rennes » notes archéologiques sur les anciennes rues, le palais de justice, les marchés et les halles.
1 F 232	Notes et copies concernant la ville, l'administration municipale et les monuments civils, la bibliothèque ; « le gros horloge », la statue de Louis XIV, la reconstruction de la ville après l'incendie de 1720 et les cimetières.
1 F 233	Le parlement et la construction du Palais.
1 F 234	Avocats et procureurs au Parlement ; liste et notes.
1 F 235	Présidial et sénéchaussée ; procureurs au Présidial.
1 F 278	Corporation des imprimeurs et libraires de Rennes, au XVIIIème siècle.
1 F 282	Parlement de Bretagne : divers incidents de son histoire (1699-1766). Inauguration d la statue du roi en 1726.

1 F 284	Présidial de Rennes. Reconstruction du palais du présidial (1559-1780).
1 F 289	Collège des Jésuites de Rennes : histoire de la fondation, écrite au XVIIIème siècle par un jésuite.

1 F V La Borderie

1 F 699	Affaires de la Chalotais et du duc d'Aiguillon : notes historiques ; extraits d'ouvrages imprimés.
1 F 967	Imprimeurs de Rennes.
1 F 968- 976	Etats des imprimeries et librairies. Chartres et statuts des Imprimeurs, libraires et relieurs de la ville de Rennes.
1 F 977	Biographie et bibliographie d'imprimeurs de Dinan, Hennebont, Lorient , Nantes, Quimper, Rennes.
1 F 979	Les Vatar, imprimeurs à Rennes, Nantes et Vannes.
1 F 980	Les Vatar à Rennes (XVIIème –XVIIIème siècles).

1 F VII Fonds Guillet

1 F 1835	Palais du Parlement de Rennes : autographes de Jouvenet, peintre ; Errard, peintre et architecte ; Coypel, peintre ; Toudouze, La Chalotais, Caradeuc, de Catuelan ; quittances et mémoires de gages et de fournitures.
----------	---

**Sous-série : 2 F : Titres de famille et de propriété**

2 F 56	Terre de la Rivaudière en Chevaigné : familles de Pongny, Castel de Bréal des Chapelles, Hay des Nétumières, de Cornulier, de la Guittière-Gaultier (1566-1787).
--------	--

**Sous-série : 5 Fa : Religion**

5 Fa 8	Jansénisme.
--------	-------------

**Sous-série : 5 Fk : Beaux-Arts**

5 Fk 1-9	Catalogues des Estampes, Paris veuve Hérisson (pas d'iconographie] <i>Charité romaine</i> , d'après Le Brun, graveur Desplasse <i>Charité romaine</i> , d'après Poussin , graveur Pesne Catalogue et description des peintures sur verre du cabinet de M...[pas de nom] Description de 51 tableaux Religion Paysage Ecoles du Nord
----------	---

## Série J

### Fonds des familles

#### 23 J 1/27 et 538/573 : Fonds la Bourdonnaye-Montluc

23 J 10	1749-1775	Livre de marque de Messire Louis-Charles-Marie de la Bourdonnaye-Montluc Président des enquêtes Hôtel de la Guibourgère, rue Saint-Georges Rennes Compte rendu des achats de livres, chez Vatar à la science puis chez Ravaux Païement à un peintre Voyages Evènements de la vie.
23 J 11	1774-1785	Livre de marque de Marie-Sévère-Louis de la Bourdonnaye-Montluc Travaux de Laillé Païement à un peintre
23 J 12	18/08/1792	Inventaire des meubles de Charles-Sévère-Louis [de la]Bourdonnaye- Montluc Hôtel de Montluc, rue Saint-Georges
	03/09/1792	Inventaire des meubles au château de Laillé
	22/09/1792	Vente des meubles pour cause d'émigration de Charles La Bourdonnaye-Montluc

#### 23 J 32/51 et 580/590 : Fonds Champion de Cicé

23 J 580	17/10/1707	Inventaire après décès de Messire Jean Champion Chevalier seigneur vicomte de Cicé Capitaine de vaisseaux Maison du Brosais, Renac
----------	------------	---

## Série L

### Justice de Paix

L 4 Rennes Nord-Est	12 thermidor an IX	Vente publique des meubles de Marguerite Guédon Femme libre de Citoyen Gilles Vaillant Rue des Lillois
---------------------	--------------------	--

L 10 Rennes Nord-Ouest	04/01/1791	Inventaire a. d. de Pierre Heuze-Alexis Anneux de Souvenel Maître des requêtes et conseiller au conseil de Monsieur frère du roi Rue de la Poulallerie
---------------------------	------------	---

## Série T

### Fonds de la Révolution

#### Sous-série : 4 T

#### 4T 40 Inventaire des tableaux confisqués aux communautés religieuses

Lettre de Paste au Préfet Borie au sujet de la vente de deux petits tableaux

Envoi de Paris de tableaux

## Série Q

### Domaines nationaux

#### Fonds du département et du district. Dossiers individuels

1 Q 405	22 prairial An IV	Estimation de la maison et de certains meubles de Piré fils Promenade de la Motte
1 Q 664	1793	Catalogue Paste pour les biens confisqués des religieux
1 Q 928	23 vendémiaire An VII	Inventaire des meubles de Ursule-Pétronille Bonnefons Place de l'Egalité
1 Q 932	19 vendémiaire An V	Estimation des meubles de citoyen Piere-Guillaume Buisson de la Vigne Rue de Dinan , Saint-Malo
1 Q 972	20/09/1792	Inventaire sommaire de Monsieur Fournier dit de Trélo Hôtel de Trélo, Portes mordelaises
	13 germinal An II	Vente d'autorité des biens meubles de Monsieur Fournier dit de Trélo
1 Q 1141	23/08/1793	Inventaire des biens meubles de Aristide-Gaston Rosnivinen Emigré Beaucé
	26/08/1793	Vente des biens meubles de Aristide Rosnivinen
	28 brumaire An II	Inventaire des biens meubles de Aristide-Gaston Rosnivinen Emigré Guichen

# *Sources iconographiques*

## **I. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine**

### **Série C Fi**

#### **Cartes et plans**

CFi 296/01

*Plan des emplacements de la partie incendiée de la Ville de Rennes*

Plume, encre de Chine et aquarelle

1722

CFi 308/03

*Elévation du projet d'un orloge et de trois fontaines qu'on veut bâtir dans le milieu de la place neuve de Rennes*

Plume, encre de Chine, aquarelle

Signature du maire de Rennes, Rallier

1729

CFi 309/03

*Coupe ou profil ... [d'une tour d'horloge et de trois fontaines sur la place neuve de Rennes]*

Plume, encre de Chine et aquarelle

1729

CFi 309/39

*[Projet définitif pour la construction de l'hôtel de ville, du présidial et du beffroi de Rennes]*

Plume, encre de Chine, lavis et mine de plomb

1730

CFi 315/03

*Elévation de la face du Palais de Rennes sur la grande Place.*

*Elévation à retombe présentant le projet de suppression du perron et de la terrasse et l'exhaussement de la façade.*

Entoilé

Plume, encre de Chine, aquarelle

CFi 346/01

*Projet pour agrandir la promenade de la Motte à Madame y planter des arbres et pour faire un nouveau chemin qui conduise à la porte qu'on propose de faire au droit de la rue des Francs-Bourgeois*

1729

CFi 355/08

*Carte du fauxbourg de la rue Hue, banlieue de la ville de Rennes avec les alignements et élargissements projetés*

1737

Plume, encre de Chine et aquarelle

## **II. Archives municipales de la Ville de Rennes**

### **Série 1 Fi**

1 Fi 44-47

*Plans de la ville de Rennes après l'incendie de 1720*

1726 Forestier

Gravure Robinet

Papier

## **III. Collections**

*Musée des Beaux-Arts de Lille : guide des collections*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1987.

*Musée des Beaux-Arts de Lyon : guide des collections*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1998.

*Musée de Tessé du Mans : guide des collections*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1982.

*Musée des Beaux-Arts de Rennes : guide des collections*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1996.

*Musées des Beaux-Arts de Rouen : guide des collections*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1996.

*Musée des Beaux-Arts de Valenciennes : guide des collections*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1998.

Inventaire du fonds français des gravures du Cabinet des Estampes de la B.N.F.

# Sources imprimées

## I. Etudes anciennes

ARGENTRE (B. de), *L'Histoire de Bretagne, des rois, ducs, comtes et princes d'icelle*, Paris, Editions Nicol Biron, 1618 .

CAYLUS (A. de), *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris, 1752-1764, 6 v.

DECOMBE (L.), *Notices sur les Rues, Ruelles, Boulevards, Ponts, Places & Promenades de la ville de Rennes*, Rennes, Editions Leroy, 1892, réédition Bouhet, Editions La Découvrance, 2002.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (A.-J.), « Lettre sur le choix, l'arrangement d'un cabinet curieux », *Mercure de France*, juin 1727, p. 1294-1330.

DEZALLIER D'ARGENVILLE (A.-J.), *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, Paris, 1745, 4 vol, Genève, Editions Minkoff, 1972..

DIDEROT (D.), *Essais sur la peinture. Salons de 1759, 1761, 1763*, Paris, Editions Hermann, 1984.

FELIBIEN (A.), *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, Paris, Editions Sébastien M. Cramoisy, 1666-1685, 3 volumes.

FELIBIEN (A.), *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture pendant l'année 1667*, Genève, Editions Minkoff, 1973.

FELIBIEN (A.), *Des principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture*, Paris, Editions Coignard, 1690.

FURETIERE (A.), *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Editions Pierre Husson, 1727.

LA FONT DE SAINT-YENNE, *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France*, La Haye, Editions J. Heaulme, 1747.

LE BRUN (J.P.-B.), *Almanach historique et raisonné des architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, cizeleurs*, Paris, 1776-1777, Genève, Editions Minkoff, 1972.

MARIETTE (P.-J.), *Description sommaire du cabinet de feu M. Crozat*, Paris 1741, Genève, Editions Minkoff, 1972.

MARIETTE (P.-J.) *Catalogue des tableaux et sculptures tant en bronze qu'en marbre, du Cabinet de feu M. le Président de Tugny, et de celui de Crozat*, Paris, 1751, Genève, Editions Minkoff, 1973.

OGEE (J.-B.), *Dictionnaire historique et géographique de la Province de Bretagne*, Nantes, 1778-1780, 2 vol., réédition revue et augmentée par A. Marteville et P. Varin, Mayenne, Editions Floch, 1973.

PILES (R. de), *Dialogue sur le coloris*, Paris, 1673.

PILES (R. de), *Conversation sur la connoissance de la peinture, et sur le jugement qu'on doit faire des Tableaux, où par occasion il est parlé de la vie de Rubens & de quelques-uns de ses plus beaux ouvrages*, Paris, 1677.

PILES (R. de), *Dissertation sur les ouvrages de plus fameux peintres (dédiée à Monseigneur le duc de Richelieu)*, Paris, Editions Nicolas Langlois, 1682.

PILES (R. de), *Les premiers éléments de peinture pratique*, Paris, 1684, Genève, Editions Minkoff, 1973.

PILES (R. de), *Cours de peinture par principes*, Paris, 1708, Paris, Editions Gallimard, 1989.

PILES (R. de), *Abrégé de la vie des peintres, avec des réflexions sur leurs ouvrages, Et un traité du Peintre parfait, de la connoissance des dessins et de l'utilité des estampes*, Paris, 1699, 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée, 1715, Paris, Editions Le Promeneur, 1993.

OUDRY (J.-B.), « Réflexions sur la manière d'étudier la couleur en comparant les objets les uns avec les autres », mémoire lu à l'Académie le 7 juin 1749 et publié dans *Le cabinet de l'amateur et de l'Antiquaire*, vol. III, 1844, p. 45-46.

PIGANIOL DE LA FORCE (J.-A.), *Nouvelles descriptions de la France*, avec figures Paris, Editions CH. N. Poiron, 1722, t. 2.

PIGANIOL DE LA FORCE (J.-A.), *Nouvelles descriptions de la France*, Paris, Editions Legras, 1754, 8 volumes.

ROLLIN (C.), *De la manière d'enseigner les Belles Lettres, par rapport à l'esprit & au cœur*, Paris, Edition Estienne, 1721, 4 volumes.

## II. Guides de recherche en Archives

ANTOINE (M.), *Inventaire analytique des arrêts en commandements*, Arrêts du Conseil du Roi. Règne de Louis XV, t.1, 1968.

ANTOINE (M.), *Inventaire analytique des arrêts en commandements*, Arrêts du Conseil du Roi, Règne de Louis XV, t.2, 1974

BOUCHOT (H.), *Le cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Editions Dentu, 1895.

BOURDE DE LA ROGERIE (H.), *Artistes, Artisans, Ingénieurs ...en Bretagne*, Bruz, Edition Association pour l'Inventaire de Bretagne, 1998.

CHARPY (J.), *Guide des archives du Finistère*, Quimper, Archives départementales du Finistère, Imprimerie Bargain, 1973.

CHARPY (J.), ISBLED (B.), MARECHAL (M.), MAUGER (M.), REYDELLET (C.), *Guide des archives d'Ille-et-Vilaine*, t.1 Rennes, Editions du Conseil Général, 1994.

CHARPY (J.), JORET (E.), *Guide des archives d'Ille-et-Vilaine*, t.2 Rennes, Editions du Conseil Général, 1991.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE, *Etat sommaire des versements faits aux Archives Nationales par les ministères qui en dépendent*, Paris, Imprimerie Nationale, 1933.

FLEURY (M.-A.), *Documents du Minutier Central concernant les peintres, les sculpteurs, les graveurs du XVIIIe siècle (1600-1650)*, Paris, SEVPEN, 1969.

GUIFFREY (J.), *Artistes parisiens des XVIe et XVIIe siècles donations, contrats de mariages, testaments, inventaires, titres des insinuations du Châtelet de Paris*, Paris, Imprimerie Nationale, 1815.

LAMARE (J.), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790 des Côtes du Nord – Tome 1 : Archives civiles, séries A à E*, Saint-Brieuc, Edition Guyon, 1866.

QUESNET (E.), *Inventaire sommaire des Administrations antérieures à 1790. Ille-et-Vilaine. Archives civiles. Série C (tome premier). Intendance de Bretagne (C1-C2451)*, Rennes, 1879.

RAMBAUD (M.), *Les sources de l'Histoire de l'Art aux Archives Nationales*, Paris, Imprimerie Nationale, 1945.

RAMBAUD (M.), *Documents du Minutier Central concernant l'Histoire de l'Art (1700-1750)*, Paris, SEPVEN, 1964.

THOMAS (J.), *Archives du Présidial de Rennes. Tables des actes d'offices au XVIIe*

*siècle*, Rennes, Association Parchemin, 1988.

THOMAS (J.), *Minutes des régaires de l'évêché de Rennes et régaires du chapitre, XVIIe et XVIIIe siècles*, Rennes, Association Parchemin, 1988.

### III. Répertoires de bibliographie

BOURDE DE LA ROGERIE (H.), « Répertoire général des matières contenues dans les tomes XLI à LX (1911-1934) » du *Bulletin et Mémoire de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome LXI, 1935.

CHARPY (J.), « Table générale des bulletins et mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne (1920-1994) », Bannalec, Imprimerie régionale, 1995.

ESQUIEU (L.), « Répertoire général des matières contenues dans les tomes I à XXX (1862-1900) » du *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XXX, Rennes, 1901.

ESQUIEU (L.), « Répertoire général des matières contenues dans les tomes XXXI à XLI (1901-1911) » du *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XLI, Rennes, 1901.

KERVILLER (R. de), « Répertoire général de la bibliographie bretonne », Rennes (1886-1907), 17 tomes.

POULOT (D.), *Bibliographie de l'histoire des musées de France*, Paris, Editions du CTHS, 1994.

# BIBLIOGRAPHIE

## I. Histoire

### A. Histoire générale des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

#### 1. Ouvrages d'étude

BLAYAU (N.), DENIS (M.), *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Armand Colin, 1970.

CORNETTE (J.), *Absolutisme et Lumières : 1652-1783*, Paris, Editions Hachette, 1996.

GOUBERT (P.), *L'Ancien Régime : La Société*, t.1, Paris, Editions Armand Colin, 1969.

HAMPSON (N.), *Histoire de la pensée européenne*, t. 4, *Le siècle des Lumières*, Paris, Editions du Seuil, 1972.

LABROUSSE (E.), LEON (P.), GOUBERT (P.), *Histoire économique et sociale de la France*, tome II, *Des derniers temps de l'âge seigneurial aux préludes de l'âge industriel (1660-1789)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1970.

LEBRUN (F.), *Le XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Armand Colin, 1974.

SEE (H.), *La France économique et sociale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Armand Colin, nouvelle édition, 1967.

#### 2. Ouvrages régionaux

BANEAT (P.), *Le département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Imprimerie Larcher, 1927, Mayenne, Editions Régionales de l'Ouest, 1994.

CHEDEVILLE (A.), *Le Diocèse de Rennes*, Paris, Edition Beauchesne, 1979.

CHEDEVILLE (A.), CROIX (A.), *Histoire de Bretagne*, Rennes, Editions Ouest-France, 1997.

DUCAMP (E.), *Le Présidial de Rennes*, thèse pour le doctorat de Droit, Rennes 1, 1948.

DELUMEAU (J.), (dir.), *Histoire de Bretagne*, Toulouse, Editions Privat, 1969.

GUILLOTIN DE CORSON (A.), *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes-Paris, 1880/1886.

LAZAREFF (F.), *Nicolas Roche, un noble irlandais, immigré à Nantes (1701-1779)* mémoire de maîtrise d'Histoire, La Roche-sur-Yon I.C.E.F., 2003.

LEBRUN (F.), (dir.), *L'Ille-et-Vilaine des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoules, 1948.

LEMOINE DE LA BORDERIE (A.), POCQUET (B.), *Histoire de Bretagne*, 6 vol, Rennes, Edition Vatar, 1905, Mayenne, Edition Floch, 1975.

MEYER (J.), *La noblesse bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Editions de l'Ecole des Hautes- Etudes en Sciences Sociales, 1985.

POTIER DE COURCY (P.), *Dictionnaire héraldique de Bretagne*, Rennes, Editions Plihon et Hervé, 1895.

QUENIART (J.), *Culture et société urbaine dans la France de l'Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Librairie Klincksieck, 1978.

## **B. Histoire des Institutions**

### **1. Ouvrages d'étude**

BARBICHE (B.), *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

BLUCHE (F.), *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Economicat, 1986.

CHAUSSINAND-NOGARET (G.), *La noblesse au XVIII<sup>e</sup> siècle. De la féodalité aux Lumières*, Bruxelles, Editions Complexe, 1984.

CHAUSSINAND-NOGARET (G.), (dir.), *Histoire des élites en France du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>. L'honneur, le mérite, l'argent*, Paris, Editions Hachette, 1976.

DION (M.P.), *Emmanuel de Croy (1718-1784). Itinéraire intellectuel et réussite nobiliaire au siècle des Lumières*, Bruxelles, 1987.

EGRET ((J.), « L'aristocratie parlementaire à la fin de l'Ancien Régime », in *Revue historique*, t.208, 1952, p.1-14.

LEMOINE (Y.), *La grande robe, le mariage et l'argent. Histoire d'une grande famille parlementaire (1500-1660)*, Paris, 2000.

MOUSNIER (R.), *Les Institutions de la France sous l'Ancien Régime*, Paris, Presses Universitaire de France, 1974-1980.

MARION (M.), *Dictionnaire des Institutions de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Editions A.& J. Picard, 1923.

POUMAREDE (J.), THOMAS J.), *Les Parlements de province. Pouvoirs, justice et société du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Editions Framespa, 1996.

## **2. Ouvrages régionaux**

COLLINS (J.B.), « Le système de reproduction des magistrats du Parlement de Bretagne : question sociale ou question politique », in POUMAREDE (J.), THOMAS (J.) (dir.), *Les Parlements de province. Pouvoirs, justice et société du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Editions Framespa, 1996, p. 601-620.

COURVILLE (L.), « La chancellerie près le Parlement de Bretagne et ses officiers », in *Bulletin et Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine*, 1997, t. C, p. 45-135, 1998, t. CI, p. 119-243.

GIFFARD (A.), *Les justices seigneuriales en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (1660-1791)*, Paris, Editions Rousseau, 1903.

LETARD (M.), *La bourgeoisie rennaise à la veille de la Révolution (1780-1789)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1989.

SAULNIER (F.), *Le Parlement de Bretagne, 1554-1790*, Rennes, Editions Plihon et Hommay, 1909, Mayenne, nouvelle édition, 1991.

## **C. Histoire culturelle**

### **1. Ouvrages d'étude**

CORNETTE (J.), « La révolution des objets. Le Paris des inventaires après décès (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXVI, juillet-septembre 1989, p. 476-486.

GARNOT (B.), *La culture matérielle en France aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Gap, Editions Ophrys, 1995.

GLORIEUX (G.), *A l'enseigne de Gersaint. Edme-François Gersaint, marchand d'art sur le pont Notre-Dame (1699-1750)*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2002.

QUENIART (J.), « L'utilisation des inventaires en histoire socio-culturelle » in *Les actes notariés. Sources de l'Histoire sociale. XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Strasbourg, 1979, p. 241-255.

ROCHE (D.), ARNETTE (R.), ARDELIER (F.), « Inventaires après décès et culture matérielle au XVIII<sup>e</sup> siècle » in *Les actes notariés. Sources de l'Histoire sociale. XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Strasbourg, 1979, p. 231-240.

ROCHE (D.), *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles*, Paris, Editions Fayard, 1991.

ROCHE (D.), « Consommations et catégories sociales à l'époque moderne », in CROIX (A.), LESPAGNOL (A.), PROVOST (G.), (dir.), *Eglise, Education, Lumières ...Histoires culturelles de la France(1500-1830). En l'honneur de Jean Quéniart*, Rennes, 1999, p. 329-336.

## 2. Ouvrages régionaux

BIENVENU (A.), *L'habitat à Rennes, seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1984.

BONY-CEPE (E.), *Le cadre de vie à Nantes selon les inventaires après décès (1678-1680)*, maîtrise d'Histoire, Nantes, 1983.

CHARRIER (M.A.), *La maison à Nantes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (1755-1776)*, maîtrise d'Histoire, Nantes, 1980.

CORBEL (G.), *La place des Lices au XVIII<sup>e</sup> siècle. Espace, société et culture à Rennes sous l'ancien régime*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 2003.

CORNIN (R.), « Les hôtels de Rennes au XVII<sup>e</sup> siècle », in *Bulletin des Amis du Musée de Rennes*, n°3, 1979, p. 106-129.

DECOMBE (L.), « Les comédiens italiens à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXIX, 1900, p. 299-388.

DELAUNEY (P.), *Le cadre de vie de la noblesse parlementaire dans le ressort du présidial de Rennes (1720-1789)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1995-1996

EL YAMANI (E.), *Etude sociale et économique d'après les inventaires après décès à Nantes au XVII<sup>e</sup> siècle*, maîtrise d'Histoire, Nantes, 1974.

FACCENDA (S.), *Brest d'après les inventaires après décès, 1776-1789* Maîtrise d'Histoire, Brest, 1995.

GOYET (T.), *La mémoire d'une ville. Contribution à l'inventaire du patrimoine rennais*, diplôme d'études approfondies d'Histoire, Rennes 2, 1993

JOCHAUD DU PLESSIX (G.), *Châteaux en pays rennais, cadres de vie au XVIII<sup>e</sup> siècle*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1999.

JUVIN-ERHEL (I.), *Dans l'intimité des maisons rennaises*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1994.

LEBAS (E.), *Ces gens qui peuplaient le quartier de la cathédrale de Rennes (1750-1789) : histoire d'un espace original, de sa population et de son quotidien*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1997.

LEMOIGNE-MUSSAT (M.C.), *Musique et Société à Rennes au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Genève, Editions Minkoff, 1988.

LEPOURHIET (C.), *La famille Rosnivinen de Piré*, diplôme d'études supérieures, Rennes 2, 1967.

LETIEMBRE (I.), *L'architecture au XVIII<sup>e</sup> siècle en Ille-et-Vilaine, châteaux, manoirs et malouinières*, diplôme d'études approfondies en Histoire de l'Art, Rennes 2, 1993.

LETIEMBRE (I.), *Maître d'œuvres et commanditaires de la demeure privée en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les constructions du bassin rennais et l'arrière-pays malouin*, thèse d'Histoire de l'Art, Rennes, 2000.

MUSSAT (A.), « Un grand atelier de décorateurs à Rennes », in *Annales de Bretagne*, t. LXVIII, 1961.

MESSE (L.), *Le quartier du Parlement de Bretagne, 1750-1789*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1998.

MEYER (J.), *Histoire de Rennes*, Toulouse, Editions Privat, 1972.

NIERES (C.), *La reconstruction d'une ville au XVIII<sup>e</sup> siècle : Rennes (1720-1760)*, Paris, Editions Klincksieck, 1973.

PERENNES (E.), *Le cadre de vie des auxiliaires de justice rennais au XVIII<sup>e</sup> siècle (1717-1790)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1997.

QUELO (S.), *Le livre dans la vie des avocats rennais (1770-1810)*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1993.

SZAMBIEN (W.), TALENTI (S.), TSIOMIS Y.), *Le Parlement de Bretagne. Naissance et Renaissances d'un palais*, Marseille, Editions Parenthèses, 2000.

TANNEAU (Y.), « Manoirs et gentilhommières de Basse-Bretagne. Les meubles et la garde-robe d'une famille noble aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles » in *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. LXXXV, Quimper, 1959.

WISMES (G. de.), « Inventaire dressé en 1701 et 1702 de la succession immobilière de Charles Le Pennec de Boisjolan », in *Bulletin Archéologique de l'Association bretonne*, t. XXVII, Nantes, 1909.

WOLFF (C.), *La décoration des intérieurs rennais, 1770-1790*, maîtrise d'Histoire, Rennes 2, 1999.

## II. Histoire de l'Art

### A. Les arts aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles

#### 1. Ouvrages généraux

BLUNT (A.), *Art et Architecture en France, 1500-1700*, Paris, Editions Macula, 1983.

CHASTEL (A.), *L'art français. Temps Modernes 1430-1620*, Paris, Editions Flammarion, 1994.

CHASTEL (A.), *L'art français. Ancien Régime 1620-1775*, Paris, Editions Flammarion, 1995.

CHASTEL (A.), *L'art français. Le Temps de l'éloquence, 1775-1825*, Paris, Editions Flammarion, 1996.

GALLEGO (J.), MEGRET (F.), *Le siècle d'or en Hollande 1640-1770*, Genève, Editions Skira, 1973.

GAETHGENS T.W.), POMIAN (K.), *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Seuil, 1998.

GRUBER (A.), *L'art décoratif en Europe, Classique et Baroque*, Paris, Editions Citadelles & Mazenod, 1992.

JARASSE (D.), *La peinture française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Pierre Terrail, 1998.

STAROBINSKI (J.), *L'Invention de la liberté 1700-1789*, Genève, Editions Skira, 1964.

#### 2. Ouvrages régionaux

AUBERT (G.), *Le Président de Robien. Gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

BANEAT (P.), *Le vieux Rennes*, Paris, Imprimerie Larcher, 1911.

BERGOT (F.), *Une œuvre de Gabriel : l'hôtel de ville de Rennes*, Rennes, Imprimerie Oberthur, 1963.

DECOMBE (L.), « Un artiste rennais du XVIII<sup>e</sup> siècle : Jean-François Huguet. Essai de catalogue de ses œuvres » in *Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXII, 1903, p. 163-228.

HULIN (B.), *Architectes d'hôtels particuliers à Rennes de 1720 à 1740*, maîtrise d'Histoire de l'Art, Rennes 2, 1982.

## **B. Les arts graphiques et les arts décoratifs**

### **1. La peinture et le dessin**

*A la gloire du roi, Van der Meulen, peintre des conquêtes de Louis XIV*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Dijon, 9 juin-28 septembre 1998, Musée d'Histoire de la ville de Luxembourg, 29 octobre 1998-17 janvier 1999, Paris, Editions de l'Imprimerie National, 1998.

ALLANO (M.), *La collection des peintures italiennes du musée des Beaux-Arts de Rennes*, Paris, Editions Samogy, 2004.

*Au temps du Roi-Soleil : les peintres de Louis XIV (1660-1715)*, catalogue de l'exposition du Palais des Beaux-Arts de Lille, Paris, Réunions de Musées Nationaux, 1968.

*Au temps de Louis XIV, La peinture française de Poussin à Watteau*, catalogue de l'exposition au Prefectoral Museum of Art d'Okayama ; au Municipal Museum of Art de Kitakyushu, 1989.

*Autour de Simon Vouet*, catalogue du musée Quesnel-Morinière de Coutances, 13 juillet-27 octobre 1996, musée de Tessé du Mans, 6 décembre 1996-28 février 1997, Réunions des Musées Nationaux, 1996.

*Baroque. Vision jésuite*, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts de Caen, 2003.

BREJON DE LAVERGNEE (B.), *Musée du Louvre, cabinet des dessins. Ecole française. Dessins de Simon Vouet, 1590-1640*, Paris, Réunions des Musées Nationaux, 1987.

BAILEY (C.P.), CONISBEE (P.), GAEHTGENS (T.W.), *Chardin, Fragonard, Watteau, Chefs- d'œuvres de la Peinture de Genre en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions La Renaissance du Livre, 2003.

BEHEYDT (L.), *Een en toch apart. Kunst en cultuur van de Nederland*, Leuven, 2002.

CAILLEUX (J.), « Les artistes français du XVII<sup>e</sup> siècle et Rembrandt », in *Etudes d'art français offertes à Charles Sterling*, Paris, 1975, p. 287-305.

*Chefs d'œuvre de la peinture française des musées néerlandais, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, catalogue de l'exposition au musée des Beaux-Arts de Dijon, 5 septembre- 25 octobre 1992, Paris Institut Néerlandais, 30 octobre –20 décembre 1992, Rotterdam, Museum Boymans-van-Beuningen, Rotterdam, Editions du musée Boymans, 1992.

COMPIN (I.), ROQUEBERT (A.), *Catalogue sommaire illustré des peintres du musée du Louvre et du musée d'Orsay, Ecole française*, t. IV, Paris, Réunions des Musées Nationaux, 1986.

CROS (P.), *Peintures anciennes de la Fondation Bemberg, de Cranach à Tiepolo*, Paris, Edition Samogy, 2000.

DALEMANS (R.), *Rubens et son temps*, Bruxelles, Editions Artis-Historia, 2000.

DIMIER (L.), *Histoire de la peinture française, du retour de Vouet à la mort de Lebrun, 1627-1690*, 2 tomes, Paris et Bruxelles, Editions G. van Gest, 1926.

FAROULT (G.), « Autour de Watteau : Pierre-Louis Eveillard de Livois et les peintres de fêtes galantes » in *Art, recherches et créations, La revue des Pays de la Loire* 1999.

*Jean-Marc Nattier (1685-1766)*, catalogue de l'exposition du Musée National des Châteaux de Versailles et de Trianon, 26 octobre 1999-30 janvier 2000, Paris, Réunions des Musées Nationaux, 1999.

GENAILLE (R.), *La Peinture hollandaise*, Paris, Editions Pierre Tisné, 1956.

HATTORI (C.), « De Charles de la Fosse à Antoine Watteau : les *Saisons Crozat* », in *Revue du Louvre. La revue des Musées de France*, 2001, n°2, p. 56-57.

KOESTER (O.), *Flemish Paintings 1600-1800, Statens Museum for Kunst*, Copenhague, 2000.

LA BLANCHARDIERE (N. de), « Simon Vouet, Prince de l'Académie de Saint-Luc », in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'art français*, 1972, p. 79-94.

LACLOTTE (M.), CUZIN (J.P.), *Le Louvre. La peinture européenne*, Paris, Edition Scala, 1982.

LALLEMENT (N.), *Inventaire des tableaux à sujets musicaux du Musée du Louvre, La peinture française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1998.

*La grâce des lumières*, catalogue de l'exposition du Musée de Tessé, Le Mans, 2001-2002.

*XVII<sup>e</sup> siècle. La passion d'un amateur*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Rennes, 17 mai-13 juillet 1995, Rennes, 1995.

*L'apothéose du geste. L'esquisse peinte au siècle de Boucher et Fragonard*, catalogue de l'exposition au musée des Beaux-Arts, 7 juin-14 septembre 2003, Strasbourg et au Musée des Beaux-Arts, 11 octobre-2003-11 janvier 2004, Tours, 2003.

*Largillierre, portraitiste du XVIII<sup>e</sup> siècle*, catalogue d'exposition du Musée des Beaux-Arts de Montréal, 19 septembre-15 novembre 1981, Québec.

*La société du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle vue par les peintres et les graveurs*, catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts, Nantes, 1964.

*Les peintres du roi, 1648-1793*, catalogue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts, 18 mars-18 juin 2000, Tours et au Musée des Augustins, 30 juin-2 octobre 2000, Toulouse, Paris, Réunions des Musées Nationaux, 2000.

LERIBAUT (C.), *Jean-François de Troy (1679-1752)*, Paris, 2002.

*Les Amours de Dieux, ma peinture mythologique de Watteau à David*, catalogue de l'exposition au Grand-Palais de Paris, 15 octobre 1999-6 janvier 2000, au Philadelphia Museum of Art, 23 février-26 avril 1992 et au Fort Worth, Kimbell Art Museum, 23 mai-2 août 1992, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1991.

MEROT (A.), *La peinture française au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Gallimard /Electa, 1994.

MOUREAU (F.), « Claude Gillot et l'univers du théâtre », *Claude Gillot (1673-1722). Comédies, sabbats et autres sujets bizarres*, Musée de Langres, Langres, Edition Samogy, 1999, p. 77-93.

MUSSAT (A.), « Un atelier de grands décorateurs à Rennes », in *Annales de Bretagne*, t. LXVIII, 1961.

*Nicolas de Largillier (1656-1746)*, catalogue de l'exposition au musée Jacquemart-André, Paris, 2003-2004.

*Nicolas Poussin (1594-1665)*, catalogue de l'exposition des Galeries nationales du Grand Palais, 1<sup>er</sup> octobre 1994-2 janvier 1995, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1994.

*Paysage d'Italie. Les peintres du plein air (1580-1830)*, catalogue de l'exposition des Galeries nationales du Grand Palais, 3 avril- 9 juillet 2001, Paris et Centro Nazionale d'Arte e di Cultura di Palazzo Te de Mantoue, 1<sup>er</sup> septembre-16 décembre 2001, Paris, Editions Electa, 2001.

PICARD (Y.), « Michel Corneille, un des premiers collaborateurs de Simon Vouet. Aperçus sur la vie et sa carrière », in *Simon Vouet. Actes du colloque*, Paris, 1991.

ROSENBERG (P.), *Inventaire des collections publiques françaises. Rouen, Musée des Beaux-Arts. Tableaux français du XVIII<sup>e</sup> siècle et italiens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1966.

*Rubens contre Poussin, La querelle du coloris dans la peinture française à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, catalogue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts, 6 mars-14 juin 2004, Arras et Musée départemental d'Art Ancien et Contemporain, 3 juillet- 27 septembre 2004, Epinal, Bruges, Edition Ludion, 2004.

*Rubens*, catalogue de l'exposition du Palais des Beaux-Arts, 6 mars-14 juin, Paris, Editions de la Réunion des Musées Nationaux, 2004.

SCHNAPPER (A.), *Jean Jouvenet (1644-1717) et la peinture d'histoire à Paris*, Paris, Edition Lager, 1974.

*Simon Vouet ou l'éloquence sensible. Dessins de la Staatsbibliothek de Munich*, catalogue d'exposition du musée des Beaux-Arts de Nantes, 5 décembre 2002-20 février 2003, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002.

*The art of the picture frame. Artists, patrons and framing of portraits in Britain*, catalogue d'exposition, Londres, 1996.

THUILLIER (J.), CHATELET (A.), *La Peinture française de Le Nain à Fragonard*, Genève, Editions Skira, 1964.

THUILLIER (J.), *Nicolas Poussin*, Paris, Edition Fayard, 1988.

THUILLIER (J.), *Correspondance de Poussin*, Paris, Edition Biro, 1988.

THUILLIER (J.), *La Peinture française : le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Edition Skira, 1991.

*Velasquez, Rubens y Van Dyck, pintores cortesanos del siglo XVII*, Musée du Prado à Madrid, 17 décembre 1999-5 mars 2000, Madrid, Editions El Viso, 1999.

*Van Dick, 1599-1641* catalogue de l'exposition du Koninklijk, Museum voor Schone Kunsten de Anvers et Royal Academy of Arts de Londres, 1999.

*Visages du Grand-siècle, Le Portrait français sous le règne de Louis XIV (1660-1715)*, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts de Nantes et du musée des Augustins de Toulouse, 1997-1998.

*Vermeer and the Delft school*, catalogue de l'exposition au Metropolitan Museum de New-York, 8 mars-27 mai 2001, National Gallery de Londres, 20 juin-16 septembre 2001, New-York, Editions Metropolitan Museum, Yale University Press, 2001.

*Watteau et la fête galante*, catalogue de l'exposition au Musée des Beaux-Arts, 5 mars-14 juin 2004, Paris, Réunions de Musées Nationaux, 2004.

WIDENSTEIN (G.), *Le goût pour la peinture dans la bourgeoisie parisienne entre 1550 et 1610 d'après des inventaires après décès conservés au Minutier Central des Archives Nationales*, Paris, Gazette des Beaux-Arts, 1962.

## 2. La gravure

ADHEMAR (J.), *La gravure originale au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Somogy, 1963.

GRIVEL (M.), *Le commerce de l'estampe à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Librairie Droz, 1986. Ecole Pratique des Hautes Etudes.

MAUGER (M.), « Un graveur breton de talent : Antoine-François Ollivault (1732-1815) », in *Charpiana, Mélanges offerts par ses amis à Jacques Charpy*, Fédération des Sociétés savantes de Bretagne, 1991, p. 185-197.

MAUGER (M.), « La gravure à Rennes au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. XCVII, 1995, p. 111-165.

PREAUD (M.), *Inventaire du fonds français graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. VIII,

Sébastien Leclerc, Bibliothèque Nationale de France, Paris, 1964.

PREAUD (M.), *Inventaire du fonds français graveurs du XVII<sup>e</sup> siècle*, Claude Mellan, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1988.

WEIGERT (R.A.), *Inventaire du fonds français graveurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bibliothèque Nationale de France, 1939.

### 3. La tapisserie

ALCOUFFE (D.), « Deux manufactures de tapisserie au faubourg Saint-Antoine », in *Revue de l'Art*, n° 4, 1969, p. 63-65.

BABELON (J.P.), *Demeures parisiennes sous Henri IV et Louis XIV*, Paris, Editions Le Temps 1965.

BASCHET (A.), « Négociations d'œuvres de tapisserie de Flandre et de France par le nonce Bentivoglio pour le Cardinal Borghese (16210-1621) », in *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1861, p. 406-415 ; janvier 1862, p. 32-45.

BEAUVAIS (L.), « Les dessins de Le Brun pour l' «Histoire d'Alexandre » », in *Revue du Louvre*, n° 4, 1990.

BERTRAND (P.F.), *Histoire de la Tapisserie, le XVIII<sup>e</sup> siècle, un art du décor et de l'ameublement*, Paris, Editions Flammarion, 1995.

BOYER (J.), « Documents inédits sur les marchands tapissiers d'Aubusson à Aix-en-Provence au XVII<sup>e</sup> siècle », in *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, p. 22-35, t. 34, 2<sup>o</sup> fasc., 1961.

CHEVALIER (D.) et (P.), BERTRAND (P.), *Les tapisseries d'Aubusson et de Felletin 1457-1791*, Paris, Edition Solange Thierry, 1988.

COQUERY (E.), « Les tapisseries d'après Michel Corneille », Paris, in *Bulletin de la Société d'Histoire de l'Art Français*, 1996.

COURAL (J.), « La manufacture royale de Beauvais », in *Les Monuments historiques de la France*, n°6, p. 65-82, 1977.

COURAL (J.), GASTINEL-COURAL (C.), *Beauvais, Manufacture nationale de tapisserie*, Paris, 1992.

DELMARCEL (G.), *Musées royaux d'Art et d'Histoire. Guide du visiteur, Tapisseries 2 : Renaissance et Maniérisme*, Bruxelles, 1979.

DELMARCEL (G.), *Tapisseries, musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. Guide du visiteur*, Bruxelles, 1990.

DENIS (I.), « L'Histoire d'Artémise » commanditaire et ateliers. Quelques précisions apportées par l'étude des bordures », in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français* (1991), 1992, p. 21-36.

DEVILLE (J.), *Recueil des statuts et des documents relatifs à la corporation des tapisseries de 1258 à 1875*, Paris, 1875.

DONNET (F.), « Documents pour servir à l'histoire des ateliers de tapisseries de Bruxelles, Audenarde, Anvers jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », in *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, Bruxelles, 1898, p. 41-84.

GRIVEL (M.), FUMAROLI (M.), *Bibliothèque Nationale. Devises pour les tapisseries du roi*, Paris, 1988.

GUIFFREY (J.), *Inventaire général du Mobilier de la Couronne sous Louis XIV (1663-1715)*, 2vol., Paris, 1885-1886.

GUIFFREY (J.), *Histoire de la tapisserie depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours*, Tours, Editions Mame, 1886.

GUIFFREY (J.), *Inventaire général des richesses artistiques de la France, t. IV, inventaire descriptif et méthodique des tapisseries du Garde-Meuble*, Paris, 1913, p. 5-204.

MARCEL (P.), *Des dessins du musée du Louvre et du musée de Versailles, Ecole française, VIII, Le Brun-Leclerc*, Librairie centrale d'art et d'architecture, 1913.

JOUBERT (F.), LEFEBURE (A.), BERTRAND (P.F.), *Histoire de la tapisserie*, Paris, Editions Flammarion, 1995.

LEFEBURE (A.), « La tenture de la «Vie de Scipion » : un nouveau regard», in *Revue du Louvre*, n°5/6, 1993, p. 81-87.

*Lisses et délices : Chefs-d'oeuvre de la tapisserie, de Henri IV à Louis XIV*, catalogue d'exposition au Château de Chambord, 7 septembre 1996-5 janvier 1997, Paris, Editions Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites, 1996.

MACHAULT (P.Y.), MALTBY (T.), *Les routes de la tapisserie en Ile-de-France*, Paris, Editions Herné, 2000.

PERATHON (C.), « Iconographie des tapisseries d'Aubusson », in *Bulletin du Comité des Sociétés des beaux-arts des départements*, t. XXIII, 1899, p. 558-588.

PERATHON (C.), « Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin » in *Bulletin Société archéologique et historique du Limousin*, t. XLI, 1894, p. 5-59.

REYNIES (N ; de), « Les ateliers de Gobelins : la permanence d'un site et d'une activité », in *Monuments historiques*, n° 190, 1993.

RIFFEL (M.), ROUAUT (S.), *La Toile de Jouy*, Paris, Editions Citadelles & Mazenod, 2003.

THOMAS (M.), MAINGUY (C.), POMMIER (S.), *Histoire d'un art, l'art textile*, Genève, 1985.

WEIGERT (R.A.), *La Tapisserie et le Tapis en France*, Paris, Editions des Presses Universitaires de France, 1964.

ZULIANI (C.), *Les Tapisseries de Charles Le Brun, « L'Histoire d'Alexandre »*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Antoine Schnapper, Sorbonne, Paris IV, 1985.

#### **4. Les arts décoratifs**

BREMER-DAVID (C.), HESS (C.), WEAVER (J.W.), WILSON (G.), *Chefs d'œuvre du J. Paul Getty Museum, Arts décoratifs*, Paris, Editions Thames & Hudson, 1997.

DAVIET (J.P.), *Une multinationale à la française, Saint-Gobain, 1665-1965*, Editions Fayard, Paris, 1989.

FERAY (J.), *Architecture intérieure et décoration en France. Des origines à 1875*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1988.

HAMON (M.), « De la verrerie traditionnelle à la Manufacture des glaces de Saint-Gobain au XVIIIe siècle aux années vingt », in *actes du colloque de l'Association française pour l'archéologie du verre*, 7-9 novembre 1996, Albi, p. 36-41.

*Lo specchio e il doppio*, catalogue de l'exposition, Turin, Milan, Editions Fabbri, 1997.

MELCHIOR-BONNET (S.), *L'Histoire du miroir*, Paris, Edition Imago, 1994.

*Miroirs. Jeux et reflets depuis l'Antiquité : Miroirs et reflets, de l'Antiquité à la Renaissance*, catalogue de l'exposition du Musée départemental des Antiquités, 21 octobre 2000-26 février 2001, Rouen, *Le miroir du XVIIe au XXe siècle, regard et symbole*, catalogue de l'exposition du Château-musée, 28 octobre 2000-19 février 2001, Dieppe, *Jeux de miroirs, vues d'optique*, catalogue de l'exposition, 28 octobre 2000-9 janvier 2001, Bernay, Paris, Edition Samogy, 2000.

ROCHE (S.), *Miroirs, galeries et cabinets de glace*, Paris, Edition Hartmann, 1956, Réédition Bibliothèque des Arts, 1988.

ROCHE (S.), COURAGE (G.), DEVINOY (P.), *Miroirs*, Paris, Bibliothèque des Arts, 1986.

ZECCHIN (P.), « The history of Venitian Mirror », in *Verre (Institut du verre)*, vol. 6, n° 2, avril 2000, p. 38-46.

#### **D. La diffusion de l'esthétique et la collection**

AUBERT (G.), *A la recherche des petits collectionneurs en Bretagne au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002.

*Collectionner, Passionnément. Les plus beaux dessins dans les collections hollandaises du XVIIIe siècle*, catalogue de l'exposition de l'Institut néerlandais, Paris, 2001.

FAROULT (G.), « Pierre-Louis Eveillard de Livois, portrait d'un collectionneur angevin à la fin de l'Ancien Régime », in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1999, p. 135-190.

HATTORI (C.), « A la recherche des dessins de Pierre Crozat », in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1997, p. 179-208.

HATTORI (C.), *Pierre Crozat (1665-1740), Un financier collectionneur et mécène*, thèse de doctorat d'Histoire de l'Art, Université de la Sorbonne, Paris IV, 1998.

*La collection des dessins d'Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville*, catalogue de l'exposition, Paris, 1996.

*Le Cabinet d'un grand amateur, P.-J. Mariette, 1694-1774*, catalogue de l'exposition du Musée du Louvre, cabinet des dessins, Paris, 1967.

POMIAN (K.), *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris, Venise, XVIème – XVIIIème siècle*, Paris, Edition Gallimard, 1987.

SCHNAPPER (A.), *Curieux du grand siècle : collections et collectionneurs dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions Flammarion, 1994.

STUFFMANN (M.), « Les tableaux de la collection de Pierre Crozat. Historique et destinée d'un ensemble célèbre, établis en partant d'un inventaire après décès inédit (1740) », in *Gazette des Beaux-Arts*, t. LXXII, 1968, p. 11-144.

TEYSSÉDRE (B.), *Roger de Piles et les débats sur le coloris au siècle de Louis XIV*, Paris, Editions Bibliothèque des Arts, 1965.



